UNIVERSITE DU BENIN (Lomé)
DEPARTEMENT D'HISTOIRE

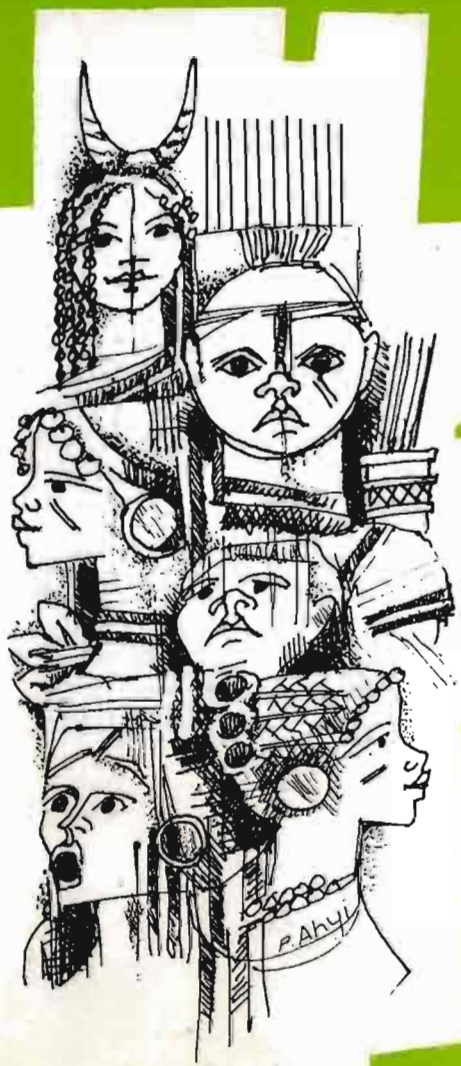

LE TOGO SOUS DOMINATION COLONIALE (1884-1960)

sous la direction du
Professeur Nicoué Lodjou GAYIBOR

Les Presses de l'UB

UNIVERSITE DU BENIN (Lomé)
Département d'Histoire

LE TOGO SOUS DOMINATION COLONIALE (1884-1960)

sous la direction du
Professeur Nicoué Lodjou GAYIBOR

Les Presses de l'UB

LE TOGO SOUS DOMINATION COLONIALE
(1884 - 1960)

ERRATA
principaux

Page 15, note 1 : ajouter à la fin : "dont l'authenticité pose problème."

Page 18, note 1, 2è ligne : au lieu de "la deuxième fois en 1914", lire "la dernière fois".

Page 19, dernière ligne : au lieu de "24 mars 1888", lire "1898".

Page 28, tableau 2, colonne 5 : au lieu de "Manoeuvres des chefs", lire "Employés de l'Administration".

Page 35, tableau 3, colonnes 5 et 7 : Total des missionnaires = 82 (et non 76), total des ouvriers = 64, et non 65.

Page 53, tableau 5, colonnes 3 et 4 : Total des exportations = 9,13 millions (et non 4,43), Total général = 19,76 (et non 15,06)

Page 66 : § 2, ligne 2 : au lieu de "réseau de force de travail", lire "réservoir de force de travail".

Pages 68 et 69 : intervertir les légendes des photos 12 (= Kpalimé) et 13 (= Aného, photographie prise vers 1930).

Page 97, photo 22, légende : au lieu de "1926", lire "1916".
Idem. Première ligne sous la photo : "problème administratif" (et non "administrative").

Page 126, carte 10 :
- la subdivision de Bafilo dépendait du cercle de Sokodé, et non de celui de Lama-Kara,
- la subdivision de Lama-Kara est créée en 1927, et non 1957.

Page 150, § 3 : supprimer les **lignes 18 et 19** (de "encadrement officiel..." à "...phénomène démographique").

Page 161, tableau 16, colonne 2 : 1950 = "1 045" (et non "145").

Page 176, § 5, lignes 4 et 5 : au lieu de "33 % dans celui d'Atakpamé. Il n'était que de 18 à 20 % dans les cercles d'Atakpamé (malgré l'avance du plateau akposso) et d'Aného", lire : "33 % dans celui d'Atakpamé (avec un grand contraste entre le plateau akposso et les plaines, beaucoup moins favorisées). Il n'était que de 18 à 20 % dans les cercles de Sokodé et d'Aného".

Page 181, note 1 : au lieu de "les Anglais et les Allemands", lire "les Anglais et les Français".

Page 198, note 1, ligne 2 : au lieu de "de 9 962 en 1926", lire "de 962 en 1926".

Sur les **cartes n° 4** (p. 27), **n° 5** (p. 52) et **n° 6** (p. 60), manque la limite administrative séparant les circonscriptions de Missahöhe et de Kete-Kratchi, que l'on trouve cependant sur la **carte n° 7** (p. 83).

L'Agence de la Francophonie (ACCT) a contribué à la publication de cet ouvrage.

Les noms de lieux ou de personnes et leurs orthographes, les jugements de valeur sur les hommes et les faits, les opinions, constatations, interprétations et conclusions exprimés dans cet ouvrage sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Agence de la Francophonie ou des pays qui en sont membres. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Agence de la Francophonie aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites. L'Agence de la Francophonie ne garantit pas l'exactitude des données figurant dans la présente publication et n'accepte aucune responsabilité quant aux conséquences de leur utilisation.

© Les Presses de l'UB
ISBN 2-909886-34-4
Lomé, 1997

LISTE DES CONTRIBUTEURS

Sous la direction de
Nicoué Lodjou GAYIBOR
professeur à l'UB, historien

MM. ADUAYOM Martin, Maître-assistant à l'UB
AHADJI Valentin, Maître-assistant à l'UB
ALI-NAPO Pierre, Maître-assistant à l'UB
AMEGAN Kossivi, Maître-assistant à l'UB
Mme AMEGBLEAME née ESSILIVI Ablavi, historienne
MM. ASSIMA-KPATCHA Essoham, historien
BASSA Obuibé, historien
GBEDEMAH Seth, Docteur ès-Lettres, historien
GOEH-AKUE Adovi, Maître-assistant à l'UB
MARGUERAT Yves, Directeur de recherches à l'ORSTOM
Mme NAPALA Odile Kwedaten, historienne
MM. SEBALD Peter, chercheur, historien (RFA)
TCHAM Badjow, Maître-assistant à l'UB

Saisie informatique : Kafui Tsotso MENSAH
Ida Mana KLU
Stella Kossiwa AFOUDJI
Mise en page : Raoul Nicoué AMOYI

Cartes de Yves Marguerat, déssinées par Michel Danard,
Laboratoire de cartographie appliquée de l'ORSTOM (Bondy, France)

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT

INTRODUCTION

CHAPITRE I : L'INSTALLATION ET LE FONCTIONNEMENT DU POUVOIR ALLEMAND
- I - L'établissement accidentel du protectorat allemand sur le "Togo"
- II - La constitution de l'espace togolais : pénétration vers l'hinterland et réduction des résistances
- III - L'administration allemande
- IV - L'institutionalisation du travail obligatoire
- V - La société coloniale

CHAPITRE II : L'EVOLUTION ECONOMIQUE DE 1884 A 1914
- I - Le développement agricole
- II - Le commerce
- III - Les infrastructures de transport

CHAPITRE III : L'EVOLUTION SOCIO-CULTURELLE DE 1884 A 1914
- I - Population et activités médicales
- II - Les missions chrétiennes
- III - L'enseignement

CHAPITRE IV : LE TOGO ENTRE TROIS PUISSANCES (1914-1920)
- I - La première guerre mondiale au Togo
- II - Le Togo franco-anglais
- III - Les grandes manoeuvres sur l'avenir du Togo

CHAPITRE V : DU "MANDAT" A LA "TUTELLE" : LE TOGO ADMINISTRÉ PAR LA FRANCE
- I - Le statut international du Togo
- II - La politique de la France et de ses representants jusqu'en 1945
- III - L'administration territoriale du Togo francais

CHAPITRE VI : LES TRANSFORMATIONS ECONOMIQUES DE 1920 A 1960
- I - Les infrastructures de communication
- II - La politique de mise en valeur des ressources naturelles
- III - Les moyens de financement de la mise en valeur

CHAPITRE VII : L'EVOLUTION CULTURELLE ET SOCIALE DE 1920 A 1960
- I - Le potentiel humain et son évolution
- II - L'éducation coloniale : un cadre de formation des auxiliaires
- III - Politique sanitaire ou entretien de la force de travail ?
- IV - Les forces religieuses de 1920 à 1960

CHAPITRE VIII : LA LUTTE POUR L'INDEPENDANCE
- I - Les indépendances africaines et l'originalite du Togo
- II - Les prémices de la contestation politique
- III - L'apparition des organisations sociales
- IV - Les partis politiques
- V - La marche vers l'indépendance

CONCLUSION

AVERTISSEMENT

Le département d'Histoire de l'Université du Bénin (Lomé) s'est assigné depuis cinq ans, comme objectif essentiel, la mise à la disposition d'un public -combien nombreux et avide d'information- d'enseignants des écoles, lycées et collèges, d'ouvrages simples et commodes, retraçant l'histoire du Togo.

Après la parution, il y a un an, d'un premier volume consacré au peuplement, le département d'Histoire est en train de tenir son pari en publiant ce second volume, qui retrace les 70 années de la colonisation. La démarche méthodologique demeure la même : donner, à travers des faits et des analyses précis, illustrés de cartes et de photographies, l'essentiel de l'information historique indispensable à la préparation des cours. Le lecteur soucieux d'en savoir plus sur l'histoire du Togo se reportera avec intérêt aux deux volumes de *l'Histoire des Togolais*, ouvrages beaucoup plus complets, dont le premier tome, consacré à la période précoloniale, vient de paraître, toujours aux Presses de l'UB.

Les auteurs du présent travail ont voulu présenter la naissance ainsi que l'évolution du Togo au cours de la période coloniale, dans ce que celui-ci avait de spécifique, de particulier, par rapport aux autres colonies françaises ; une particularité qu'il partageait certes avec le Cameroun, mais dont la pratique a fortement marqué le comportement des Togolais jusqu'à nos jours. Si les méthodes d'administration coloniale, quelle que soit la métropole, sont demeurées à peu près les mêmes, l'avantage des Togolais a été d'avoir pu comparer -et donc juger- les pratiques de trois métropoles différentes et d'avoir bénéficié d'un statut juridique international particulier à partir des années 1920.

Le choix et l'analyse des événements au cours des dix années précédant l'Indépendance se sont révélés particulièrement délicats en raison de leur sensibilité toujours actuelle dans l'esprit de bon nombre de Togolais. Les auteurs se sont efforcés au respect de l'impartialité la plus grande et pensent ne pouvoir choquer aucun Togolais de bonne foi.

Gageons que les réactions suscitées par la lecture de ce travail nous vaudront des remarques substantielles qui permettront d'améliorer les éditions futures de cet ouvrage.

NB : Les auteurs ont commis volontairement un anachronisme : indiquer tous les noms de lieu selon leur graphie actuelle[1]. C'est pour permettre aux lecteurs non historiens de se sentir facilement chez eux dans le Togo d'autrefois qu'ils découvriront ici.

Les auteurs

(1) Selon l'orthographe établie par le décret de 1981 pour les villes, selon celle des cartes géographiques d'usage courant pour les autres lieux.

INTRODUCTION

Très vite, le Togo allemand avait été proclamé "colonie modèle", et beaucoup de Togolais d'aujourd'hui en tirent encore une certaine fierté. Mais que signifiait exactement cette expression ? Modèle de quoi, modèle pour qui ? Ces questions nous renvoient à des interrogations plus profondes : qu'était exactement la colonisation ? Quels buts poursuivait-elle? Au nom de quoi, et surtout, au profit de qui ?

Il se trouve que le Togo a connu une expérience exceptionnelle, puisqu'il a subi, à des degrés divers, trois colonisations successives : allemande, anglaise et française. Qu'avaient-elles en commun, qu'avaient-elles de spécifique ? En quoi chacune d'elle a-t-elle marqué le Togo contemporain ? Que nous expliquent-elles des problèmes d'aujourd'hui ?

Car la finalité de l'Histoire, son intérêt majeur pour ceux qui l'étudient ou qui l'enseignent, mais aussi pour l'ensemble des citoyens, c'est de permettre de mieux comprendre le présent, et donc de mieux pouvoir s'y investir. Les situations actuelles sont les héritières de celles d'autrefois, sur une plus ou moins longue durée, et c'est cet héritage qui donne à un pays son authenticité, expression de sa mémoire collective : c'est d'avoir partagé un même passé, avec ses lumières et ses ombres, qui fonde l'identité et la solidarité des habitants d'une même nation.

Nous avons vu, dans le volume sur le "Peuplement du Togo", combien les collectivités qui occupaient autrefois l'espace aujourd'hui togolais étaient diverses, même si elles avaient des relations entre elles et si elles étaient emportées par des évolutions similaires vers des formes de plus en plus structurées d'organisation socio-politique. Incontestablement, c'est la colonisation qui, après de nombreux aléas imprévisibles (qui auraient pu faire bifurquer l'avenir vers des directions très différentes), à créé *ex nihilo* une unité territoriale dotée d'une personnalité et d'une reconnaissance internationale : le Togo.

Comme toutes les anciennes colonies (et, en vérité, bien d'autres pays), le Togo n'est pas né de la volonté initiale de ses habitants, mais de l'irruption d'une autorité extérieure, qui s'est imposée à eux tantôt par la persuasion, tantôt par la menace, tantôt par l'usage illimité de la force (ou les trois successivement). Quoi qu'il en soit, le résultat est là : les Togolais existent en tant que tels. Leur avenir en est marqué pour toujours.

Comment fonctionnait cette colonisation qui les a singularisés ? Et surtout comment les Togolais ont-ils réagi ? En quoi en ont-ils été transformés ? Quelle a été la part des mutations subies et celle des transformations choisies ?

C'est à ces questions que ce travail collectif du Département d'Histoire de l'Université du Bénin essaie d'apporter une réponse qui, sous une forme accessible à chacun, fasse la synthèse de nombreux travaux récents, car ceux-ci ont fortement nuancé les affirmations des livres anciens

sur le sujet[1]. Les auteurs ont toujours recherché la précision des faits et la clarté des analyses. Ils se sont aussi efforcés de respecter la plus grande impartialité quand il faut évoquer des sujets qui restent douloureux ou polémiques pour nombre de nos concitoyens. Ils espèrent que tous les lecteurs reconnaîtront cet effort d'objectivité, même si certains n'en partagent pas toutes les conclusions. Nous souhaitons que ces derniers présentent à leur tour leurs arguments, et que puisse s'engager un débat serein et constructif. C'est là le meilleur moyen pour surmonter les conflits nés du passé, et construire l'avenir sur la base d'une mémoire collective admise par tous.

Les auteurs.

(1) En particulier les versions successives (de 1959 à 1988) de *L'Histoire du Togo* du regretté Robert Cornevin, ouvrage qui reste très précieux pour son extraordinaire richesse d'information, mais est sensiblement dépassé quant aux idées.

CHAPITRE I

L'INSTALLATION ET LE FONCTIONNEMENT DU POUVOIR ALLEMAND

A l'origine, la présence allemande au Togo n'est justifiée que par l'attribution à celui-ci du statut de "protectorat"[1] : à la suite d'un traité international négocié, une grande puissance accorde sa protection à un petit pays (en principe contre des menaces extérieures), et c'est bien ainsi que les choses se sont passées. De fait, pendant les premières années, l'autorité allemande, extrêmement démunie en administrateurs, en soldats et en ressources, reste très discrète - mais de moins en moins à mesure que ses moyens vont s'accroître, à partir des années 1890. Dans les dernières années du XIXè siècle, la puissance coloniale peut enfin disposer d'une véritable force armée, qui sera utilisée sans limites pour imposer sa volonté. Le terme de protectorat subsiste, mais le Togo, désormais soumis à un pouvoir extrêmement coercitif et interventionniste, est devenu *de facto* une colonie[2].

Cette autorité allemande, plaquée sur des réalités qui étaient très diverses, et souvent étrangères les unes aux autres, va modifier en profondeur l'espace aujourd'hui togolais, en lui donnant des structures territoriales, des cadres culturels, des infrastructures économiques. Il faut bien comprendre que ces réalisations (payées pour l'essentiel par le travail des colonisés) n'ont été décidées et réalisées que pour l'avantage du colonisateur : l'éventuel mieux-être des habitants n'en est qu'un sous-produit.

Mais, cette occupation allemande, qui n'a duré pourtant que trente ans sur le littoral et quinze -voire moins- dans le Nord, a aussi créé, bon gré mal gré, une personne morale nouvelle, une nation en devenir : le Togo, dont le "souvenir allemand", collectivement transformé et magnifié, est devenu aujourd'hui l'une des composantes identitaires les plus originales.

I - L'ETABLISSEMENT ACCIDENTEL DU PROTECTORAT ALLEMAND SUR LE "TOGO"

"Notre première tentative d'établir un protectorat [en Guinée], pour laquelle nous étions dûment mandatés, s'était soldée par un échec lamentable. Nous devions pourtant en être très vite consolés et dédommagés par une possibilité de hisser notre drapeau, celle-ci tout à fait

---

(1) *Schutzgebiet* : "Territoire protégé".

(2) Le vocabulaire courant à l'époque allemande emploie indifféremment les termes de "protectorat" et de "colonie" *(Kolonie)*. L'évolution a été la même dans les autres territoires allemands d'Afrique : le Cameroun, l'Afrique orientale allemande (aujourd'hui Tanzanie) et le Sud-Ouest africain (aujourd'hui Namibie), à quelques nuances près ; mais ceux-ci, beaucoup plus vastes et peuplés, ont exigé, pour leur conquête, des guerres très dures, qui ont imposé tout de suite un rapport de force très marqué.

inattendue, sans mandat comme sans préparation, et pourtant réalisée dans la plus parfaite sérénité. Ce fut à Baguida et à Lomé. Ce fut le Togo", raconte Max Buchner, membre de la mission Nachtigal.

L'existence du Togo allemand fut, en effet, un pur produit du hasard. Nullement accrédité pour signer des traités d'occupation sur la Côte des Esclaves, Nachtigal réussit néanmoins à y jeter les bases d'une colonie en profitant d'un concours de circonstances habilement exploité.

Le contexte est celui de l'essor du commerce de l'huile de palme, très fructueux, qui s'est opportunément substitué depuis les années 1860 à la vieille traite négrière : les Européens ont besoin d'huile et de noix palmistes pour fabriquer savons, bougies, lubrifiants... Parmi les plus dynamiques figurent les commerçants et les armateurs des deux grands ports d'Allemagne du Nord, Brême et Hambourg, dont le rôle dans ce marché ne cesse de croître, et dont les navires à vapeur, modernes, rapides, ponctuels, prennent une part de plus en plus grande dans le trafic avec les rivages du Golfe de Guinée, déjà colonisés ou encore libres.

Le contexte, c'était aussi :

- Les rivalités anglo-françaises sur la Côte des Esclaves, zone alors morcelée en petites cités indépendantes, enclavées entre les possessions britanniques de l'ouest (la Gold Coast) et de l'est (Lagos, alors rattachée à cette dernière).

- A Aného, les rivalités internes entre les "cabécères" (notables enrichis par le commerce et qui se partagent de ce fait le pouvoir politique selon des équilibres toujours précaires), en particulier les deux clans Lawson et Adjigo, chacun soutenu par une forte clientèle, qui luttent pour le partage (ou le monopole) des taxes et rentes foncières que doivent payer les firmes étrangères installées sur les lieux.

L'élément déclencheur de la série d'événements, de conséquences et de hasards qui aboutirent à la naissance du Togo avait été, en 1874, la création par la Grande-Bretagne de la colonie de Gold Coast, après la défaite des Ashanti. L'Angleterre avait alors annexé les régions méridionales de l'actuel Ghana, en y incluant le littoral du pays anlo, autour de l'actif port de Keta. Conformément aux principes de l'époque, la nouvelle colonie devait s'autofinancer, et non compter sur les subventions de la métropole. Faute d'avoir les moyens administratifs d'établir des impôts sur les personnes, on se rabattit sur les recettes douanières résultant des importations (en particulier les alcools et le tabac), qui furent lourdement taxées par les ordonnances de 1876, au grand dam des commerçants locaux, qui voyaient les prix de ces denrées doubler. Cette source de rentrées fiscales était la clé de voûte du budget de la colonie (en 1880, elle représentait 82 % des recettes du territoire), donc attentivement surveillée, car -on le comprend aisément- la survie du système en dépendait.

Cela ne faisait naturellement pas, loin s'en faut, l'affaire des commerçants, européens et locaux. En effet, comme le fait remarquer Y. Marguerat (1992: 9-11) : *"bien plus encore que la tutelle politique, ce que ces marchands refusaient étaient les lourdes taxes douanières (en particulier sur les alcools) que l'Angleterre avait instaurées tout au long de la côte pour financer la nouvelle administration. Leur réponse fut de glisser vers l'est, vers des portions de côtes encore exemptes d'autorité coloniale, où germèrent de nouveaux points de commerce, qui concurrencèrent rapidement les anciens sites désormais soumis aux Britanniques. Ceux-ci*

réagirent en débordant à leur tour vers l'est : ce fut, le 1er décembre 1879, l'annexion des actifs centres de contrebande d'Aflao et surtout de Denu. C'est de cette annexion de 1879, qui installa la frontière là où elle est encore aujourd'hui, qu'est véritablement née Lomé, ou, comme disaient alors les Européens, Bey-Beach".

L'apparition, dans les années 1880-1881, d'un double toponyme : anglicisé sous la forme *Bey-Beach* et autochtone sous la forme *Lomé*(1) prouve l'ancienneté d'un noyau originel et sans doute la présence des hommes du cru dans le processus de création du nouveau centre de contrebande, dès le premier semestre de 1880. Ce nom était l'héritage de l'installation, probablement à la fin du XVIIè siècle, d'un groupe éwé venu de Notsé, implanté temporairement à l'emplacement de l'ancien zongo du Boulevard circulaire, avant de partir s'installer à Bè. Le lieu avait alors été dénommé *Alomé*, du fait de la présence, en ces lieux, d'un arbuste, *alo* ou *alotí*(2), une anacardiacée aux fruits comestibles.

Ironie du sort, le nouveau pôle d'importation des alcools et tabacs avait été fondé avec les subsides versés par le gouvernement britannique aux chefs de la région de Denu et d'Aflao en compensation de l'annexion de leur littoral, annexion dont le but était de faire cesser ce trafic. A mesure que l'activité de Lomé croissait, les revenus douaniers du district de Keta (y inclus ceux de Denu), chutaient. De 1879 -date de la signature du traité- à 1883, Denu et Aflao auront coûté aux finances de la colonie quatre fois plus qu'ils n'ont rapporté ! Situation extrêmement désagréable pour les autorités anglaises, qui estimaient, en toute logique, que la cause de ce fâcheux embarras était la contrebande effectuée à Lomé, et qu'il fallait y mettre fin en procédant à une nouvelle annexion. Or les élections d'avril 1880 ont amené, à Londres, un changement de Premier ministre : à Disraeli, apôtre de l'impérialisme britannique, succède le libéral Gladstone, très réticent à toute aventure coloniale. Londres s'oppose désormais à toute annexion, au grand dam des autorités coloniales d'Accra, partisanes d'une occupation de Lomé, Baguida et -pourquoi pas ?- de toute la côte jusqu'à Lagos, mettant par là un terme à la contrebande ainsi qu'aux convoitises françaises et aux revendications portugaises, pour la plus grande gloire de Sa Gracieuse Majesté la Reine d'Angleterre, et pour le plus grand bénéfice des intérêts anglais. Londres et Accra ne poursuivant plus les mêmes objectifs, les autorités d'Accra sont obligées de manoeuvrer souterrainement pour ne pas se voir désavouées par le *Colonial Office*(3). Cette situation pour le moins ambiguë (et que les gens de l'époque ne comprennent évidement pas) amène les gouverneurs et les *district commissioners* de Keta à prendre des initiatives qui sont parfois expressément contraires au point de vue du gouvernement anglais, et c'est de deux d'entre elles qu'est né le Togo.

En effet, malgré le rejet catégorique par Londres de toute idée d'extension nouvelle, le gouverneur de la Gold Coast, convaincu, lui, de l'absolue nécessité d'annexer Lomé pour la prospérité de sa colonie, outrepasse ses pouvoirs, et donne, le 6 juin 1884, l'ordre au capitaine Firminger, *district commissioner* de Keta, de se rendre à Lomé avec une forte escorte armée. Sa mission est d'en rencontrer les chefs et de régler, de gré ou de force, le problème de ce que les Anglais appellent la contrebande. Firminger séjourne donc dans la région à partir du 18 juin, rencontre les autorités de Bè, de Porto-Seguro et de Togoville, et leur arrache la promesse de

---

(1) Transcrit avec l'accent aigu français dans les manuscrits anglais, *Lomeh* dans les premiers documents imprimés.
(2) De son nom scientifique *Sorindeia warneckei*. Il ne s'agit pas de l'arbre "cure-dents" appelé en mina *alo*, qui ne pousse pas dans la région.
(3) Ministère anglais des colonies.

faire cesser le commerce nuisible à la Gold Coast -c'est-à-dire d'en expulser les commerçants allemands- dans un délai d'un mois, faute de quoi la puissance britannique se manifestera en occupant toute la région. Le 24 juin, Firminger repart très satisfait de sa mission, ignorant qu'il venait, bien malgré lui, de sceller le destin allemand du futur Togo.

A une cinquantaine de kilomètres plus à l'est, se trouve le pays guin-mina, coeur du vieux royaume de Glidji, qui avait connu ses heures de gloire au XVIIIè siècle, mais perdu maintenant toute autorité effective sur la côte. De ce passé glorieux, ne subsistaient, en ce XIXè siècle finissant, qu'une autorité morale, incapable d'arbitrer les antagonismes chroniques entre les clans Adjigo et Lawson d'Aného, hier vassaux des rois de Glidji, aujourd'hui cabécères altiers, jaloux de leur indépendance et soucieux de conserver leurs prérogatives en défendant du bec et des ongles les intérêts financiers perçus sur les firmes commerciales installées sur la place.

Sur ces conflits locaux vint se greffer la rivalité franco-britannique. Persuadés par l'occupation d'Aflao de décembre 1879 que les annexions anglaises allaient continuer et atteindre tôt ou tard leur cité, les notables de Porto-Seguro (aujourd'hui Agbodrafo), Petit-Popo, Agoué et Grand-Popo demandèrent en août 1881 le protectorat de la France, sur les conseils pressants et intéressés des commerçants de la côte, représentants du puissant entrepreneur marseillais Cyprien Fabre.

A Aného, c'était le clan Adjigo qui avait signé cet appel à la France, le 18 août. Les Lawson, anglophiles de longue date, réagirent aussitôt; le 30 août, en demandant à Accra la protection de la Grande-Bretagne. Aucune des deux puissances ne réagit. Deux ans plus tard, le gouvernement français, qui amorçait une nouvelle période d'impérialisme colonial, annonça qu'il acceptait l'offre. L'Angleterre ne voulait pas intervenir à Petit-Popo - mais encore moins que sa rivale le fasse. Le gouvernement anglais exhuma la demande des Lawson, dédaigneusement rejetée en 1881, et s'en servit pour opposer ses revendications à celles de la France. Résultat : les deux puissances se paralysèrent mutuellement.

Essayant de forcer la main à son gouvernement, le gouverneur de la Gold Coast jeta de l'huile sur le feu à partir d'août 1883, en manipulant le clan Lawson, ce qui aggrava considérablement la tension dans la ville. Inquiets des dommages que le conflit, de plus en plus aigu, risquait de porter à leurs affaires, les commerçants allemands firent appel à leur gouvernement. Sans s'engager davantage, le chancelier Bismarck[1] envoya sur la côte un navire de guerre, dont le capitaine, de son propre chef, régla l'affaire énergiquement : le 3 février 1884, il débarqua des troupes et fit prisonniers les chefs du parti Lawson, dont deux seront emmenés comme otages jusqu'en Allemagne. Par ce coup de force, l'Allemagne s'attirait la sympathie des adversaires des Lawson, qui, le 5 mars, demandèrent officiellement le protectorat allemand, puisque les Français ne se décidaient pas à répondre à leurs appels.

La position de Bismarck, jusqu'alors fermement opposé aux aventures coloniales (coûteuses et politiquement inutiles pour quelqu'un dont l'ambition était de rester en toutes circonstances l'arbitre de l'Europe), évoluait alors rapidement, dans la perspective de la conférence internationale qu'il comptait organiser bientôt autour de lui pour régler les litiges qui

---

(1) Otto von Bismarck-Schönhausen (1815-1898), principal artisan de l'unité allemande (1871), Premier ministre de Prusse, puis chancelier de l'Empire allemand de 1862 à 1890.

devenaient fréquents entre les pays européens en quête de colonies[1]. Pour parler décemment des questions coloniales, il fallait bien en avoir ! C'est dans cette optique qu'il nomma le Dr Gustav Nachtigal[2] "consul général impérial", avec les pleins pouvoirs officiels pour établir des consulats allemands et des instructions secrètes lui ordonnant d'aller signer des traités de protectorat au Cameroun et en Namibie[3], et l'envoya vers les côtes d'Afrique à bord d'un vaisseau de guerre rapide, la *Möwe*. De passage à Aného, le 3 juillet 1884[4], Nachtigal y reçut un pressant appel au secours des commerçants allemands de Lomé et de Baguida, ainsi que des chefs traditionnels des lieux, les *vodounon* (prêtres) de Togoville et de Bè, terrifiés par les menaces proférées 10 jours auparavant par l'anglais Firminger.Tenant enfin un succès possible, Nachtigal prit l'initiative de répondre positivement à cette demande : le 5 juillet 1884, sur la plage de Baguida[5], il signa avec les représentants de celui que l'on appela -sans y regarder de trop près- le "roi" Mlapa[6] de Togo(-ville), un traité accordant la protection de l'Allemagne à ce territoire, qu'il baptisa "le pays du roi de Togo", puis, très vite, dans le cours de son rapport à Bismarck, "le Togo".

Photo 1 : Gustav Nachtigal

Bismarck avait su cacher si parfaitement son jeu que ni Londres ni Paris ne prirent au sérieux l'annonce de la signature du traité, quand la nouvelle leur en parvint, fin juillet 1884. Ne réagissant pas, ils entérinèrent cette naissance imprévue de tous. Coût de l'opération pour l'Allemagne : une livre sterling et demie, dépensée par Nachtigal en cadeaux aux notables de la côte...

C'est donc ainsi, par un enchaînement imprévisible de conséquences nécessaires et de hasards, et avec l'accord des habitants de la côte, que le Togo comme ensemble territorial est entré dans l'histoire - et aussi dans la géographie, car rien de tel ne figurait jusqu'alors sur les cartes.

---

(1) Ce sera la fameuse conférence de Berlin (novembre 1884-février 1885), qui fixera les conditions de la mainmise coloniale sur l'Afrique (il est excessif de dire qu'il a "partagée" celle-ci) .

(2) Nachtigal 1834-1885 était alors le plus illustre explorateur allemand : il avait conduit de 1869 à 1874 une remarquable expédition à travers le Sahara, jusqu'au lac Tchad, puis jusqu'au Nil. Après le Togo, il alla proclamer le protectorat allemand sur le Cameroun, puis sur le littoral plus au sud. Il mourut à bord de son navire sur le chemin du retour.

(3) Bismarck ne voulant pas -à ce moment-là- contrecarrer la France en Afrique (il avait besoin de son soutien pour réussir sa conférence de Berlin - ce qui fut le cas), Nachtigal devait passer à Aného pour y raccompagner les otages enlevés en février, mais n'accepter en aucun cas de proclamer le protectorat allemand sur la ville. Par contre, rien ne lui interdisait formellement de le faire à Lomé, dont tout le monde en Europe ignorait jusqu'à l'existence...

(4) Pour y débarquer les otages retenus six mois plus tôt sur la *"Sophie"* et emmenés en Allemagne. Entre-temps, H. Randad, commerçant allemand installé à Aného, travaillait en coulisses pour se concilier les bonnes grâces des autorités locales.

(5) Solennellement confirmé à Lomé le lendemain matin.

(6) Personnage tout à fait fantomatique, dont l'existence même a été contestée lors de violents conflits qui secouèrent Togoville par la suite. En fait, des découvertes récentes, comme celle du "Grand livre" des Lawson, nous attestent qu'il a bien existé, mais sans que nous soyons capable de comprendre qu'elle était sa fonction dans la mystérieuse structure politico-religieuse de la "théocratie" de Togoville. Une chose est cependant sûre : il n'a jamais été le numéro "III" d'une quelconque dynastie.

Carte n° 1 : Le "Pays de Togo" en 1884-87

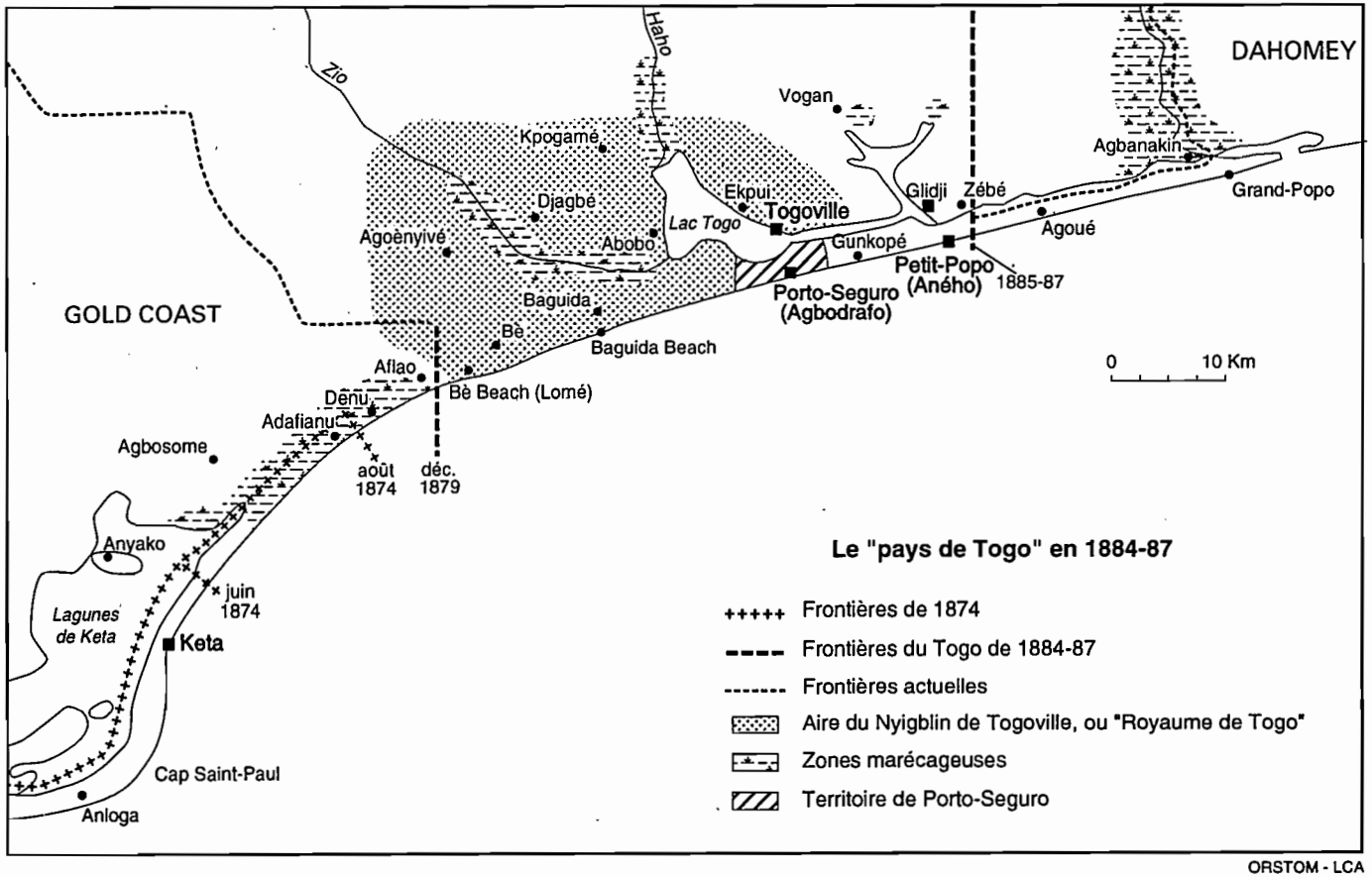

ORSTOM - LCA

II - LA CONSTITUTION DE L'ESPACE TOGOLAIS : PENETRATION VERS L'HINTERLAND ET REDUCTION DES RESISTANCES

Le "Protectorat du Togo", c'est-à-dire le territoire reconnaissant l'autorité morale de la divinité Nyigblin et du grand-prêtre de la Forêt sacrée, ne couvrait à l'origine qu'un espace fort modeste : Lomé, et ses alentours, jusqu'à Agoènyivé et Baguida, et les rives nord du lac Togo, le roi Mensah de Porto-Seguro se refusant opiniâtrement à admettre que sa cité devait suivre le sort de Togoville (dont ses ancêtres avaient reçu la terre de la cité en 1835[1]).

1 - L'occupation du Sud et du Centre

Les commerçants européens du littoral togolais, jusque-là, ne quittaient pratiquement jamais la plage. Aussi faut-il attendre le voyage du journaliste Hugo Zöller, en novembre 1884, pour avoir une toute première description du "Togo" et de son lac, avec des pointes jusqu'à Vogan et Glidji, hors du protectorat. Dès son arrivée en juin 1885, le très jeune "commissaire impérial" Ernst Falkenthal[2] (il n'avait que 27 ans quand il reçut la responsabilité du Territoire) manoeuvra pour agrandir le territoire allemand, en particulier à Glidji, puisque Petit-Popo, toujours revendiqué par la France, ne pouvait être annexé. C'est finalement un accord franco-allemand, signé à Berlin le 24 décembre 1885, qui décida d'adjoindre au Togo Aného et le pays guin (hormis Agoué, resté à la France[3]), Porto-Seguro ayant fini par se rallier au camp le plus fort, faute de pouvoir sauvegarder plus longtemps son indépendance.

Du côté ouest, la frontière avec les Britanniques avait été délimitée en mars 1885, sur quatre kilomètres à partir de la côte. Du côté est, il fallut attendre un accord entre Falkenthal et le représentant français Bayol, le 1er février 1887, pour fixer la limite entre le Togo et le Dahomey à Hillah-Kondji (où elle est toujours), frontière devant, à partir de la lagune, suivre plein nord une ligne droite idéale jusqu'au 9è parallèle (c'est-à-dire la latitude de Sokodé), sur 300 km. C'était, de la part de Falkenthal, une erreur stratégique : il fermait à l'Allemagne toute perspective du côté du royaume du Danhomé (que les Français ne réussiront à conquérir que six ans plus tard). C'était aussi, dans la pratique, une absurdité de prétendre tracer, en plein milieu du plateau ouatchi (où l'habitat est à la fois très dense et très dispersé), une frontière géométrique. C'est que, en fait, la région n'intéressait personne : seule la côte, avec ses activités commerciales, était alors perçue comme attractive[4].

Falkenthal, naturellement, brûlait d'envie d'étendre son domaine. Mais tout ce qu'il pouvait faire était d'essayer d'en accroître le potentiel commercial en captant vers Lomé la plus grande partie possible du trafic terrestre. Il fallait pour cela prendre le contrôle de l'axe routier qui s'était créé spontanément de Lomé vers la vallée de la moyenne Volta. Le commissaire impérial alla en mars 1886 signer des traités de protectorat avec les chefs de Tovégan, de Kévé et du canton d'Agotimé, à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de Lomé. L'année suivante, le commissaire par intérim Paul Grade et Ernst Henrici purent se rendre jusque dans la région de Kpalimé et du Mont Agou (août 1887) et établir sans difficulté l'autorité allemande sur des

---

(1) Mais sous quel statut exactement ? On exhiba dans les années 1884-1885 un "contrat de fondation" daté du 1er octobre 1835 attribuant à Assiakoley la terre d'Agbodrafo en pleine propriété "jusqu'à la fin du Monde".
(2) 1858-1911. Au Togo de juin 1885 à mai 1887, puis fonctionnaire en Prusse.
(3) Vraisemblablement du fait de l'importante mission catholique implantée là depuis 1874.
(4) On établit une unité douanière entre les territoires allemands et français (c'est-à-dire entre Agoué et Grand-Popo), qui durera jusqu'en 1893.

populations toutes pacifiques. "*La route du Nord, vers l'Intérieur musulman, est ouverte*", écrivit triomphalement Grade à Bismarck le 15 août 1887, ce qui était aller un peu vite en besogne...

La colonisation allemande, en ces toutes premières années, restait extrêmement prudente, pour ne pas dire timorée : Berlin refusait de donner à ses représentants sur place les moyens d'avancer vers un intérieur (qui ne pouvait pourtant offrir aucune résistance, du moins dans la partie méridionale du Togo actuel), car toute expansion risquait d'être une source de dépenses pour le budget impérial (voté par un *Reichstag*[1] alors très largement hostile aux aventures coloniales), bien plus que d'avantages nouveaux. Nous sommes alors avant ce que l'on appellera le *scramble* colonial, la course effrénée aux territoires, tous les moyens étant bons pour arriver en premier. Plus exactement, les événements du Togo, tels que nous venons de les relater, sont de ceux qui ont fait éclore, dans les opinions publiques européennes, cette course aux colonies comme moyen d'exalter les nationalismes qui s'exacerbent de plus en plus.

Les premières explorations de l'arrière-pays[2] togolais eurent en fait lieu sous le couvert de la Science, et furent financées par le "Fonds africain" du gouvernement allemand, destiné officiellement à des objectifs de connaissance scientifique.

La première grande expédition eut lieu du 3 février au 16 juillet 1888, conduite par le capitaine Curt von François[3], qui remonta vers la Volta, explora la fameuse cité caravanière de Salaga, et poursuivit jusqu'à la frontière de l'actuel Burkina Faso, où l'épuisement de ses hommes le contraignit enfin à faire demi-tour. En route, il avait obtenu de nombreux traités de protectorat de la part des chefs locaux, mais ces traités furent tout simplement annulés du fait des accords signés les 12-14 mars 1888 entre les gouvernements allemand et britannique (ce dernier ne voulant pas occuper la moyenne vallée de la Volta, mais encore moins qu'un concurrent s'y installât) : la région située autour de Salaga entre le 8è et le 10è degré de latitude nord, soit un carré de 200 km de côté, fut proclamée "zone neutre", le cours de la Volta situé en aval -voie de communication bien plus que frontière- devenant la limite entre les deux colonies[4]. Le sud du Togo était ainsi délimité, de façon bien abstraite, et sans guère de contenu.

Toujours sous couvert d'exploration scientifique, le médecin-major Ludwig Wolf[5] partit de Petit-Popo le 29 mars 1889, et installa en juin, au sommet d'une colline au milieu des Monts de l'Adélé, le premier poste permanent de l'intérieur du pays, qui fut dénommé Bismarckburg (Fort-Bismarck), en l'honneur du chancelier du *Reich*. De là, il poursuivit sa route jusqu'au pays Tem, où il fut fort bien reçu, le 1er mai, par l'*Ouro* Djobo Boukari, qui était en train d'imposer, par la force de ses mercenaires *semassi,* l'autorité de Paratao sur tout le Tchaoudjo et ses voisins.

---

(1) Parlement de l'Empire allemand.

(2) Le mot allemand *"Hinterland"* fait alors son apparition dans le vocabulaire de la géographie générale, pour désigner un espace intérieur qui doit nécessairement suivre le sort du territoire côtier dont il est la prolongation (quand on vient de l'extérieur).

(3) 1853-1931. Il participa ensuite à la conquête du Cameroun. Il était très fier que son expédition se fût déroulée "sans un coup de fusil" (selon le titre du récit tiré de son aventure).

(4) Elle sera définie de façon précise par le "traité de Zanzibar" du 1er juillet 1890. En fait, la zone neutre restait en principe ouverte tant vers le nord que vers l'est.

(5) 1850-1889. De Bismarckburg, il tenta un raid en direction du fleuve Niger, en contournant par le nord la frontière concédée aux Français ; mais il mourut en route dans le Borgou (nord-est de l'actuel Bénin). S'il avait réussi, le devenir du Togo aurait pu être très différent.

Carte n° 2 : Le Togo après les accords de 1887 et 1890

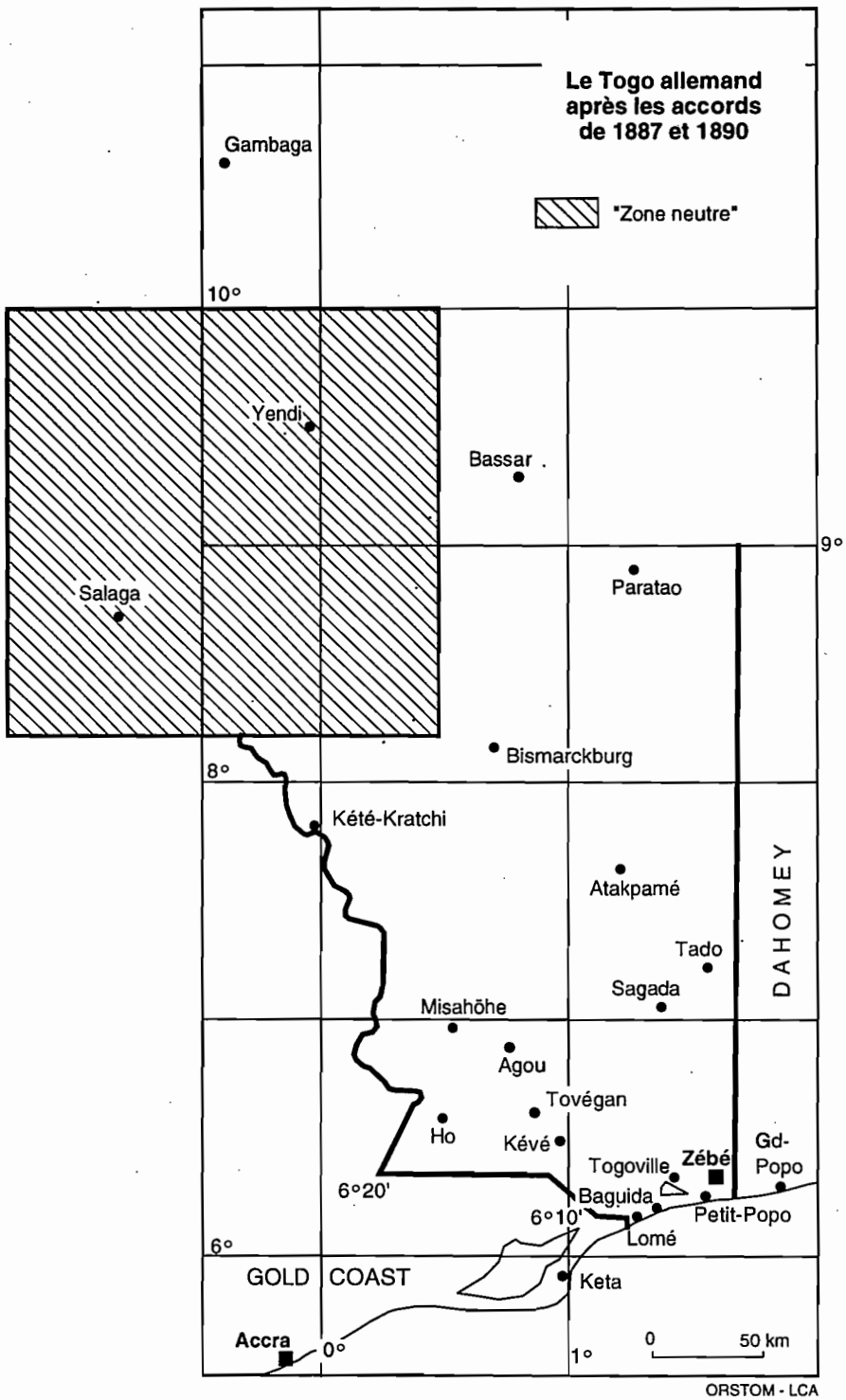

C'est là une stratégie qui a été fréquente au début de la mainmise européenne : une autorité locale qui se sent contestée, ou qui a l'ambition de s'agrandir, peut voir dans l'arrivée des colonisateurs une excellente opportunité de renforcer son pouvoir en nouant avec ceux-ci une alliance fort profitable pour les deux parties (du moins dans un premier temps, avant que l'autorité coloniale ne s'impose avec une brutalité égale pour tous).

C'est encore de Bismarckburg que partirent les explorations du major Kling vers Paratao, le pays Bariba et Bafilo (1891), puis du lieutenant Hans-Georg von Doering[1] vers les pays kpessi, anyanga et bassar (1893-94). Mais c'était la fin de la station : situé tout à fait à l'écart des routes du grand commerce interafricain, Bismarckburg servit effectivement à des observations sur le milieu naturel, la faune et la flore, mais ne pouvait jouer le rôle de centre de contrôle territorial qu'on en attendait principalement, et il fut totalement abandonné dès 1894.

2 - La conquête du Nord

Dans les dernières années du XIXè siècle, la colonisation a profondément changé : maintenant, les opinions publiques se passionnent pour la conquête, les nationalismes européens en font de plus en plus un thème de rivalité internationale comme de surenchère intérieure. De ce fait, les gouvernements accordent beaucoup plus de moyens à une expansion où les objectifs politiques vont désormais primer sur la rentabilité économique : beaucoup de territoires vont être annexés non pour leur rentabilité, mais pour la gloriole d'y planter son drapeau avant qu'une autre puissance n'ait pu le faire. Au Togo aussi, l'objectif des nouveaux responsables est maintenant moins le contrôle du commerce import-export, que l'exercice d'une autorité directe, "l'occupation effective" du pays. C'est désormais le Nord du Togo qui est visé, où se juxtaposent de véritables Etats (anciens, comme les royaumes dagomba ou Anoufo, ou nouveaux, comme le Tchaoudjo, alors en plein essor) et des sociétés acéphales, dénuées de toute autorité centrale, qui, selon un paradoxe qui n'est qu'apparent[2], seront en fait les plus difficiles à conquérir, surtout celles aux traditions guerrières les plus affirmées (Konkomba, Kabiyè...).

Photo 2 : Jesko von Puttkamer (1889-1894)

C'est le chef de Territoire Puttkamer[3] (en fonction de 1889 à 1894) qui créa les conditions préalables nécessaires à cette

(1) 1866-1921. Au Togo de 1893 à 1914, chef de circonscription à Kete-Kratchi, Atakpamé, Sokodé. Promu major, il fut ensuite plusieurs fois gouverneur par intérim, la deuxième fois en 1914.

(2) Pour prendre le contrôle d'un royaume, il suffit d'en battre l'armée et d'en tenir le roi. Dans les sociétés éclatées, il faut conquérir une par une chaque région, chaque village (voire chaque maison), car la soumission de l'un n'entraîne aucunement la soumission des autres.

(3) 1855-1917. Neveu de Bismarck, il avait les coudées beaucoup plus franches que ses collègues. Mais cette impunité lui tourna la tête : longtemps gouverneur du Cameroun, il y commit tant d'atrocités qu'il finit par être révoqué (en 1907).

expansion, sans hésiter désormais devant le recours à la force pour imposer l'autorité de l'Allemagne :

- il réorganisa la petite force de police (fondée en 1885) pour en faire une véritable troupe militaire, placée sous les ordres d'un officier et entraînée par un sous-officier ;

- il fonda les premiers vrais postes d'occupation de l'hinterland : Misahöhe (7 mai 1890), sur les flancs du col von-François (qui donne accès à la vallée de la Volta), puis Kete-Kratchi (31 décembre 1893) , étape importante sur le fleuve Volta, à l'autre extrémité de la grande voie commerciale reliant Lomé à l'intérieur du pays, dont il fit entreprendre la transformation en véritable route jusqu'à Kpalimé.

Parti de Misahöhe à la tête de la dernière grande expédition officiellement scientifique, et de fait la plus ambitieuse politiquement (1894-95), Hans Gruner[1] progressa jusqu'au fleuve Niger via Kete-Kratchi, Yendi, Mango et Pama (actuel Burkina Faso, au nord de la frontière avec le Togo). Sur le chemin du retour, l'expédition traversa le nord de l'actuel Bénin pour revenir à Mango, d'où elle rejoignit la côte. Elle se situait dans l'espoir d'une éventuelle jonction des colonies allemandes du Togo et du Cameroun, à cheval sur le fleuve Niger (rêve qui échoua parce que les concurrents britanniques et français visaient les mêmes territoires, mais avec beaucoup plus de moyens).

Les opérations militaires destinées à la conquête définitive du Nord-Togo furent lancées à partir de Kete-Kratchi, en remontant la Volta et l'Oti, simultanément dans deux directions : le nord et le nord-est.

En janvier 1896, le chef du poste de Kete-Kratchi, le comte Julius von Zech[2], se rendit à Djougou (importante place commerciale au nord de l'actuel Bénin) pour s'opposer, autour du Tchaoudjo, à l'expansion coloniale française qui s'infiltrait depuis le nord du Dahomey, vers Krikri, Bafilo et Kabou. Il soumit par la force Djougou et ses environs. En novembre, von Zech se rendit une seconde fois dans cette ville, en compagnie du lieutenant von Seefried[3], et installa des bases dans la région. Mais, plus d'une fois (par exemple à Bafilo), ils plantèrent le drapeau allemand à côté du drapeau français, tant l'imbroglio des conquérants était inextricable.

Le gros des forces de police, sous les ordres du baron Valentin von Massow[4], avait pour mission de soumettre les régions que l'expédition chargée d'explorer l'hinterland en 1894-1895 avait parcourues. Cette pénétration s'avéra violente dès le départ, car les colonisateurs allemands avaient sous-estimé la volonté de résistance des populations. Lors de sa marche vers Mango, l'expédition avait incendié la ville de Bimbila et défait les Nanumba en novembre 1896. L'armée du royaume des Dagomba, forte d'environ 7 000 hommes (mais dont l'armement était totalement surclassé par les fusils modernes), fut écrasée en une seule bataille à Adibo, au sud de Yendi, la capitale, qu'elle essayait de défendre. Yendi fut incendiée à son tour, mais tout cela ne put contraindre le roi Adani à se soumettre : il n'accepta la paix que le 24 mars 1888.

---

(1) 1865-1941. Chef de la circonscription administrative de Misahöhe pratiquement sans interruption de 1892 à 1914.
(2) 1868-1914. Chef de circonscription de Kete-Krachi, puis de Petit-Popo; gouverneur du Togo de 1903 à 1910.
(3) Au Togo de 1895 à 1913. Tué sur le front français en 1914 (tout comme von Zech).
(4) 1864-1899. Au Togo depuis 1896, décédé à Bassar.

Parvenu à Mango en décembre 1896, Gruner imposa l'autorité allemande aux Anoufo et y fonda un poste, précédant de peu l'arrivée d'une colonne française qui avait la même intention. Le lieutenant allemand Gaston Thierry[1] poursuivit l'expédition en direction du Niger et installa une autre base à Pama, alors cité importante. Von Massow avait l'intention de faire la même chose à Gambaga, vieille capitale du royaume mamprussi (aujourd'hui Nord du Ghana), mais il y trouva une forte expédition britannique, et dut revenir bredouille à Mango.

Pour donner à Mango une voie d'accès directe par le sud (et non plus par la zone neutre), von Massow et Gruner entreprirent une marche à travers le territoire konkomba en 1897, jusqu'à Bassar. Gruner soumit les Bassar par une "expédition punitive"[2] (réputés farouches, ils avaient pourtant bien accueilli le lieutenant von Doering en 1893, à l'époque des explorations pacifiques) et fonda en mai 1897 un poste administratif pour dominer la région. Il installa aussi de petits postes militaires à Bandjéli et à Bapuré, dans le nord-ouest du pays bassar, et revint à Mango, où il ne put passer que quelques semaines, car à 35 km plus au sud, à Nali, un détachement de la troupe, fort de 23 hommes, avait été encerclé par 200 Konkomba et totalement détruit. Gruner dut abandonner Mango et se replier, sans cesse harcelé par le Konkomba, sur Bassar.

3 - La fixation des frontières et l'écrasement des poches de résistance

C'est alors que furent signés les accords de Paris du 23 juillet 1897, qui mirent fin à l'imbroglio et délimitèrent définitivement les frontières entre les territoires allemands et français. La France reconnaissait les prétentions allemandes sur Mango, Bafilo, le Tchaoudjo, Krikri et Kabou ; l'Allemagne renonçait au Gourma et à Pama au nord, à Djougou et à Séméré au nord-est. Au sud, le Mono devenait frontière jusqu'au 7è parallèle, les Français cédant le "triangle du Mono", y compris Agbanakin, mais gardant Agoué[3] et Grand-Popo, et recevant la rive droite du Mono en face de Tokpli[4].

Deux ans plus tard, Allemands et Anglais se partagèrent la zone neutre (dont les seconds gardèrent la plus grande partie, y compris Salaga[5], en fixant sur le cours très sinueux de la Daka la frontière entre Gold Coast anglaise et Togo allemand, désormais complètement délimitée, du moins pour 15 ans). Une autre modification de frontière importante faillit alors se produire : Londres était d'accord pour céder à l'Allemagne le "Triangle de la Volta", c'est-à-dire toute la rive droite du fleuve, jusqu'à son embouchure, ce qui aurait donné au Togo la quasi-totalité du peuplement éwé, et mis Lomé au centre d'un littoral doublé de longueur. Mais les Britanniques demandaient en échange les îles que les Allemands revendiquaient dans le lointain archipel des Samoa, au centre du Pacifique-Sud, à l'autre bout de la planète. Les milieux coloniaux allemands étaient prêts à accepter, mais la marine de guerre impériale mit son veto : elle voulait conserver une base navale dans ces mers des antipodes. Le "traité des Samoa" du 14 novembre 1899, selon le nom qu'il a gardé, fut pour le Togo une occasion manquée qui ne se représenta plus.

---

(1) 1866-1904 ; au Togo de 1896 à 1902.
(2) Il s'agit du massacre de Binaparba qui fit plus d'une centaine de morts.
(3) Agoué, séparé de son arrière-pays immédiat par la lagune transformée en frontière, périclita rapidement : on avait échangé une absurdité (la coupure du pays ouatchi par une ligne droite) contre une autre.
(4) Centre alors économiquement important, car c'était le terminus de la navigation sur le fleuve.
(5) Mais la cité caravanière, plusieurs fois incendiée et maintenant coupée des axes qui avaient fait sa prospérité, était déjà entrée dans une décadence irréversible.

Carte n° 3 : Le Togo après le traité de 1897

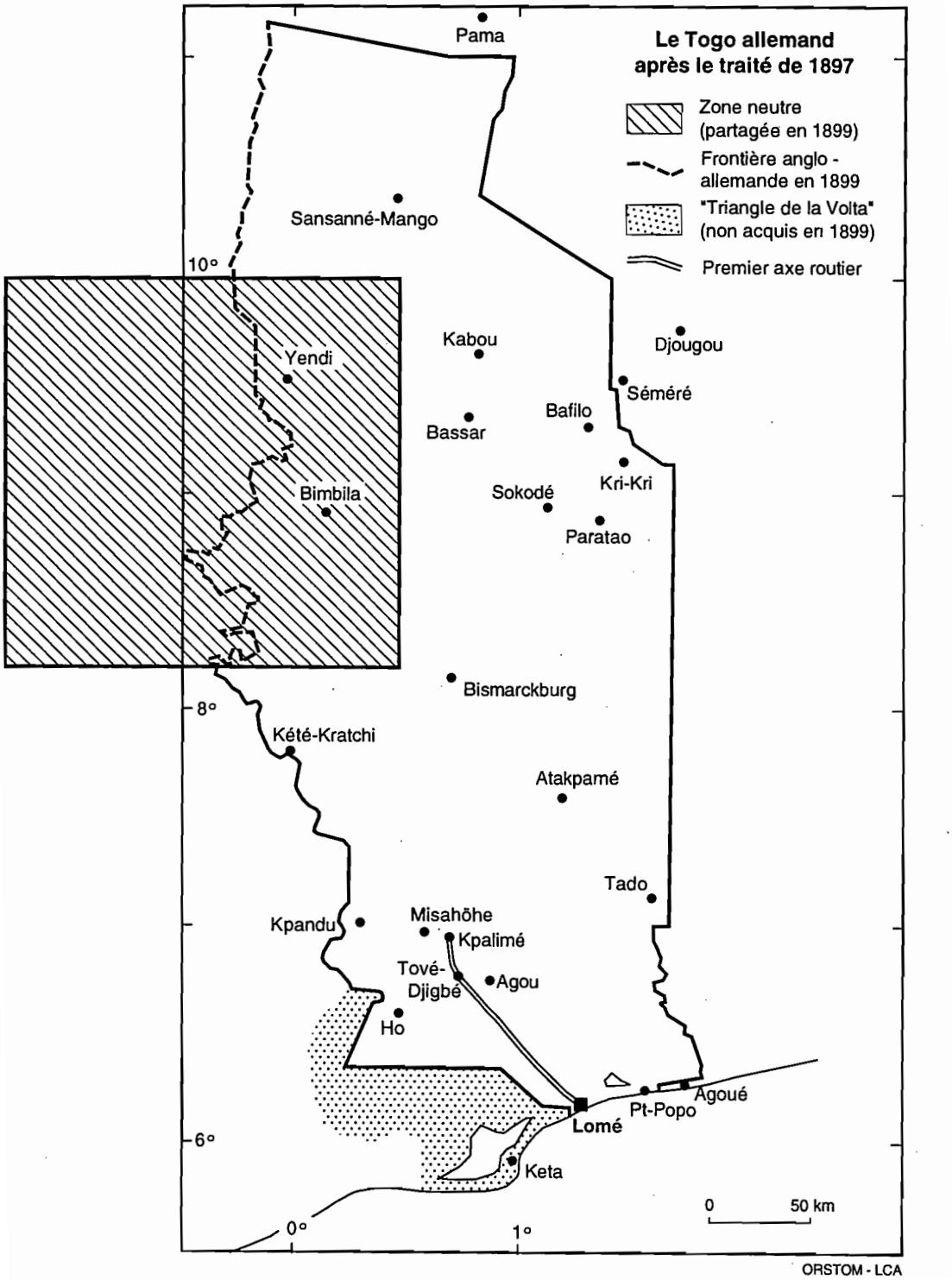

Avec ces accords frontaliers, on avait achevé de créer, sous le nom du minuscule protectorat côtier originel, une entité territoriale d'une superficie d'environ 87 000 km²[1], où des hommes appartenant à des ethnies et des cultures différentes devraient désormais cohabiter. Mais l'autorité allemande n'était pas encore obéie partout : il fallut encore organiser ce que l'on a appelé des "campagnes de pacification" pour réduire les ultimes poches de résistance.

Les Allemands lancèrent plusieurs campagnes en suivant un principe simple : tout dévaster pour s'imposer. Von Massow écrivit ainsi, par exemple, en décembre 1897 à propos d'une de ses incursions en pays konkomba : *"En gros, j'ai réduit en cendres 40 à 50 villages, détruit autant de fermes que faire se peut, dispersé près de 300 têtes de gros bétail et 100 à 200 moutons..."*

En janvier 1898, trois expéditions venant simultanément de trois directions différentes envahirent ainsi le pays kabiyè, et le ravagèrent méthodiquement. Pour asseoir la nouvelle domination, le nouveau chef de la circonscription de Sokodé, le médecin Hermann Kersting[2], mis en place des chefs créés *ex-nihilo* dans chaque village *"étant donné que les Kabure* [sic]*, qui n'ont pas de chefs à proprement parler, vivent dans une anarchie patriarcale".*

Il s'avéra que, contre les Konkomba et les Kabiyè en particulier, il fut nécessaire de répéter ces campagnes de terreur. Mais les unités stationnées auprès des chefs de circonscription à Mango et à Sokodé suffisaient désormais à cet usage. Après avoir impitoyablement écrasé le pays konkomba[3], von Massow remit le 21 avril 1898 le poste de Bassar au Dr Kersting et revint à la côte avec le gros de la force armée.

Cependant, au Nord[4], les chefs de circonscription durent poursuivre leurs campagnes militaires jusqu'en 1902 avant de soumettre toute la population, car *"l'ensemble des ethnies qui relevaient de la circonscription [...] devait être assujetti à celle-ci par la force des armes".* Sur les cinquante opérations de répression qui, au total, furent menées au Togo, les circonscriptions de Mango et de Sokodé eurent droit à 20 chacune. Mais c'est dans tout le territoire que la force militaire exerçait sur les Africains les effets de dissuasion voulus par l'Administration : un témoin de ces événements, le médecin Ludwig Külz, envoya du Togo, en 1905, le rapport suivant : *"Tout d'abord,* [l'Africain] *doit sentir que le Blanc est le plus fort, sinon il ne lui obéira jamais* [...]. *S'il fait une fois l'expérience du bâton, il n'éprouvera absolument plus le besoin de recommencer ; il doit seulement savoir qu'en cas de besoin, le bâton est là, prêt à entrer en action ..."*

Conformément à la légende de la "colonie modèle", on a depuis minimisé -ou tout simplement passé sous silence- ce que fut réellement la soumission des populations : celle-ci fut obtenue par la force armée la plus brutale et la plus impitoyable. Sur place, bien des gens en ont gardé la mémoire ...

---

(1) En fait en additionnant la superficie actuelle de la République togolaise (56 600 km²) et celle de l'ex-Togo britannique (34 000 km²), on obtient le chiffre de 90 600 km² pour le Togo allemand.

(2) 1863-1937 ; au Togo de 1897 à 1909. Il servit ensuite en Nouvelle-Guinée allemande.

(3) Il n'est pas impossible que la légende des "pouces coupés" attribués -à tort- à la campagne de pacification du lieutenant Massu (en 1934-1935) soit née de celle de son quasi-homonyme, 36 ans plus tôt. Voir chapitre 8.

(4) Au Sud, la seule répression militaire importante avait été celle du soulèvement du canton de Tové-Djigbé, au sud de Kpalimé (dû aux exactions multipliées des troupes de passage), en mars-avril 1895.

III - L'ADMINISTRATION ALLEMANDE

1 - Les hommes

La première année du protectorat, la représentation officielle de l'Allemagne avait été assurée par Heinrich Randad[1], un agent de commerce que Nachtigal, avant de repartir, avait désigné comme consul provisoire, avec résidence à Lomé.

Il fallut attendre 1885 pour que le gouvernement allemand dépêchât un fonctionnaire au Togo, nanti du titre de "commissaire impérial". Le 26 juin 1885, le jeune magistrat Ernst Falkenthal débarqua à Baguida, où il prit ses fonctions, suivi par Paul Grade, qui sera son secrétaire et son adjoint, et du sous-officier Bilke. On recruta 12 Haoussa venant de la Gold Coast britannique[2] et une première "force de police" (Politzeitruppe ou Schutztruppe : troupe de protection) vit ainsi le jour, le 3 septembre 1885, sous le commandement de Bilke, puis, après la mort de celui-ci un an plus tard, du sergent-major von Piotrowski, véritable créateur de ce qui sera le bras armé de la colonisation allemande. En 1887, si tôt la frontière fixée à l'est, Falkenthal installa le siège du pouvoir sur le rebord du plateau de Zébé, non loin de Glidji et d'Aného, alors la ville la plus importante du territoire.

Après le bref passage comme commissaire impérial d'Eugen von Zimmerer[3] (1888-89), Jesko von Puttkamer (1887-88, puis 1889-94) fut le véritable artisan de la mise sur pied de l'administration coloniale au Togo. Il sut s'entourer de bons administrateurs, officiers de carrière comme Hans-Georg von Doering (qui sera le tout dernier gouverneur du Togo allemand), le comte Julius von Zech (gouverneur de 1903 à 1910), le baron Adolf von Seefried, ou bien de civils comme Hans Gruner, docteur en philosophie, du médecin Hermann Kersting ou encore d'agents des douanes, comme Gustav Boeder[4] et surtout Richard Küas[5], qui furent administrateurs respectivement de Petit-Popo et de Lomé, qu'ils marquèrent fortement de leur empreinte[6].

Avec ces fonctionnaires allemands et la force de leurs mercenaires africains, on entreprit de bâtir pas à pas une administration territoriale, tout d'abord de façon ponctuelle, puis plus systématiquement, en se laissant guider par deux principes simples : obéissance absolue vis-à-vis des ordres venus d'en haut, liberté d'action totale envers la population assujettie.

---

(1) 1855-1938. Au Togo de 1875 à 1892, pour le compte de la firme Wölber & Brohm.

(2) Les Haoussa, originaires du Nord du Nigeria actuel, fournissaient les meilleurs soldats de la région : la *Gold Coast Constabulary* voisine en était également composée. Il valait mieux, pour s'imposer à une population, la faire réprimer par des mercenaires qui n'en étaient pas originaires, et donc peu susceptibles de fraterniser avec elle. Tous les colonisateurs firent la même chose, à la différence que certains acceptèrent de promouvoir des officiers noirs, ce que ne firent jamais les Allemands.

(3) Qui joua un rôle décisif dans l'urbanisme de Lomé, en ordonnant à son représentant sur place, Richard Küas, de tracer les rues de l'actuel centre-ville.

(4) Au Togo de 1889 à1897, puis au Cameroun et en Nouvelle-Guinée, où il fut assassiné en 1910.

(5) 1861-1943. Au Togo de 1889 à 1895 (Puttkamer le fit alors venir au Cameroun).

(6) Si, au début, certains des fonctionnaires allemands du Togo passèrent ensuite au Cameroun (ce qui était une promotion, cette colonie étant beaucoup plus vaste et riche), comme Puttkamer, qui en devint gouverneur en 1895, la plupart restèrent extrêmement longtemps au Togo (15 ans, 20 ans, voire plus), ce qui leur en a permis une connaissance fine. Presque tous étaient célibataires (de droit ou de fait), et certains ont laissé de nombreux descendants dans la population togolaise actuelle.

En 1895, le juriste August Koehler[1] succéda à Puttkamer (promu au gouvernorat du Cameroun) comme "chef de Territoire"[2] du Togo (il recevra le titre de "gouverneur" en 1898). Koehler mena à bien les projets de Puttkamer, en particulier pour la conquête du Nord, devenue sa préoccupation majeure, et pour le transfert de son siège de Zébé à Lomé, le 6 mars 1897, car celle-ci était incontestablement la porte d'accès au Nord.

Après le bref commandement de Waldemar Horn (1902-03), la direction du Togo fut alors confiée au comte Julius von Zech auf Neuhofen (1903-1910), qui en fut, selon R. Cornevin, le "grand législateur", car sa volonté d'organiser et réglementer minutieusement s'appliqua à pratiquement tous les domaines de la vie de la colonie. C'est avec lui que l'administration du Togo quitta l'époque initiale des chefs touche-à-tout (et souvent peu efficaces, en dehors de l'imposition d'une autorité absolue) au profit d'une répartition claire des responsabilités entre des fonctionnaires beaucoup plus nombreux, compétents et -en général- honnêtes. Après lui, Edmund Brückner (1910-12) et surtout le prestigieux[3] duc Adolf Friedrich *"zu Mecklenburg"* géreront sans problèmes une machine bien huilée.

Photo 3 : Julius von Zech (1903-1910)

Photo 4 : Adolf Friedrich, duc de Mecklenbourg (1910-1912)

(1) 1858-1902, décédé à Lomé en 1902 (où il est enterré au cimetière de Béniglato), dont il avait esquissé le quartier administratif.

(2) *Landeshauptmann* (titre donné au responsable du Togo de 1893 à 1899).

(3) Du fait de son appartenance à la famille régnante du grand-duché de Mecklenbourg-Schwerin (dans le Nord-Est de l'Allemagne), très liée aux milieux colonialistes. Mais on ne peut pas dire que le duc -dont on sait que, octogénaire en 1960, il sera invité aux fêtes de l'Indépendance- ait marqué le Togo d'une influence personnelle perceptible.

2 - Les cadres territoriaux

A partir de 1900 environ, l'Administration était en mesure de faire respecter ses ordres partout, jusque dans les villages les plus reculés (un système de coureurs se relayant faisait circuler l'information officielle à une vitesse remarquable). Pour l'organisation de l'administration effective, on divisa le 1er août 1898 la colonie en sept circonscriptions[1]. Celle de Lomé sera ensuite scindée, le 1er août 1905, en "Lomé-ville" et "Lomé-campagne"[2]. Malgré la petite taille de la région côtière, on maintint une circonscription à Petit-Popo (officiellement rebaptisée Aného[3] le 1er janvier 1905), qui, du fait de sa forte population, vit le 1er février 1914 la création d'un poste administratif secondaire à Tabligbo, principal marché du nord du pays ouatchi.

Dès 1894, la circonscription de Misahöhe (fondée, on l'a vu, en 1890) avait été renforcée d'un poste administratif à Kpandu, puis d'un autre, en 1900, à Ho, tous deux de l'autre côté de la chaîne des Monts du Togo. Mais Misahöhe n'était que quelques bâtiments perchés dans la montagne[4]. A ses pieds, Kpalimé, le plus gros marché du canton Agomé, devenu carrefour entre deux axes majeurs (la route de Lomé à la vallée de la Volta, par le col von-François, et celle qui longeait traditionnellement le pied des plateaux, de Ho à Atakpamé), prospérait rapidement. L'arrivée du chemin de fer, en janvier 1907, en fit la localité la plus importante de l'intérieur du pays, attirant de nombreux commerçants allemands. On y installa, comme fonctionnaire d'autorité, un commissaire de police.

Photo 5 : **Le poste administratif de Misahöhe, vers 1912** (avec un timbre-poste de la période d'occupation franco-anglaise, en 1916)

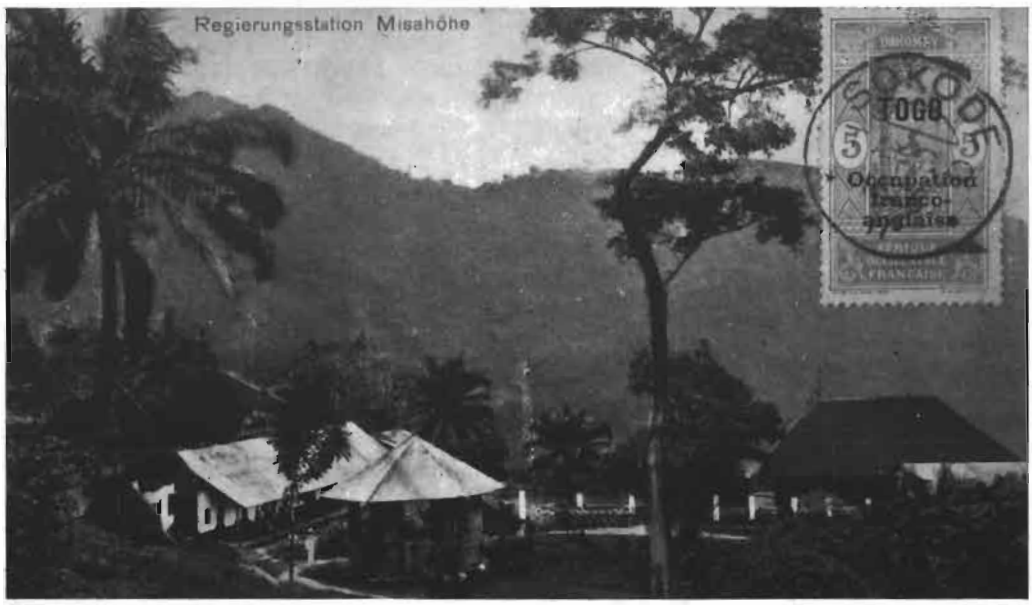

(1) *Bezirk*, dont le chef porte le titre de *Bezirksamtmann* (administrateur de circonscription) ou *Bezirksleiter* (chef de circonscription).
(2) Dont les bureaux restèrent à Lomé, avant de pouvoir s'installer dans leur siège propre, à Tsévié, en mars 1914.
(3) En graphie allemande *Anecho*, avec un *ch* fortement aspiré pour rendre le son que les linguistes modernes écrivent *x*.
(4) Aujourd'hui en ruines, mais le préfet du Kloto a encore de nos jours sa résidence officielle juste au-dessus de celle de ses prédécesseurs d'il y a un siècle..

Atakpamé était une ville ancienne, mais jusqu'alors rétive à toute pénétration européenne[1] ; elle fut la dernière en date à recevoir un centre de commandement administratif. Comme cette région, depuis les accords de 1887, faisait partie du territoire reconnu internationalement comme allemand, et qu'Atakpamé n'avait joué aucun rôle dans la conquête du Nord (puisque tous les échanges se faisaient alors par la vallée de la Volta), l'Administration ne prit la peine de l'investir qu'au moment de l'occupation effective : un chef-lieu de circonscription y fut fondé le 11 juin 1898 par le capitaine von Doering. Atakpamé devint "circonscription impériale" le 1er avril 1908, au moment où l'on pouvait prévoir que la ligne de chemin de fer prévue pour desservir l'intérieur du pays atteindrait bientôt les environs (elle arriva à Agbonou, au pied de la montagne, en mars 1911, et à Atakpamé même, à 167 km de Lomé, en mai 1913). Une route carrossable reliait désormais la ville au Nord[2]. De ce fait, l'ancienne voie occidentale d'accès au grand Nord, par la Volta, était condamnée à plus ou moins long terme : le Togo devait se restructurer autour de cet axe central[3].

A l'ouest, le poste de Kete-Kratchi, bien que situé sur la frontière de la colonie britannique, avait été maintenu en raison du rôle qu'il avait joué comme base stratégique pendant la conquête du Nord. De toutes les circonscriptions du Togo, c'était celle qui avait la population la plus faible, et de fait le moins d'importance. Seuls deux fonctionnaires allemands y étaient en poste.

Bassar et Sokodé, à l'origine deux entités territoriales distinctes, avaient été fondues le 21 avril 1898 en une seule, qui reçut de ce fait le nom composé de "circonscription de Sokodé-Bassari". Le poste de Sokodé avait été construit fin 1897 par le sergent Schroeder, sur les ordres de Kersting (qui y resta en poste douze ans), sur une colline proche du gros marché musulman de Didaouré (aujourd'hui simple quartier de la ville) : outre les avantages d'un centre déjà ouvert sur le commerce inter-régional, il fallait prendre quelques distances d'avec Paratao, la capitale du royaume Tem du Tchaoudjo, car maintenant l'Administration, sûre de sa force, n'avait plus guère besoin de l'alliance de celui-ci, après l'avoir utilisé pour s'imposer sans peine dans la région. Ce choix, et l'intensité du trafic qu'il généra, qui fit rapidement de Sokodé le principal point de contact commercial entre le Nord et la côte, assurèrent à cette ville nouvelle une durable prépondérance urbaine sur toute la moitié septentrionale du Togo.

Sous la direction (distante) de Sokodé, le poste secondaire de Bassar (dont la métallurgie dépérissait devant la concurrence des fers importés) resta confié de 1908 à la guerre à l'administrateur-adjoint Moritz Muckè[4], célèbre alors dans tout le Togo comme le "roi sans couronne" de son territoire. Par ailleurs, un agronome allemand fut basé à partir de 1912 à Tchatchaminadé, station agricole expérimentale créée à l'est de Bassar.

L'unité administrative la plus septentrionale était celle de Sansané-Mango, l'ancienne capitale du royaume des Anoufo. Le lieutenant Adolf Mellin dirigea la circonscription pendant dix ans, jusqu'à sa mort en 1910. Il fut remplacé par le capitaine Alexander von Hirschfeld[5]. Yendi

---

(1) Les missionnaires français qui avaient essayé de s'y implanter en 1887 avaient été empoisonnés.
(2) Un service de véhicules automobiles assura la liaison Atakpamé-Sokodé à partir du début de 1914. Cela économisait une semaine de transport avec une colonne de porteurs.
(3) On sait que l'évolution fut d'autant plus rapide que la Première Guerre mondiale fit passer l'axe de la Volta sous la tutelle anglaise, où il périclita.
(4) Au Togo de 1898 à 1914.
(5) Au Togo de 1909 à 1914.

Carte n° 4 : L'organisation administrative du Togo allemand

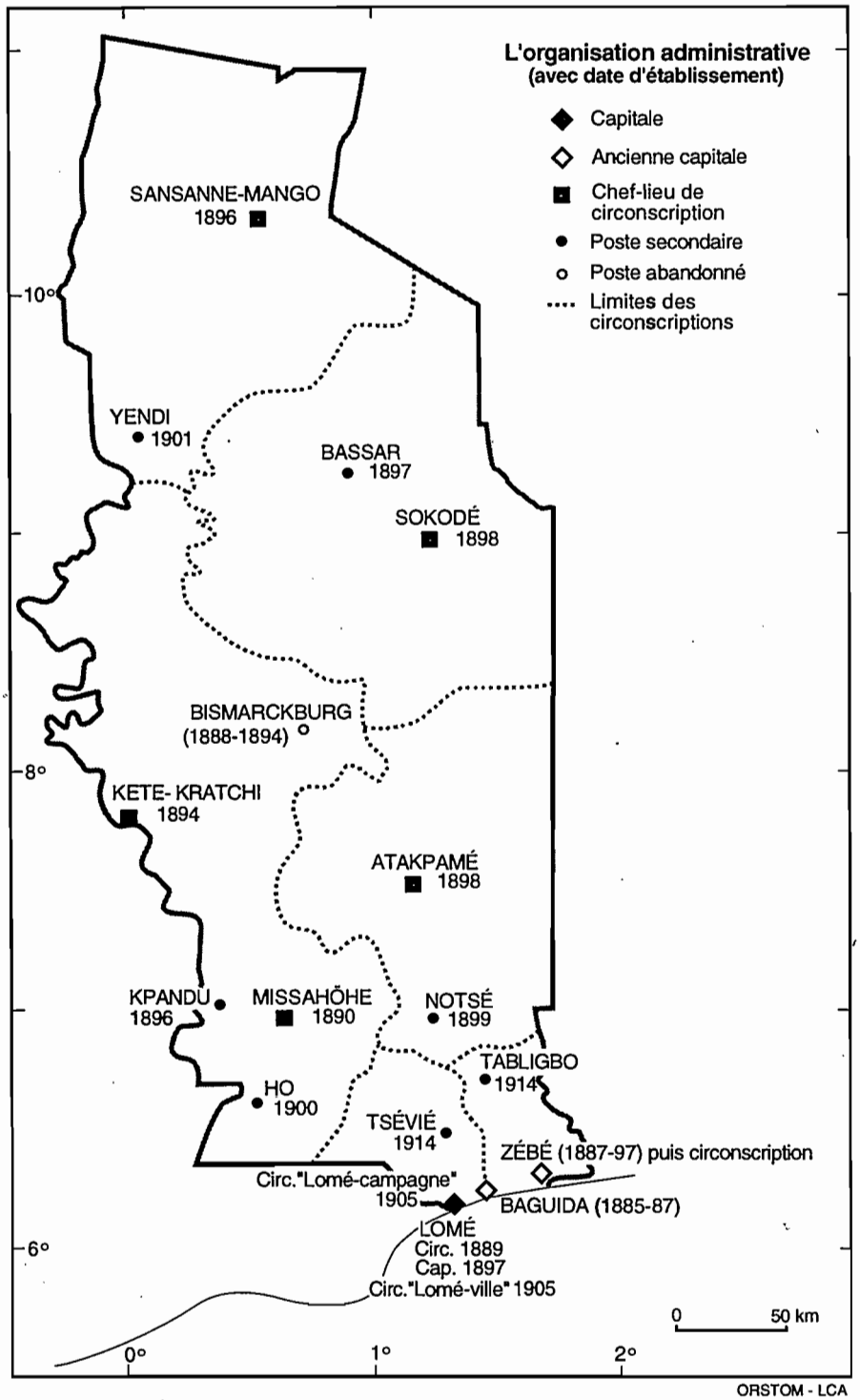

ayant été rattaché à Mango en 1900 (d'où le nom de "circonscription de Mango-Yendi"), on en fit un poste administratif secondaire, dirigé par un administrateur-adjoint.

On remarque que toutes les villes alors choisies comme chefs-lieux sont restées de nos jours des centres administratifs de première importance (chefs-lieux de région pour Atakpamé, Sokodé et Ho, de préfecture pour toutes les autres). C'est là, certes, la preuve d'une sélection pertinente, mais il s'agit d'un fait très général en Afrique : pratiquement toutes les villes retenues comme centres par les diverses administrations coloniales au tournant du XXè siècle ont pris alors un tel avantage qu'elles se sont imposées dans la géographie des pays même bien au-delà des Indépendances. Au Togo comme ailleurs, les réseaux urbains africains ne sont pas le moindre des héritages coloniaux.

Tableau 1 : Statistiques par circonscription en 1912

	kilomètres carrés	Population africaine	densité (hab./km²)
Lomé-ville	10	8 000	800,0
Lomé-campagne	3 600	136 400	37,5
Aného	2 800	123 400	45,4
Misahöhe	10 700	140 000	14,8
Atakpamé	15 000	80 000	5,3
Kete-Kratchi	15 300	20 000	1,3
Sokodé-Bassar	19 500	250 000	13,7
Mango-Yendi	21 000	225 000	10,3
TOTAL	**87 910**	**928 600**	**11,4**

D'après P.Sebald : *Togo 1884-1914* (Berlin, 1988).

Tableau 2 : Africains employés par l'administration coloniale (1913)

	Soldats	Réservistes	Policiers des chefs	Manoeuvres des chefs	Agents Auxiliaires
Administration centrale	144	-	-	17	7
Lomé-campagne	35	-	-	4	15
Lomé-ville	30	50	25	7	3
Aného	40	30	40	6	8
Misahöhe	50	50	40	10	9
Atakpamé	60	50	50	7	18
Kete-Kratchi	30	50	37	4	4
Sokodé-Bassar	90	150	285	10	32
Mango-Yendi	100	100	124	5	30
TOTAL	**579**	**480**	**601**	**70**[(1)]	**126**

Idem

(1) A ces 70 employés de l'Administration, il faut ajouter 30 agents des douanes, 30 autres dans le domaine médical et 13 instituteurs-adjoints, soit un total de 143 fonctionnaires, pour une population totale de l'ordre d'un million d'habitants..

Si les quatre entités administratives du Sud étaient appelées "circonscriptions impériales", les trois du Nord demeurèrent officiellement des "postes". On voulait ainsi montrer la différence de niveau qui les séparait quant au niveau de développement, ce qui servit par la suite de prétexte pour justifier, entre autres, la fermeture du Nord aux Européens (commerçants et fonctionnaires) de 1907 à 1912. Sur le plan de la structure administrative, il n'y avait en réalité aucune différence entre une circonscription et un poste. Au sommet de la hiérarchie, le chef de circonscription détenait tous les pouvoirs civils, militaires et judiciaires. Il était secondé dans ses fonctions par un ou plusieurs adjoints, et par un commissaire de police qui commandait l'unité de la troupe basée dans la circonscription. Cette concentration des pouvoirs entre les mains d'un seul homme rendait le chef de circonscription aussi souverain qu'un roi en son royaume. A proprement parler, c'était eux qui détenaient la réalité du pouvoir dans la colonie, et les gouverneurs, dont les possibilités de contrôle et de déplacement étaient faibles, étaient bien obligés de composer avec eux.

Le principe du système administratif colonial était simple : l'empereur et son gouvernement de Berlin étaient représentés sur place par le gouverneur(1), qui dirigeait -par délégation, mais avec les pleins pouvoirs- les affaires touchant à l'ensemble de la colonie, avec le concours des services techniques (finances, douanes, police, santé, bâtiments, cadastre, etc.). Cependant, certaines compétences importantes étaient transférées à chacun des chefs des sept circonscriptions (hormis Lomé). Il s'agissait en l'occurrence de directives relatives, par exemple, à la façon dont il fallait assurer "l'ordre et la paix", ou promouvoir le commerce et l'agriculture dans la circonscription. En plus, ils détenaient, on l'a vu, à la fois les pouvoirs civils, militaires et judiciaires : ils avaient donc la possibilité d'exercer une tyrannie sans limites. Il arrivait souvent qu'un jeune homme de 25 ou 30 ans pût exercer les fonctions de chef de circonscription après quelques mois de séjour en Afrique (et sans avoir reçu en Allemagne de formation adéquate). Il y avait de quoi tourner la tête à plus d'un ; c'est effectivement ce qui arriva de temps en temps.

3 - Les auxiliaires locaux du pouvoir colonial

Si un nombre très réduit d'Allemands pouvait gouverner ces immenses circonscriptions, c'est parce qu'ils avaient intégré des indigènes dans les rouages chargés de l'exécution des ordres du pouvoir. Il s'agissait tout d'abord des soldats de la "troupe de défense" (c'était son nom officiel), au nombre d'environ 500. Avec le temps, le groupe des fonctionnaires autochtones, formés dans les écoles de la colonie, prit une importance nouvelle et croissante. Point n'est besoin ici d'insister sur l'influence majeure qu'ils eurent comme interprètes. Les soldats et les fonctionnaires indigènes constituaient le lien direct entre le pouvoir et la population africaine.

L'Administration considérait le chef traditionnel comme son représentant dans chaque village. Certes, on n'avait pas supprimé officiellement les "chefs supérieurs" ou les "rois", mais, comme chaque chef de village était tenu de suivre les ordres émanant directement du chef de circonscription, l'influence des premiers se trouva *de facto* considérablement réduite. Si chaque chef de village devait obéir à l'Administration, celle-ci, en même temps, prenait soin de renforcer(2) les pouvoirs de ces chefs face à la population. On s'efforçait d'inculquer à celle-ci que *"tout soulèvement ou toute désobéissance à l'égard du chef reconnu serait puni par le Blanc tout puissant"*. On permit aux chefs importants d'avoir un *"policier attaché au service du chef"*. Ceux-ci

---

(1) Ses absences, pour ses tournées dans l'intérieur ou pour ses congés, étant en général longues, son intérimaire disposait des mêmes pouvoirs.
(2) Voire, on l'a vu, de créer *ex nihilo*.

(en général membres de la famille du chef) étaient regroupés pendant quelques semaines au poste administratif pour y suivre une formation ; après quoi, on les renvoyait dans leur village d'origine, où ils servaient d'appui au chef. Ils n'étaient pas payés (on leur donnait seulement un uniforme), mais ils devaient revenir à intervalles réguliers au chef-lieu, pour y rendre compte. Ils ont contribué considérablement à rehausser le prestige et l'autorité des chefs qui, en maints endroits, avaient passablement souffert. Bien sûr, le nombre des policiers attachés au service du chef était particulièrement élevé là où -comme en territoire kabiyè- l'institution de la chefferie n'était due qu'à une création autoritaire.

Assurément, les soldats, les interprètes, les chefs et les policiers des chefs relevaient de l'Administration. Ils fonctionnaient impeccablement, en ce sens qu'ils exécutaient sans délais ni hésitation tous les ordres reçus. Comme ils constituaient un élément essentiel de l'appareil de domination, ils disposaient aussi d'une marge de manoeuvre considérable pour satisfaire leurs intérêts personnels. Si un chef recevait, par exemple, l'ordre de fournir une main-d'oeuvre de 20 travailleurs, il était libre d'y envoyer qui il voulait... De plus, il gardait pour lui 5 % des impôts qu'il percevait, et la basse justice lui était confiée. Le soldat chargé de transmettre un ordre savait bien comment s'y prendre pour en tirer aussi un profit pour lui-même. Fallait-il "ramener à la raison" un chef récalcitrant ou la population d'un village ? Il avait les mains libres pour exécuter l'ordre comme bon lui semblait. Le chef de circonscription ne se souciait aucunement de la façon dont l'ordre donné avait été exécuté, ni des moyens utilisés - ce qui lui laissait la latitude de décliner opportunément toute responsabilité au cas où des "excès" avaient été commis...

La part ainsi prise à l'exercice du pouvoir relevait de l'institution, et non des individus, et les intéressés le savaient bien. Si, aux yeux de l'Administration, un soldat, un interprète ou un chef manifestait trop peu de zèle dans l'exercice de ses fonctions ou mettait trop ostensiblement la priorité sur ses intérêts personnels[1], il était congédié ou destitué sans autre forme de procès, et un autre prenait sa place.

Face à la masse de la population, l'Administration s'était ainsi imposée par la menace (ou par l'usage) d'une intervention militaire. Face à l'individu, elle faisait quotidiennement la démonstration de sa force par l'application de peines corporelles : la bastonnade publique, dont l'usage ne cessa de s'enfler. Les châtiments physiques infligés officiellement passèrent ainsi de 162 en 1901-1902 à 832 en 1911-1912. La peine officielle étant de 25 coups de bâton, le Togo reçut bientôt dans les colonies voisines le surnom humiliant de "pays des 25 coups". Comme le sous-officier allemand chargé d'assurer la surveillance de ces sévices parlait lui-même un anglais plus que populaire, son *"And one for Kaiser"* (le vingt-cinquième coup "en l'honneur de l'Empereur" était le plus violent) devint proverbial : il est resté dans la mémoire des Togolais actuels.

Mais les coups de chicote n'étaient que l'une des punitions pratiquées par la justice coloniale : mise aux fers, travaux forcés, amendes, obligation de se tenir debout sans bouger, colonies de déportation (en particulier à Chra, aujourd'hui Wahala), détention de tout un clan, exil au Cameroun... Toute une gamme de peines témoignait ainsi de l'ingéniosité de l'Administration

(1) Parmi les punitions (nombreuses) que subissaient les soldats, beaucoup eurent comme motif "chantage" ou "abus d'autorité".

quant à l'utilisation de la force publique qu'elle s'était arrogée, et de son efficacité pour imposer son pouvoir à la population.

IV - L'INSTITUTIONALISATION DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

L'Administration était en mesure d'obliger chaque indigène à fournir des prestations sous forme de travail et de services. Dans les rapports internes, les administrateurs utilisent souvent pour désigner ce travail non rémunéré les termes de "corvée", ou "impôts acquittés sous forme de travail[1]", travail qui était, en principe, au profit d'une activité d'intérêt public - ce qui était loin d'être toujours le cas, et qui, en général, n'était jamais perçu comme tel par la population.

Ce n'est que sous la pression des éléments anticolonialistes de l'opinion publique allemande, qui dénonçaient les innombrables abus, et sur instruction du secrétaire d'Etat aux Colonies Dernburg[2], que le gouverneur von Zech prit, le 20 septembre 1907, une ordonnance *"relative à l'utilisation des indigènes dans le cadre de prestations tenant lieu d'impôts"*. Selon cette ordonnance, chaque indigène mâle adulte devait effectuer une corvée équivalant à 12 journées de travail. Il pouvait cependant racheter cette obligation pour la somme forfaitaire de 0,50 mark pour chaque journée (c'était le salaire minimal, tel que fixé par l'Administration). De leur côté, les populations de Lomé et d'Aného durent payer leurs impôts exclusivement en argent, en fonction de leurs revenus[3], ce qui constituait une situation unique dans l'ensemble des colonies allemandes, preuve que l'Administration du Togo considérait ces citadins comme des éléments "avancés".

Mais, même dans les circonscriptions de l'intérieur, les Togolais préférèrent payer en argent plutôt que de travailler pour l'Administration, à la grande surprise de cette dernière. Celle-ci a calculé qu'en 1909, première année d'application effective de ces nouvelles normes fiscales, 60 000 hommes environ avaient payé leur impôt en argent, soit 40 %. Cette proportion ne cessa d'augmenter et atteignit 65 % en 1912 (115 970 sur 177 400 contribuables). Il est vrai que la situation n'était pas la même dans toutes les circonscriptions : pour l'année fiscale 1911-1912, la proportion de ceux qui payèrent leur impôt en argent fut de 81 % dans la circonscription de Lomé-campagne, 93 % dans celle d'Aného (ville exclue), et même 98 % dans celle de Misahöhe. Par contre, ils n'étaient que 26 % dans la circonscription de Sokodé-Bassar, et 21 % dans celle de Mango-Yendi.

En instituant le payement de l'impôt en numéraire, l'Administration avait, entre autres, l'intention de récupérer ainsi les gains des Togolais qui se rendaient en Gold Coast anglaise pour y effectuer un travail d'ouvrier saisonnier dans les plantations de cacao. Le pourcentage élevé de ceux qui payaient leurs impôts en argent dans la circonscription de Misahöhe montre que ce plan avait visé juste. D'un autre côté, la loi fiscale eut pour effet de renforcer l'afflux des travailleurs saisonniers venant du Nord : la plupart des gens de ces régions dépourvues d'activités monétarisées préféraient venir dans le Sud chercher un travail salarié plutôt que d'offrir leur force de travail en payement de leur devoir fiscal. Comme les salaires de la colonie britannique étaient

---

(1) *Steuerarbeit*. Les Français employaient le mot "prestations" (en travail).
(2) En fonction de 1906 à 1910, il mit enfin de l'ordre dans une administration des Colonies qui s'était développée anarchiquement depuis vingt ans.
(3) Ils furent recensés maison par maison au début de 1908.

deux fois plus élevés que ceux de la colonie allemande, beaucoup de candidats au travail prenaient le chemin de la Gold Coast.

Mais les entreprises allemandes installées dans le Sud du Togo (la société de construction des chemins de fer, les maisons commerciales, les plantations) avaient besoin d'une main-d'oeuvre bon marché, que l'Administration dut aller en réquisitionner de force dans le Nord pour effectuer ce qu'elle désignait sous le terme euphémique de "travail obligatoire". Von Doering, alors chef de circonscription, le déclara sans ambages en 1908 : le travail obligatoire devrait remplacer *"la prestation en travail pour l'impôt*[1] *; la situation serait la même, mais on lui donnerait un autre nom*[2]*..."* Certes, les pouvoirs publics veillaient à la régularité des contrats de travail et au respect des dispositions prises. Seulement, ce semblant de légalité ne saurait faire oublier que, sans cette contrainte administrative, aucun travailleur du Nord n'aurait été disposé à venir effectuer ces "travaux obligatoires", loin du pays natal et, qui plus est, sous un autre climat, dans d'autres conditions alimentaires... A titre d'exemple, furent ainsi engagés en 1910, pour la construction de la voie ferrée Lomé-Atakpamé, 2 534 travailleurs de la circonscription de Sokodé et 2 489 de la circonscription de Mango dans le cadre de ce travail obligatoire. On estime à 30 000 hommes en tout ceux qui ont travaillé à ce titre dans le Sud jusqu'en 1914, soit près du tiers de l'ensemble des contribuables du Nord[3].

Les indigènes qui devaient effectuer les 12 journées de corvée étaient employés à des tâches très diverses : travaux de construction dans les postes administratifs et dans les campements qui jalonnaient toutes les routes, reboisements ou plantations expérimentales de l'Administration, transport des bagages, construction et entretien des routes, des chemins, des ponts, des places et des marchés, fabrication de buses en ciment, préparation du kapok et du coton pour l'exportation.

Tout ceci constituait des travaux qui profitaient avant tout directement à l'Administration. Ce n'est que dans le cas des ponts et des chemins que l'on peut dire qu'ils profitaient également à la population. Il est hautement significatif de constater que ces corvées fiscales n'ont jamais servi à la construction d'une seule école, d'un dispensaire ou d'un puits...

V - LA SOCIETE COLONIALE

L'administration coloniale allemande était très efficace. Elle a réussi à gouverner, avec environ 120 fonctionnaires en 1914, un territoire de 87 000 km2 abritant une population de près d'un million d'âmes. Cela fut possible tout simplement parce que cette administration a été conçue comme un régime colonial plongeant ses racines dans l'inégalité raciale.

---

(1) *Steuerarbeit*, déjà mentionné.
(2) Celui de *Pflichtarbeit* ("travail par devoir"), à distinguer des "travaux forcés" (*Zwangsarbeit*), peine infligée par un tribunal.
(3) Les conditions difficiles dans lesquelles ces "travailleurs forcés" furent contraints de travailler dans les plantations et sur les chantiers du Sud furent sans doute à l'origine du clivage ethnique entre "gens du Sud" et "gens du Nord", les premiers considérant les seconds -à tort- comme "inférieurs" parce que vivant dans des conditions misérables et effectuant des travaux dont eux-mêmes se trouvaient exemptés par l'administration coloniale. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas spécifique du Togo. On le retrouve en effet sous une forme ou une autre dans tous les pays colonisés, les populations beaucoup plus en contact avec le colon se croyant plus civilisées (?) que celles qui en étaient plus éloignées.

Sur le plan juridique, les autorités avaient divisé la société en "Européens" (ils étaient pratiquement tous Allemands, hormis quelques Autrichiens et Suisses de langue allemande) ou "Blancs", et en "indigènes" ou "hommes de couleur"[1]. Seuls les Allemands avaient des droits civiques. Toutes les fonctions de direction de la colonie leur étaient réservées, de droit ou de fait. Cette société coloniale ne pouvait subsister en Afrique que grâce au soutien politique et matériel de l'Empire allemand. C'est l'Allemagne qui fournissait le réservoir humain (en tout 2 000 personnes environ, fonctionnaires et privés, pendant les 30 années qu'a duré la présence allemande au Togo) ; quand l'un d'eux venait à mourir[2], ou s'il rentrait au pays, un autre prenait immédiatement sa place.

Qui étaient ces Allemands ? Pourquoi étaient-ils venus au Togo ? Ils provenaient de couches sociales différentes. Mais que ce soient des nobles, des officiers, des universitaires, des commerçants, des artisans, des ouvriers salariés, etc., ils liaient toujours leur séjour dans la colonie à des avantages qu'ils n'auraient pas eus chez eux. Beaucoup voulaient faire carrière plus vite ; tous espéraient toucher un salaire qui, grâce aux "indemnités tropicales", était pratiquement deux fois plus élevé qu'en Allemagne (mais on ne peut absolument pas dire que, dans leur majorité, les Allemands étaient "bien payés"). Assurément, quelques-uns -parmi lesquels on trouve surtout les missionnaires- étaient venus en Afrique par idéalisme. Mais ils avaient tous en commun un mobile principal : au Togo, le modeste fils de cordonnier se retrouvait patron dans une école artisanale de mission ; l'ouvrier polonais qui venait juste d'immigrer en Allemagne -où il était relégué au dernier rang des prolétaires- pouvait, en tant que "contremaître des travaux publics", donner des ordres à cent indigènes sur un grand chantier ; un agent commercial de 22 ans était au Togo le directeur autonome d'une succursale, et un lieutenant de 25 ans pouvait, comme chef de circonscription, commander à des milliers d'hommes. Tous recherchaient donc le "privilège colonial" que le Dr Ludwig Külz, médecin officiel d'Aného, avait décrit en 1903 : *"L'Européen ne peut pas concevoir une liberté plus grande que celle que lui procure l'Afrique"*.

C'est la raison pour laquelle on rencontre dans toutes les couches sociales des Allemands volontaires pour séjourner en Afrique. Même s'ils critiquaient telle ou telle mesure des autorités coloniales, en fin de compte ils restaient dans la colonie, et ils acceptaient de ce fait, les privilèges que le régime colonial procurait à chacun d'entre eux, dont ils étaient parfaitement conscients. Le Dr Külz écrivait ainsi en 1903 : *"Toute la justification de notre politique coloniale est fondée en dernier ressort précisément sur la conviction que les races sont différentes, et que la race blanche est supérieure aux autres"*. En conséquence, la revendication *"d'un droit égal pour toutes les races"* était, à ses yeux, un *"principe extrêmement dangereux"*. Il concluait en ces termes : *"Nous ne devons en aucune façon considérer l'indigène comme notre "frère" noir"*.

L'intensification du pouvoir colonial et des activités économiques eut pour effet d'accroître progressivement le nombre total des Allemands. De 114 en 1900, celui-ci passa à 368 en 1913[3]. A côté des groupes sociaux traditionnels (fonctionnaires, commerçants, missionnaires), se

---

(1) *Farbige*, sans oublier le méprisant *Neger* (nègre).

(2) Il y a cinquante tombes allemandes au vieux cimetière de Lomé, dont les pierres tombales indiquent des âges bien jeunes (25 à 30 ans le plus souvent).

(3) Femmes et (rares) enfants compris. Le Togo était cependant celle des colonies allemandes qui avait attiré le plus petit nombre d'Européens (il y avait ainsi 15 000 Allemands en Namibie, ce qui changeait considérablement la physionomie du Territoire), car il y existait assez de Togolais formés pour tenir un grand nombre d'emplois techniques dans le commerce et l'administration, alors que, dans les autres colonies, il fallait, pour ces postes, importer de nombreux Européens (ou, au Cameroun, des Togolais).

développait le monde des cadres et employés des grandes entreprises privées (surtout la construction et l'exploitation du wharf, puis des chemins de fer). Chacun de ces groupes subit des changements structurels. Si l'on examine ainsi l'origine sociale des chefs de circonscription, de leurs adjoints et celle des gouverneurs, on constate que la proportion des officiers passe, des années 1899 aux années 1914, de 24 à 45 %, celle des juristes de 24 à 35 %, tandis que le groupe des civils accuse dans ces fonctions une baisse de 52 à 20 % : le Ministère des Colonies nommait de plus en plus, aux postes décisionnels de l'Administration, des militaires et des juristes, qui gouvernaient tous en autocrates.

Une des particularités du système colonial instauré au Togo était que, parmi toutes les colonies allemandes, c'était lui qui comptait (et de loin) le plus grand nombre de métis (en 1912-1913, ils étaient 263). L'existence de ces mulâtres démontrait à l'évidence que la nature, elle, ne connaît pas de barrière raciale.

Pour les colonisateurs allemands, les enfants métis qu'ils avaient engendrés posaient problème dans cette société fondée sur un strict "apartheid", un problème fâcheux mais pas insoluble. En 1910, von Doering, alors gouverneur par intérim, soutint, dans une note adressée à la Direction des Colonies, que *"ici, les métis sont assimilés sans exception à la population autochtone, et n'ont aucun avantage sur le reste de la population indigène"*. Lorsque le gouverneur Adolf Friedrich de Mecklenburg attendit la naissance d'un petit duc "de couleur", il prit un décret en date du 18 octobre 1913 interdisant à tous les enfants métis le droit traditionnel de porter le nom de leur père allemand. Puisqu'ainsi, au regard du droit colonial, les métis n'avaient pas d'existence, le régime n'avait rien à redouter de ce côté-là[1]. C'est au sein de la société africaine elle-même que prendront naissance les groupes sociaux qui mettront en cause le système colonial.

Bien sûr, le principe était de réserver strictement les fonctions de décision aux Blancs. Mais une firme commerciale européenne -axée avant tout sur le profit- devait-elle absolument envoyer un comptable allemand en Afrique, alors qu'elle pouvait avoir un comptable africain aussi compétent pour le seul coût de la traversée en bateau ? On assista donc à une évolution dans ce sens, en particulier dans la sphère économique, régie par les lois du marché. Certes, le nombre des agents de commerce allemands fut multiplié par deux du fait de l'accroissement commercial qui eut lieu entre le tournant du siècle et 1914, mais, dans le même laps de temps, le nombre des Togolais employés permanents passa du simple au quintuple ! Dans le commerce, les Allemands étaient de plus en plus confinés dans un rôle de contrôle, et les opérations commerciales pouvaient en fait s'en passer, comme ce fut le cas en 1914, au début de la guerre, où les affaires continuèrent sans les cadres allemands. Les missions, les grandes entreprises privées (les chemins de fer, notamment), voire des branches administratives comme, les postes et les douanes, connurent une évolution similaire.

---

(1) On sait que les métis de père allemand ont, par la suite, joué un grand rôle dans l'histoire et la vie économique du Togo. L'administration française, soucieuse de se ménager les élites, offrit aux enfants de ses prédécesseurs les bourses dont ils avaient besoin pour faire des études, qui les menèrent parfois fort loin : jusqu'à la présidence de la République du Togo (le père de Nicolas Grunitzky était un commerçant, décédé en 1912).

Tableau 3 : Population européenne (1913)

	Nombre		dont Femmes	Fonction-naires	Mission-naires	Commer-çants	Ouvriers et travailleurs salariés
	1900	1913					
Lomé-ville	43	186	31	48	24	39	45
Lomé-campagne	-	7	1	2	4	-	-
Aného	33	33	7	7	8	10	1
Misahöhe	23	84	21	13	39	10	7
Atakpamé	5	45	7	12	7	7	11
Kete-Kratchi	4	2	-	2	-	-	-
Sokodé-Bassar	3	5	-	5	-	-	-
Mango-Yendi	3	6	-	5	-	-	-
Total	**114**	**368**	**67**	**94**[1]	**76**	**66**	**65**

La conséquence de tout ceci fut que des contradictions graves apparurent, parce que ces nouveaux groupes aisés formant une bourgeoisie africaine revendiquaient les mêmes salaires et les mêmes droits que les Européens. Cependant l'Administration refusa avec obstination de se départir du principe d'une discrimination raciale systématique. Tout comme dans les autres domaines, l'autorité coloniale allemande au Togo s'avéra ici aussi très efficace : en usant de ses moyens politiques et juridiques, elle garantissait les privilèges de la minorité allemande et contribuait -ainsi que toute administration coloniale, par définition- à ce que l'écart qui caractérisait les niveaux de développement entre l'Allemagne et le Togo ne soit pas comblé, mais au contraire aggravé.

Le Togo avait donc été soumis rapidement[2] et assez facilement, sans les guerres dures et coûteuses que les colonisateurs avaient dû mener contre les Ashanti ou le Danhomé, sans destructions abominables comme celles de la mission Voulet-Chamoine au Niger, la destruction de la ville de Bénin au Nigéria, le véritable génocide des Herero en actuelle Namibie, celui des Hehe et des Ngoni en Tanzanie ... Mais cette "paix coloniale", qui succédait en général à la paix précoloniale, reposait sur un système très autoritaire et fondamentalement raciste : la "colonie modèle", dominée au moindre coût, était effectivement un exemple pour les colonisateurs.

(1) La durée de service d'un fonctionnaire colonial au Togo était de 18 mois, auxquels succédaient un congé de trois mois en Europe, le voyage maritime aller et retour (trois semaines dans chaque sens) et un séjour administratif, si bien que, en règle générale, il fallait compter une absence de six mois. A ce chiffre de 94 fonctionnaires présents, il fallait donc en ajouter environ 25 qui se trouvaient en Europe au moment du décompte.
(2) Au Cameroun, il y a des résistances armées jusqu'en 1911, en Côte d'Ivoire jusqu'en 1915.

CHAPITRE II

L'EVOLUTION ECONOMIQUE DE 1884 A 1914

A l'époque allemande, l'économie du Togo reposait, comme auparavant, sur la production des paysans. Celle-ci garantissait avant tout une nourriture suffisante à la population : il n'est jamais question de famine dans les rapports officiels. L'agriculture paysanne fournissait aussi des produits destinés à la vente sur les marchés locaux et le commerce à longue distance avec les pays voisins ou exportations vers l'Europe. Ces dernières provenaient essentiellement du Sud, principalement du fait de l'absence de voies de communication commodes dans le Nord, comme nous le verrons plus loin. Cependant les produits agricoles (à l'exception du cacao, qui n'en constituait qu'un pourcentage minime) n'étaient pas cultivés *a priori* pour l'exportation, si bien que les paysans n'étaient pas obligés de vendre leurs produits immédiatement et à n'importe quel prix. Ils n'étaient donc pas dans une situation de dépendance vis-à-vis du marché, comme c'est

Photo 6 : Le four à chaux de Tokpli (photo prise en 1991)

le cas aujourd'hui. Ils étaient cependant ouverts à toutes les sollicitations du marché mondial lorsque de bons prix -comme ce fut parfois le cas pour le maïs et surtout pour le cacao- leur ouvraient l'accès à des ressources intéressantes. Par contre, la production du coton, proclamée "culture indigène" (c'est-à-dire devant être produite exclusivement par les exploitations familiales), et que les Allemands tentèrent d'imposer de force, buta sur le refus des paysans togolais[1], et les exportations stagnèrent. Les efforts de développement agricole mené par les autorités allemandes eurent au total des résultats assez peu convaincants, mais qu'il est intéressant de détailler.

Précisons que si l'agriculture avait une telle importance dans l'économie du Togo, c'est que l'Allemagne, pays hautement industrialisé, n'a installé aucune véritable entreprise industrielle dans la colonie : elles auraient pu faire concurrence aux productions de la métropole, et, plus immédiatement, auraient privé l'Administration de recettes douanières sur les importations. Les territoires coloniaux devaient être -et rester- des fournisseurs de matières premières. En tout et pour tout, les pouvoirs publics firent construire à Tokpli, en 1910, un four à chaux[2], qui fonctionnait sous la direction d'un chaufournier allemand grâce au travail des prisonniers. Un particulier allemand avait installé une petite savonnerie à Lomé en 1912. Toutes les autres installations de type industriel étaient soit des usines destinées à la préparation des noix palmistes ou du coton, soit les ateliers de l'école professionnelle de la Mission catholique et du Chemin de fer.

I - LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Dans la production agricole destinée à l'exportation, base de l'économie monétarisée du pays, les plantations européennes ne représentèrent toujours qu'une part dérisoire[3], même si elles connurent un certain essor. L'idée du développement de plantations allemandes comme moteur économique fut toujours un sujet de préoccupation pour l'Administration. Considérée comme importante au début, cette stratégie subit ensuite une éclipse sous le gouvernorat de von Zech, avant de recommencer à jouer un rôle de plus en plus important par la suite.

Quatre produits (noix palmistes, huile de palme, caoutchouc et ivoire) dominèrent les exportations dans la première décennie, et restèrent une composante essentielle de celles-ci jusqu'en 1914.

1 - Huile de palme et noix palmistes

C'était là des produits commercialisés depuis très longtemps, bien avant 1884, et qui avaient fait la richesse de centres commerciaux comme Aného et Porto-Seguro dans la deuxième moitié du XIXè siècle. La navigation sur les lagunes côtières, le lac Togo, le fleuve Mono constituait un système de transport bon marché permettant d'accéder aux zones de palmeraies, toutes proches. Certes, par la suite, les revendeuses transportèrent aussi de l'huile de palme à Lomé, mais Aného en resta le principal marché. Du fait de leur valeur, les produits du palmier à huile tinrent sans discontinuer la tête des exportations pendant les 30 ans de la domination allemande, jusqu'à la fin (en 1912, les noix palmistes rapportèrent 3,4 millions de marks et l'huile

(1) Qui s'y lanceront avec fougue (et succès) quatre-vingt ans plus tard...
(2) On peut encore en visiter les ruines aujourd'hui.
(3) Différence majeure d'avec le Cameroun (ou la Côte d'Ivoire), où dominaient les grandes plantations européennes.

de palme 1,4 million). De 1884 à 1913, on exporta chaque année en moyenne près de 7 000 tonnes de palmistes et 2 200 tonnes d'huile. En fonction des fluctuations des prix fixés sur le marché européen et de celles de la pluviométrie, le volume annuel des exportations oscillait entre 3 500 et 11 000 tonnes pour les palmistes, entre 500 et 3 500 tonnes pour l'huile. Lorsque, par exemple, le prix du marché allemand, qui était monté à 231 marks par tonne en 1901, baissa à 169 marks en 1903 et à 174 marks en 1904, les exportations chutèrent de moitié en 1905 et 1906 : dans de telles conditions, les Togolais limitaient tout simplement la vente de leurs produits. A aucun moment, les paysans n'ont planté de palmiers à huile destinés spécialement à l'exportation, ni avant 1884 ni par la suite[1]. D'une façon générale, ils ne produisaient pas spécialement pour l'exportation : en organisant celles-ci, on a tout simplement "soutiré" aux autochtones une production traditionnelle bon marché. Les deux usines de traitement mécanique des palmistes, installées en 1912 par des entreprises privées allemandes à Lomé et à Agou pour traiter les produits des plantations modernes, recevaient également les fruits des palmiers "sauvages".

2 - Caoutchouc

Au début, quand le transport par voie de terre sur l'axe Lomé-vallée de la Volta était encore assez onéreux, seuls deux produits d'exportation : le caoutchouc et l'ivoire (ce dernier en quantité très modeste), méritaient d'être transportés de l'intérieur vers Lomé sur une longue distance. De surcroît, le poste de Misahöhe mit tout en oeuvre pour éloigner du Togo les acheteurs africains venant de la colonie anglaise, en prenant des mesures d'ordre politico-économique afin de diriger désormais le plus possible les exportations vers la côte allemande. Le caoutchouc était alors fourni par des lianes sauvages[2] qui poussaient dans les forêts de la partie moyenne des Monts du Togo (en particulier dans l'Adélé et l'Akposso). On ne saurait déterminer avec exactitude la quantité de caoutchouc produite au Togo qui était acheminée en zone anglaise. Les exportations effectuées à Lomé, qui étaient de 62 tonnes en 1889-90, enregistrèrent une hausse constante, pour atteindre 165 tonnes en 1912. La valeur du caoutchouc exporté dépassait le million de marks par an, valeur non négligeable. Le prix du marché mondial (environ 5 000 marks la tonne en 1914) a certainement joué ici un rôle de stimulant.

3 - Noix de coco et coprah

A l'époque allemande, on créa de nombreuses plantations de cocotiers destinées à l'exportation. Certes, depuis que le cocotier avait été introduit en Afrique de l'Ouest par les Portugais, au XVIè siècle (d'où son nom populaire éwé de *yovoné* : la "noix du Blanc"), on en avait planté sur la côte togolaise, mais sporadiquement et non de façon systématique. L'installation du protectorat allemand eut pour conséquence de faire grimper considérablement la valeur du sol dans les quatre localités de la côte. Selon le droit africain, le meilleur moyen de souligner un droit

---

(1) Le palmier à huile (*Elaeis guineensis*) est sub-spontané dans la région : il repousse tout seul à peu près aussi vite que les paysans le coupent. Un autre de ses produits, très apprécié des populations, était naturellement déjà le vin de palme, mais la demande était moins forte qu'aujourd'hui, car on ne savait pas encore en distiller le *sodabi*, apparu, semble-t-il, dans les années 1930. On sait que le (dur) travail de l'extraction de l'huile est en général une activité des femmes, qui y trouvent une base de revenus monétaires importante, mais largement sous-évaluée.

(2) En particulier les *Landolfia*. Mais la densité des plantes à caoutchouc était très faible dans la forêt : la collecte exigeait donc beaucoup de déplacements et d'efforts. Le caoutchouc naturel sera tué par celui des plantations d'hévéa dès la fin de la Première Guerre mondiale.

foncier légitime, c'est d'y installer des cultures pérennes. Les gens du littoral y étaient d'autant plus incités que le cocotier était d'un excellent rapport, seule plante à prospérer sur les sols sableux très pauvres du cordon littoral, entre l'océan et la lagune, et donnant une foule de sous-produits utiles. Il y avait donc de nombreuses raisons pour pousser la bourgeoisie côtière à planter des cocotiers à partir de 1884.

Octaviano Olympio[1] fit ainsi, vers 1885, l'acquisition d'un terrain de 63 hectares au sud de la lagune, au nord-ouest de la ville de Lomé[2] ; il les fit défricher pour y implanter 13 000 pieds de cocotiers, la première plantation moderne des alentours de la ville, et la plus fructueuse. Le commerçant de Medeiros possédait 6 500 cocotiers à Baguida, le roi Mensah 3 000 à Porto-Seguro et Ayité Ajavon, l'un des principaux notables d'Aného, 2 600 dans le voisinage de cette ville. En 1891, on dénombrait au total, dans la région côtière, près de 40 000 cocotiers ayant pour propriétaires des Africains, dont 26 700 avaient été plantés dans les cinq dernières années ; l'exportation de coprah était encore modeste (2,8 tonnes), mais 43 000 noix avaient été exportées.

Naturellement, les cocoteraies exerçaient aussi un vif attrait sur les Allemands de la colonie, non seulement parce que la noix de coco était considérée comme un produit typiquement colonial, mais surtout parce que, dans le domaine des plantations, on pouvait aussi bénéficier des avantages que permettait aux entrepreneurs la spéculation sur les terrains. C'est ainsi que le lieutenant Strensch acquit à Porto-Seguro, en 1887, un terrain de 5 500 ha appartenant au roi Mensah en lui offrant de payer par la suite une taxe par tonne de coprah exportée. Mais Strensch n'était rien d'autre qu'un spéculateur, aussi von Puttkamer refusa-t-il de lui accorder son soutien. Il est vrai que ce dernier avait pourtant donné son consentement aux accords louches que Paul Hermann Oloff avait signés respectivement en 1890 avec le roi Mensah et en 1891 avec les chefs de Séwatsrikopé et de Gumkopé, près d'Aného, mais c'était parce que Oloff avait effectivement commencé à planter des cocotiers à Kpémé[3].

Il est vrai qu'une cocoteraie exige d'investir des capitaux considérables (surtout si c'est un Européen qui conduit les travaux), puisque la récolte ne peut commencer qu'après 7 ans environ. Oloff fit faillite ; le commissaire impérial von Puttkamer, le secrétaire von Hagen, le chef de la troupe von Piotrowski et le planteur Woeckel s'unirent pour racheter la "Plantation de Kpémé" en février 1893. Richard Küas, administrateur de Lomé de 1889 à 1895 (et y jouissant alors d'une grande indépendance), avait fondé une "Société de plantation de Lomé" et, s'étant fait céder un terrain par le chef Adjallé[4], planta 27 000 cocotiers, dont seuls 5 000 furent capables de porter des fruits, ce qui sonna le glas de la société. De son côté, le commerçant brêmois J.K. Vietor avait fait planter 4 000 cocotiers à Aného.

---

(1) 1859-1940. Arrivé à Lomé en 1882, comme agent de la firme anglaise Swanzy (devenue plus tard UAC), il sera l'un des personnages majeurs de l'histoire du Togo. Son fils, Pedro, sera le premier médecin togolais, son neveu, Sylvanus, en sera le premier président. Il est très représentatif de la bourgeoisie côtière, en particulier du groupe des "Afro-Brésiliens", revenus du Brésil à partir des années 1835 (d'où son grand-père était venu pour s'installer à Agoué).

(2) C'est aujourd'hui le quartier Octaviano Nétimé (*nétimé* : la cocoteraie).

(3) Cette exploitation, saisie comme bien ennemi pendant la Première Guerre mondiale, resta ensuite dans le domaine public, ce qui permit d'y construire, un demi-siècle plus tard, les installations d'exportation des phosphates.

(4) Chef d'Amoutivé, il prétendait à la propriété de l'ensemble du sol de Lomé et de ses environs. Donner (ou vendre à un prix symbolique) un terrain au représentant de l'Administrartion, c'était *ipso facto* faire reconnaître par celle-ci la légitimité de ses droits fonciers. Le terrain en question se situait au sud de la lagune, entre la rue d'Amoutivé à l'est et la future ligne du chemin de fer à l'ouest. A son départ du Togo, en 1895, la plantation avait complètement périclité et, tombée en déshérence, revint au domaine public. Les Allemands en firent, à l'est, un terrain de manoeuvre pour la troupe (actuelle Gendarmerie nationale), à l'ouest un hippodrome (devenu à l'époque française le lotissement d'Hanoukopé).

En 1904, Kpémé devint propriété de la "Deutsche Togo-Gesellschaft" (compagnie allemande du Togo ou DTG[1]). Avec ses 710 ha (96 000 cocotiers), elle constituait la plus grande plantation allemande de la zone côtière. Le rendement financier (5 à 6 % pour les actionnaires privilégiés et 1 % pour les actionnaires normaux) resta plus que modéré, bien qu'à Kpémé, on eût recours à la main-d'oeuvre très bon marché venue du Nord dans le cadre du "travail obligatoire". Pour l'Administration, ce n'était pas seulement les énormes dépenses qui posaient problème à l'exploitation des plantations européennes. Certains revers étaient expliqués également par une "expérience insuffisante". Certes les ressortissants allemands ne disposaient pas d'expérience propre dans ce domaine, mais, pendant des décennies, les maîtres de la colonie, faisant preuve de la plus grande étroitesse de vue européocentrique, n'ont jamais jugé nécessaire de prendre en considération l'expérience acquise par les planteurs africains.

Il en allait tout autrement pour les Togolais, qui réussirent parfaitement à intégrer de nouvelles cultures, en s'appuyant sur leur expérience rurale séculaire. Ce succès fit que la question relative au choix de l'orientation principale qu'il fallait adopter pour le développement agricole du Togo -plantations dirigées par des Européens ou bien exploitations agricoles africaines- fut constamment au centre des discussions, pendant toute la période de la colonisation allemande.

4 - La culture du café dans la région côtière

L'Administration avait engagé depuis 1889 un expert agricole qui avait installé un "village expérimental" à Zébé. Sans avoir procédé aux études nécessaires, il soutint l'idée de l'introduction rapide d'une culture pérenne dans la région côtière, en l'occurrence le café, supposé rapporter très gros. Les Togolais s'y lancèrent à partir de 1890-91, les frères d'Almeida plantèrent 32 500 boutures sur le plateau situé derrière Aného ; de son côté, Ayité Ajavon en planta 26 000 au même endroit, Creppy 4 000, Chico d'Almeida 6 500... La plantation du commerçant allemand J.-K. Vietor comptait 30 000 pieds, celle de la mission catholique 3 000, celle d'un autre commerçant allemand Martin 2 000... En 1898, on dénombrait déjà 105 000 caféiers. En 1899, il n'en existait plus que 22 700, et en 1900 on abandonna totalement la culture du café dans la région... Hans Meyer écrivit dix ans plus tard, dans son ouvrage de référence, *L'empire colonial allemand* : *"La cause de cet échec résidait dans la sécheresse effroyable de l'année 1898, les dégâts causés par les parasites et la pauvreté du sol en substances nutritives. On avait agi dans l'ignorance totale des conditions naturelles"*.

La leçon que les gens affectés par ces pertes tirèrent de ces suggestions des autorités coloniales fut si durable que le gouverneur lui-même dut avouer une décennie plus tard, en 1907 : *"Dans certaines parties du Protectorat, les indigènes, tirant la leçon de l'échec total de l'introduction et de la promotion du café dans les années précédentes, sont devenus sceptiques face aux conseils de leurs maîtres européens"*. On les comprend[2]...

(1) Toujours présente au Togo, après bien des vicissitudes.
(2) La culture du café ne redémarrera qu'à l'époque française, et uniquement dans la région des plateaux de l'Ouest, la seule du Togo où les conditions naturelles (en particulier l'abondance des pluies) soient favorables.

5 - L'essor du cacao dans les Monts du Togo

Pour le cacao, culture promise à un bel avenir, le débat était de savoir s'il fallait le faire cultiver dans des plantations dirigées par des Européens ou dans les exploitations familiales, question rendue plus difficile par les réalités du contexte ouest-africain. En effet, de puissantes sociétés allemandes avaient installé de vastes plantations de cacao sur les pentes du Mont Cameroun à la fin du XIXè siècle. La DTG entreprit de même de planter des cacaoyers sur les flancs du Mont Agou. Simultanément, des entrepreneurs africains avaient développé en Gold Coast des plantations si productives qu'ils avaient hissé la colonie anglaise loin en tête des producteurs mondiaux dès le début du XXè siècle.

Les paysans de la partie sud des Monts du Togo étaient bien informés de l'évolution en cours chez leurs voisins de l'ouest, en particulier grâce au travail saisonnier qu'ils allaient y effectuer. Ils en avaient très vite rapporté des semences et des plants. Le rapport annuel de 1899-1900 mentionne ainsi qu'on dénombrait déjà 276 cacaoyers adultes en quatorze points différents de la circonscription de Misahöhe, et 3 409 arbustes de un à trois ans (les premiers avaient donc été plantés autour de 1895).

Pourtant, l'administration allemande n'encouragea pas ces débuts prometteurs, car le cacao produit par les Africains représentait une *"menace sérieuse"* pour le cacao *"produit à grands frais dans les plantations camerounaises"*, comme le constatait le gouverneur Horn en 1902. En conséquence, le professeur Wohltmann "établit", lors d'une mission d'investigation agricole effectuée en décembre 1899 au sud des Monts du Togo, que ni les sols ni le climat ne se prêtaient à la culture du cacao... En 1903, le gouverneur Horn alla même jusqu'à invoquer comme motif l'argument purement raciste selon lequel le nègre du Togo ne possédait pas l'intelligence nécessaire à la production du cacao, et, en mai 1907, son successeur, le comte von Zech, dans son programme pour le développement de la colonie (programme qui restera d'ailleurs sans lendemain), en trancha le sort d'une seule phrase : *"Il n'est pas opportun d'encourager la culture du cacao dans le Protectorat"*.

Avec une telle politique, l'Administration pouvait freiner la culture du cacao, mais elle ne pouvait y mettre un terme. En mars 1914, un agronome allemand écrivait : *"Les succès insoupçonnés enregistrés en Gold Coast ont déclenché une véritable fièvre du cacao, et les plantations effectuées ces quatre dernières années dépassent celles des années précédentes"*. En 1911, on dénombrait déjà un million de cacaoyers dans la circonscription de Misahöhe. Les exportations enregistrèrent une hausse sensible : 27 kg en 1900, 282 tonnes en 1912, 335 tonnes en 1913... Le cacao produit par les plantations allemandes du Mont Agou ne représentait que 1,7 tonne en 1912, 36,5 tonnes en 1913.

Comparées aux 51 000 tonnes produites en 1913 par la Gold Coast et aux 5 300 venant des plantations camerounaises (ou encore aux 35 000 tonnes qui représentait la consommation en cacao de l'Allemagne), ces 335 tonnes étaient dérisoires. Mais dès 1917 le Togo en exportera 1 575 tonnes, et 2 851 tonnes en 1919. On peut en conclure que, si l'administration allemande avait encouragé dès le départ la culture du cacao, au lieu de la nier, le volume des exportations obtenu en 1919 aurait pu être atteint 10 ans plus tôt.

6 - Le coton, une "culture indigène"

Parmi les colonies allemandes, le Togo était la seule dont les recettes couvraient les dépenses de l'Administration. Même si les recettes étaient constituées avant tout par les droits de douane perçus sur les produits d'importation[1], c'était l'exportation des produits agricoles livrés par les paysans qui en constituait la base proprement dite. Il fallait donc inciter les agriculteurs à planter les produits dont l'économie allemande avait besoin.

En 1896, fut fondé en Allemagne le Comité économique colonial (*Kolonialwirtschaftliches Komitee* ou KWK), une agence de l'industrie allemande pour la promotion économique des colonies. Dès 1900, le KWK s'employa à faire produire le coton au Togo en tant que "culture indigène" : les paysans africains devaient produire un coton qui serait exporté vers l'Allemagne et ses industries textiles. Le Comité partait, lui aussi, du principe qu'il fallait "éduquer l'Africain au travail", mais en fait, il pensait qu'il obtiendrait des soutiens plus importants en propageant en Allemagne cette idée de "culture indigène" qu'en faisant l'apologie de l'exploitation par de grandes plantations, dont nous venons d'ailleurs de voir le faible succès.

En comptabilisant surtout les recettes provenant de sa "Loterie de bienfaisance", le KWK recueillit de 1901 à 1913 entre 60 000 et 100 000 marks par an, soit au total un million de marks pour le Togo. Mais il n'utilisa pas cet argent pour subventionner le prix d'achat du coton. C'est l'administration coloniale qui se chargea de promouvoir autoritairement cette "culture indigène". On ordonna donc à chaque village d'aménager un champ collectif, dont on rendit, dans chaque cas, le chef de village responsable de la réussite. L'achat était assuré par les soldats de la troupe coloniale, conformément à un prix fixé par l'administration. L'égrenage du coton et son emballage s'effectuaient dans des installations que le KWK avait aménagées à Sokodé, Atakpamé, Notsé, Sagada[2], Ho et Tové[3]. Ces installations furent prises en charge par la DTG à partir de 1905, ou encore par la *Togo-Baumwoll GmbH* (Société du Coton du Togo, SARL), fondée en 1911 par un groupe de firmes allemandes du Territoire.

L'Administration imposa la culture du coton surtout dans les circonscriptions d'Atakpamé, de Sokodé et de Misahöhe. Dans le Nord, il fallait y renoncer en raison des problèmes insolubles posés par le transport de ce produit si encombrant. En 1903, le Togo exporta 32 tonnes, en 1904 : 108. En 1909, les exportations atteignirent leur apogée, avec 510 tonnes, puis elles plafonnèrent à ce niveau (503 tonnes en 1913). Lorsque la contrainte exercée par l'administration allemande cessa, la production chuta : les exportations n'atteignirent plus que 255 tonnes en 1915, mais en 1919 elles enregistrèrent une hausse subite (1 095 tonnes), quand les Britanniques payèrent un prix plus élevé : on pouvait donc obtenir un bon résultat sans utiliser la force[4].

Réagissant à cette stagnation, dont les premiers effets remontaient à 1909, l'Administration coloniale atténua dans ses points essentiels la contrainte qu'elle exerçait en matière de "culture indigène". C'est ainsi, par exemple, qu'on abolit dans les villages les champs collectifs obligatoires, et qu'on permit aux paysans de planter le coton conformément à leurs

---

(1) Et, à partir de 1909, par les rentrées fiscales, comme on l'a vu.
(2) Près de Tado, site d'un ancien marché inter-régional important.
(3) Tové, juste au sud de Kpalimé, est resté jusqu'à nos jours un centre important pour la recherche agronomique au Togo.
(4) Ce qui sera la leçon du remarquable succès du coton dans les années 1980 (passant de 10 000 tonnes à 100 000 - aujourd'hui 130 000), grâce à un encadrement technique léger, le coton étant librement intégré par les paysans dans leur cycle cultural.

méthodes traditionnelles. Comme l'indique le tableau ci-dessus, les paysans des circonscriptions côtières plantaient à présent le coton (sous forme de cultures mixtes).

Tabeau 4 : Répartition de la production par circonscription (en tonnes)

Circonscription	1904-1905	1908-1909	1912-1913
Lomé-campagne	1,6	0,0	38,8
Aného	8,9	17,9	85,5
Misahöhe	79,3	182,8	135,2
Atakpamé	31,0	335,0	268,0
Sokodé	6,7	43,4	18,0
Kete-Kratchi	1,4	3,2	0,2
Mango	0,8	1,9	0,0
TOTAL	129,7	584,2	545,7

P. Sebald, p. 442.

L'école d'agriculture[1] créée à Notsé par le KWK en 1904, dans le but de diffuser la culture du coton dans toutes les régions du pays, se révéla un échec : les élèves formés à grands frais ne retournaient pas à la terre, ou, en tous cas, n'avaient aucun effet d'entraînement sur les autres paysans. L'école fut transformée en 1912, sous le nom de "Institut agricole national de Notsé", en station agronomique destinée en particulier à l'amélioration des semences. En 1913, 113 originaires de la circonscription de Mango, recrutés dans le cadre du "travail obligatoire", y travaillaient sous la direction de fonctionnaires allemands. Il n'y avait plus d'"élèves".

Sur le plan agricole, le développement du coton, officiellement "culture indigène", fut la seule initiative prise par les autorités allemandes en direction de la grande masse de la population. Les responsables de la colonie étaient partis du principe que les spécimens de coton étranger étaient nécessairement meilleurs que les variétés cultivées au Togo depuis des siècles. Le KWK fit même venir d'Amérique des techniciens afro-américains, diplômés de l'Institut de formation technique de Tuskegee, en Alabama (la toute première institution supérieure pour Noirs aux Etats-Unis), qui travaillèrent pendant quelques années au Togo comme professeurs itinérants. On n'a même pas examiné sur le plan théorique la possibilité de recueillir auparavant l'avis des planteurs de coton togolais.

Petit à petit, l'Administration abandonna le contrôle de la culture du coton qu'elle avait voulu imposer. Elle avait tout simplement présumé de ses forces. Mais, puisque, à partir de 1908, on avait la possibilité de payer ses impôts en numéraire, la contrainte indirecte qu'était le besoin de gagner de l'argent (avant tout pour pouvoir payer cet impôt) remplaça celle, directe, de planter du coton pour obéir aux ordres.

(1) *Ackerbauschule*. Elle a commencé à fonctionner en 1904. Son bâtiment principal sert aujourd'hui de résidence officielle au préfet du Haho.

L'Administration sut tirer la leçon des expériences malheureuses faites avec le coton lorsqu'elle opta pour les plantations forestières, dont le contrôle était bien moins onéreux[1]. On aménagea donc en priorité des plantations d'arbres autour des postes administratifs, principaux et secondaires. Beaucoup de villages reçurent l'ordre de planter des arbres en bordure des routes. Le programme de reboisement entrepris par l'agronome O. Metzger[2], à partir de 1907, sur un immense domaine entre les rivières Haho et Baloè[3], permit de planter 3 000 ha avant 1914. L'objectif à long terme était de procurer une nouvelle source de revenus aux pouvoirs publics, grâce, avant tout, à la vente du bois de chauffe (en particulier pour les locomotives du chemin de fer). De 1909 à 1911, 150 ha furent aussi plantés dans les abords des rivières Mo et Kama, au sud de Bassar. En 1914, 500 autres ha avaient été reboisés à Galangachi, au nord-ouest de la ville de Mango. C'est là l'une des transformations des campagnes togolaises que l'autorité allemande réussit le mieux, et la moins contestable.

7 - Le "boom" du maïs en 1908

Le 10 juillet 1902, dans un rapport adressé à Berlin, le gouverneur Horn indiquait que le paysan africain tirait environ 100 marks d'un hectare quand il plantait du maïs et 30 marks seulement avec du coton. Mais la politique coloniale n'encourageait pas la culture du maïs, bien au contraire. Puttkamer avait institué en 1894 un droit de douane de 0,10 mark par kg de maïs exporté, de telle sorte que l'exportation de ce produit (destiné à l'époque aux troupes coloniales françaises du Dahomey) perdit toute rentabilité. Mais la demande de maïs augmenta en Europe au tournant du siècle, et les prix du marché mondial augmentèrent : dans le monde entier, les paysans plantèrent davantage de maïs. Ce fut également le cas au Togo, comme au Dahomey voisin.

Il a suffi qu'en 1900, une firme européenne offrît 0,10 mark par kg de maïs dans sa factorerie de la côte (en faisant tout de même un bénéfice de 20 %) pour pousser les paysans à produire davantage. Les exportations enregistrèrent une hausse sensible, passant de 106 tonnes en 1901 à 9 366 en 1905, puis à 19 592 en 1907, avant d'atteindre le chiffre record de 30 000 tonnes en 1908[4]. En valeur, cela représentait un accroissement de 6 000 marks à plus de 2 millions. Le maïs s'était hissé ainsi pendant un an au premier rang des exportations, reléguant les noix palmistes en seconde position.

On plantait le maïs surtout dans les circonscriptions du Sud. *"En parcourant les champs*, lit-on dans le rapport officiel de l'année 1908-1909, *on se croirait souvent transporté au beau milieu d'une grande exploitation agricole, et pourtant toutes ces surfaces ont été cultivées à la houe par de petits paysans".*

La fin du *boom* du maïs survint lorsque les prix du marché mondial chutèrent, et que les firmes allemandes réduisirent le prix d'achat de 0,10 à 0,04 mark le kg. En l'espace de quatre ans, les exportations régressèrent brutalement : elles tombèrent à 1 365 tonnes en 1912, soit 5 % de leur niveau maximum... Ce n'est que quand les firmes européennes s'efforcèrent de remédier à l'effondrement des prix (qu'elles avaient provoqué par leur propre faute), en proposant des prix

(1) Le teck fut alors introduit au Togo, avec un succès qui ne s'est pas démenti jusqu'à nos jours.
(2) Au Togo de 1906 à 1914. Il a tiré de son séjour l'un des meilleurs livres sur le Togo allemand.
(3) A l'ouest de Notsé. Cette réserve forestière existe toujours.
(4) Record jamais égalé depuis (de nos jours, le Togo est importateur de maïs).

d'achat plus élevés, que le volume des exportations augmenta à nouveau et atteignit 3 583 tonnes en 1913 (dont un tiers alla vers les pays africains voisins).

8 - Les grandes plantations allemandes

La mise en place des plantations allemandes commença par des spoliations foncières dans les environs du Mont Agou, précisément dans cette région où la troupe coloniale avait mené sa première campagne de répression en 1895, à la suite de "l'insurrection de Tové". En 1897, sur ordre du grand homme d'affaires berlinois Sholto Douglas, qui avait déjà fondé d'immenses plantations au Cameroun, le secrétaire général du gouverneur, Otto von Hagen[1], extorqua aux chefs 300 km2 de terre en échange de 36 caisses de gin et de rhum, soit une valeur totale de 308 marks... Par prudence envers l'opinion publique allemande, qui pouvait être choquée par une affaire conclue dans des conditions aussi blâmables sur le plan moral, le gouvernement ne confirma pas les contrats de vente. Par la suite, le géologue Friedrich Hupfeld[2], représentant au Togo de Sholto Douglas et futur directeur de la DTG, signa de nouveaux contrats. En 1898, il paya au total 2 585 marks en espèces pour 297 km2. Ces contrats avaient eux-aussi été conclus sous une telle pression par Hupfeld (qui brandissait la menace de la force armée bien qu'il ne fût qu'un simple homme d'affaire privé) que le gouverneur Koehler n'accepta d'en confirmer que 8 sur 18.

La controverse juridique traîna jusqu'en avril 1909. En fin de compte, la DTG reçut la propriété de 17 793 ha, pour lesquels elle avait payé 4 245 marks. C'est pour mettre en valeur ce bien-fonds qu'on avait procédé, en 1902, à la fondation de la DTG, avec un capital de 1 million de marks. Malgré l'importance de ce capital, elle n'avait payé pour la chose la plus précieuse qui soit, la terre, que 0,25 mark par hectare.

La DTG aménagea ses plantations dans l'Agou[3], puis fonda des filiales : la Société des Plantations d'Agou en 1907 (à laquelle elle vendit 800 ha), puis, en 1911, la Société de Plantation togolaise et, en mars 1914, la Société de Plantation de Gadja[4]. Jusqu'en 1914, sur les 17 793 ha qu'elle avait "acquis" moyennant 4 245 marks, la DTG en avait revendu 10 500, pour une somme totale de 650 000 marks ! De ces 10 500 ha, 1 342 étaient cultivés et 435 en état de produire. En 1913-1914, lors de son huitième exercice, la Société d'Agou produisit 46,9 tonnes de cacao, 45 tonnes d'huile de palme, 35,8 tonnes de palmistes et 800 kg de caoutchouc. Pour la première fois, elle dégageait un bénéfice net (15 338 marks). Ce résultat était dû surtout au recrutement d'une main-d'oeuvre bon marché (260 personnes), comme d'habitude venue du Nord dans le cadre du travail obligatoire. Une mise en valeur complète de toutes les superficies appartenant à la DTG aurait nécessité la présence de 10 000 "agents soumis au travail obligatoire".

Si les sociétés de plantation n'étaient pas très rentables pour les actionnaires, l'exemple de la DTG, cependant, attira un certain nombre d'Allemands au Togo, qui souhaitaient profiter des avantages consentis aux fondateurs de compagnies. On peut citer ainsi des plantations de

---

(1) Au Togo de 1891 à 1898.
(2) 1869-1924. Au Togo de 1891 à 1914.
(3) Resté dans le domaine public après la guerre, ce domaine servit, après l'Indépendance, aux plantations de palmiers à huile de la SONAPH. La pluviosité y est cependant trop faible pour une bonne rentabilité.
(4) Au pied méridional du Mont Agou.

petite taille qui ont vu le jour dans la région des palmeraies du Sud-Est, comme celles d'Avévé (105 ha, d'une valeur de 153 746 marks) et d'Ahépé (142 990 marks), ou encore la cocoteraie du commerçant Wallbrecht située à l'est de Lomé[1] (170 ha, d'une valeur de 720 844 marks), etc. Quoi qu'il en soit, les grandes exploitations agricoles de type capitaliste demeurèrent beaucoup plus limitées au Togo que dans les autres colonies allemandes.

Il serait erroné de croire que le monde colonial était homogène dans ses objectifs : il était traversé de violents conflits d'intérêts. Dès 1902, des missionnaires et des commerçants allemands[2] s'étaient associés aux protestations émises par les paysans togolais contre les spoliations foncières de la région de l'Agou. Ils craignaient pour leur propre influence et leur prospérité si l'on mettait en application au Togo les conceptions économiques des grandes compagnies telles qu'elles triomphaient au même moment au Cameroun. Après des discussions acharnées, on limita considérablement les prétentions foncières de la DTG en 1909, mais, dans la mesure où l'Administration possédait dans les diverses circonscriptions ses propres plantations (dénommées "jardins d'essai"), que les missions catholique et protestante entretenaient des exploitations dirigées par les missionnaires (certes, à une échelle bien moindre) et qu'enfin les commerçants qui s'enrichissaient s'efforçaient de devenir eux-mêmes planteurs, le *lobby* des plantations garda une grande influence et essaya avec obstination, jusqu'en 1914, de corriger en sa faveur ce qu'il considérait comme une "surestimation des cultures indigènes".

II - LE COMMERCE

On l'a vu, c'est le commerce d'importation des produits européens (ou américains, comme le rhum) qui avait donné naissance à Lomé, puis à l'axe routier menant à la vallée de la Volta (ainsi que, par une série de conséquences inattendues, au Togo comme entité politique), tandis que les exportations (essentiellement d'huile de palme et de noix palmistes) continuaient à se faire surtout par Aného et Grand-Popo d'un côté, par Keta de l'autre. En 1884, tous ces ports avaient une balance commerciale excédentaire, vendant plus qu'ils n'achetaient, sauf Lomé[3], qui importe presque deux fois plus qu'elle n'exporte. Les commerçants européens, on l'a déjà mentionné, ne quittaient pas leur factorerie : c'était des intermédiaires africains (y compris des femmes) qui leur apportaient les produits d'exportation ou redistribuaient les importations. Il y avait donc entre eux une symbiose étroite. Ce qui signifie entre autres que les Européens, avant la proclamation du protectorat, étaient étroitement dépendants des autorités locales, car il suffisait que celles-ci proclament un embargo sur tel ou tel étranger, pour que celui-ci soit complètement éliminé des affaires. Durant l'époque coloniale, les marchands allemands[4] (tous les autres s'en vont rapidement, hormis la dynamique Swanzy) vont devenir de plus en plus puissants, économiquement, socialement et politiquement.

---

(1) Rachetée après la guerre par Augustino de Souza, elle est devenue aujourd'hui le quartier Souza Nétimé.
(2) Qui avaient intérêt à ce que les indigènes fussent assez aisés pour acheter leurs marchandises, alors que les planteurs les voulaient pauvres, afin qu'ils acceptent de travailler pour le salaire le plus faible possible.
(3) Aného exporte pour 2 millions de francs de l'époque, importe pour 1,6 ; Baguida exporte pour 1 million, importe pour 0,4 ; Grand-Popo équilibre sa balance à 1 million dans chaque sens ; Lomé reçoit pour 1,1 million de marchandises, mais n'en exporte que 0,6.
(4) Ils occuperont aussi une place très importante dans le commerce du Dahomey voisin (ce sont soit des maisons indépendantes, soit des filiales des firmes du Togo : Goedelt, Vietor, Wölber & Brohm...).

Les premières compagnies étrangères étaient une poignée de firmes allemandes, venant des ports hanséatiques de Brême et Hambourg[1] (en particulier la "Factorerie de Brême"[2] et Wölber & Brohm), l'anglaise Swanzy (dont le représentant à Lomé était le jeune Octaviano Olympio), les françaises Fabre et Régis (qui ne durèrent pas) et des Sierra-léonais (sujets britanniques), en particulier le très dynamique George B. Williams[3]. A Aného, elles étaient installées sur le cordon littoral, entre le marché Ela et le pont actuel, à Lomé tout au long du centre-ville, sur le haut de la plage. Cette localisation au bord de l'océan était indispensable, car elles étaient ainsi directement en contact, grâce à des chaloupes qui faisaient la navette, avec les navires, qui restaient ancrés au large. Elles avaient loué ou acheté de vastes parcelles pour y installer leurs "factoreries". Ce mot désigne à la fois l'entreprise commerciale, caractérisée par sa polyvalence (on y fait l'achat des produits locaux à exporter et la vente de diverses marchandises que l'on importe : les autochtones sont ainsi simultanément fournisseurs et clients, sans même avoir à sortir du magasin) et le bâtiment qui l'abrite : une construction à deux niveaux, dont le commerce occupe le rez-de-chaussée et l'habitation l'étage (celui-ci entouré d'une grande véranda ombragée où se déroule une bonne partie de la vie des occupants)[4].

A Lomé, en se développant, les firmes débordèrent progressivement de l'actuelle rue du Commerce (alors *Hamburgerstrasse*) pour gagner vers le nord, jusqu'aux actuelles rues du Maréchal-Foch (*Bremerstrasse*) et du Grand-Marché (*Marktstrasse*). Quand le chemin de fer fut créé, en 1904-1905, une ligne fut posée le long de la *Hamburgerstrasse*, pour desservir les factoreries ; le résultat en fut que celles-ci se retournèrent dans l'espace : au lieu de continuer à faire face à l'océan, elles édifièrent désormais leurs façades de prestige le long de la rue. Partenaires ou agents des factoreries, de nombreux commerçants africains se fixèrent rapidement dans les rues voisines et autour du grand-marché[5] : négociants indépendants ou agents commerciaux, artisans et manoeuvres salariés, employés permanents ou travailleurs occasionnels.... Toute une activité locale se développa pour assurer l'approvisionnement de cette population citadine, dont les "revendeuses" détenaient déjà une bonne partie dans le commerce quotidien et la préparation de plats cuisinés, comme on le voit sur les photos de l'époque.

---

(1) Villes libres depuis le Moyen-Age, dirigées par leurs élites marchandes (la "Hanse" médiévale était une puissante association des cités commerçantes du Nord de l'Allemagne et de la mer Baltique). Encore aujourd'hui ce sont des *Länder* autonomes au sein de la République fédérale allemande.

(2) Qui s'était séparée en 1868 de la Mission de Brême : celle-ci avait pensé, à l'origine (1853), s'autofinancer par le commerce, mais, à la longue, cela se révéla peu compatible avec le travail d'évangélisation. C'était cependant les mêmes familles du grand port hanséatique, comme les Vietor, qui fournissaient les cadres aux deux activités. Restée proche de ses origines religieuses, la Bremer Faktorei, la "Firme pieuse", se refusa toujours au commerce "immoral" des alcools et interdisait à ses agents allemands de prendre des concubines noires. Beaucoup de ceux-ci, dès qu'ils eurent amassé un petit capital, se dépêchèrent de se mettre à leur compte, de vendre beaucoup d'alcools et de se mettre en ménage avec des Togolaises. On désigne aussi la Factorerie de Brême selon sa raison sociale officielle : "Les Fils de F.-M. Vietor".

(3) Qui fut sans doute le premier à s'installer à Denu, puis à Lomé (dont l'actuel quartier Kodjoviakopé était alors appelé "New-Sierra Leone"), après avoir joué un rôle décisif dans le refus que les gens de Bè avaient opposé aux Anglais, quand ceux-ci avaient voulu (sans trop insister) les englober dans l'annexion d'Aflao, le 1er décembre 1879. G.B. Williams retourna à Freetown en 1900, fortune faite (pour y mourir quatre ans plus tard), après avoir vendu ses terrains du bord de mer à l'administration allemande, qui y construisit ses premiers bâtiments officiels (à l'emplacement de la gare routière du grand-marché).

(4) C'est le bâtiment colonial-type, qui peut accueillir tout aussi bien des bureaux administratifs, une école ou une chapelle. Il ne se diversifiera qu'à la fin de l'époque allemande.

(5) Celui-ci est au même emplacement depuis les origines de la ville.

Photo 7 : Le "Hamburgerstrasse" (l'actuelle rue du commerce) à Lomé vers 1913

Sur la côte, la vieille bourgeoisie marchande africaine fut progressivement évincée du commerce le plus rentable : celui de l'import-export. L'Administration élimina les concurrents autochtones des ressortissants allemands en exigeant de lourdes patentes (500 marks par an)[1] pour avoir le droit d'importer, autant pour exporter. Les Togolais durent ainsi y renoncer. Hormis ceux qui tiraient de gros revenus de leurs plantations[2], les hommes d'affaires des villes de la côte durent, bon gré mal gré, entrer au service des compagnies européennes, soit comme *clerks*, soit -beaucoup plus autonomes- comme gestionnaires des boutiques de l'intérieur, soit encore -jouissant de plus de prestige et d'indépendance- comme acheteurs de produits d'exportation (on les a longtemps désignés du terme anglais populaire de *buyers*). Nantis d'un capital, ceux-ci circulaient de village en village pour acheter aux paysans leur caoutchouc ou leur cacao, sachant comment les inciter à produire plus, à qui l'on pouvait prêter, dans quel endroit se trouvaient des ressources ignorées des concurrents... Ils étaient nombreux dans l'actuelle Région des Plateaux, où ils ont longtemps joué un rôle social -et politique- essentiel de lien entre la ville et la campagne. Certains partirent aussi à l'étranger, au service des compagnies allemandes ou anglaises, au Cameroun, au Libéria, voire au Congo belge[3]...

---

(1) Alors qu'au Dahomey, la patente d'import-export n'était, pour un individu, que de l'équivalent de 320 marks.

(2) Comme Octaviano Olympio, qui avait, lui, les reins assez solides pour résister ; mais il avait plutôt misé sur une fructueuse activité de fabrication de briques (cuites avec les résidus de ses cocotiers), qui fournissait le matériau indispensable à la construction de la capitale. Il avait aussi créé une entreprise de construction, qui travaillait, entre autres, pour l'Administration.

(3) Le futur Agbanon II était ainsi, avant d'être choisi comme roi de Glidji en 1929, employé de la firme Unilever à Léopoldville.

Dans ce marché très ouvert (du moins pour elles), les compagnies allemandes s'épanouissaient sans se concurrencer trop férocement : globalement, elles doublent le nombre de leurs employés togolais entre 1908 et 1913. A cette date, elles sont une dizaine, encore pour la plupart des entreprises personnelles (peu étaient, comme la DTG ou la DWH, de véritables sociétés anonymes), assez peu différenciées par la taille. Les firmes commerciales les plus grosses (mesurées par le nombre de leurs salariés togolais) étaient alors la DTG, Bödecker & Meyer et Carl-Goedelt (de 100 à 120 salariés). Puis venait un groupe compact de sociétés moyennes : la DWH, Luther & Seyfert, la Bremer Faktorei, Friedrich-Oloff et l'anglaise Swanzy (80 à 90 employés), enfin les plus petites (40 à 60 employés) : Alfred-Kuhlenkampff, Otto-Wallbrecht et Johann-Karl-Vietor. La concentration capitaliste, qui caractérisera le grand commerce de traite dans les années 1930, n'était pas encore à l'horizon.

A la fin du XIXè siècle, les firmes européennes avaient des capitaux trop limités pour pouvoir fonder des succursales à l'intérieur du pays. A partir des années 1900, elles se mirent à créer des succursales et des magasins dans l'intérieur, toujours à la fois pour acheter et pour vendre. En 1902, la ville de Lomé compte déjà 50 boutiques, appartenant à 9 compagnies européennes, 3 à des Togolais, 1 à un Libanais. Aného en a 10, et 2 appartenant à des Togolais.

Sur le littoral, il y en a une à Baguida, trois à Porto-Seguro. On en trouve ensuite le long de la lagune, d'Akoda (près de Togoville, qui n'en aura jamais) à Zowla et à Agbanakin, puis, en remontant la vallée du Mono, quelques-unes jusqu'à Tokpli (tête de navigation sur le fleuve). Dans l'intérieur, il n'y en avait que 4 à Kpalimé, 2 à Kpandu, 1 à Kete-Kratchi, et une seule à Atakpamé, appartenant à un d'Almeida d'Aného.

En 1913, le nombre des succursales des firmes européennes a été multiplié par 2,5. Lomé en compte 39, Aného (qui a perdu la plupart des sièges sociaux[1]) 16. Sur la côte, il n'y en a plus qu'une à Agbodrafo. Le pays ouatchi présente un réseau de boutiques étonnamment dense, même dans de modestes villages aujourd'hui dépourvus de toute infrastructure commerciale moderne (Vo-Koutimé en a 8, Sévagan et Agomé-Glozou 5, Vogan 4, Tokpli et Aklakou 3, Batonou et Anfoin 2, etc.) : la région produisait beaucoup d'huile de palme et de maïs, et elle avait connu une monétarisation importante de son économie d'échange (probablement nettement pré-coloniale, grâce aux marchés actifs qu'étaient les villes de la côte), dont témoigne toujours le réseau serré des marchés hebdomadaires qui quadrillent la région. Ensuite, c'est surtout Kpalimé, qui a attiré 39 établissements commerciaux[2], avec un semis de boutiques autour du Mont Agou et de ses plantations, et des antennes à Ho (3), Hohoe (2) et surtout Kpandu (8). Kete-Kratchi a disparu de la carte. A partir de 1907, puis de 1909, la mise en service des lignes de chemin de fer de l'intérieur (voir ci-dessous) a donné un coup de fouet urbain aux villages qu'elles traversent : Noépé et Assahoun (9 boutiques chacun) ou Tovégan (2) sur la ligne du Nord-Ouest, Tsévié (9), Agbélouvé (8) Notsé (3) et surtout Atakpamé (8 agences) sur celle du Centre. Dans ces petites villes qui germent, l'Administration organise des marchés, cadastre le sol et le met en vente par lot[3]. Au nord d'Atakpamé, il n'y avait plus rien qu'une unique agence de la DTG à Sokodé : l'activité des firmes commerciales modernes ne concernait pratiquement pas le Nord. On voit ici une des sources de disparités régionales ayant retardé la monétarisation

(1) Hormis ceux de la DWH et de J.-K.-Vietor.
(2) Plus une entreprise de transport routier automobile.
(3) Par la suite, la concurrence de Lomé, trop proche, ne permit pas un véritable développement à ces centres urbains potentiels.

dans la partie septentrionale ainsi que son intégration aux circuits d'échanges modernes.

Onze firmes avaient ainsi établi plus de 200 succursales et boutiques hors de Lomé (une trentaine pour Goedelt, DTG, Bremer Faktorei, une vingtaine pour Luther & Seyfert, Bödecker & Meyer, Oloff...), pour l'essentiel gérées par des Togolais : il n'y a d'employés blancs qu'à Aného (au nombre de 11), Kpalimé (8) et Atakpamé (5). Une petite dizaine de Togolais possédaient eux aussi des boutiques, essentiellement en pays ouatchi ; Octaviano Olympio en avait une à Lomé et une à Atakpamé, tout comme les frères Aguiar ; Patrick Seddoh et Franz Baéta en avaient une chacun à Kpalimé, le Libanais J. Williams deux à Lomé, son compatriote Elias Jazar 4 à Lomé et une à Atakpamé...

Comme sur la plus grande partie de la côte d'Afrique occidentale, au XIXè siècle, la langue des affaires était l'anglais[1], les poids et mesures étaient anglais[2], tout comme la monnaie utilisée, la livre sterling[3] et son sous-multiple, le shilling. Cette situation restera longtemps inchangée, car le Togo demeurait ouvert sur le marché extérieur, malgré les tentatives des Allemands pour l'en détacher petit-à-petit.

Photo 8 : La rue du commerce à Kpalimé

(1) Le portugais disparaît lentement d'Aného.
(2) Elles le sont encore pour les tissus : on mesure toujours le pagne en *yards*.
(3) Restée en usage à Lomé pour les transactions foncières jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. A la fin du XIXe siècle, le dollar américain était aussi en usage sur la côte, car l'Amérique avait acheté beaucoup d'esclaves et vendu beaucoup de rhum.

Carte n° 5 : Activités commerciales et plantations industrielles en 1914

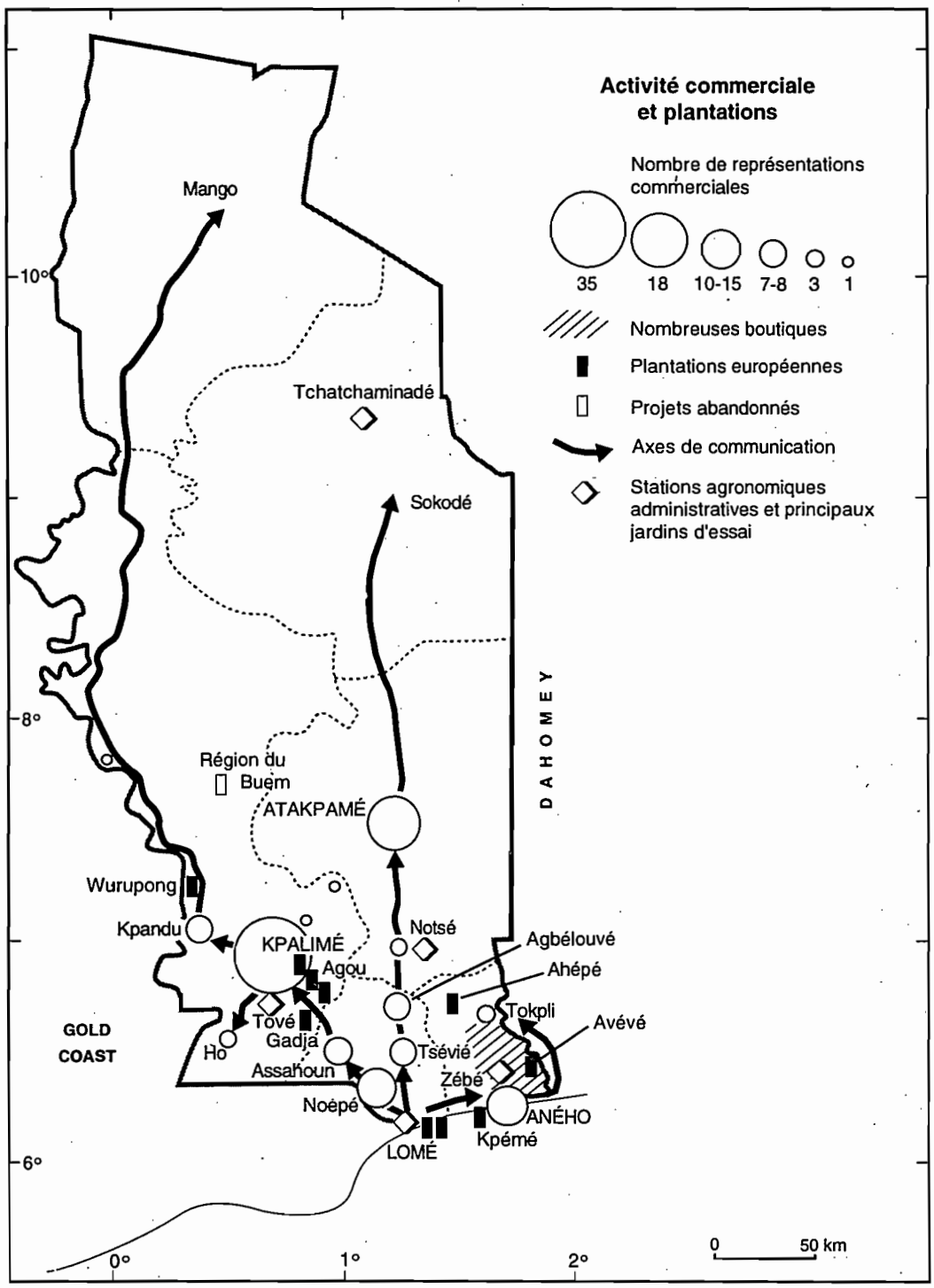

Les articles d'importation allemands dits "traditionnels" -pour la bonne raison qu'ils étaient importés depuis des décennies en Afrique de l'Ouest- constituèrent jusqu'en 1914 une constante du commerce allemand : les "fusils de traite"[1], la poudre et surtout les alcools. Les firmes ont ainsi importé 3 290 fusils en 1885, 6 098 en 1888 et 15 526 en 1912. Les importations d'alcool s'élevaient en 1885 à 1,8 million de litres. Sous la pression des missions et de l'opinion publique allemande, l'Administration en fit plusieurs fois relever fortement les droits de douanes. L'année suivante, les importations d'alcool baissaient sensiblement, puis elles remontaient, jusqu'au prochain tour de vis fiscal... En 1904, elles représentaient encore un million de litres[2] et ensuite en moyenne 850 000 litres par an.

Assurément, avec le temps, l'offre en articles d'importation s'était élargie, mais il s'agissait pour l'essentiel d'articles de consommation industriels venus d'Europe, pour lesquels le Togo était l'un des débouchés. En 1913, le commerce international du Togo se répartissait ainsi :

Tableau n° 5 : Le commerce international en 1913

Pays d'origine / Pays de destination	Importations en millions de marks	Exportations en millions de marks	TOTAL
Allemagne	5,05 (47,5 %)	4,16 (45,6 %)	46,6 %
Grande-Bretagne	1,30 (12,2 %)	0,10 (1,1 %)	7,0 %
France	0,24 (2,3 %)	0,44 (4,8 %)	3,5 %
Colonies voisines	2,67 (25,1 %)	4,16 (45,6 %)	34,6 %
USA	0,45 (4,2 %)	-	2,3 %
Autres pays	0,92 (8,7 %)	-	4,7 %
Cameroun	-	0,27 (2,9 %)	1,3 %
TOTAL	10,63 (100 %)	4,43 (100 %)	15,06 m

Ces statistiques mettent en évidence la part -élevée mais non majoritaire- que l'Allemagne détenait dans les exportations et les importations. Elles montrent aussi que la colonie allemande était restée partie intégrante de l'espace économique ouest-africain : ses voisins représentaient le tiers de son commerce, et il n'y a que là qu'il était excédentaire. Une rubrique des statistiques de commerce extérieur démontre à l'évidence cette importance du Togo comme pays d'exportation de produits alimentaires (et aussi de main-d'oeuvre) ; elle porte le titre de "pièces d'argent" : la Banque allemande d'Afrique-occidentale (*Deutsch-Westafrikanische Bank*[3]) devait procéder chaque année à un transfert des pièces anglaises (il s'agissait avant tout de shillings) vers la Gold Coast. En 1903, cette exportation de pièces franchit pour la première fois le seuil d'un million de marks, puis elle augmenta encore et atteignit en moyenne 1,6 million par an. En 1913, on enregistra le record : 3,2 millions de marks, alors que le budget total du Territoire était de l'ordre de 4 millions.

(1) Dits aussi au XIXè siècle "fusils danois". Ils se chargent par la gueule et sont souvent aussi dangereux pour le chasseur que pour le gibier.
(2) Soit à elles seules le quart des recettes du Territoire.
(3) Créée à la hâte en 1904 (et ouverte en 1905) pour prendre de vitesse l'anglaise Bank of British West-Africa, qui avait manifesté l'intention de créer une agence à Lomé.

Les populations du Togo précolonial participaient à un certain nombre de systèmes commerciaux interafricains : grands axes des "routes de la cola" à travers la zone soudanienne, bassins de la Volta et (beaucoup plus modeste) du Mono, système lagunaire côtier... De par ses frontières, la colonie appartenait à tous ces systèmes traditionnels. Ce n'est qu'au tournant du siècle, que l'Administration érigea des postes de contrôle frontaliers à l'est et à l'ouest : l'objectif était de prendre part au commerce interafricain en levant sur lui des droits de douane, puis de canaliser ces flux en les dirigeant autant que possible vers les ports de la côte allemande. Mais ces contrôles douaniers ne concernaient que le Sud (jusqu'à la hauteur de Kete-Kratchi) : au total quatre bureaux de douane de plein exercice et quinze "centres de perception des redevances douanières"(1).

Au Nord, le contrôle des frontières ne pouvait être assuré, faute de personnel. L'autorité allemande y institua en 1906 un "impôt sur les chemins", que le gouverneur von Zech commenta ainsi (octobre 1905) : *"Il doit frapper notamment les nombreuses caravanes haoussa qui, effectuant des aller-et-retour entre le Togo et la Gold Coast, où elles s'approvisionnent en cola, sel et autres, traversent la partie nord du Protectorat"*. Le décret du 26 juillet 1913 stipulait qu'on percevrait 1 mark par personne, 3 marks pour chaque charge de porteur, 2 marks pour chaque bête de somme (cheval, âne...), etc. Aussi un certain nombre de caravanes haoussa choisirent-elles désormais un autre itinéraire, passant plus au nord, pour éviter le territoire allemand.

Mais le seul fait de marquer administrativement les frontières de la colonie vis-à-vis de l'extérieur ne suffisait pas à créer un véritable marché intérieur dans la colonie. Certes, ce dernier se développait spontanément grâce aux intermédiaires africains qui venaient de la côte pour approvisionner l'intérieur en marchandises d'importation. Par ailleurs, le développement de nouveaux marchés sur la côte, et en particulier l'essor de Lomé(2), déclenchait aussi des réactions parmi les commerçants africains de l'intérieur : comme on peut le lire dans les rapports annuels du poste de Sokodé pour la période 1898-1907, les commerçants africains ouvrirent de leur propre initiative une nouvelle route commerciale vers le Sud, via Blitta et Atakpamé. Cependant, au grand regret des Allemands, la plupart des commerçants qui quittaient Atakpamé dans la direction de Kpalimé ne se rendaient pas à Lomé, mais en zone coloniale anglaise, tandis que d'autres routes commerciales issues du Nord partaient, elles, vers le Sud du Dahomey. Quant aux "routes de la cola" qui traversaient au XIXè siècle le Togo du Nord, elles se mirent à péricliter, mais pour une raison extérieure aux Allemands : les Britanniques avaient rapidement construit des voies ferrées de la côte vers le pays ashanti (producteur principal de la cola) en Gold Coast, vers l'hinterland haoussa (principal consommateur) au Nigeria, avec de bonnes liaisons maritimes entre Accra et Lagos ; les commerçants africains adoptèrent tout de suite ces nouvelles voies de communications, infiniment plus commodes que les antiques caravanes qui mettaient six mois pour faire le voyage de Kano à Salaga, et devaient maintenant payer de surcroît les taxes des douanes allemandes et françaises.

Il est difficile de déterminer (en dehors des produits d'importation traditionnels déjà décrits) ce que les commerçants africains rapportaient de la côte, car les statistiques douanières allemandes ne classent les articles d'importation que selon le groupe de marchandises auquel

---

(1) Exemple des tarifs imposés : 6 marks pour un bovin, 2 pour un mouton ou un cochon, 0,25 par tête de volaille... Rappelons qu'une somme de 6 marks correspond à l'impôt personnel annuel.

(2) 3 000 habitants en 1900, 5 000 en 1905, 8 000 en 1911, puis recul à 7 000 en 1913.

ils appartiennent, leur poids et leur valeur. Les "articles textiles et habillement", évalués à 2,6 millions de marks, représentaient ainsi un quart des recettes. Suivaient les "produits agricoles, forestiers et articles qui en dérivent" (y compris les alcools), évalués à 2 millions, puis, en troisième position, les "métaux et produits métalliques" (1,5 million). Les biens de consommation l'emportaient donc nettement sur les biens d'équipement. Certes, on importait aussi des "instruments, des machines et des engins" d'une valeur de 0,3 million, mais de quelles machines et de quels engins pouvait-il bien s'agir ? On ne sait:

III - LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Aucun développement économique n'était possible sans moyens de transport massifs et bon marché : le portage, avec ses quelque 25 kg par porteur pour des étapes quotidiennes de 25 à 30 km, était bien incapable -malgré les souffrances que cela infligea aux populations- de permettre la mise en valeur de l'intérieur. Et il fallait aussi résoudre le problème d'un accostage sans danger sur la côte, où la barre occasionnait toujours des pertes importantes en marchandises (de l'ordre de 5 % du trafic), voire en vies humaines. Il fallait donc implanter au Togo des infrastructures lourdes, inévitablement coûteuses.

1 - Le wharf

La construction du wharf (digue sur pilotis) de Lomé fut entreprise tardivement. Elle dura trois années, pour un coût de 800 000 marks : le débarcadère, long de 350 m, fut inauguré le 27 mai 1904 (le jour anniversaire de l'empereur, qui était fête nationale pour tous les territoires allemands, et donc propice aux inaugurations de prestige). Il rendit immédiatement de grands services. Certes, il n'était pas question d'y amarrer directement les navires, comme dans un port : leurs mouvements auraient tout arraché. Les bateaux restaient au large et des chaloupes, que chargeaient ou déchargeaient de puissantes grues à vapeur (3, puis 5 en 1908), faisaient la navette avec le débarcadère, ce qui était assez lent.

Pour l'importation des marchandises lourdes (en particulier celles destinées à la construction et à l'exploitation des chemins de fer), le wharf était d'une nécessité absolue. La possibilité d'un transbordement bon marché et sans danger a aussi constitué un stimulant important pour l'exportation des produits pondéreux, comme le maïs et le coton.

Cependant, l'ouvrage souffrait de deux défauts de conception : il était perpendiculaire à la plage, et non par rapport à la houle (les vagues le frappaient donc en biais) ; il n'était pas formé (comme celui de Cotonou[1]) d'un treillage métallique, qui laisse passer l'eau, mais de robustes piliers de béton sur lesquels reposait un lourd tablier aux parois pleines. Dans la nuit du 16 au 17 mai 1911, une tempête plus violente que d'habitude arracha la plate-forme : au petit matin, la plus grande partie de l'appontement avait disparu dans les flots. Ce n'est que le 1er décembre 1912 que le wharf, réparé, put enfin être remis en service, grâce à une nouvelle partie médiane (construite conformément à la méthode française d'entretoises légères) coudée, installée à côté des ruines de l'ancienne. C'était là un bricolage provisoire, que l'on prévoyait de remplacer -en principe à partir de 1915- par un nouvel ouvrage plus solide et plus performant. Mais Lomé devra attendre 1928 pour le voir fonctionner...

---

(1) Opérationnel dès 1892.

En décidant de choisir Lomé comme site du wharf, on avait scellé définitivement le sort de la capitale administrative, qui devenait désormais ainsi l'indiscutable capitale économique du Togo, tandis qu'Aného commençait un déclin rapide et définitif.

2 - Les voies ferrées

Il suffisait de jeter un coup d'oeil sur la carte du Togo pour élaborer un plan clair en vue de l'installation d'un réseau de voies ferrées. En effet, le territoire, étiré en longueur sur près de 600 km (et d'une largeur moyenne de 175 km), avait besoin d'un grand axe médian sud-nord, à partir duquel on pouvait prévoir des embranchements, selon les besoins. Mais le fait que la voie ferrée centrale n'ait vu le jour qu'en troisième position, et n'ait pu atteindre qu'Atakpamé, est imputable aux intérêts privés des hommes d'affaires allemands.

Sitôt le wharf en fonctionnement, on entreprit la construction d'une ligne parallèle à la côte : les firmes allemandes d'Aného voulaient garder les positions qu'elles avaient acquises jusqu'ici dans le commerce de l'huile et des palmistes. De plus, la DTG avait besoin d'une voie de transport bon marché pour sa cocoteraie de Kpémé. C'est la raison pour laquelle près de 150 Togolais, sous la direction de 4 Allemands, entreprirent, en mars 1904, la construction de la "ligne côtière" (*Küstenbahn*), longue de 44 km, qui reliait Lomé à Aného, le long du cordon littoral. Les frais de construction s'élevèrent à 1,8 millions de marks ; cette somme fut prélevée sur le budget de la Colonie des années 1901, 1902, 1904 et 1905. A l'arrivée du train, la rade d'Aného fut fermée au trafic maritime[1]. En contrepartie, les firmes européennes d'Aného furent dispensées de payer le fret ferroviaire. Mais la demande des passagers se développa très vite : dès l'époque de la construction, l'afflux des gens était tel que les trains théoriquement affectés au transport des matériaux emportaient déjà quotidiennement jusqu'à 200 passagers, au tarif de 0,50 mark par personne.

Le chemin de fer côtier fut inauguré officiellement le 18 juillet 1905, (mais ce n'est que le 15 mai 1906 que l'on institua un horaire pour les transports publics). Les Togolais tirèrent aussitôt parti du nouveau moyen de transport. En dépouillant les statistiques, on s'aperçoit que près de 40 000 personnes par an effectuaient le voyage à bord du train Lomé-Aného. Le nombre de km couverts en moyenne par personne étant de 33,2, on peut en déduire que, outre les gens d'Aneho, de nombreux habitants de la zone traversée par la ligne, effectuaient le voyage, sans doute avec beaucoup de marchandises pour le marché citadin[2].

La deuxième voie, la "ligne intérieure" (*Inlandbahn*), allait de Lomé à Kpalimé (soit 119 km). Les travaux débutèrent le 12 octobre 1904. 36 Allemands, 26 employés togolais et 1 700 ouvriers (en moyenne) y ont participé. Dans la phase finale, on mit aussi à contribution des centaines d'ouvriers recrutés au Nord dans le cadre du travail obligatoire. La ligne fut inaugurée officiellement le 27 janvier 1907. Pour l'essentiel, le chemin de fer suivait à peu près le tracé de l'ancienne route ; à la mise en service de celui-là, l'administration abandonna l'entretien de celle-ci. Ce n'est qu'auprès du Mont Agou que la voie ferrée se démarquait du tracé de l'ancienne

---

(1) Au trafic au long court d'abord, au cabotage ensuite. Les Français rouvriront la rade en 1920, mais le trafic resta extrêmement limité.

(2) A Lomé, la proximité de la gare fit prospérer ce que les Allemands appelaient le "marché haoussa" (car ceux-ci arrivaient par l'axe routier venant de Kpalimé), plus tard "petit-marché" (*assivimé*, en face de l'actuelle SGGG), qui était en réalité plus important que le grand-marché, jusqu'à la fusion de deux en 1967.

route, pour la bonne raison que la DTG voulait une liaison ferroviaire directe pour ses plantations. Cette zone de plantations vit ainsi sa valeur augmenter considérablement, sans avoir eu à effectuer le moindre investissement[1]. Pour le financement de la ligne, le gouvernement allemand avait accepté d'accorder un prêt de 7,8 millions de marks, que le Togo remboursa sous forme de traites annuelles, augmentées des intérêts. Cette ligne de Kpalimé connut d'emblée le succès, en raison des produits d'exportation fournis par les paysans bien plus que de ceux des plantations. Cette ligne a été presque aussi fréquentée que celle de la côte (le kilométrage moyen par personne était de 53,1 km), le gros des passagers provenait des zones proches de Lomé, avec l'essor des bourgs comme Noépé ou Assahoun.

Ces résultats encourageants, dûs surtout aux passagers africains, eurent pour effet de stimuler la mise en construction de la troisième ligne dès juin 1908. On l'appela la "ligne de l'arrière-pays" (*Hinterlandbahn*), car elle devait desservir ultérieurement Atakpamé, Blitta, Bassar, se prolonger jusqu'au gisement de minerai de fer de Bandjéli, puis, après avoir couvert une distance de 442 km, atteindre la localité de Tchopowa, sur l'Oti[2], qui serait son terminus, sur l'Oti (elle atteindrait ainsi la partie méridionale de la circonscription de Mango, mais non son chef-lieu). Outre le minerai de fer du pays bassar, cette voie devait acheminer jusqu'à la côte l'arachide et le bétail du Nord, et permettre enfin sa mise en valeur.

Photo 9 : Les travaux de prolongement des rails d'Agbonou vers Atakpamé

(1) Quand les Français reconstruisirent une route, ils la firent proche de la voie ferrée : l'itinéraire actuel a ainsi complètement abandonné le vieux tracé par Klonou et le canton de Tové-Djigbé.
(2) Sur la rive gauche de l'Oti, donc aujourd'hui au Ghana (sous le nom de Saboba).

De juillet 1908 à mars 1911, on construisit donc, à partir d'un point de la ligne de Kpalimé situé à 2,7 km de la gare de Lomé, une voie ferrée de 163 km, reliant Lomé au village d'Agbonou, au pied des montagnes où se cache Atakpamé. Par la suite (de novembre 1912 au 2 mai 1913), on construisit un embranchement de 4 km pour atteindre enfin la ville d'Atakpamé. Le nombre de passagers du "chemin de fer de l'hinterland" n'atteignait que la moitié de celui transporté sur les deux autres lignes (chaque passager couvrant en moyenne 58,5 km, chiffre faible par rapport à la longueur totale de la voie). Là encore, le gros du trafic était dû aux voyageurs circulant entre Lomé et ses environs proches, en particulier la région de Tsévié.

Au total, en sept ans, on avait ainsi construit, dans le cadre d'un programme de construction évalué à 19,1 millions de marks, 320 km de voies ferrées dotées de ponts, de gares, de puits, etc. C'est là, à n'en pas douter, un résultat important(1). Mais l'étroitesse de vue et l'âpreté au profit des décideurs avaient quelquefois des effets négatifs. C'est ainsi qu'on renonça, dans une large mesure, à l'empierrement des voies ferrées et que l'on se contenta de rails légers (20 kg) : les trains ne pouvaient donc rouler qu'à 20 ou 25 km/heure. Par la suite, malgré une réfection totale des voies à l'époque du Mandat français, les voies ferrées ne purent soutenir la concurrence de l'automobile, dont la vitesse était bien supérieure.

L'Administration du Togo se mobilisa pour qu'on entreprenne encore, dès 1911, le tronçon Agbonou - Bandjéli (plus de 250 km). Mais l'Empire allemand n'était alors pas disposé à accorder un préfinancement, et le projet fut ajourné "faute d'argent" (et non en raison du déclenchement de la Guerre mondiale). Le tronçon Agbonou - Blitta (100 km) devait traverser une région faiblement peuplée : il ne fallait donc pas s'attendre à ce que le projet soit rapidement rentable, faute de paysans(2). Il n'intéressait donc pas l'investissement capitaliste.

Les chemins de fer transformèrent la situation du Togo de fond en comble. Il y a lieu de distinguer entre les changements occasionnés par la construction des voies et ceux, durables dans le long terme, occasionnés par l'exploitation des chemins de fer.

Lors de la construction de la "ligne de l'hinterland", on mit à contribution en moyenne 3 500 ouvriers chaque mois. Sur ce total, seul le tiers des hommes s'étaient portés volontaires comme ouvriers salariés. Les autres travaillaient "pour payer leur impôt" ou bien, recrutés de force au Nord pour une durée d'un an, ils effectuaient des "travaux obligatoires". C'est ainsi qu'on employa, pendant les 31 mois qu'a duré la réalisation de la ligne Lomé-Agbonou, 10 825 ouvriers originaires du Nord. Au total, de septembre 1904 à mars 1911, c'est environ 100 000 indigènes qui furent employés dans la construction des chemins de fer. Etant donné qu'en 1911, le nombre des hommes imposables était estimé à 208 000 (sur une population totale de l'ordre d'un million d'âmes), on peut dire que la moitié de tous les hommes aptes au travail ont été, à un moment ou à un autre, employés à la construction des lignes de chemins de fer.

L'exploitation quotidienne de ces chemins de fer a eu des conséquences très importantes sur le plan social et sur le plan politique. En effet, au Sud, ils ont transformé de fond en comble

---

(1) Le Dahomey voisin avait commencé à en construire dès 1900 et comptait 360 km de lignes en 1913 pour un coût équivalent.
(2) La solution, quand les Français reprendront le projet, vingt ans plus tard, sera d'en "importer" depuis la région kabiyè-losso.

les conditions de transport. Avec un effectif de 26 employés allemands, 30 employés indigènes et 738 ouvriers, la compagnie ferroviaire constituait en 1912 le premier employeur privé du pays. Les chemins de fer (15 locomotives, 200 wagons, des ateliers bien équipés) permirent au Togo d'accéder à un progrès technique authentique - c'est pourquoi ils furent d'emblée pris d'assaut par la population. Au total, près de 100 000 habitants des circonscriptions du Sud, qui totalisaient une population de 450 000 âmes environ, utilisaient le train chaque année. Ils effectuaient avant tout des voyages à but commercial, comme on peut s'en rendre compte en regardant sur les vieilles photos les monceaux de marchandises des gares. Lomé constituait le plus souvent leur point de départ ou de destination.

La présence de gares dans des localités situées le long de la voie valorisait ces dernières. On l'a dit, elles devinrent des centres commerciaux actifs, et leur structure sociale en subit des mutations qui les rapprochaient des vraies agglomérations urbaines. Mais la domination de Lomé sur l'espace togolais se trouva accrue par cette commodité des liaisons, et sut étouffer bientôt ses rivales trop proches.

Le gouvernement de Berlin aurait facilement pu fournir les crédits nécessaires au prolongement des lignes[1], mais ne l'a pas fait, le Togo, réputé "colonie modèle", devait s'autofinancer. Il fallut cependant attendre 20 ans pour que l'Administration fût en mesure de prouver que le Togo était capable de rembourser, sous forme de traites annuelles, un prêt consenti par l'Empire allemand (avec, bien sûr, ses intérêts). Le Togo a donc financé ses chemins de fer lui-même. Et c'est l'Empire, l'industrie allemande et surtout l'entreprise de construction et d'exploitation ferroviaire (la compagnie Lenz), qui en furent les bénéficiaires, le premier grâce aux intérêts de ses prêts, la seconde en livrant les matériels, la troisième en empochant sur la construction un bénéfice qui s'éleva officiellement à 21 %, que l'Administration elle-même trouva nettement excessif.

Les chemins de fer desservaient, du point de vue territorial, un tiers seulement de la Colonie, où vivait près de la moitié de la population. Celle-ci tira profit de ce moyen de communication moderne pour consolider la nouvelle économie monétarisée qui s'établissait. Sur le plan social, les formes de vie citadine et les structures sociales différenciées qui étaient, à l'origine, limitées aux villes côtières s'étendirent aux localités de l'intérieur grâce aux rapports créés par les échanges marchands, le salariat et la circulation de l'argent. Au Nord, cette évolution ne pouvait se produire aussi rapidement, et une différenciation profonde s'amorça entre les deux parties du Togo.

3 - Routes et véhicules

Les chemins de fer sont donc à l'origine d'un progrès social et technique authentique, mais cela ne doit pas nous faire oublier qu'il y avait, à l'époque où les lignes furent construites, une autre possibilité, qui se perfectionnait très rapidement : les routes et le transport automobile. L'installation d'un axe ferroviaire sud-nord a été entreprise très tardivement, et comme à contrecoeur, si bien que l'arrière-pays ne put bénéficier avant longtemps de transports bon marché.

---

(1) D'autres étaient en projet, plus ou moins avancé : Aného - Tokpli ou (plutôt) Tsévié - Tokpli pour desservir les régions riches en palmiers à huile, Assahoun - Ho pour tourner l'obstacle des Monts du Togo...

Carte n° 6 : Voies de communication et infrastructures en 1914

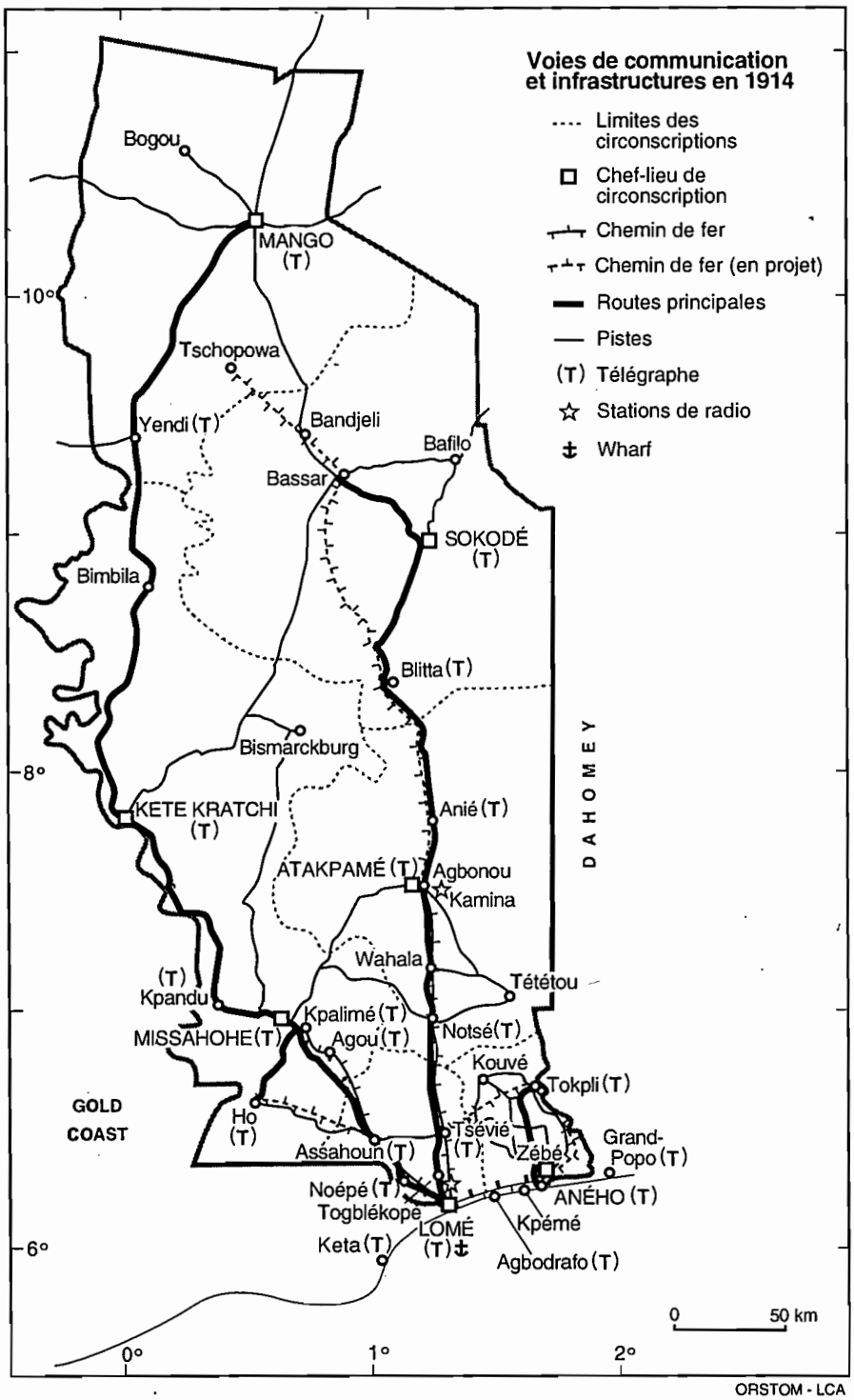

Bien que la circulation automobile eût connu un grand essor dans les colonies voisines au début du XXè siècle, et qu'un certain nombre de responsables coloniaux (notamment à Sokodé) eussent attiré l'attention de l'Administration sur les avantages décisifs de la voie routière, en particulier au Nord, les autorités continuèrent à opter pour les chemins de fer. On donna l'avantage au rail en renonçant à l'entretien des axes Lomé - Kpalimé et Lomé - Atakpamé[1], et en n'aménageant les routes que dans la mesure où on les considérait comme des voies d'accès aux lignes de chemin de fer.

C'est ainsi qu'il y avait, en 1913, 1 216 km de routes carrossables[2]. C'est la circonscription d'Aného qui avait le réseau routier le plus dense : 694 km. La circonscription de Lomé était la mieux desservie : trois axes, d'une longueur totale de 145 km. Celle de Misahöhe avait un réseau routier de 105 km, comportant l'importante voie d'accès de Kpandu à Kpalimé en passant à travers les Monts du Togo, et celles menant de Ho à Assahoun et à Kpalimé. Dans la circonscription d'Atakpamé, on avait aménagé 137 km de routes pour le trafic automobile, dont 85 km pour la seule voie menant d'Atakpamé à Agbandi (à la frontière de la circonscription de Sokodé). Dans tout le Nord, il n'y avait, en 1912, que 120 km de routes carrossables, en l'occurrence l'axe reliant Agbandi à Sokodé (la voie menant à Alédjo et à Bafilo était encore en construction).

Mais les routes existantes mettaient d'autant mieux en évidence une lacune fondamentale : il n'y avait guère d'automobile... En décembre 1912, un entrepreneur privé allemand de Kpalimé, Otto Kallweit, mit un camion de deux tonnes en circulation sur les routes de la région, puis deux autres en septembre 1913. En mars 1914, la DTG mit en service une camionnette d'une tonne sur la route Atakpamé - Sokodé, qui réduisait le trajet d'une semaine de marche à une demi-journée.

Par ailleurs, le système traditionnel des voies de communication reliant les villages, tout comme celui du commerce interafricain à longue distance, fut adapté à ces infrastructures modernes. Il était d'autant plus facile de réaliser une connexion entre les systèmes de transport moderne et traditionnel que les sentiers existant jusqu'ici suffisaient largement pour la circulation d'engins comme la bicyclette ou la motocyclette. C'est surtout les Togolais qui tirèrent parti de cette possibilité. Les missionnaires ont beaucoup contribué à faire connaître les deux-roues à l'intérieur du pays. Cependant, dans leur majorité, les Allemands continuaient à voyager dans des hamacs transportés par quatre porteurs, ou bien ils se déplaçaient à cheval, quand c'était possible.

L'exemple du pont suspendu sur la rivière Kara[3], aux crues tumultueuses, montre à l'évidence l'importance qu'un pont permanent pouvait avoir dans le système de communication. On avait tendu, entre des pylônes en maçonnerie, deux câbles d'acier auxquels était accroché un pont long de 42 m. Suspendu à 9 m environ au-dessus du niveau normal du fleuve, il n'avait donc rien à redouter des périodes de crue, où l'eau atteint une hauteur d'environ 6 mètres.

---

(1) Il n'y a jamais eu de route Lomé - Aného à l'époque allemande.
(2) Dont aucune n'était bitumée : il faudra pour cela attendre les lendemains de la Seconde Guerre mondiale.
(3) Qui donna naissance à un petit noyau urbain, qui deviendra par la suite la ville de Kara. On peut reconnaître encore de nos jours, sur la rive nord de la rivière (en aval des trois autres ponts construits ultérieurement), la fondation en maçonnerie d'un des deux pylône ; l'autre se trouvait sur la rive opposée.

Kersting, chef de la circonscription de Sokodé, écrivait ainsi en 1905 : *"Le pont a 1,10 m de largeur. Il peut être franchi commodément par les hommes, les bêtes de somme et le bétail"* ; il s'étend ensuite sur les considérations politiques qui l'avaient poussé à construire ce pont (en 1902, après plusieurs campagnes de répression en pays kabiyé) : *"L'importance du pont réside dans le fait qu'il relie au Togo de vastes zones du Territoire d'outre-Kara*[1] *qui, sur le plan géographique, ont des affinités plus naturelles avec le nord du Dahomey. Le Territoire d'outre-Kara, qui est rattaché à la circonscription Sokodé-Bassari, est si peuplé qu'il y existe un énorme besoin d'expansion* [spatiale]. *Cette expansion s'effectue en direction de l'est, à travers la frontière française, qui ne constitue en rien un obstacle naturel. Nous avons toutes les raisons de la détourner vers le sud, afin de préserver le potentiel en hommes de notre colonie"*. Le pont sur la Kara, qui n'avait coûté que 900 marks, permettait à la circulation de s'effectuer facilement et sans entrave pendant toute l'année. Il demeura pendant longtemps le seul pont en dur de tout le Nord du Togo. Pendant plus de 20 ans, il rendit de bons et loyaux services, jusqu'au jour où le développement du trafic automobile rendit nécessaire la construction d'un autre ouvrage, car, outre le désenclavement de la région, ce pont avait attiré à lui l'axe routier Sokodé - Mango.

4 - Poste, téléphone et télégraphe

Parmi les autres réalisations techniques allemandes remarquables, figure la mise en place de communications postales, téléphoniques et télégraphiques. Ces installations ne relevaient pas de la compétence des autorités coloniales du Togo, mais de la Direction des Postes de l'Empire allemand. La mise en place du réseau télégraphique ne fut donc pas prise en charge par le Territoire, ce qui en soulagea considérablement le budget. Mais, assurément, c'est l'Administration qui profita le plus de l'installation d'un réseau de télécommunications dans la colonie.

Une agence postale officielle fonctionna à Aného à partir du 1er mars 1888[2] (reconnue le 1er juin par l'Union postale universelle), puis à Lomé à partir du 1er mars 1890 (agences confiées au fonctionnaire-à-tout-faire qui avait la responsabilité de la douane de ces villes). En 1894, les deux cités reçurent des postiers allemands, Aného devenant "agence principale" pour le Togo, fonction qui passa à Lomé le 15 janvier 1890, dans un beau bâtiment loué *Hamburgerstrasse*.

Les liaisons télégraphique et téléphonique Lomé - Petit-Popo avaient été installées dès 1894[3]. Dès 1895, une connexion fut établie avec le réseau de la Gold Coast britannique, puis une autre avec celui du Dahomey français. Au tournant du siècle, deux lignes télégraphiques desservaient le Togo. L'une reliait Lomé à Kpalimé (janvier 1903) ; elle fut prolongée jusqu'à Kpandu (1908), Kete-Kratchi (1910), Yendi (1912), et atteignit enfin Mango, le bureau de poste le plus septentrional, en mars 1913[4]. La deuxième ligne reliait Lomé à Notsé (1905), puis elle fut prolongée jusqu'à Atakpamé (1907) et Sokodé, son terminus (1909). En 1914, Lomé était

(1) *Transkaragebiet* : les pays kabiyè, nawdem (losso) et lamba.
(2) A l'origine, c'était la compagnie maritime Woermann qui assurait la circulation du courrier avec l'Europe. Quand une administration allemande s'installa au Togo, elle s'entendit avec ses voisins anglais et français pour que des policiers de l'un ou de l'autre puissent faire passer le courrier le long de la côte, ce qui n'était guère commode.
(3) Si le service téléphonique fut ouvert au public dès 1894, le télégraphe ne fut accessible à tous qu'en 1907.
(4) Le bâtiment de la poste allemande de Mango est toujours en fonction à l'heure actuelle.

reliée par téléphone à Aného, Kpalimé et Atakpamé, ainsi, bien sûr, qu'aux bureaux de poste intermédiaires.

Photo 10 : **Le bureau de poste de Lomé, en 1898.** Remarquer la femme, portant un bébé au dos, au téléphone

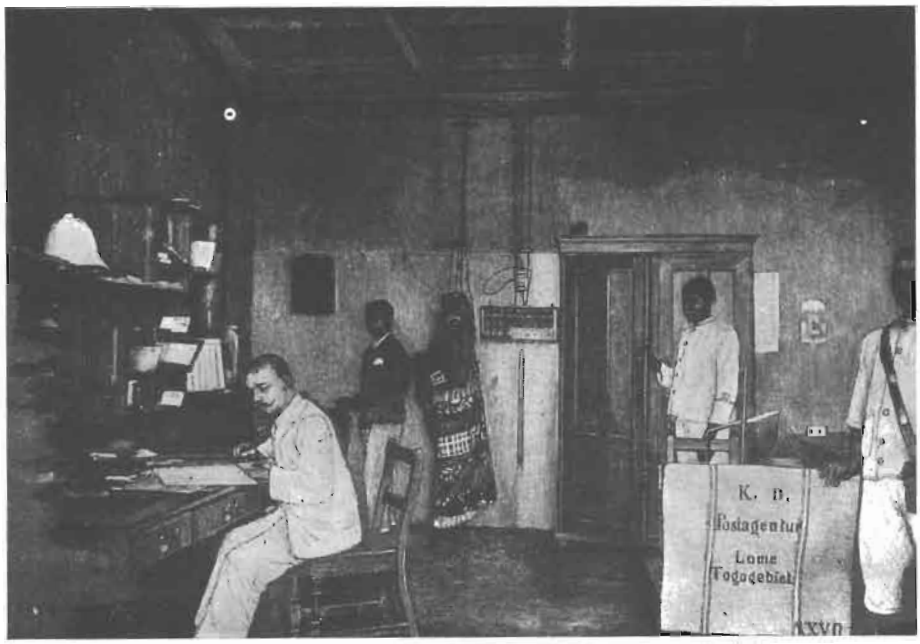

C'est au Sud que l'on trouvait la plupart des bureaux de poste publics -il y en avait 13 à la fin de l'année 1913- dotés d'un service télégraphique. La Poste employait 6 Allemands, 21 "fonctionnaires auxiliaires" africains et 21 "agents subalternes" ; cela signifie en clair que tous les télégraphistes et la majorité des receveurs de bureaux postaux étaient des Togolais. Si l'on considère qu'en 1913, la poste togolaise avait acheminé 597 090 lettres, on peut en déduire, compte tenu du nombre réduit des Européens (365), qu'un nombre considérable de ces lettres ont été écrites par la population togolaise.

Toutes ces infrastructures -chemins de fer, wharf, PTT- fonctionnaient avec une grande fiabilité et une grande ponctualité. C'est ce qui a fondé la réputation de rigueur que les Allemands ont acquise (et gardée) au Togo. Cela a aussi entretenu chez les Togolais l'espoir que le progrès social irait de pair avec le progrès technique (bien que les postes de direction eussent, là comme ailleurs, toujours été réservés aux Allemands). Lorsque la domination de l'Allemagne disparut, en 1914, nombre de Togolais gardèrent la nostalgie des progrès techniques réalisés à cette époque.

5 - La station radio-émettrice de Kamina

Pour rendre la colonie enfin indépendante des câbles télégraphiques internationaux des colonies voisines, Lomé fut reliée le 3 janvier 1913 au câble sous-marin qui joignait l'Allemagne

à l'Amérique latine, en passant par le Liberia. En temps de guerre, ces câbles pourraient être interrompus facilement. C'est la raison pour laquelle le consortium industriel allemand Telefunken avait reçu la mission de construire dans les colonies des stations radio-émettrices transcontinentales.

On avait conçu un système qui couvrirait l'hémisphère Sud, permettant à l'Allemagne de rester en contact avec ses colonies d'Afrique, d'Asie et d'Océanie, ainsi qu'avec sa marine de guerre et sa flotte marchande partout à travers les océans. Sur le plan technique, le Togo et le nord du Cameroun se trouvaient tous deux dans le rayon d'action maximum (environ à 5 000 km) de l'émetteur de Nauen, dans les environs de Berlin. Mais le Nord-Cameroun était d'accès difficile : on choisit le Togo. Ingénieur pour le compte de Telefunken, l'inventeur d'un système de radio en ondes longues, le baron autrichien Anton Codelli, fit plusieurs missions exploratoires en Afrique, démontrant au passage que la radio était, pour les colonies, bien plus économique à entretenir que les fragiles lignes télégraphiques. Le 7 juillet 1911, il réussit, grâce à une antenne soulevée par un ballon, à capter dans les environs d'Atakpamé des signaux émis à Nauen. Les autorités allemandes retinrent comme site le village de Kamina, à quelques kilomètres d'Atakpamé. En effet, tous les éléments de la station émettrice pouvaient être transportés commodément jusque là grâce à la ligne ferroviaire Lomé - Agbonou, et l'on n'avait qu'à construire une petite voie de jonction avec Kamina. Les monteurs allemands installèrent, sur un terrain d'une superficie de 48 ha, quatre pylônes métalliques hauts de 120 m et trois de 75 m, qui portaient des antennes se développant sur une longueur totale de 3 755 m. L'appareil émetteur avait une puissance de 100 kilowatts. Le courant électrique était produit par une puissante usine génératrice fonctionnant au bois, qu'alimentait en eau un petit barrage[1].

Fin juillet 1914, les installations de Kamina, qui, jusque-là, ne pouvaient que recevoir, commençaient à émettre, de telle sorte qu'elles allaient pouvoir remplir leur fonction de relais en direction des stations de Douala (Cameroun), Windhuk (actuelle Namibie) et Tabora (actuelle Tanzanie) - mais là, les travaux n'étaient nulle part suffisamment avancés pour qu'elles puissent envoyer une réponse à Kamina. En vue des communications radio avec les bateaux circulant dans l'Atlantique, on avait installé une deuxième station, moins importante, à Togblékopé, un peu au nord de Lomé[2] : cet emplacement avait été choisi parce que, situé à 17 km de la côte, il était ainsi hors de portée des canons d'éventuels navires ennemis.

On se trouvait certes sur le sol de la colonie togolaise, mais les stations émettrices de Kamina et de Togblekopé bénéficiaient de l'extra-territorialité : elles ne faisaient pas partie des infrastructures coloniales, et ne relevaient en rien de la compétence des autorités de Lomé. Alors que l'administration du Togo, qui en était réduite à compter sous par sous, n'était pas en mesure de réunir les fonds nécessaires pour la construction d'une centrale électrique et de l'adduction d'eau programmées à Lomé, des moyens financiers quasi-illimités furent mis à la disposition de la coûteuse station de Kamina, car elle faisait partie d'une stratégie impériale à l'échelle du monde entier. Il n'est pas incompréhensible que, en août 1914, von Doering, alors gouverneur par intérim, ait remis intactes aux Alliés toutes les installations de l'administration coloniale, mais qu'il ait fait démolir Kamina de fond en comble, alors que la destruction de quelques machines

(1) Les vestiges de la station, autour du "Foyer Avenir" des Affaires sociales, sont toujours visibles, à condition de s'aventurer dans les hautes herbes qui les cachent.
(2) C'est aujourd'hui le site des antennes de Radio-Lomé.

suffisait à la rendre inutilisable, conformément aux ordres reçus de Berlin[1].

. En conclusion, il faut noter deux tendances distinctes dans les transformations économiques du Togo allemand :

1 - La production agricole, le commerce et l'artisanat, qui constituaient les composantes de l'économie traditionnelle des populations du Togo précolonial, subsistèrent de 1884 à 1914 en s'adaptant aux nouvelles conditions d'ensemble, c'est-à-dire au marché mondial d'une part, de l'autre aux contraintes imposées par la colonie allemande. En s'adaptant ainsi, les Togolais s'assurèrent -à quelques différences près selon les groupes sociaux et selon les régions- une autonomie économique qui leur permit de supporter sans trop de difficultés les privations engendrées par le régime colonial : le Togo allemand n'a pas connu de famine, ni une véritable paupérisation.

2 - Les mesures que l'administration coloniale prenait dans le cadre de sa politique économique (système fiscal, travail obligatoire, exploitation des plantations sous la direction européenne, culture obligatoire du coton... et les autres mesures légales imposées par la force) représentaient autant d'interventions graves au sein de l'économie traditionnelle. Mais, en fin de compte, celle-ci se révéla suffisamment forte pour limiter les répercussions de ces empiétements ou pour les localiser. En mettant en place des infrastructures techniques modernes, l'Administration contribua à l'émergence de nouvelles liaisons économiques à l'intérieur du Togo. L'économie traditionnelle tira parti de ces infrastructures d'échanges en ce sens que, pour la première fois, apparut au Togo un début de marché unifié.

Mais il faut rappeler que, dans l'optique des colonisateurs (de tous les colonisateurs : les Allemands ni plus ni moins que les autres, faut-il le préciser ?), on ne se souciait nullement de créer un marché intérieur avantageux pour les paysans et les artisans locaux, encore moins de faire profiter la population du confort des infrastructures modernes. Alors qu'en Allemagne, la création des infrastructures modernes était allée de pair avec l'industrialisation, le Togo n'a pas connu, durant ces trente années, même un embryon d'industrialisation. Et ceci était voulu : les matières premières produites dans les colonies devaient être exportées vers la métropole, et traitées là-bas : on stimulait ainsi l'industrialisation en Europe. L'économie togolaise devait subir des transformations afin de devenir une partie intégrante (et dominée) du marché allemand. Les infrastructures coloniales servaient donc à placer l'économie africaine dans une situation de dépendance structurelle vis-à-vis de l'économie métropolitaine, ce qui produira, plus tard, le sous-développement.

3 - La mise en valeur (au profit du colonisateur) des territoires colonisés ne pourrait se faire rationnellement que grâce à de bons moyens de transport, puissants et bon marché. A la fin de l'époque allemande, seul le Sud du Togo en était doté. Le Nord n'était guère exploitable, et l'on avait pas entrepris grand-chose pour en modifier l'économie d'autosuffisance : sa seule

---

(1) Les Anglais, qui avaient suivi la construction de cette station avec inquiétude, estimèrent, après sa destruction, qu'elle avait coûté à l'Allemagne 200 000 £ (4 millions de marks), mais que, en prévenant de la déclaration de guerre les bateaux allemands qui navigaient dans l'Atlantique, elle avait, pendant ses trois semaines de fonctionnement, sauvé pour 4 millions de £ de biens allemands : "*un très bon usage des fonds publics*", conclut le gouverneur de la Gold Coast, lors de sa visite au Togo, le 5 septembre 1916.

exportation commode était sa main-d'oeuvre. On en profita de plus en plus massivement[1].

On peut se demander si cela correspondait à une volonté consciente de laisser durablement le Nord à l'écart des transformations, pour en faire un "réseau de force de travail" pour les activités concentrées au Sud. Aucun document ne le prouve. Apparemment, les Allemands étaient plutôt dans l'attente d'une seconde phase d'équipements, comme le prouve la création de la station agronomique de Tchatchaminadè[2] et surtout le projet de prolongement de la voie ferrée d'Atakpamé à Bassar puis à Tchopowa, et que la logique capitaliste de la colonisation aurait tôt ou tard mis en exploitation l'ensemble du territoire togolais, mais qu'elle n'en a pas eu le temps (et les successeurs pas les moyens).

Quant à l'expression de "colonie modèle" (*Musterkolonie*), elle prend maintenant tout son sens : le Togo était la seule des colonies allemandes qui équilibrait son budget par ses propres moyens et remboursait ponctuellement les prêts accordés par la métropole, alors que les autres territoires, beaucoup plus vastes, beaucoup plus difficiles à pacifier, étaient perpétuellement des gouffres à subventions[3]. Le Togo était une colonie modèle parce qu'elle ne coûtait rien au colonisateur. Cela n'avait aucun rapport avec le bien-être et le progrès de ses habitants.

(1) Faut-il rappeler que cette évolution vers une différenciation de plus en plus profonde entre côte et intérieur se retrouve dans pratiquement toutes les colonies voisines ?
(2) 40 hectares consacrés au coton, maïs, mil et ignames.
(3) Il est vrai que leurs fortes populations européennes formaient des *lobbies* bien plus puissants que les quelques 300 Allemands du Togo.

CHAPITRE III

L'EVOLUTION SOCIO-CULTURELLE DE 1884 A 1914

La colonisation se devait -tant pour donner une justification à sa présence que pour s'assurer une force de travail de bonne qualité- de veiller avec soin à l'état sanitaire de la population dominée. Il lui fallait aussi assurer le dénombrement de celle-ci. Avant 1914, les choses étaient avancées, mais encore loin d'être satisfaisantes.

I - POPULATION ET ACTIVITES MEDICALES

De nombreux rapports médicaux ont été établis au cours des trente années de présence allemande au Togo, mais il ne s'en dégage aucune étude démographique globale : il s'agit

Photo 11 : **L'hôpital Reine-Charlotte de Lomé**
(anciens bâtiments du ministère des finances)

surtout d'une présentation de la couverture sanitaire des fonctionnaires européens et de la classe privilégiée des villes côtières. Les recensements, partiels et épisodiques, de la population étaient établis sur la base d'estimations, corrigées par des listes fiscales en 1910-1911 et des listes de vaccination en 1912-1913. C'est pourquoi il est impossible de savoir si la population du Togo a augmenté ou diminué au cours de cette période. On peut seulement estimer, après diverses corrections, la population du Togo allemand à un million d'habitants : très approximativement 450 000 au Sud et 550 000 au Nord.

La situation sanitaire des populations africaines échappait largement au colonisateur, dont les connaissances en pathologie tropicale était encore très limitées. C'est à juste titre que le Dr Ludwig Külz écrivait : *"les premiers médecins stationnés sur la côte étaient impuissants, malgré leur bonne volonté, à faire face aux multiples problèmes de santé d'une population d'un million d'habitants"*.

Photo 12 : **L'hôpital Nachtigal d'Aného,** transformé en école régionale sous la colonisation française.

Seul le Sud disposa de structures sanitaires permanentes et d'établissements bien équipés, en particulier l'hôpital Nachtigal à Aného (1895), qui perdit de son importance après le transfert de la capitale à Lomé, et l'hôpital Reine-Charlotte[1] à Lomé (1909). A Kpalimé aussi, avec le développement de la ville, on avait construit en 1907 un centre médical comprenant un bloc opératoire, des salles polycliniques et une pharmacie, mais qui ne disposait pas

(1) Du nom de la reine du Wurttemberg, qui présidait l'union des femmes allemandes, qui en avait pris la charge.

d'hébergement pour les malades[1]. Il y avait quatre médecins (militaires ou civils, qui se relayaient assez vite) en poste permanent (à Lomé, Aného, Kpalimé et Atakpamé) et un cinquième basé à Sokodé, qui effectuait des tournées à travers tout le Nord.

Ces hôpitaux et les centres médicaux ne traitaient pas de la même manière les malades blancs et noirs. Tous étaient consultés par un médecin, mais ils étaient hébergés dans des bâtiments différents. Les soldats, les agents de l'Administration, les élèves et les prestataires bénéficiaient de soins gratuits. Les Togolais aisés pouvaient également se faire soigner par les médecins coloniaux, s'ils en avaient les moyens. Un règlement sanitaire en date du 4 février 1909 prévoyait trois catégories de malades dans les hôpitaux pour Africains, qui devaient respectivement payer par journée de soins 4, 3 et 2 marks, en plus des honoraires du médecin, fixé à 2, 1,50 et 1 mark.

Photo 13 : **La résidence du médecin à Kpalimé** (construite en 1906), aujourd'hui bâtiment de l'hôpital.

Compte tenu de son pouvoir d'achat (le salaire journalier de l'ouvrier était fixé à 0,75 mark), la majorité de la population africaine pouvait fréquenter les polycliniques de Lomé, Aného et Kpalimé, dans lesquelles on payait 0,50 M par consultation. Les rapports médicaux mentionnent 200 à 300 malades africains accueillis par trimestre dans ces polycliniques, dont il est difficile de déterminer le nombre de ceux qui y avaient été envoyés par l'Administration à titre gratuit.

---

(1) Seul de ces trois hôpitaux, ce dernier est resté établissement sanitaire. L'hôpital d'Aného est aujourd'hui une école, celui de Lomé abrite des bureaux. Il ne s'agit que des parties "nobles" : les baraquements destinés aux indigènes ont disparu depuis longtemps. La station sanitaire d'altitude installée au col von-François est devenu le campement touristique de Kloto.

Un aspect important de l'action médicale envers la grande masse était constitué par les tournées de vaccination des médecins avant tout contre la variole, que cela fit nettement reculer. Il faut souligner que la lutte contre les maladies tropicales offrait aux médecins coloniaux l'occasion de faire des expériences (parfois hasardeuses), pratiquées d'abord sur les travailleurs obligatoires concentrés dans les postes et dans les baraques de fortune installés par les firmes commerciales et les compagnies de plantation. Les médecins des villes se rendaient dans les régions de l'intérieur pour procéder aux vaccinations. Le docteur Paschen se vantait ainsi d'avoir vacciné, avec un collègue, 1 200 personnes en 3 heures et demie, tandis que son confrère Külz affirmait avoir atteint le chiffre de 10 000 vaccinés au cours d'une tournée de 6 semaines...

Ces vaccinations "en série" avaient trois objectifs : combattre les épidémies, faire des recensements et contrôler le mouvement migratoire dans les régions. Aussi les listes de vaccination comportaient-elles des informations telles le nom du vacciné, pour les enfants le nom du père, l'âge, le lieu de vaccination et d'autres renseignements d'ordre médical. On délivrait au vacciné un certificat, qu'il devait conserver soigneusement avec sa quittance d'impôt. Le caractère bureaucratique et despotique des vaccinations de masse se traduisait par des pratiques policières répressives, et les médecins avaient besoin du concours non seulement des chefs traditionnels, mais aussi des policiers. La raison était simple : à tort ou à raison, les populations étaient parvenues à la conviction que les régions soumises à la vaccination contre la variole affichaient un taux de mortalité élevé.

Aussi l'enthousiasme manifesté au début pour la vaccination anti-variolique se transforma-t-il en résistance. Le chef de la circonscription de Lomé-campagne dut ordonner l'arrêt des vaccinations après le décès de 8 000 varioleux pourtant vaccinés. D'autres villages du Sud, tels que Akoumapé, Davié, Aképé, connurent des situations analogues. Le Dr Rodenwaldt, principal spécialiste des maladies tropicales à l'époque[1], reconnut lui-même que de nombreuses personnes étaient tombées malades malgré la vaccination anti-variolique. On comprend pourquoi les gens fuyaient dans la brousse ou se cachaient simplement à l'approche des médecins, dont certains portaient l'uniforme militaire. Le Dr Rodenwaldt conclut que *"la résistance de la population des régions du lac Togo et du Haho est telle que les nombreux voyages effectués en compagnie de soldats sont infructueux. Le chef de circonscription a donc décidé de se rendre personnellement dans les régions atteintes par la variole et de faire vacciner les gens sur les marchés. Je ne doute pas qu'une autorité administrative munie de pouvoirs correctionnels soit capable d'imposer l'application des mesures d'hygiène".*

L'expérience de la commission de lutte contre la maladie du sommeil confirme cette résistance des malades, en particulier à se laisser interner dans le camp d'isolement créé en 1909 sur le Mont Klouto, au dessus de Misahöhe. Traités avec de dangereux médicaments à base d'arsenic, les malades ne tardaient pas à mourir. Il ne s'agissait pas seulement d'aider le malade, mais aussi de se servir de lui pour faire progresser la science, qui était à cette époque totalement balbutiante dans le domaine de la maladie du sommeil, alors que les mouvements de population engendrés par la colonisation en multipliaient les ravages dans toute l'Afrique[2].

---

(1) L'Allemagne fédérale donnera son nom à l'institut d'hygiène qu'elle créera à Lomé après l'Indépendance.
(2) Ce n'est que dans les années 1920 que furent mis au point, en Allemagne, les premiers médicaments efficaces, et dans les années 1930 que furent entreprises de vastes campagnes d'éradication, d'allure très militaire, mais qui réussirent enfin à juguler le fléau (au Togo, ce fut surtout la Binah qui fut touchée, et soignée à partir d'une base médicale installée à Pagouda).

Les autorités françaises, telles que le gouverneur Bonnecarrère et l'administrateur R. Cornevin, ont rendu hommage à la colonisation allemande pour son oeuvre sanitaire au Togo, marquée par des praticiens de très haute valeur professionnelle. Même si cette oeuvre était performante dans les villes d'Aného et de Lomé, elle garda toujours un caractère expérimental, comme toute l'oeuvre coloniale. Selon le Dr Rodenwaldt, la lutte contre la variole était tout simplement une improvisation permanente. L'utilisation de la lymphe contre cette maladie avait été faite avec une certaine négligence. Pour l'assainissement de la ville de Lomé, par exemple, l'administration tarda à construire un nombre suffisant de latrines publiques pour lutter efficacement contre la dysenterie. Le Dr Külz résumait en 1903 la situation en ces termes : "*On a trouvé les meilleures solutions pour la préparation de la bière, du vin et du champagne dans les tropiques, mais on ne peut pas trouver un seul verre d'eau potable dans toute la colonie*". En 1914, cependant, Lomé bénéficiait d'une dizaine de latrines publiques, bien réparties, et d'un système efficace de ramassage des ordures.

II - LES MISSIONS CHRETIENNES

Les premières tentatives chrétiennes furent celles de la communauté des frères Moraves, venue de Saxe au milieu du XVIIIè siècle. Elles se soldèrent par un échec, même celles de Jacob Protten (de 1737 jusqu'à sa mort, en 1769), fils d'un soldat danois et d'une princesse d'Aného. Les missionnaires mouraient en masse, trop vite pour influencer une société où Européen rimait encore avec traite des esclaves, ce qui n'était guère compatible avec l'Evangile.

L'action des frères moraves fut suivie un siècle plus tard par celle des méthodistes anglais[1]. Le pasteur Thomas Freeman, de père africain et de mère anglaise, qui avait l'ambition de s'appuyer sur la foi chrétienne chez les esclaves émancipés revenus de Sierra Leone et du Brésil, implanta des communautés méthodistes sur toute la côte, notamment de Lagos à Keta. Au Togo, son action s'est limitée à Aného, où il vint brièvement en 1843, fondant une petite communauté qui a donné son nom au quartier "Flamani" : seul le pays guin-mina sera touché par la variante méthodiste du protestantisme.

Au XIXè siècle, deux missions protestantes s'implantèrent au Togo. La première -la Société des missions de Bâle (en Suisse)- avait commencé ses activités en Gold Coast dès 1828, puis étendu son champ d'action sur la rive orientale de la Volta et atteint des agglomérations telles Kpandu et Kete-Kratchi, situées dans la future colonie allemande.

En 1847 les missionnaires de Bâle accueillirent leurs confrères de la Société des missions d'Allemagne du Nord (appelée aussi "Mission de Brême"), qui entamèrent une oeuvre d'évangélisation à Peki, chez les Ewé de l'Ouest, près de l'actuel barrage d'Akossombo. Il s'agissait de pénétrer l'intérieur, jugé moralement supérieur aux populations de la côte, corrompues par le commerce et l'alcool. Mais, après la mort rapide des premiers missionnaires, la Mission de Brême dut abandonner Peki, trop isolé. Elle redémarra en 1853 à Keta, sur le littoral anlo. Cette dernière ville devait servir de point de départ pour une nouvelle progression vers l'intérieur du pays, où furent créées de nombreuses stations : Waya en 1856, Anyako en 1857, Wégbé en 1859... Malgré la destruction des stations de l'intérieur par une invasion ashanti en

(1) Souvent désigné du nom de leur fondateur, John Wesley.

1869, la progression fut relativement rapide dans tout l'Ouest du pays de langue éwé (aujourd'hui ghanéen).

C'est donc une pure coïncidence si, quatre décennies après l'arrivée des missionnaires dans la région, le Togo devient allemand. Le traité germano-anglais du 1er juillet 1890, qui fixa la frontière occidentale du Togo avec la Gold Coast, plaçait sous le drapeau de l'Empire la plupart des stations missionnaires de l'intérieur : en particulier Ho, Amédzopé[1], Waya... La Mission de Brême était donc destinée à jouer un rôle de premier plan dans la colonie allemande, mais elle refusa pendant longtemp de se considérer comme liée à l'Administration, ce que les milieux colonialistes allemands comprenaient fort mal. Le responsable de la Mission de Brême, l'inspecteur Zahn, batailla longuement pour sauvegarder son indépendance. Mais, après lui, les nouvelles générations de missionnaires, beaucoup plus pénétrées de mentalité nationaliste, n'éprouvèrent plus les mêmes réticences face à la colonisation.

Il y eu une évolution similaire dans la mission méthodiste d'Aného (confinée au seul pays mina) : quand les missionnaires anglais (ou du moins anglophones) furent remplacés par des pasteurs allemands, les relations avec l'Administration s'améliorèrent, dans le sens d'un alignement sur celle-ci[2].

A l'échelle du Togo, l'oeuvre la plus importante de la Mission de Brême fut, à partir de 1857, la transcription de l'éwé (il fallait pouvoir prêcher et faire lire l'Evangile dans la langue populaire), et sa codification comme langue littéraire. On sait que, faute d'Etat centralisé depuis le XVIè siècle, les dialectes éwé avaient largement divergé (tout en restant inter-compréhensibles). Les missionnaires prirent comme point de départ le dialecte qu'ils avaient trouvé sur place, en particulier à Anyako, sur la lagune anlo, et en firent une langue standard , base de l'éwé officiel d'aujourd'hui. C'est autour de cette langue que, progressivement, se constituera une identité éwé, la conscience d'une unité qui avait disparu depuis le temps de l'exode de Notsé[3]. Mais ce lourd investissement linguistique ne pouvait être reproduit partout, et la Mission de Brême resta, pour l'essentiel, confinée aux régions de langue éwé.

En 1892, arrivèrent à Lomé les premiers missionnaires catholiques de la Société du Verbe Divin de Steyl (allemands, mais installés aux Pays-Bas), qui essaimèrent rapidement sur la côte : Aného et Togoville[4] en particulier. Les négociations entre Rome et la Direction des Colonies, à Berlin, montrent combien cette installation au Togo était perçue comme rivale de celle des protestants, qu'il fallait rattrapper et dépasser. Les catholiques surent s'en donner les moyens, en hommes et en argent pour construire églises et écoles. Les résultats furent spectaculaires.

---

(1) Où était le principal centre de formation de la Mission, dans les montagnes entre Kpalimé et Ho. Les stations proches de la côte restant sous contrôle anglais, la Mission dut s'habituer à vivre à cheval sur les frontières.

(2) A la différence des catholiques et des "Brèma", les méthodistes choisirent comme langue liturgique non l'éwé, mais le mina d'Aného, leur principale implantation. Le temple "Ebenezer" de cette ville, dû au pasteur Karl Ulrich, est le plus ancien bâtiment religieux du Togo (1897).

(3) Les manuels de lecture des écoles de la Mission jouèrent certainement un rôle très important dans la généralisation (ou du moins la standardisation) de la tradition de l'histoire de Notsé.

(4) Togoville était perçu (à juste titre) comme le bastion de l'animisme, qu'il fallait attaquer au coeur. En fait, les gens de Togoville résistèrent longtemps à la christianisation. On aurait bien étonné les acteurs de ce combat si on leur avait annoncé que, moins d'un siècle plus tard (en 1985), un pape viendrait à Togoville, et qu'il en inviterait les principaux responsables de cultes *(vodounon)* à venir en Italie, pour prier pour la paix avec des représentants de toutes les religions du monde.

Photo 14 : La cathédrale de Lomé, construite en 1901-1902 (photo de 1905).

Dès 1900, la SVD créa une station à Atakpamé, une autre en 1902 à Kpalimé ; Gbi-Bla[1] et Kpandu furent érigées en stations principales en 1906. L'action missionnaire catholique couvrit donc rapidement tout le sud du pays et ses effectifs dépassèrent bientôt ceux de la Mission de Brême. L'inauguration de la cathédrale néo-gothique de Lomé, le 21 septembre 1902, dix ans exactement après celle de la première chapelle, était un symbole frappant de ce triomphalisme et de cette efficacité.

De 1902 à 1913, le nombre des chrétiens passa de 795 à 4 813, celui des catéchistes de 15 à 148. A Lomé, l'ouverture en 1909 d'une imprimerie (qui, à partir de 1912, fut chargée de l'impression de tous les travaux de l'administration coloniale[2]) et l'achèvement d'une remarquable école professionnelle en 1912 furent parmi les réalisations les plus spectaculaires de la Mission catholique. A la différence du Cameroun, l'Administration ne chercha pas à attribuer aux diverses confessions religieuses des territoires spécifiques. Mais il s'établit un relatif équilibre spontané : puisque la Mission de Brême avait débuté ses activités religieuses chez les Ewé de l'Ouest, son champ d'évangélisation s'était tout d'abord étendu au Sud-Ouest[3], puis au Sud du Togo. La Mission catholique s'implanta davantage au Sud-Est et au Centre. En 1913, commença la pénétration du Nord, par l'implantation d'une mission en pays Tem, à Alédjo[4].

---

(1) Aujourd'hui Hohoe, au Ghana.
(2) Cette imprimerie fera toutes les publications officielles du Togo jusqu'en...1962.
(3) La première station fut implantée à Tové -devenu en 1919 "Mission-Tové"- (dans la vallée du Zio) en 1893 ; la deuxième à Lomé en 1895.
(4) Qui existe toujours.

Photo 15 : Le temple protestant de Lomé, construit en 1906-1907

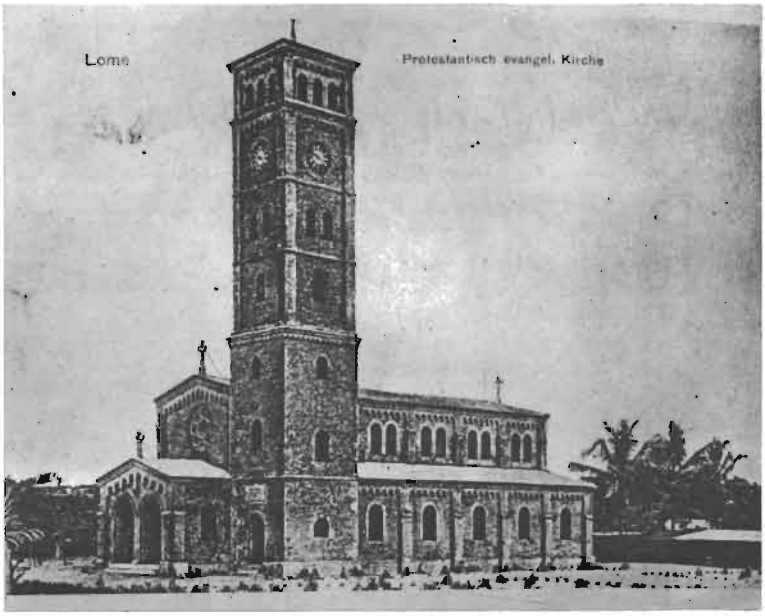

Tableau n° 6 : Evolution de la mission catholique de 1892 à 1917

	1892	1900	1905	1910	1914	1915	1917
Catholiques africains	57	1 331	3 299	10 124	19 740	20 688	22 128
Instituteurs	1	26	70	166	228	81	88
Prêtres européens	2	12	24	39	40	41	5
Frères européens	3	7	10	12	16	15	1
Soeurs européennes	-	7	16	21	30	28	12

Source : P. Sebald, p. 479

La Mission de Brême, qui a connu de fréquentes difficultés financières, confia la gestion des stations secondaires à des instituteurs africains. Pour renforcer son équipe autochtone, elle commença, en 1884, à envoyer quelques jeunes en Allemagne pour y recevoir une formation plus solide : 19 instituteurs ont bénéficié d'une telle formation entre 1884 et 1900, quand l'Administration, qui refusait l'idée d'une formation supérieure pour les Africains, y mit fin. Le plus précieux de ces collaborateurs fut certainement Andreas Aku[1], qui, en 1895, a créé, puis géré avec efficacité la station de Lomé. C'est lui qui prendra en main toute la mission évangélique du Togo après le départ des Allemands.

(1) 1863-1931. Futur membre important du conseil des notables de Lomé.

Tableau n° 7 : Evolution des diverses activités de la mission de Brême au Togo de 1890 à 1915

	1890	1900	1905	1910	1915
Stations principales	3	4	6	8	8
Stations secondaires	-	33	71	160	68
Personnel missionnaire africain	27	63	115	215	env. 100
Chrétiens africains	717	2 616	4 815	8 274	7 868
Ecoles	14	41	86	164	56
Elèves africains	353	1 296	2 912	5 895	1 275
Personnel missionnaire européen	19	33	46	53	15

Source : P. Sebald, p. 487.

Tableau n° 8 : Tableau comparatif des missions et de leur influence religieuse en 1913

	Mission catholique	Mission de Brême	Mission méthodiste
Missionnaires	47	16	-
Missionnaires auxiliaires	15	3	-
Religieuses	25	2	-
Femmes de missionnaires	-	11	-
Stations principales	13	8	1
Stations secondaires	197	160	-
Ecoles principales	12	8	-
Ecoles de village . élèves africains (garçons) . élèves africaines (filles) . institutrices africaines . instituteurs africains	197 6 764 1 699 12 203	164 5 250 1 464 12 190	7 506 69 3 16 -
Cours complémentaire	1	1	-
Ecole de formation d'instituteurs	1	1	-
Elèves de ces écoles	42	-	-
Ecole professionnelle	1	1	-
Apprentis (* filles)	95	40*	-
Chrétiens	17 052	7 780	227
Candidats au baptême	6 425	448	518

Source : P. Sebald, pp. 489-490.

Alors qu'en 1901 il n'y avait qu'un seul pasteur africain ordonné, en 1913 leur nombre était passé à 7. Au cours des quatre années de guerre, 10 autres le furent, et 8 encore dans les années 1920, donnant à l'Eglise évangélique du Togo une solide assise humaine, qui l'aidera à franchir la dure épreuve de la guerre.

L'oeuvre accomplie en si peu de temps est impressionnante. Elle a aussi été fort durable, d'autant mieux qu'elle était liée à l'essor de l'enseignement.

III - L'ENSEIGNEMENT

L'histoire de l'enseignement au Togo durant la colonisation allemande présente deux caractéristiques majeures :

- l'engagement précoce, massif et systématique des missions dans le domaine scolaire, dont les pouvoirs publics sont presque absents,

- la volonté tardivement mais nettement affirmée des autorités coloniales de reprendre le contrôle de la politique scolaire et de la faire correspondre aux objectifs de la colonisation.

L'école fut, au Togo, comme dans la plupart des autres régions de l'Afrique, avant tout fille des missions. Les missionnaires pensaient qu'ils ne pouvaient gagner les âmes qu'en les formant dès l'enfance, et que l'école était le meilleur moyen pour cela. Ils ne se contentèrent pas d'ouvrir des établissements où les enfants recevaient une instruction élémentaire : ils travaillèrent également à la mise en valeur des langues locales, à côté de l'anglais puis de l'allemand, et à l'élaboration de nombreux manuels scolaires, et ils mirent sur pied un système de formation pour les enseignants.

Pendant les vingt premières années, les préoccupations des autorités coloniales avaient été avant tout d'ordre politique et économique. L'enseignement resta donc longtemps le monopole des missions, jusqu'au moment où, en 1905, l'administration allemande chercha à reprendre en main la politique scolaire. Elle prit en particulier des mesures pour imposer la langue allemande comme seule langue européenne d'enseignement, et pour élaborer un système scolaire unifié et cohérent.

1- Les écoles privées religieuses

Que l'école fût l'instrument privilégié pour évangéliser les populations était une conviction unanimement partagée par les Missions, toutes confessions confondues. C'est ainsi, par exemple, qu'on pouvait lire sous la plume de Martin Schlunk, inspecteur de la Mission de Brême : *"L'école est, au Togo comme sur toute la côte d'Afrique Occidentale, un moyen indispensable à l'évangélisation ; sans la scolarisation, toute oeuvre missionnaire est vouée à l'échec".* De même le RP Karl Müller, définissant le point de vue des catholiques, écrit ainsi : *"Le missionnaire au Togo doit consacrer beaucoup de temps et d'énergie à l'école, car elle est le moyen indispensable pour christianiser le pays".*

Forts de cette conception, les missionnaires ont immédiatement créé des écoles pour éduquer les enfants dans un esprit chrétien. Cependant, au-delà des villes de la côte, elles

connurent au début de grandes difficultés pour rassembler les premiers élèves, et durent utiliser différents moyens pour réussir dans leur entreprise. C'est ainsi que la Mission de Brême prit d'abord entièrement en charge les élèves de ses établissements. Ensuite ce furent des enfants qui étaient aux gages de la mission soit volontairement, soit placés par leurs parents pour cause de dettes : ils se portaient débiteurs jusqu'à la liquidation de leur dette et travaillaient en conséquence pour leurs maîtres d'école, qui disposaient d'eux. Ces premiers élèves, appelés *"bodmen"*, n'allaient à l'école que le matin, et consacraient l'après-midi aux travaux de jardinage ou de plantation de leurs créanciers, qui leur versaient mensuellement une petite somme d'argent. Les premiers missionnaires de Brême durent même quelques temps, pour augmenter le nombre de leurs élèves, racheter des enfants esclaves. Ce procédé qui, selon son comité directeur, risquait d'encourager la traite des esclaves, fut abandonné dès 1867. C'est en 1898, au moment où l'école commençait à être mieux connue, qu'il fut décidé de faire supporter les frais des études par les élèves, tout en venant en aide aux plus nécessiteux.

Photo 16 : **Leçon de géographie à l'école évangélique** (de la Bremerstrasse, rue du Maréchal-Foch, actuelle rue Tokmake) de Lomé (avant 1914)

Dans les villes d'Agoué, Aného et Grand-Popo, la tâche des missions (surtout catholiques), fut facilitée par l'influence des affranchis brésiliens, installés sur la côte au milieu du XIXè siècle. Ceux-ci se réservaient le privilège de diffuser au sein de leur classe sociale l'enseignement reçu à l'étranger, et exerçaient ainsi un certain attrait sur les autochtones. Les missionnaires purent compter sur ce groupe, qui leur attira beaucoup d'adeptes : dans les

sociétés citadines de la côte, la demande scolaire était précoce et forte[1], ce qui leur donne un avantage culturel décisif sur ceux qui n'accueillèrent l'école que plus tard et avec réticence.

C'est sur la base de ces éléments qu'il faut apprécier les différentes écoles créées progressivement par les missionnaires. On pouvait distinguer plusieurs niveaux :

- **les jardins d'enfants**, ouverts dans les stations principales comme Lomé, Amédzopé, Aného, Agou... Ils étaient généralement tenus par des religieuses ;

- **les écoles extérieures** ou **de village** constituaient la base de l'enseignement primaire, avec pour objectif d'apprendre aux enfants à lire, écrire et faire des calculs simples, en plus des rudiments de la religion chrétienne. La durée des études y était de 3 à 4 ans.

- **Les écoles de station** étaient destinées aux meilleurs éléments des écoles de village. En quatre années d'études, les élèves recevaient une formation plus profonde dans leur langue maternelle et dans une langue étrangère (l'anglais ou l'allemand), dans lesquelles on enseignait le calcul, la géographie, l'histoire, la religion, etc. Ces écoles existaient dans les stations principales comme Lomé, Aného, Agou, Atakpamé...

- **Les cours complémentaires** ou **de perfectionnement** étaient au nombre de deux : un pour les catholiques, un autre pour les protestants de Brême, tous deux à Lomé. Les bons éléments des écoles de station y parachevaient leur formation, avant de postuler un emploi d'auxiliaire dans les différents services de l'Administration ou dans les factoreries. La durée des études y était de deux ans.

- **L'école professionnelle catholique** avait été créée à Lomé dès 1905 ; elle avait pour objectif de former des ouvriers spécialisés dans les branches techniques comme la menuiserie, la sculpture, l'imprimerie, la peinture, la cordonnerie...[2]. En 1914, une centaine d'élèves fréquentaient cet établissement, qui a fourni les premiers ouvriers qualifiés du Togo. Installée dans ses bâtiments définitifs à partir de 1912, il s'agit d'une véritable usine polyvalente, sans égale dans les colonies voisines, et qui continuera pendant longtemps à former d'excellents professionnels.

- **Les séminaires ou écoles normales** devaient former des enseignants en même temps que des catéchistes. L'année 1894 vit la création à Amedzopé du séminaire de la Mission de Brême. Un an plus tard, ce fut le tour des catholiques d'ouvrir une école normale à Aného-Adjido. Celle-ci sera transférée en 1908 à Gbi-Bla, dans l'Akpafou (actuel *Volta Region*, au Ghana). Après deux ans de formation, les élèves sortaient moniteurs ou catéchistes.

Le travail pédagogique pionnier des missionnaires fut fort apprécié au moment où le Togo devint territoire colonial. C'est ainsi que purent être rapidement satisfaits les premiers besoins des factoreries et de l'Administration, qui recrutaient aisément la main-d'oeuvre nécessaire : employés

---

(1) Rappelons que George Lawson avait ouvert une toute première école, sans doute en 1842 (lors du passage du missionnaire T. Freeman, en 1843, il lui demanda de l'aide pour celle-ci). Son rôle fut certainement décisif pour l'expansion de la langue anglaise à Aného (et l'effacement définitif du portugais).

(2) Les missionnaires pensaient asseoir une société chrétienne durable sur une classe moyenne de bons travailleurs, employés ou surtout artisans.

et aides de bureau, éléments de la police, interprètes, techniciens subalternes, etc.

Photo 17 : L'atelier de typographie de l'école professionnelle de Lomé (1912).

Les langues d'enseignement étaient avant tout l'éwé, puis, très progressivement, l'anglais. Dans les écoles de la mission de Brême, en décembre 1893, l'enseignement était assuré uniquement en éwé dans 13 établissements sur 17 ; seuls 75 élèves sur 507 suivaient une formation en anglais, langue commerciale dominante dans toute la région, même sous la domination allemande. Cette situation parut fâcheuse aux autorités du Togo qui, finalement, prirent un décret, le 9 janvier 1905, interdisant l'usage de l'anglais : "*Dans toutes les écoles du Protectorat, aucune autre langue vivante que l'allemand n'est autorisée comme matière d'enseignement des langues,en dehors de la langue locale*". Ce qui était facile à décider, moins à réaliser, comme on va le voir.

2- Les écoles publiques et l'intervention de l'administration coloniale dans l'élaboration de la politique scolaire

Jusqu'en 1904, les missions opérant au Togo avaient pu développer librement leur action, pratiquement sans aucune contrainte de la part du gouvernement colonial. Elles palliaient la carence presque totale des autorités administratives en matière scolaire. En effet, après trente ans de colonisation, en 1913-1914, les écoles publiques se présentaient ainsi sur l'ensemble du protectorat :

- **Trois écoles primaires**, dont la première fut ouverte en novembre 1891, à Aného, sous la direction de l'instituteur allemand Koebele, à la demande insistante des habitants de la ville, qui cotisèrent pour aider à sa construction. Six ans plus tard, l'école fut transférée à Zébévi, à côté du poste administratif (où elle est toujours). La deuxième école publique du Togo ne vit le jour

que le 25 août 1902[1] à Lomé. Chaque chef de circonscription de l'intérieur devait y envoyer chaque année deux garçons (en moyenne) pour y apprendre l'allemand et pouvoir, ensuite, être employés comme interprètes dans leur région d'origine. Mais, à Lomé, ces élèves internes venus de l'intérieur du pays, étaient exposés aux dangereuses séductions de la vie citadine : dès 1909, tous les internes sans exception furent envoyés à Zébévi, beaucoup mieux isolé.

Le 1er avril 1912, l'Administration procéda enfin à l'ouverture d'une troisième "école officielle", à Sokodé, pour les élèves du Nord (elle avait un effectif de 23 élèves). En 1914, un "instituteur auxiliaire de couleur" préparait la construction d'une quatrième école officielle à Mango.

La durée de l'enseignement scolaire était d'abord de 4 ans, puis de 5 en 1906, de 6 en 1910. Le programme mettait particulièrement l'accent sur l'enseignement de la langue allemande. Outre les matières académiques, on insistait également sur l'instruction civique et l'éducation à l'ordre, à la discipline, à l'obéissance envers l'autorité : la formation et l'éducation suivies dans les écoles officielles avaient pour objectif de fournir au gouvernement allemand des employés compétents et dévoués. En 1913, le système scolaire officiel comprenait au total 341 élèves, formés par 5 instituteurs allemands et 9 "instituteurs auxiliaires" africains. A la fin de l'ère coloniale allemande, seul un enfant togolais sur 1500 fréquentait une école officielle, contre 1 pour 35 une école de mission.

Photo 18 : L'école officielle de Lomé (1904), aujourd'hui école de la route d'Aného.

(1) Dans l'ac e "Marius-Moutet". Elle fut transférée en 1904 dans le bâtiment de la route d'Aného, qui est la plus ancienne éc u fonctionnant toujours dans les mêmes lieux. Signalons que cette première école officielle a été ouverte à Lon rès la première prison...

- **Une école professionnelle** fut créée en 1903 à Lomé, en vue de former en trois ans des ouvriers dans des branches comme la forge, la serrurerie, la menuiserie, etc. La principale caractéristique de cette école est qu'elle pouvait accueillir aussi bien des élèves ayant terminé leur scolarité primaire que ceux qui n'ont jamais fréquenté une école, mais désireux d'apprendre un métier. Ces derniers recevaient, au cours de leur apprentissage, des rudiments d'enseignement scolaire, en particulier en langue et en calcul. L'âge de recrutement était fixé entre 16 et 25 ans. Pendant leur formation, les élèves percevaient une certaine rémunération, mais ils s'engageaient à travailler à la fin de leurs études pour l'Administration pendant une durée minimale de six ans. Cet établissement ne comptait que 25 élèves en 1908 : son impact fut donc très limité.

- **Un cours de perfectionnement** (*Fortbildungsschule*) fut ouvert à Lomé en 1911. L'objectif du gouvernement était de retenir les bons éléments des écoles primaires publiques, qui avaient tendance à émigrer vers la colonie anglaise voisine, et de leur donner une formation pratique leur permettant de trouver un bon emploi dans l'Administration et les factoreries. Pour être admis dans cette école, il fallait avoir terminé la scolarité primaire et obtenir l'autorisation du gouverneur. La formation durait deux ans ; les matières inscrites au programme comprenaient (outre un perfectionnement en allemand) l'écriture, la dactylographie, la tenue des livres, la comptabilité, la correspondance commerciale, la rédaction des lettres d'affaires ou de rapports, de procès-verbaux de débats, etc.

- **Une école d'agriculture** avait été mise sur pied en 1908 à Notsé, on l'a vu, avec pour objectif la formation en trois ans de jeunes agriculteurs. Les futurs élèves avaient été soigneusement sélectionnés. Au terme de leur formation, ils recevaient des moyens en matériels

Photo 19 : L'école d'agriculture de Notsé

pour l'exploitation d'une concession de huit hectares, que l'Administration mettait à leur disposition, et ils avaient la garantie d'être aidés dans la vente des produits de leur récolte. Malgré toutes les précautions prises, cette expérience tourna court : en 1912, l'école fut fermée.

Le nombre réduit des écoles publiques par rapport aux réalisations des Missions et surtout la date de création de ces établissements montrent que le gouvernement allemand ne s'est pas vraiment engagé dans le domaine scolaire. L'hypothèse la plus généralement avancée pour expliquer cette situation est qu'au départ, les préoccupations des autorités coloniales étaient davantage d'ordre politique et économique que socio-éducatif. On peut ajouter que les autorités coloniales allemandes manquaient d'expérience en matière de politique scolaire, et qu'elles se sont donc reposées essentiellement sur les sociétés missionnaires, qui développèrent largement ce secteur.

Cependant, cette dernière affirmation doit être nuancée. En effet, dans la phase de la colonisation active, l'Administration avait besoin d'un nombre croissant d'employés subalternes, dont l'efficacité devait se mesurer à leur connaissance de la langue allemande. Or, selon les autorités, les missionnaires n'enseignaient pas suffisamment cette langue, voire la passaient sous silence au profit de l'anglais : ils furent accusés d'indiscipline, de manque d'enthousiasme pour soutenir la politique officielle. Le gouverneur von Zech décida de convoquer les responsables des différentes missions et d'élaborer avec eux une politique scolaire conforme à ses propres objectifs. Des longues négociations eurent lieu en 1904 entre les deux forces en présence, dont sortirent les décisions suivantes :

- l'imposition à partir de 1905 de l'allemand comme seule langue d'enseignement dans toutes les écoles, en dehors de l'éwé. Cette concession faite à la langue locale fut obtenue par les missionnaires qui affirmèrent vigoureusement que, s'ils ne pouvaient utiliser la langue des indigènes, ils se trouveraient dans l'obligation de fermer leurs établissements ;

- l'étalement de la durée de la scolarité primaire, portée à 5 années, puis à 6 à partir de 1909 ;

- l'organisation à l'intention des enseignants des écoles confessionnelles de cours de recyclage durant les vacances scolaires ;

- la décision de verser des subventions (modestes) destinées à encourager l'enseignement et la propagation de la langue allemande. Les écoles confessionnelles qui désiraient bénéficier de ces aides devaient suivre le programme scolaire établi par l'Administration, et subir l'inspection des autorités administratives. Les élèves des écoles subventionnées devaient apprendre l'allemand pendant au moins six heures par semaine la première année, huit heures la deuxième, dix heures les troisième, quatrième et cinquième années. En 1909, il fut décidé que les subsides ne seraient plus versées d'après le nombre des écoles qui appliquaient le plan scolaire imposé par von Zech en 1905, mais selon le nombre des élèves qui se présentaient à l'examen de fin de scolarité primaire.

Manifestement, le souci du gouverneur d'imposer la langue allemande était méthodique et cohérent, mais, faute d'enseignants compétents, il n'y aura, en 1914, qu'environ une moitié des écoles à pouvoir dispenser un enseignement en allemand.

Carte n° 7 : Les missions en 1914

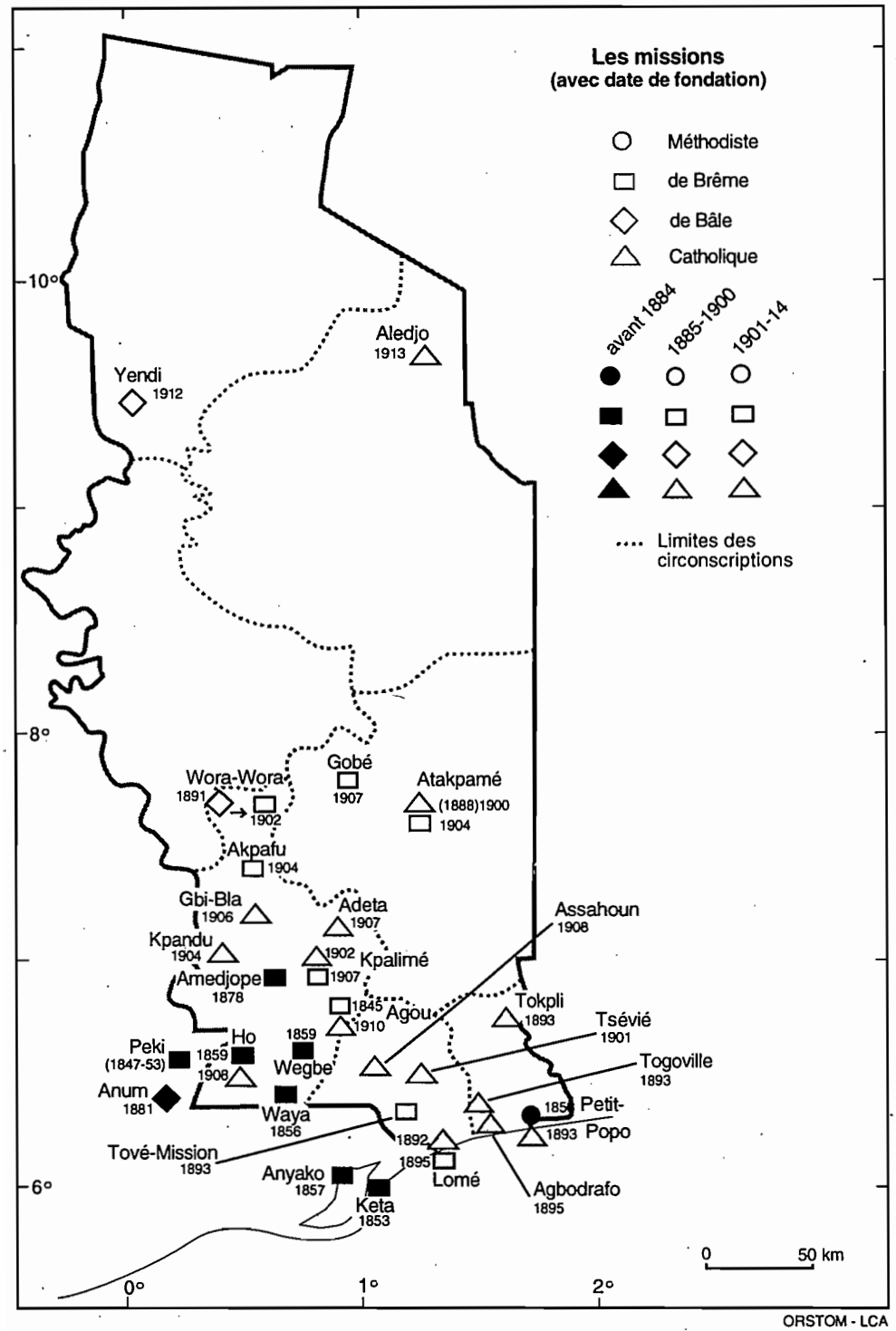

3 - Un bilan

Les indications fournies par le tableau ci-dessus laissent clairement apparaître le rôle fondamental joué par les missionnaires dans le domaine scolaire. L'administration coloniale se trouve très nettement en retrait en ce qui concerne le nombre des écoles entretenues : 4 contre 347, et encore plus celui des élèves : 341 contre 13 731 (40 fois moins). Pour l'enseignement primaire, ce sont là des chiffres importants, mais il était exclu par principe de les prolonger par un enseignement secondaire.

Par ailleurs, il faut noter que les établissements scolaires étaient pratiquement tous concentrés dans les actuelles Régions maritime et des Plateaux. De 1907 à 1912, la "fermeture", par un décret du gouverneur von Zech, des régions du Nord ne permit pas aux missionnaires d'étendre leurs activités au-delà de Sokodé, où l'Administration n'ouvrit elle-même une première école que le 1er avril 1912 avec 23 élèves. Avec celle des catholiques à Alédjo (1913), c'était bien peu pour rattrapper l'immense retard scolaire que le Nord avait pris par rapport à la région située entre la côte et Atakpamé. Il s'agit d'un élément de déséquilibre spatial introduit par la puissance coloniale (et dont les missionnaires ne peuvent être considérés comme responsables), dont les répercussions à long terme seront très importantes.

Tableau n° 9 : Ecoles et effectifs en 1912[1]

Nombre d'élèves	
1) Ecoles officielles	
1 cours complémentaire	37
3 écoles primaires :	
Lomé	133
Aného-Zébévi	148
Sokodé	23
Total	341
2) Mission de Brême	
1 cours complémentaire	11
156 écoles primaires	5 643
Total	5 654
3) Mission catholique	
1 cours complémentaire	37
1 école professionnelle	95
181 écoles primaires	7 479
Total	7 611
4) Mission méthodiste	
7 écoles primaires	598
Nombre total des élèves	**14 204**

(1) Sur ce tableau, ne figurent pas certains établissements : l'école d'agriculture de Notsé (fermée en 1912), l'école normale protestante d'Amedzofé (fréquentée en 1914 par 107 élèves-maîtres) et l'école normale catholique de Gbi-Bla.

Quoi qu'il en soit, sur le plan linguistique, il faut rendre hommage à certains missionnaires, qui, à l'époque allemande (et au-delà), par conviction religieuse et par souci pédagogique, comprirent très tôt que le message qu'ils délivraient ne pouvait passer que s'il prenait corps dans la langue des auditeurs. Ils travaillèrent donc à connaître les langues du Togo et à les transcrire. Ils éditèrent de nombreux ouvrages dont se serviront longtemps les élèves des établissements scolaires et les fidèles des églises. Parmi une liste de travaux assez longue et de noms prestigieux, il faut retenir l'ethnologue et linguiste Westermann, auteur de nombreux ouvrages (et surtout d'un dictionnaire éwé-allemand de plus de 1 500 mots), le pasteur Bürgi, surnommé "*le père de l'école*" en raison de ses nombreuses publications dans le domaine scolaire, le pasteur Spieth, auteur entre autres d'une étude fondamentale sur les "*Populations éwé*", le pasteur Wiegräbe (l'un des plus ardents défenseurs de la langue éwé), le RP Müller, historien de l'Eglise catholique au Togo, etc.

Du fait de l'organisation de l'enseignement à cette époque, l'allemand n'est jamais devenu une langue véhiculaire pour les Togolais au même titre que l'anglais ou le français dans les colonies voisines. C'était la conséquence de la politique éducative et culturelle restrictive pratiquée par les Allemands et que G. Trierenberg jugeait en ces termes : *"L'enseignement scolaire peut comporter certains dangers pour les peuples incultes, comme la naissance d'un prolétariat formé de demi-lettrés fainéants, qui ont acquis quelques connaissances insuffisantes en allemand dans les écoles de village et qui sont devenus par la suite trop paresseux pour reprendre la bêche ou la houe, ou qui abusent de leur supériorité sur le plan de l'intelligence vis-à-vis des indigènes incultes, etc. Au Togo, ces excès, qui caractérisent une culture naissante, ont été évités grâce à la politique prévoyante mise en place par les autorités en ce qui concerne les indigènes et la formation scolaire [...]. Le maintien de cette politique dans l'avenir [...] constituera notre meilleure défense contre le mouvement éthiopien"*[1].

Car la colonisation na jamais été conçue comme un moyen de promotion des colonisés, mais de renforcement des colonisateurs. C'est là -faut-il le rappeler ?- le point commun de toutes les colonies. Mais, en restreignant volontairement l'accès à leur langue (malgré le redressement tardif impulsé par von Zech), les Allemands se privèrent largement des avantages de la fascination qu'exerçait partout le modèle culturel dominant sur les dominés. En refusant toute promotion sociale aux Togolais, en particulier en leur interdisant toute véritable formation de type secondaire ou supérieure, la colonisation allemande se coupait elle-même de tout soutien populaire. Malgré le nombre impressionnant des enfants scolarisés (14 000 en 1913, c'est presqu'autant que toute l'AOF), l'influence culturelle allemande sur les Togolais fut, finalement, très modeste.

(1) C'est-à-dire une Eglise et une culture africaines autonomes, détachées de toute obédience européenne.

CHAPITRE IV

LE TOGO ENTRE TROIS PUISSANCES (1914-1920)

La domination allemande, qui paraissait bâtie pour durer contre vents et marées, allait être balayée du Togo en trois semaines. La Première Guerre mondiale, qui chassa l'Allemagne de toutes ses colonies, remit tout en question : le Togo aurait fort bien pu disparaître alors de la carte, ou bien suivre une voie très différente de celle que le sort lui a finalement réservée. Il est facile, après coup, d'affirmer que les événements qui sont advenus l'ont été par une logique implacablement enchaînée. En fait, nombreux, dans l'histoire des peuples, sont les moments d'incertitude, de carrefour entre plusieurs avenirs possibles. La Première Guerre mondiale et l'immédiat après-guerre, jusqu'à la "nouvelle donne" de 1920, représentent pour le Togo l'une de ces périodes d'indétermination, d'où il sortit fort transformé dans ses contours géographiques, et plus encore dans sa personnalité, qui va s'affirmer de plus en plus singulière.

I - LA PREMIERE GUERRE MONDIALE AU TOGO

1 - Prélude au conflit

En Europe, la guerre avait éclaté à la suite d'une courte crise qui était l'aboutissement d'une montée progressive des tensions européennes, depuis un décennie, qui avait exacerbé toujours plus les passions nationalistes et les volontés belliqueuses.

En Afrique, dans le monde très protégé des Blancs, on avait en général bien moins envie d'en découdre avec les voisins que de protéger les confortables privilèges des colonisateurs, qui ne pouvaient qu'être mis en grand danger par une "guerre civile" entre Européens. De cette volonté d'apaisement témoignait ce qu'avait dit le gouverneur de Gold Coast, John Rodger, en octobre 1908, en visite à Lomé: *"Nous ne sommes qu'un nombre réduit d'Européens ici : peut-être 1 000 en Gold Coast et environ 300 au Togo, et nous faisons face à plusieurs millions d'indigènes. Ce nombre limité nous commande de rester solidaires quelle que soit la situation qui prévaut en Europe*". En 1912, le gouverneur Thorburn, son successeur, compléta cette idée fondamentale en ces termes : "*Sinon, les indigènes joueront le rôle de troisième larron, et alors tout serait perdu*". Bien sûr, il s'agissait avant tout, pour les Britanniques, de geler une situation qui leur était favorable, et Berlin -qui avait justement l'intention de modifier les équilibres en sa propre faveur- ne donna pas suite à ces appels du pied explicites.

Le Togo, colonie pacifiée depuis le début du siècle, et sans grandes difficultés, cohabitait sans problème (et en excellentes relations commerciales) avec ses voisins. Certes les rapports avec les Français du Dahomey étaient en général aussi aigres et suspicieux qu'entre les

métropoles respectives (le gouverneur Noufflard se plaignit à son homologue anglais, fin août 1914, que les Allemands avaient toujours été des "*voisins difficiles*"), mais les relations avec la Gold Coast -beaucoup plus importantes pour le Togo, à tous points de vue- avaient toujours été excellentes, comme en témoignait à nouveau l'accueil très chaleureux que le duc de Mecklenbourg avait réservé à son collègue Sir Hugh Clifford en visite officielle au Togo en octobre 1913. Rien ne paraissait menacer la quiétude des Allemands du Togo, et ils ne virent pas arriver l'orage qui allait les emporter.

Quand, fin juillet 1914, la menace devint sérieuse en Europe, les réactions furent diamétralement opposées. Le Dr Solf, secrétaire d'Etat aux Colonies dans le gouvernement allemand, fit passer le message que, si la guerre devait se déclarer en Europe, elle ne saurait toucher les colonies, et le major von Doering, gouverneur du Togo par intérim, fit paraître le 4 août un communiqué pour rassurer ses compatriotes, regrettant officiellement qu'il *"ne nous était pas accordé, comme à nos frères en Allemagne, d'aller verser notre sang sur les champs de bataille pour la défense de la Patrie"*. Inversement, les ennemis se mobilisèrent très vite. Dès le 29 juillet, le gouverneur par intérim de Gold Coast avait reçu de Londres un message secret de "risque de guerre", et pris sur-le-champ toutes les mesures nécessaires, juridiques, économiques et militaires, si le conflit éclatait vraiment - ce qui arriva donc le 4 août au soir.

2 - La campagne du Togo

Le 5 août au matin, les Allemands du Togo se découvrirent entourés d'ennemis. Dans la journée, le gouverneur par intérim s'efforça de convaincre par télégramme ses homologues des colonies voisines de rester en dehors du conflit armé. Porto-Novo ne répondit même pas, Accra offrit de laisser les Allemands rester au Togo, mais à condition d'accepter une occupation militaire anglaise du territoire, ce qui était évidemment inacceptable.

Photo 20 : Hans Georg von Doering, gouverneur par interim en 1914

Lomé mobilisa ses forces : environ 200 Allemands fonctionnaires ou commerçants, et surtout les quelque 550 mercenaires africains de la *Schutztruppe*, encadrés par huit officiers de carrière, auxquels on ajouta quelques centaines de réservistes, les anciens soldats libérés. C'était une troupe disciplinée, bien entraînée, bien équipée, dont les responsables étaient très fiers et très sûrs, mais qui n'avait eu à combattre ou à réprimer que des populations "arriérées", jamais à armes égales.

Au total, les Alliés disposaient davantage de troupes indigènes, mais de valeur très inégale et dispersées sur d'immenses territoires, alors que la saison des pluies rendaient toutes les communications extrêmement difficiles. Les Anglais disposaient surtout de 5 à 600 hommes dans le sud de la Gold Coast, qu'ils

avaient alignés fin juillet sur la basse vallée de la Volta, pour protéger Accra. Les Français avaient un bataillon de 450 "tirailleurs sénégalais"[1] qui venaient de participer à la répression du soulèvement du pays holli, au nord de Porto-Novo. Les forces rapidement disponibles étaient donc à peu près égales[2].

Le chef des troupes de Gold Coast, le capitaine Bryant[3], bousculant quelque peu le gouverneur par intérim Robertson, plus timoré, joua d'audace : alors qu'il lui fallait quinze jours pour amener ses forces jusqu'à la frontière du Togo, il envoya à Lomé un parlementaire, le capitaine Barker, qui se présenta le 6 août à 18 h à la frontière d'Aflao avec un ultimatum exigeant la capitulation de la colonie allemande dans les vingt-quatre heures, sinon le territoire serait immédiatement assailli par six fortes colonnes...

Le coup de bluff marcha. Von Doering décida de ne pas se battre pour sa capitale, et de replier toutes ses forces pour protéger la station de radio de Kamina, vitale pour l'empire allemand outre-mer, que Berlin lui avait donné l'ordre de défendre à tout prix[4]. On chargea dans la plus grande précipitation tout le matériel que l'on pu dans les trains disponibles, et l'on expédia administration, troupes, munitions et trésor public (200 000 marks) à Kamina, à 160 km au nord, abandonnant à l'ennemi la ville et les infrastructures intactes : ni le wharf, ni la gare, ni le téléphone n'avaient été mis hors d'état de fonctionner, la banque gardait 700 000 marks en caisse.

Le 7 août à 18 heures, Barker revint à Aflao. Le chef de la circonscription de Lomé, Clauznitzer, lui présenta la capitulation de la ville, et d'un espace de 120 km à partir de la côte. Au même moment, les Français s'emparaient d'Agbanakin, puis le 8 au matin, d'Aného, évacué la veille (les gens profitant de l'intervalle pour mettre à sac les bâtiments administratifs de Zébé, seul désordre dans ce brutal changement d'autorité) ; leur avant-garde atteignit Agbodrafo à midi, Togoville à 17 heures. Le 9, le capitaine Marchand se rendit à Glidji, qui avait demandé la protection de la France trente ans plus tôt, et le roi Houégbo fit hisser le drapeau français qu'on lui avait remis en 1885 et qu'il avait soigneusement caché depuis.

A Lomé, la poignée d'Anglais qui occupaient la ville prit le contrôle de l'hôpital (dont les infirmières allemandes et tout le personnel africain étaient restés en place), des chemins de fer, de la poste et surtout de la station télégraphique internationale, coupant ainsi les communications avec l'Allemagne et le Cameroun. La ville était apeurée (beaucoup de gens avaient fui à la campagne), mais calme.

Ce n'est que le 12 août au matin que Bryant et ses troupes -23 officiers et 30 techniciens britanniques, 535 soldats africains et 2 000 porteurs- débarquèrent tranquillement par le wharf,

---

(1) Terme générique désignant les troupes noires où qu'elles aient été recrutées (davantage dans les actuels Mali et Burkina Faso qu'au Sénégal).

(2) Le capitaine Bouchez partit de Ouagadougou le 17 août avec 115 tirailleurs, une centaine de "gourmiers" (troupes indigènes) et 400 cavaliers des armées traditionnelles mossi. Il réussit l'exploit de franchir six cents kilomètres en 20 jours pour arriver à Mango après la fin des hostilités.

(3) Promu lieutenant-colonel le 13 août. Son rapport au gouvernement anglais est la source d'information la plus détaillée sur les opérations du Togo. Il commandera la "zone d'occupation anglaise" jusqu'en 1915.

(4) La construction de la station se terminait tout juste : elle pouvait depuis longtemps recevoir les messages radio de Berlin, mais ne commença à émettre qu'au tout début d'août, ce qui lui permit d'avertir les bateaux allemands qui navigaient dans l'Atlantique de la déclaration de la guerre. De son côté, Bryant reçut le 7 août un télégramme de Londres lui fixant aussi Kamina comme objectif principal.

comme à l'exercice. A 10 h, toute la troupe était à terre, à 16 h le matériel (dont deux canons) aussi. On proclama une loi martiale sévère, mais rien ne bougeait, et les Anglais s'installèrent tranquillement dans les bâtiments publics laissés intacts par leurs prédécesseurs.

A Kamina, les Allemands s'étaient quand même rendus compte de ce qu'avait de dangereux leur abandon précipité de la côte, sans avoir même laissé des postes de guet sur le chemin. Le 11, ils lancèrent un raid par voie ferrée, qui parvint à Togblékopé (à 15 km au nord de Lomé), en fit sauter le pont sur le Zio et mit hors d'état de fonctionner la station de radio annexe. Le 15, ils recommencèrent, avec deux trains chargés d'hommes, qui arrivèrent tôt le matin à Tsévié et ouvrirent le feu sur la foule du marché, apparemment pour la punir d'avoir, la veille, accueilli trop cordialement les Anglais qui progressaient vers le nord : le premier fait d'armes des défenseurs du Togo était un massacre de Togolais. Mais les Anglais, remontant vers le nord le long de la voie ferrée, avait déjà dépassé Tsévié de plus de 30 km. Dans la nuit du 15 au 16 août, les deux trains tombèrent tour à tour dans le piège de leurs adversaires, qui les encerclèrent à Lilikopé, puis à Agbélouvé. Ce fut, pour les Allemands, un désastre : leurs 250 soldats s'affolèrent et se débandèrent dans la nuit, leurs chefs allemands (une trentaine) furent tous tués ou faits prisonniers : von Doering avait perdu d'un seul coup un bon tiers de ses forces opérationnelles.

Pendant ce temps, les Allemands avaient évacué les circonscriptions du nord sans combat, hormis un accrochage avec les Français aux portes de Bafilo. Venues du Dahomey du nord et de Haute-Volta, les colonnes françaises, assistées de pittoresques chevauchées de cavaliers mossi et gourma, ultime apparition des vieilles armées royales soudaniennes, désormais au service du colonisateur, franchirent la frontière à partir du 13, et s'emparèrent de Mango le 15, où les rejoignit une colonne anglaise venue de Gambaga. On continua ensemble sur Bassar (20 août) et, où les habitants avaient profité du départ des Allemands pour piller les bâtiments officiels, et Sokodé (le 23), où les mêmes troubles avaient eu lieu[1].

Aux frontières occidentales, les Anglais avaient, le 14 août, occupé sans peine Yendi, évacuée par les Allemands l'avant-veille. Le commandant des "Northern Territories" de la Gold Coast, le capitaine Armitage, fut accueilli en grandes pompes par le roi Allasan le 21, dans une liesse populaire indescriptible, et signa avec lui le lendemain un traité réunifiant définitivement le peuple dagomba[2] - ce qui était, diplomatiquement, quelque peu prématuré. Plus au sud, une colonne traversa la Volta et prit Kete-Kratchi, mais eut beaucoup de peine à s'avancer vers l'est, à travers les Monts de l'Akposso, en pleine saison des pluies : elle ne jouera aucun rôle dans la conclusion des opération. Ho puis Kpandu tombèrent tout aussi facilement. De là, c'était la région de Kpalimé qui était visée. Son administrateur, Gruner, crut pouvoir armer la population contre l'envahisseur, en lui distribuant 1 300 fusils et des munitions, tandis que lui se repliait sur Kamina. Espoir déçu : les gens jetèrent les fusils ou les remirent d'eux-mêmes aux Anglais, qui continuaient à avancer sans aucune résistance.

Partout, l'accueil de la population aux envahisseurs était cordial, voire chaleureux. Le seul obstacle à l'avancée des troupes était les conditions climatiques et l'état de la végétation, si haute

---

(1) Une cour martiale fit fusiller un homme pour pillage à Bassar, un autre pour *"incitation à la résistance"* à Sokodé. Ce furent les seuls morts de la campagne au nord.

(2) Divisé lors du partage de la zone neutre en 1899 : la capitale, Yendi, était passée aux Allemands, la majorité de la population à la Gold Coast.

Carte n° 8 : Les opérations d'août 1914 au Togo

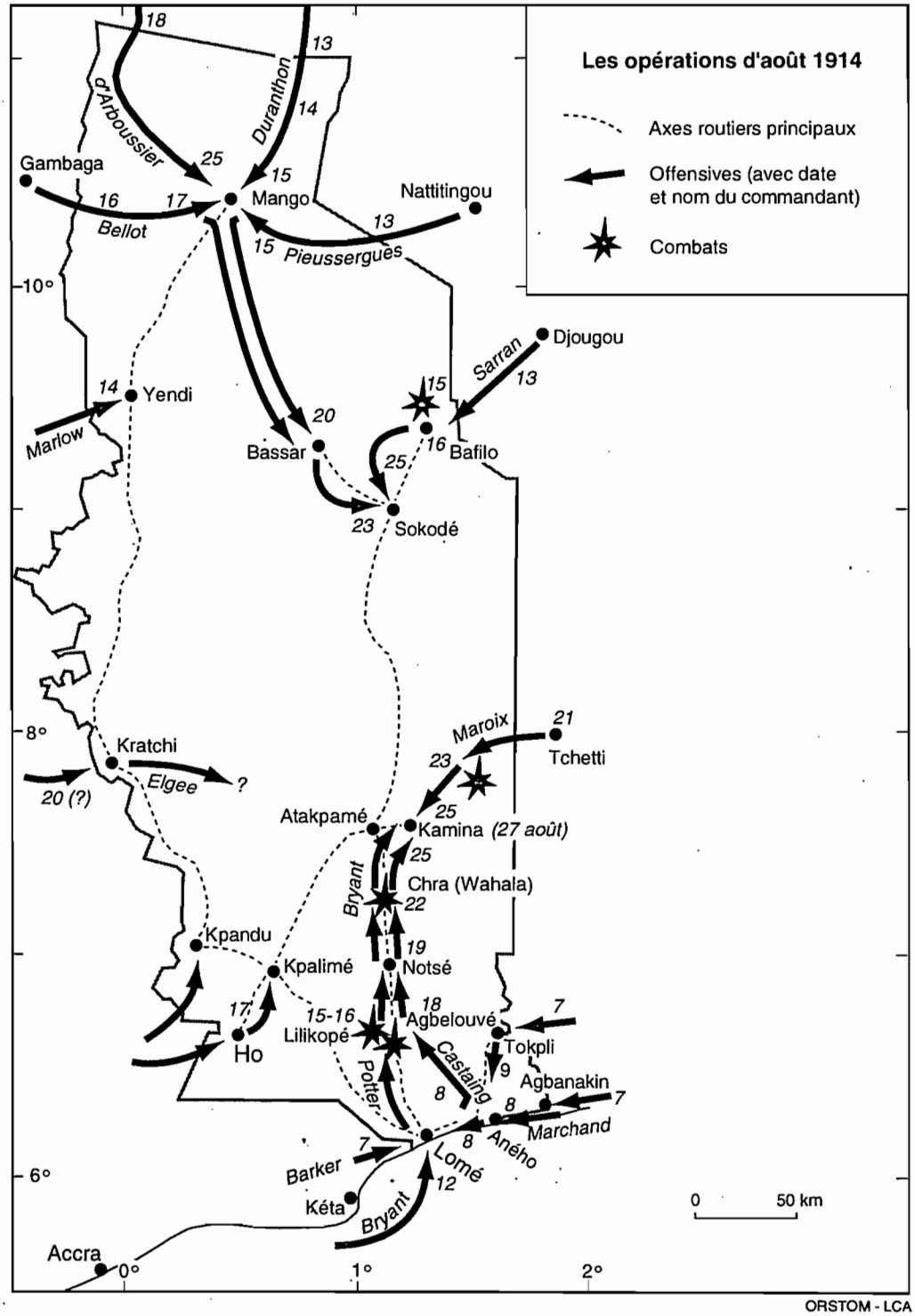

ORSTOM - LCA

et drue que les unités qui s'y enfonçaient avaient de grandes peines à garder le contact : selon l'heureuse formule de R. Cornevin , la conquête du Nord, en particulier, releva beaucoup moins de l'exploit militaire que d'une "véritable performance sportive".

Mais la campagne n'était pas finie. Rendues prudentes par le désastre d'Agbélouvé, les autorités allemandes décidèrent de s'en tenir à la défensive -facile vue leur puissance de feu- et de barrer aux Franco-Anglais [1] la route d'Atakpamé. On choisit le site du village de Chra (ou Kra - aujourd'hui Wahala), petite éminence au milieu de vastes plaines inondées par la rivière Chra. Des tranchées furent creusées et camouflées, leurs abords bien dégagés, des nids de mitrailleuse soigneusement disposés. Von Doering y jeta l'essentiel des troupes qui lui restaient : environ 450 hommes.

Photo 21 : Pont détruit sur le Chra

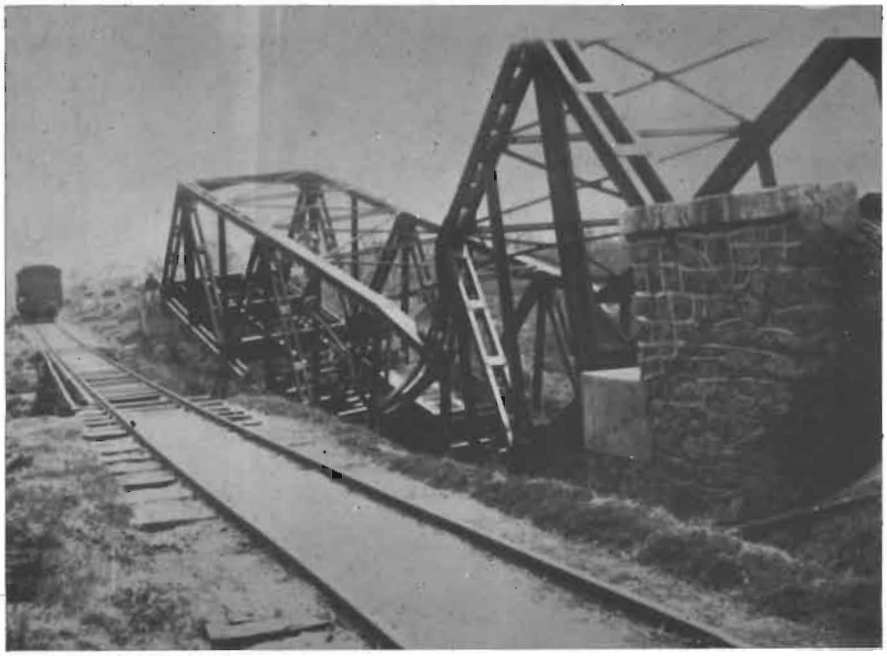

Les Alliés -en nombre égal- attaquent le 22 août, en deux colonnes parallèles, suivant l'une la route, l'autre la voie ferrée. Malgré l'appui de leurs canons (qui, en fait, ne firent aucun mal aux défenseurs), les attaquants sont cloués au sol par les salves des mitrailleuses. Les tirailleurs sénégalais tentent un assaut par l'est ; ils sont fauchés par les balles et doivent reculer. A la tombée de la nuit, la victoire est nettement allemande : les défenseurs n'ont perdu que deux Blancs tués et un blessé, une dizaine de Noirs tués ou blessés. Les assaillants ont deux officiers[2]

(1) Le 18 août, les 150 hommes du capitaine Castaing avait rejoint les 300 de la colonne Bryant au nord d'Agbélouvé, où le pont sur le Haho venait d'être réparé. Notsé tombe entre leurs mains le 19.

(2) Le sous-lieutenant français Guillemard et le lieutenant écossais Thomson (en 1921, on donnera leurs noms à deux rues du centre-ville de Lomé). Les morts alliés sont enterrés dans le cimetière militaire de Wahala, avec un monument commémoratif régulièrement entretenu par les ambassades de France et du Royaume-Uni.

européens et 21 tirailleurs sénégalais tués, 55 blessés : plus du sixième des effectifs est hors de combat. Le coup d'arrêt est rude.

Pourtant, dans la nuit, les Allemands évacuent leur excellente position. C'est qu'une nouvelle colonne faisait irruption sur leurs arrières : le commandant en chef français, Maroix, avait massé ses forces à Tchetti, à 70 km au nord-est d'Atakpamé, et attaquait depuis le 21 : il avait franchi en force le Mono en aval d'Anié, et désormais plus rien ne pouvait arrêter sa marche sur Kamina. Von Doering jeta le gant : les forces qui avaient tenu Kra se replièrent vers le nord, faisant sauter méthodiquement tous les ponts. Dans la nuit du 24 au 25, la remarquable station de radio fut anéantie. Le 25 août à 16 heures, le major von Raben et le commerçant Kulenkampff (comme interprète) vinrent demander les conditions d'une reddition. Bryant exigea une capitulation pure et simple. L'accord de von Doering lui parvint le 26 à 10 h 30. Le 27 août à 8 heures du matin, les forces alliées réunies entraient ensemble dans les ruines encore fumantes de Kamina. La campagne du Togo était terminée, après deux semaines d'opérations.

3 - Un bilan

Les choses auraient-elles pu se dérouler autrement ? Les Allemands plaideront qu'ils ont été submergés par le nombre écrasant de leurs ennemis, qui les assaillaient de tous côtés. Certes, mais ils disposaient d'une position centrale, sur un territoire de 87 000 km², parcouru de bonnes routes (dont ils avaient d'excellentes cartes), de chemins de fer et de lignes télégraphiques. Surtout, aucune des troupes qui les attaquaient ne comptait plus de 500 hommes ; eux-mêmes pouvaient en réunir pratiquement le double[1]. Un stratège quelque peu napoléonien aurait eu beau jeu de courir d'une frontière à l'autre et d'accabler sous le nombre chaque colonne ennemie tour à tour. Les Allemands rendirent aux Franco-Anglais 320 000 cartouches, 1 000 fusils, 3 mitrailleuses, 4 locomotives, 206 prisonniers européens[2] : ils étaient loin d'être dépourvus des moyens de poursuivre la lutte un bon moment [3].

C'était la volonté de se battre qui faisait défaut. R. Cornevin pense que le vaincu avait eu *"la sagesse de ne pas prolonger un combat sans espoir"*. Mais le lieutenant-colonel Bryant s'est étonné, dans son rapport officiel, de la faible pugnacité de l'adversaire. Peter Sebald, dans son histoire du Togo allemand , accuse l'officier von Doering et les siens de lâcheté, voire de trahison, et pense que, si l'Allemagne avait gagné la guerre, ils auraient eu à répondre de leurs actes (ou de leur absence d'actes) devant un tribunal militaire. C'est que, on l'a vu, les Allemands du Togo ne croyaient pas à l'utilité d'une résistance en Afrique, puisque la bataille décisive se jouait -et se gagnait- en Europe : le 16 août, la puissante citadelle belge de Liège était tombée ; le 20, l'offensive française avait été brisée devant Metz ; du 21 au 23, la bataille de Charleroi tournait au désatre pour les Alliés : la Belgique était perdue, et la frontière française largement ouverte...

---

(1) A Mango, von Hirschfeld, officier de carrière, disposait de 180 hommes bien armés, avec une mitrailleuse. La colonne qui arrivait de Fada-N'Gourma était équipée de 36 fusils et 134 lances traditionnelles, celle de Natitingou de 30 fusils.
(2) Ce qui restait des troupes africaines (difficile à chiffrer, car beaucoup avaient déserté dans la nuit du 22 au 23 août) avait été payé et démobilisé le 25. Les Alliés les laissèrent partir - avant de les réembaucher plus tard (voir ci-dessous).
(3) En Tanzanie, le général von Lettow-Vorbeck (un vrai militaire, et non un colonial) s'efforça d'immobiliser le plus possible d'armées anglaises en Afrique de l'Est : il n'hésita pas à attaquer le Kenya, puis le Mozambique et l'actuelle Zambie. Il est vrai que son territoire était bien plus vaste, et qu'il avait sur place des ressources pour refaire ses équipements et même ses munitions. Il put tenir jusqu'au bout : ce n'est que la capitulation de l'Allemagne, le 11 novembre 1918, qui lui fit déposer les armes quelques jours plus tard.

C'est la bataille de la Marne, deux semaines plus tard, qui a donné tort à von Doering. En cas de victoire allemande, son pari était justifié. Mais il fut perdu.

II - LE TOGO FRANCO-ANGLAIS

1 - Le partage des dépouilles et la nouvelle administration

Les vainqueurs avaient conquis le Togo. Restait à l'administrer à deux. Dès le 27 août, de retour à Lomé, les deux chefs militaires, Bryant et Maroix, se mirent d'accord pour le partage en zones d'occupation : aux Anglais, les circonscriptions de Lomé, Missahöhe et Kete-Kratchi ; aux Français celles d'Aného[1], Atakpamé, Sokodé et Mango, hormis le pays dagomba, autour de Yendi, qui tenait à son rattachement immédiat à la Gold Coast. Au sud, la frontière suivait le cours de Haho, laissant Agbodrafo, Notsé et Atakpamé en zone française, Lomé, Tsévie et Kpalimé aux Britanniques ; elle tronçonnait deux des trois voies ferrées. Les 29 et 30 août, les deux gouverneurs, Clifford et Noufflard, se réunirent dans le palais de leur malheureux collègue Mecklenbourg et décidèrent des modalités de l'occupation. Les Anglais garderaient la gestion de l'ensemble du système ferroviaire, ainsi que du wharf et donc *ipso facto* des douanes (dont les taux furent alignés sur ceux de Gold Coast). Les revenus excédentaires seraient partagés par les deux puissances. Pour les Togolais, la réglementation allemande restait en principe en vigueur, mais adaptée selon le bon vouloir des occupants. Les corvées étaient maintenues (notamment pour l'entretien des routes), mais tous les impôts directs en numéraire étaient suspendus (*"provisoirement"*), ce qui est toujours un bon moyen de s'attirer la faveur des populations. Et tous les problèmes délicats étaient renvoyés à la conclusion de la paix, qui seule trancherait du sort définitif du Togo, que cet arrangement ne devait en aucun cas anticiper.

Les gouvernements des métropoles entérinèrent officiellement l'accord de Lomé sans aucun problème le 9 septembre : on se battait encore à 50 km de Paris, et ils avaient, comme on dit, bien d'autres chats à fouetter. Le Togo allait donc devoir vivre sous deux administrations différentes, dont les relations et la coopération furent toujours bonnes , mais qui avaient chacune leur pratique et leur philosophie de la colonisation. Ceci n'était pas grave, puisque cet arrangement n'était que temporaire, la guerre devant nécessairement finir bientôt. Ce provisoire allait durer six ans...

De bout en bout, les Britanniques traitèrent leur Togo comme partie intégrante de leur colonie de Gold Coast, apparemment sans aucun état d'âme. Depuis le début de 1915[2], Clifford était représenté à Lomé par le major Rew, qui dirigeait avec une poignée d'administrateurs anglais (*civil officers, political officers* et quelques techniciens pour les chemins de fer et les télécommunications). La justice était rendue selon le code anglais, en public, ce qui correspondait à l'une des revendications les plus insistantes des élites togolaises, de même qu'étaient supprimés les "25 coups" et l'enchaînement des prisonniers. La population apprécia visiblement

---

(1) Qui redevint chef-lieu du Territoire. C'est probablement à cause du sac de Zébé, le 7 août, que l'administration française s'installa en ville, dans ce qui en était le plus beau bâtiment : l'hôpital Natchigal (transformé ultérieurement en école officielle, jusqu'à nos jours). Zébé ne redeviendra chef-lieu qu'en septembre 1916.

(2) Et jusqu'en 1919. En 1916, le commandant de la zone française note que Rew *"ne paraît avoir qu'un rôle effacé"*, les décisions étant prises à Accra. Bryant dirigea le territoire sous occupation anglaise jusqu'au début de 1915, Maroix, la zone française jusqu'en octobre 1915, puis tous les deux rejoignirent le front en Europe.

Carte n° 9 : Les partages du Togo (1914-1920)

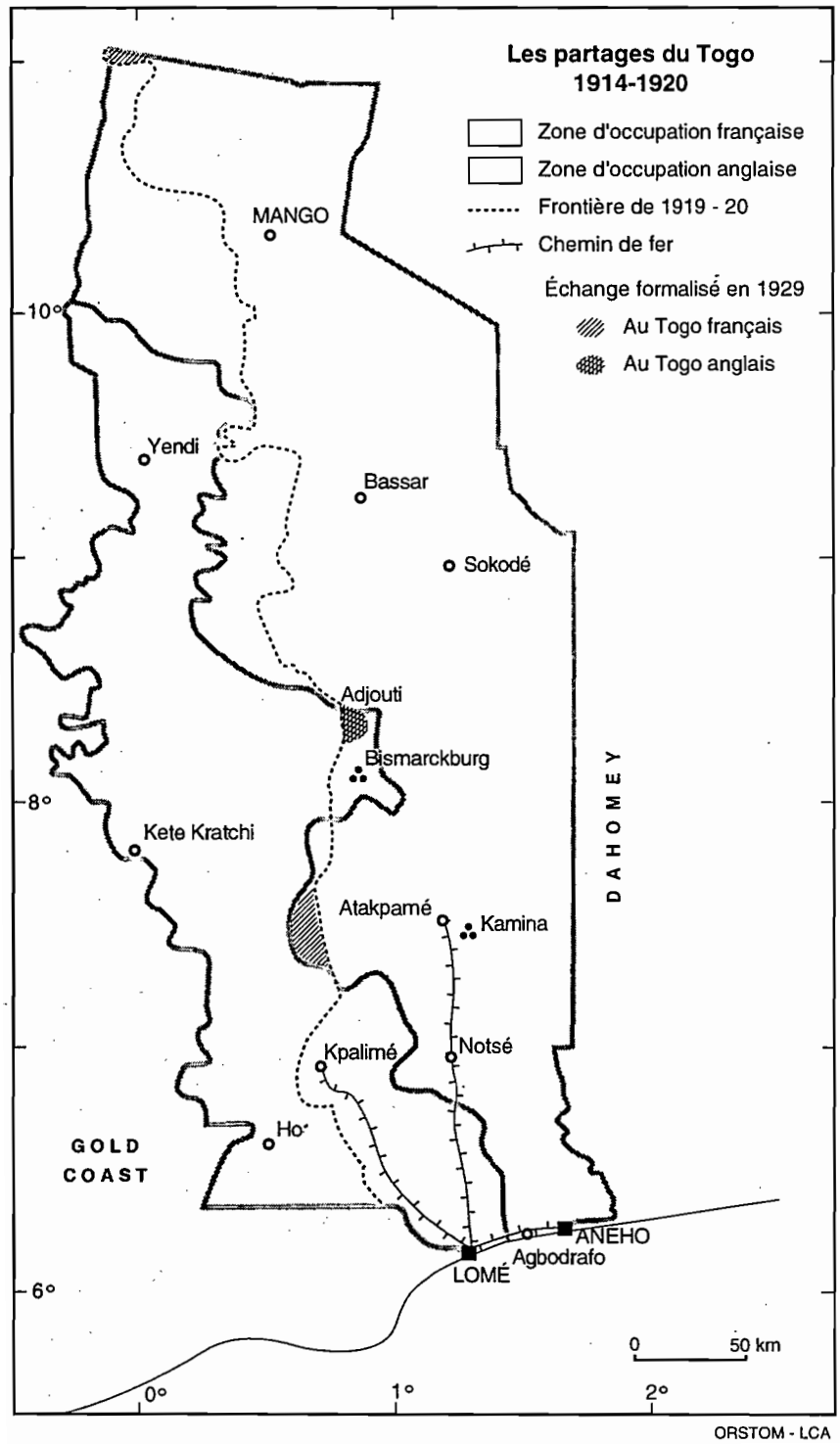

le changement de régime : Clifford, en visite officielle à Lomé en août 1916, note avec une évidente satisfaction que l'arrêt des brutalités allemandes n'a entraîné aucune hausse de la délinquance, nouvelle preuve de la supériorité des méthodes anglaises sur celles de l'ennemi. Il conclut son rapport en constatant que la zone d'occupation anglaise était gérée *"comme n'importe quelle colonie britannique bien administrée"*, ce qu'elle était bel et bien devenue dans la réalité.

De leur côté, les Français, volontiers tatillons en termes de Droit, éprouvèrent davantage de scrupules devant une situation d'annexion *de facto*, qui contrevenait aux diverses conventions internationales sur le droit de la Guerre. Ces réticences ne gênaient (un peu) que le sommet de la hiérarchie ; à la base, on faisait tout pour pousser à l'assimilation au Dahomey voisin. Le premier à s'offusquer de la situation fut le général commandant les troupes de l'AOF, à Dakar, qui écrivit ainsi le 28 janvier 1915 au gouverneur général pour se plaindre de ce que *"le gouvernement du Dahomey a traité le Togo comme une dépendance de sa colonie, et non comme un pays ennemi"* , ce qui avait surtout pour effet de le mettre à l'écart, lui, le général en chef, puisque, même confiée à des officiers, l'administration du Togo occupé fonctionnait maintenant de façon toute civile.

Mais les responsables de Porto-Novo finirent par en éprouver des difficultés d'ordre budgétaire[1] : comment financer l'administration du Togo, puisque celui-ci ne payait plus d'impôts ? Les recettes du wharf de Lomé et des douanes étaient loin de couvrir tous les frais. Comment, par exemple, assurer aux chefs traditionnels les rétributions que leur versaient les Allemands, et qu'il était indispensable de maintenir pour s'assurer de leur loyauté ? Comme l'observe avec une parfaite lucidité le commandant français en mars 1915 :*"Ce serait une faute politique assez grave de ne pas s'attacher, par des avantages pécuniaires réels, les chefs indigènes, qui apprécient sans doute l'équité et la douceur de nos procédés administratifs, mais savent fort bien aussi en évaluer le manque de libéralité"*.

Il fallut aussi prélever sur les maigres effectifs non encore mobilisés du Dahomey pour fournir le Togo en administrateurs de tous niveaux, et aussi en instituteurs[2] (on voulait inculquer rapidement la langue française aux nouveaux sujets), et même en commerçants, pour ne pas laisser tout le profit de l'éviction des firmes allemandes aux Anglais. Rien de tout cela ne fut facile, ni rapide.

Le sentiment d'être exploité au profit du voisin fut tel que le gouverneur du Dahomey, Gaston Fourn (qui connaissant parfaitement la question pour avoir auparavant, en 1916-17, dirigé la partie du Togo occupée par la France), put écrire dans un moment d'humeur, en septembre 1919 : *"Alors que le Dahomey donne sans compter ses hommes, son argent, ses produits, le pays ennemi sommeille dans un* farniente *paradisiaque : le Togo n'a ni souffert, ni travaillé. La loi* [fiscale] *française doit s'appliquer immédiatement au Togo"*. Il oubliait que les Togolais n'avaient rien demandé à personne...

---

(1) Le Dahomey avait été lourdement pressuré en impôts et en levées d'hommes, qui provoquèrent plusieurs révoltes.
(2) Français ou Dahoméens. C'est ainsi, fin 1915, que fut affecté à l'école réouverte à Zébévi (Aného) l'instituteur Romuald Johnson, qui jouera ensuite un rôle important dans l'enseignement au Togo. Ce fut surtout Aného qui profita de cette avance culturelle, qui va se maintenir pendant toute la période française.

Photo 22 : **La conférence au sommet de Lomé (1926).** Assis de gauche à droite : le major Rew, le gouverneur Clifford, Mme Clifford, le capitaine Amalric

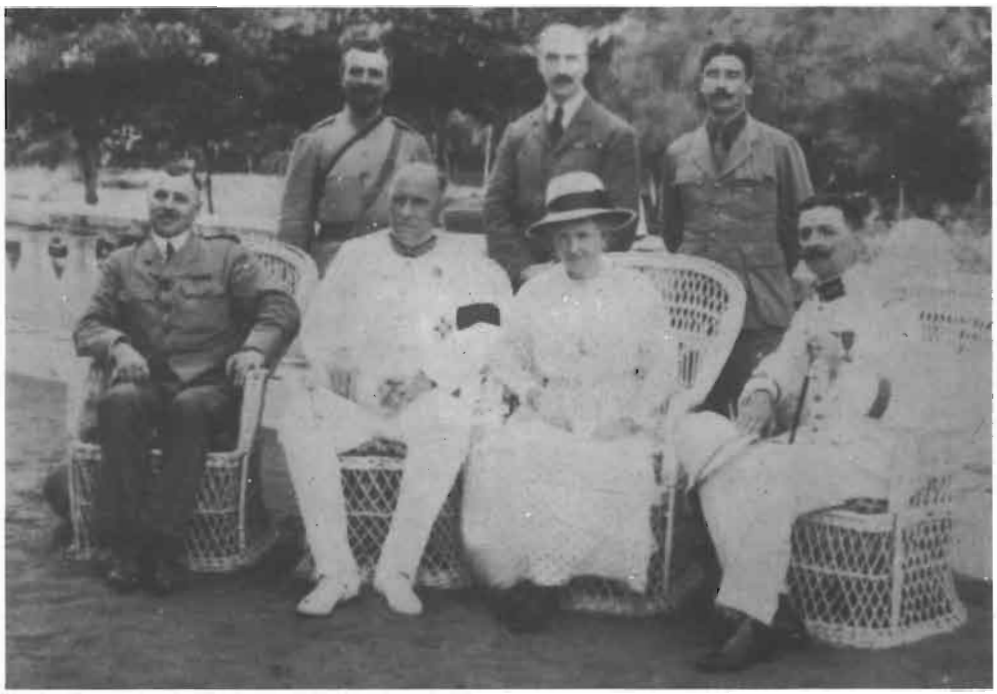

Autre problème politico-administrative qui tracassait les autorités de Dakar et de Paris, l'officier en charge de la zone française (qui devait nécessairement être d'un grade inspirant le respect[1]) avait quotidiennement à négocier avec les représentants d'une puissance étrangère -ses voisins britanniques de Lomé et d'Accra-, alors que le gouverneur général de l'AOF lui-même n'avait pas cette compétence...

C'est pourquoi il fallut imaginer un statut nouveau pour les chefs des zones d'occupation du Togo et du Cameroun (dont la France venait de recevoir la plus grande partie). Le décret du 4 septembre 1916 créa la fonction de "*commissaire de la République française*", dont l'originalité était de ne dépendre, politiquement, que du ministre des Colonies, sans avoir à passer ni par Porto-Novo, ni par Dakar. Bien qu'un décret du 21 août 1917 replaçât officiellement le Togo sous l'autorité du gouverneur général de l'AOF "*pour faciliter l'étude des projets économiques communs*", les commissaires de la République du Togo et du Cameroun (surtout s'ils ont une forte personnalité), jouiront désormais d'une autonomie sans égale en Afrique française.

Au total, ce système assez bancal de domination à deux fonctionna assez bien, parce que les deux puissances prirent toujours soin d'y mettre chacune la meilleure volonté possible. Mais les points de désaccord ne manquèrent pas : les autorités françaises réclamèrent régulièrement le rétablissement des impôts directs, ce que les Britanniques refusèrent chaque

(1) En 1916, face au puissant personnage qu'était le gouverneur de la Gold Coast, le capitaine Amalric avait peine à faire le poids. On lui donna pour successeur le commandant Fourn (dont un fils, soixante ans plus tard, sera maire de Lomé), puis, une fois celui-ci nommé gouverneur de Dahomey en avril 1917, le commandant Woelffel.

fois. Fin 1915, Paris demanda une véritable cogestion des douanes, du wharf et des chemins de fer (la zone anglaise générait 89 % des recettes du territoire et ne coûtait que 74 % des dépenses totales, alors que la zone française était toujours lourdement déficitaire). L'Angleterre refusa, mais avec gêne, consciente de la rebuffade infligée à son alliée. Le résultat fut que, pour ne pas avoir à vivre une nouvelle fois cette situation, Londres décida de laisser à la France l'essentiel du Cameroun, enfin conquis début 1916 : les problèmes de Lomé eurent donc une influence ignorée mais décisive sur le devenir de Douala ...

2 - L'élimination progressive de la présence allemande

Mais il restait encore des Allemands au Togo, plus nombreux que n'étaient les occupants. En 1914, on était encore bien loin de la "guerre totale", avec ses haines xénophobes et ses débordements sur les civils. Bryant, en occupant le pays, avait affiché bien haut que les Anglais *"respectaient toujours la propriété privée", et qu'ils "gêneraient le moins possible le commerce et les intérêts des compagnies"*. Ce n'était pas seulement de la propagande : une économie togolaise fonctionnant sans heurts au profit de l'occupant n'aurait que des avantages.

Les firmes allemandes furent ainsi autorisées à garder au Togo un ou deux agents allemands, selon leur importance : au total 18 à Lomé (avec 8 épouses et 2 enfants), 4 à Kpalimé, 3 aux plantations d'Agou, et bien sûr tout leur personnel togolais [1]. Elles allaient continuer à vendre ce qu'elles avaient en stock, mais, coupées de leur métropole, elles ne pouvaient plus importer. Elles s'éteignirent donc progressivement. Les gouvernements métropolitains, soumis à la passion nationaliste toujours plus vive de leur opinion publique, exigèrent la fermeture des firmes et la déportation des civils allemands le 17 janvier 1916. Les Français obéirent promptement : tout était réglé le 10 février. Les Britanniques de Lomé, que la situation ne gênait en rien, firent traîner les choses : l'ordre dut être réitéré le 6 mars, pour exécution impérative avant le 31.

Les factoreries allemandes furent louées à qui en voulait. Naturellement, les puissantes compagnies anglaises de Gold Coast, efficacement épaulées par les monopoles de fait de la Bank of British West Africa et de l'armateur Elder Dempster, prirent la part du lion : les firmes John-Holt, Millers, GB-Ollivant, etc., s'installèrent dans les beaux immeubles de la capitale et de Kpalimé, récupérant aussi le personnel togolais et les réseaux de commercialisation. Seule la française (ou plutôt franco-suisse) SCOA eut les moyens de les rejoindre à Lomé [2]. A Aného, on comptait 5 firmes anglaises et 4 françaises, à Atakpamé, 4 anglaises et 2 françaises[3]. Pour l'année 1918, la Grande-Bretagne reçut ainsi 75 % des exportations du Togo[4] (la France 14 %) et lui fournit 65 % de ses importations (la France 1 %). Cette prépondérance du commerce anglais durera jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Elle a fortement marqué une population qui était déjà, dans tout le Sud-Ouest du Togo, largement anglophone et anglophile.

De leur côté, les missionnaires avaient aussi été autorisés à rester, et à continuer leur oeuvre, en particulier scolaire. Privés de leurs sources de financement métropolitaines, ils

---

(1) Qui, pendant la période des combats, avaient en général maintenu les affaires en marche à la grande satisfaction de tous.
(2) D'autres, comme la CICA, arriveront en 1919-20. Les bâtiments allemands resteront loués par l'Administration jusqu'en 1924, où ils seront vendus aux enchères, et rachetés sans problèmes par leurs occupants.
(3) Dont Jean-Baptiste Carbou, qui sera en 1930 le fondateur de la puissante firme SGGG, que sa famille dirigea longtemps.
(4) La quasi totalité de l'huile de palme et des palmistes, ainsi que les deux-tiers du cacao. La France achète surtout le coprah, le coton, le sisal : chacun récupère surtout les produits de sa zone d'occupation.

n'avaient plus guère de moyens pour payer leur personnel enseignant, et le nombre de leurs classes avait fortement chuté. Ce n'était plus guère que là où il y avait encore des missionnaires européens -c'est-à-dire surtout dans les villes- que les écoles pouvaient fonctionner. Le paradoxe est que, en zone anglaise, ils enseignaient tous en allemand, alors que, on l'a dit, cette langue était loin d'être universelle dans les écoles du Togo avant la guerre (les Français, eux, avaient tout de suite interdit tout enseignement en allemand).

En zone française, entre anti-cléricalisme (fréquent) et anti-germanisme (constant), les missionnaires, une quinzaine, avaient été rapidement réduits à une sorte de résidence (très) surveillée, et les autorités s'en débarrassèrent avec plaisir. En zone anglaise, où il restait quelque 80 missionnaires (dont la moitié à Lomé : 37 catholiques et 5 protestants), le major Rew n'était guère enthousiaste de cette continuité allemande, qui, selon lui, était par sa seule présence une incitation à la fidélité envers l'ancienne métropole. A Accra, le gouverneur Clifford s'en accommodait fort bien : il affirmait dans tous ses rapports à Londres n'avoir rien à leur reprocher, ni rien à en redouter, et qu'il ne pourrait les remplacer dans leur indispensable "oeuvre civilisatrice". Mais, en Europe avec l'exacerbation de la guerre totale, de plus en plus fanatiquement haineuse, pareille mansuétude envers des ressortissants ennemis n'était plus concevable.

Photo 23 : **Les "deux drapeaux"** (anglais et français) flottant sur le palais des gouverneurs à Lomé le 30 septembre 1920

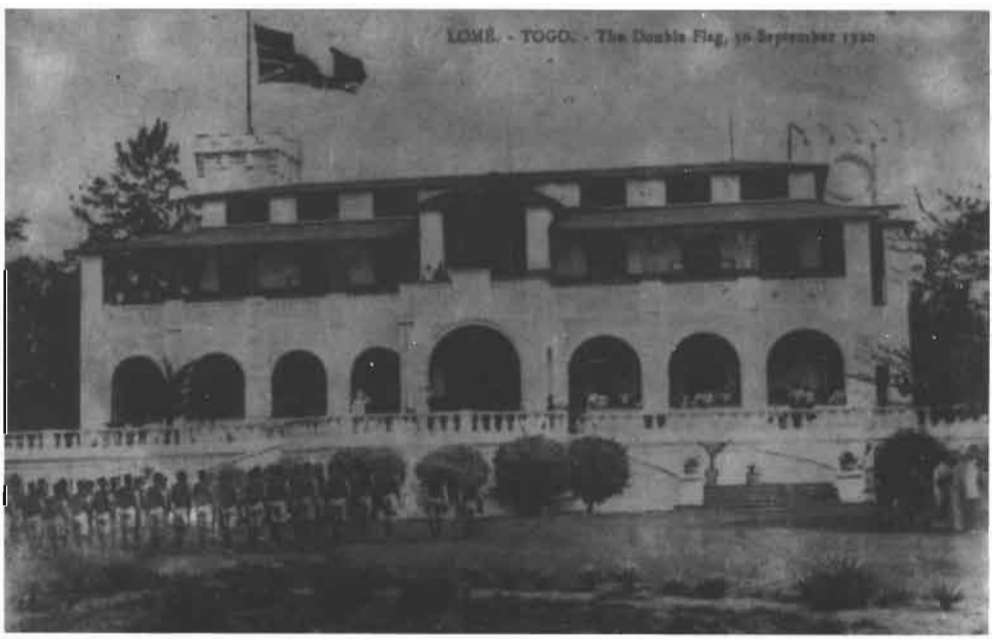

C'est de Paris, à la suite de demandes réitérées d'Aného et de Dakar, que vinrent, en mars-avril 1917, les pressions les plus fortes pour exiger la déportation des derniers vestiges de la présence allemande dans un territoire aux mains des Alliés. Londres s'inclina en septembre, et donna l'ordre de la déportation générale. Clifford ne put obtenir qu'un sursis pour les missionnaires âgés (c'est-à-dire non-mobilisables : une dizaine de prêtres et de frères de plus de 45 ans) et les religieuses.

Le 11 octobre vers midi, le RP Anton Witte, qui assurait la direction par intérim de la Société du Verbe Divin au Togo, fut convoqué chez le major Rew, pour s'y entendre signifier l'ordre d'expulsion "dans les deux heures". *"La terrible nouvelle se répandit en quelques instants,* raconte avec émotion le RP Karl Müller . *La population accourut à la Mission pour voir une dernière fois les missionnaires, pour leur serrer la main, pour recevoir une ultime bénédiction. Les dernières minutes se passèrent à l'église. Les cloches avaient appelé tout le monde pour les adieux. Tous les chrétiens accompagnèrent les missionnaires jusqu'au wharf en chantant et en pleurant..."*

Tous les Togolais cependant ne partageaient pas cette affliction. Un correspondant anonyme, très germanophobe "Indigène d'Aného", écrit ainsi dans le *Gold Coast Leader* du 19 janvier 1918 : *"Les missionnaires partageaient l'opinion de l'administration allemande selon laquelle l'Homme noir est d'une nature inférieure. Il n'y a aucun doute que, avec cette idée fausse, ils se sont faits nos ennemis, et que le plus grand nombre de ceux qui se sont réunis à leur départ voyaient en eux, malgré leurs beaux bâtiments et leurs ateliers, de vrais Satans, qui ont contribué à opprimer le peuple"* . Il nous est bien difficile, à 80 ans de distance, de savoir ce que pensait vraiment la masse des Togolais.

Dans les semaines suivantes, vint le tour de la plupart des autres missionnaires, en particulier ceux des stations de l'intérieur, par petits groupes (26 octobre, 4, 15 et 25 décembre 1917). Finalement, les 9 et 10 janvier 1918, les tout derniers religieux allemands étaient embarqués à leur tour pour l'exil, sans même avoir pu faire de "passation de service" avec leurs successeurs alliés (ce fut une commission de laïcs togolais qui reçut la charge de l'intérim matériel de la Mission).

La Mission de Brême[1], par chance, gardait un Européen -le pasteur Bürgi, citoyen suisse, donc neutre- et avait, en soixante ans de présence dans la région, formé une douzaine de pasteurs éwé : elle put continuer à vivre en devenant pratiquement indépendante. Le pasteur Andreas Aku prit la charge du temple de Lomé et son jeune confrère Robert Baeta celui des écoles protestantes, qui continuèrent à tourner, bien que très au ralenti. L'Eglise catholique du Togo, elle, était décapitée, sans relève africaine possible. L'évêque de Cape Coast reçut de Rome la juridiction apostolique pour le territoire et y délégua ce qu'il put : les 16 et 18 janvier arrivaient quatre prêtres de la Société des Missions Africaines (des Alsaciens[2] -donc germanophones- ayant choisi la France et résidant en Gold Coast - donc anglophones), puis, le 4 mars, trois religieuses (deux Irlandaises et une Française). C'était bien peu pour remplacer une soixantaine de missionnaires allemands... Mais, dès le 28 janvier, l'école catholique de Lomé put rouvrir ses portes (fermées depuis le 23 décembre), sous la férule du RP Riebstein[3], qui raconta cinquante ans plus tard ses souvenirs des débuts héroïques :

"Le lendemain de notre arrivée [le 16 janvier 1918], nous fûmes présentés au gouverneur anglais. Le fonctionnaire chargé de l'Enseignement me dit alors : "Père, je veux que les écoles allemandes de la Mission deviennent anglaises. Débrouillez-vous !". A Lomé, il y avait alors 600 élèves, avec 16 moniteurs. On leur adjoignit un maître d'école de Gold Coast. Je me suis donc

---

(1) Dont toutes les stations principales (sauf Atakpamé, créée en 1904 seulement) étaient en zone anglaise.
(2) Une tradition qui va durer jusqu'à nos jours : les Alsaciens seront toujours particulièrement nombreux dans les missionnaires SMA.
(3) Au Togo jusqu'en 1947 (il assurera l'intérim du vicariat apostolique à la mort du Mgr Cessou en 1945).

mis à l'oeuvre. La sortie de l'école ayant lieu à 16 heures, je prenais les moniteurs de 16 à 18 heures pour leur enseigner les leçons qu'ils devaient donner à leurs élèves le lendemain. Deux autres instituteurs de Gold Coast furent envoyés à Lomé un peu plus tard pour les hautes classes, si bien que, à la fin de l'année scolaire, nous reçûmes les félicitations du gouvernement anglais et une subvention de 300 livres sterling, somme qui fut doublée l'année suivante."

Et le nombre d'élèves remonta : 928 en 1918, 1 104 en 1919, 1 228 en 1920... Le RP Riebstein devra alors assurer une nouvelle transition, celle de l'arrivée des Français à Lomé, dont il s'acquittera tout aussi bien.

Ainsi, à Lomé et à Kpalimé, après quelques années où l'enseignement en allemand avait été proportionnellement plus intensif qu'avant la guerre, c'était désormais la référence culturelle anglaise qui revenait en force. On sait qu'elle était ancienne au Togo, mais elle fut naturellement fortement relancée par ces années d'occupation britannique. Elle restera pendant toute l'époque française un concurrent direct au modèle que chercheront à imposer les nouveaux maîtres, un concurrent probablement beaucoup mieux ancré dans la pensée populaire que ne l'avait jamais été le modèle allemand.

3 - Les réactions des Togolais

Que pensaient de tout ceci les Togolais ? Au moment des combats et du partage, on ne s'en souciait guère, et nous n'avons, aujourd'hui, guère de moyens de retrouver ce que ressentaient vraiment les gens de l'époque. Le témoignage des belligérants est toujours *a priori* suspect de partialité, et le ralliement des colonisés aux vainqueurs peut être entaché de complaisance, c'est-à-dire d'une bien compréhensible prudence.

Pourtant, les indications selon lesquelles les Togolais virent partir les Allemands avec une satisfaction plus ou moins discrète, voire une joie ostensible, sont trop nombreuses pour ne pas être crédibles. Dès le 15 août, le gouverneur Robertson notait ainsi dans un rapport à Londres : *"Nos agents secrets nous signalent qu'au Togo, les employés* [des Allemands] *refusent de prendre les armes contre les Britanniques, et que les sympathies des indigènes vont de notre côté, bien qu'ils aient été, dans certains cas, obligés de prendre les armes contre nous, sous menace de mort. Dans certains endroits, les troupes indigènes ont jeté leurs armes et abandonné leur uniforme [...]. Aux environs de Kpalimé, les indigènes se seraient armés et auraient attaqué les Allemands. De nombreux chefs et leurs gens ont passé la frontière pour se mettre sous notre protection*". Bryant conclut, de son côté, que *"les indigènes du Togo sont hostiles aux Allemands et ont accueilli avec plaisir l'armée d'invasion"*. A propos de l'évacuation sans combat du Nord, le Capitaine Bouchez, dans son rapport de campagne du 10 septembre, note que *"cette retraite détruisit tout prestige allemand sur la population indigène, déjà indisposée, semble-t-il, par une autorité extrêmement dure et de fortes charges de portage"*. Il ajoute, à propos des pillages de Bassar et de Sokodé : *"la tendance d'esprit des indigènes, si elle aboutit à ces excès -qui furent punis par nous dès notre arrivée- eut du moins cet excellent résultat de les concilier aux Français et de faire que nos troupes furent bien accueillies par eux"*. Quant à Armitage, dans le cas il est vrai particulier de Yendi, il affirme : "*les chefs et le peuple ont été à l'évidence remplis de joie de notre occupation ; j'ai rarement vu, en Afrique, des démonstrations d'enthousiasme aussi marquées*". Des gestes aussi sont significatifs, comme l'attitude des gens des environs de Kamina, se massant le long du chemin qu'empruntaient les Allemands prisonniers, qui repartaient à pied en traînant péniblement leurs bagages, pour gagner la gare d'Agbonou : pas un Togolais

n'offrit son aide, seulement un long cortège de ricanements et de sarcasmes vengeurs, à voir ainsi suer à leur tour les maîtres qui les avaient traités naguère avec tant de dureté et d'arrogance.

Pourtant, les Allemands avaient annoncé bien haut qu'ils seraient de retour dans les trois mois, en ce qui était vraisemblable, et le resta jusqu'au moment où le sort de la guerre, interminablement indécis, bascula finalement du côté des Alliés, c'est-à-dire après l'échec des grandes offensives allemandes à l'ouest, en juin 1918. Ce n'était donc pas sans risques pour les Togolais de laisser ainsi éclater leurs sentiments. Mais, sans doute, toutes les humiliations et les rancoeurs accumulées pendant la période allemande avaient été si fortes qu'elles outrepassaient toutes les prudences.

Restaient aux nouveaux maîtres à se faire appécier, chacun à sa manière, très indirecte pour les Britanniques, un peu plus directive pour les Français, les uns et les autres astreints à une grande discrétion par la grande faiblesse de leur présence (un cadre ou deux par circonscription) et de leurs moyens, ainsi que par le principe de ne rien modifier qui risquait d'anticiper sur le devenir du Togo après la guerre.

Les Togolais, apparement, étaient plutôt satisfaits de la nouvelle situation. La preuve en est que, dès la fin de 1914, les Alliés retirèrent l'essentiel de leurs troupes d'occupation[1]. Les Français ne laissèrent au Togo qu'une compagnie de 250 tirailleurs sénégalais. Ce n'est pas sans surprise que l'on découvre que 187 d'entre eux étaient... d'ancien soldats de la *Schutztruppe*, auxquels on avait simplement changé l'uniforme ! Certes, ces mercenaires étaient habitués à servir le maître qui les payait, et ils avaient l'habitude de brimer plus ou moins discrètement la population. Mais, quoi qu'il en soit, il fallait que les Français fussent bien assurés de la tranquillité du Togo pour la confier ainsi à une troupe composée de 75 % de Togolais... De leur côté, les Anglais recrutèrent aussi une cinquantaine d'anciens soldats des Allemands pour en faire la police de Lomé, qui donna pleine satisfaction à l'officier qui la dirigeait.

Bien sûr, l'époque allemande gardait dès le début ses nostalgiques : ceux qui avaient misé leur carrière sur la collaboration avec le colonisateur. Les chefs "traditionnels" (même quand il s'agissait d'une création toute récente) auraient pu s'inquiéter de leur sort. En fait, les puissances occupantes avaient : 1°/ besoin d'eux (c'était des rouages administratifs parfaitement huilés, qui fonctionnaient maintenant sans heurts au profit des Alliés), 2°/ décidé de ne prendre aucune décision qui puisse provoquer quelque trouble que ce soit. On ne donna donc aucune suite aux diverses plaintes qui pouvaient être lancées contre tel ou tel chef réputé trop germanophile (ainsi Adjallé d'Amoutivé) : l'important était leur docilité envers les nouveaux maîtres. Elle donna pleine satisfaction.

Par contre, un corps social était, lui, complètement mis sur la touche, car difficilement récupérable par le vainqueur : la petite élite des lettrés en allemand, secrétaires ou interprêtes de l'Administration, agents non-anglophones des compagnies allemandes... La plupart se retrouvèrent marginalisés, évincés sans espoir de retour des fonctions qu'ils occupaient : on comprend qu'ils en fussent fort aigris et acerbes contre le nouveau régime. On les laissait d'abord

---

(1) Par ailleurs, les Anglais utilisèrent le camp de l'actuelle gendarmerie de Lomé comme terrain d'entraînement pour leurs nouvelles recrues de Gold Coast et de Sierra Léone. Ce n'était pas vraiment une occupation.

s'exprimer librement dans une sorte de "club pro-allemand", réuni autour des employés des firmes Bödecker & Meyer et DWH. Comme ils menaçaient un peu trop, les autres d'un prochain retour des Allemands, qui sauraient se venger, Rew ferma le club en août 1915 et l'on n'entendit plus parler des protestataires.

Au Nord, les sociétés libres et frondeuses auxquelles, quinze ans plus tôt, les Allemands avaient dû imposer leur autorité avec le plus de brutalité, tentèrent de secouer un peu le joug, protestant en particulier contre les prestations et corvées que demandaient les Français (c'étaient les impôts en argent qui étaient suspendus, pas ceux en travail). Il fallut, chaque année, mener quelques démonstrations de force par des tournées armées chez les Tchamba, les Bassar, les Moba, les Tamberma et surtout les Konkomba, les Losso et les Kabiyè. Ce fut en pays Kabiyè de l'ouest qu'eut lieu le seul soulèvement véritable : le "féticheur" Baba Kéné, de Tchitchao, rassembla 500 hommes armés qui opposèrent une *"résistance opiniâtre"* aux Français en février 1916 : les combats tuèrent 15 "rebelles" à Lao (Pya), 25 le lendemain à Tchitchao. Baba Kéné fut arrêté et condamné à Sokodé à 20 ans de prison. Mais partout ailleurs, la paix règnait.

4 - La reprise économique

On l'a dit, les Alliés avaient supprimé les aspects les plus odieux de la justice à l'époque allemande, et suspendu les impôts directs, ce qui est toujours très bien vu des contribuables. Un autre aspect qui fut jugé particulièrement positif par les gens fut une prospérité économique rapidement retrouvée.

L'une des choses que les représentants de la bourgeoisie côtière reprochaient le plus aux Allemands était de l'avoir progessivement évincée du commerce le plus fructueux, celui d'import-export, en les accablant de patentes excessives. Celles-ci étaient supprimés. Les commerçants allemands étaient évincés, et guère remplacés : les firmes de Gold Coast avaient pu déléguer certains de leurs agents à Lomé, mais celles du Dahomey, bien plus pauvres en moyens et encore plus en hommes, n'arrivaient pas à combler le vide laissé par les Allemands, y compris au Dahomey même.

L'objectif des Anglais, une fois leur sécurité assurée, était avant tout de relancer l'activité économique du Togo, mais cette fois au profit de l'effort de guerre britannique : eux seuls avaient les capitaux et surtout les navires -de plus en plus raréfiés à mesure que la guerre avançait- pour récupérer la production togolaise. Dès le 14 septembre 1914, un responsable du *Colonial Office* avait conclu : "*Bien que les firmes de Lomé soient techniquement des firmes étrangères ennemies, je ne vois pas d'objections -mais au contraire beaucoup d'avantages- à ce que nous captions le trafic du Togoland*" .

Pour ce faire, il fallait aussi remettre en selle la bourgeoisie commerciale togolaise, pour la faire participer de nouveau aux affaires. La Bank of British West Africa rompit pour cela avec sa politique habituelle de ne prêter qu'au seules firmes européennes, comme sa direction de Londres l'écrit au *Colonial Office* le 31 octobre 1914 : *"A propos de Lomé, nous nous proposons d'envoyer lundi le télégramme suivant à notre agent sur place* : "Afin de maintenir l'activité commerciale, vous pouvez faire des avances aux indigènes importants en contrepartie de produits expédiés à Liverpool". *Il est assez inhabituel, pour notre banque de faire des avances aux indigènes, mais je pense que les circonstances le justifient, au moins jusqu'à ce que les firmes européennes puissent reprendre leurs affaires normales".* Il ne s'agissait pas

d'africanophilie, mais de réalisme économique bien compris. Et la banque anglaise s'installe dès le 16 novembre dans les locaux et les affaires de son ancienne rivale allemande.

Pour l'essentiel, la Première Guerre mondiale a donc été, pour le Togo, une période de liberté et d'enrichissement, qui ne pouvait que satisfaire la majorité.

Les témoignages de cette prospérité (du moins pour les élites impliquées dans une activité économique moderne) sont très significatifs, même s'il faut faire la part de l'autosatisfaction dont se drappent si volontiers les rapports administratifs. Le bilan annuel du "district" (selon l'expression anglaise) de Lomé pour 1916 signale ainsi :

"L'année écoulée a été marquée par un progrès rapide au commerce local, en dépit d'une forte hausse des prix et de pénuries de marchandises européennes dans certains magasins de l'intérieur. [...] Les indigènes n'éprouvent aucune peine à écouler leurs produits. [...] On a déja signalé le fort accroissement du nombre des commerçants indigènes, grâce à la suppression des nombreux obstacles placés sur leur chemin par l'administration allemande. [...] Ces négociants, à leur échelle, raniment l'économie et maintiennent l'activité des marchés. Je pense qu'on doit leur donner tous les encouragements possibles. [...] Le commerce, d'un point de vue global, a été peu affecté par la guerre [...]. Bien qu'on puisse trouver, ici ou là, des rouspéteurs, il est probable que beaucoup d'indigènes jouissent maintenant d'une prospérité inaccoutumée".

Le rapport pour 1917 indique cependant les limites de cette prise en main du commerce par la bourgeoisie togolaise : *"Un certain nombre des commerçants indigènes espéraient pouvoir monter une activité d'import-export qui les rendrait indépendants des firmes européennes de la place. Peu d'entre eux, cependant, ont pu réaliser cette ambition. Le manque de capital et donc la nécessité d'une rotation rapide des stocks, les difficultés à nouer des relations commerciales avec les exportateurs du Royaume-Uni, ainsi que les coûts prohibitifs du trafic maritime (quand, par chance, il est possible de trouver un affrètement) ont provoqué leur échec. Presque tous ont été conduits à limiter leurs entreprises aux échanges avec les autres colonies d'Afrique de l'Ouest"* .

Les commerçants africains, même s'ils profitent de la conjoncture, ne sont plus capables de rivaliser avec les firmes modernes, aux capitaux infiniment plus importants : en tant que puissance économique indépendante, la bourgeoisie togolaise est définitivement hors course. Mais, socialement, elle a repris un ascendant dans la vie du pays qui ne pourra plus être nié : alors que, dans la plupart des colonies où elles existaient, les élites autochtones ont été complètement laminées par les colonisateurs (quels qu'ils fussent), il va encore falloir compter avec celles du Togo. Ceci d'autant plus que les occupants vont essayer de les mobiliser pour leur cause, de les associer aux choix possibles quant à l'avenir du Togo, ce qui représente une rupture exceptionnelle avec les principes même de la colonisation, selon lequel les colonisés ne peuvent que subir ce que les colonisateurs ont décidé pour eux ("pour leur bien", selon l'idéologie officielle, du moins quand la colonisation avait besoin d'un alibi humaniste).

III - LES GRANDES MANOEUVRES SUR L'AVENIR DU TOGO

Bien sûr, fondamentalement, le devenir de l'entité territoriale togolaise n'a jamais dépendu que des seules puissances européennes, et d'abord du sort des armes dans la guerre en cours (restée indécise, rappelons-le, jusqu'à la mi-1918 : il s'en est fallu de fort peu que le camp allié ne craquât le premier).

1 - Une vaste redistribution des territoires ouest-africains ?

Il est illusoire et inutile de vouloir reconstruire une histoire qui aurait pu être différente, et de se demander ce que serait devenu le Togo si l'Allemagne avait gagné la guerre. Il aurait sans doute été agrandi (mais dans quelles proportions ?), mais son régime social aurait sans doute évolué vers un *apartheid* de plus en plus affirmé, de plus en plus rationnalisé, de plus en plus invivable pour les Togolais.

L'Allemagne perdit la guerre, et tout son empire colonial. Le Togo aurait fort bien pu disparaître dans la redistribution des cartes que firent entre eux les vainqueurs, ou, encore une fois, en sortir très différent de ce qu'il est finalement devenu.

Les Britanniques ont été, apparemment, les premiers à réfléchir au futur du Togo après la guerre. C'est dès le 30 octobre 1914 que le gouverneur de la Gold Coast, en réponse à une question du *Colonial Office*, décrit les diverses options possibles, "*au cas où la guerre en Europe aboutirait à une victoire des Alliés*" (il est, sur ce point, beaucoup plus prudent que ses collègues français, qui n'ont jamais exprimé le moindre doute quant à la victoire finale).

Quatre possibilités sont envisagées par Clifford, que l'on peut résumer ainsi :

1°) **La restitution du Togo à l'Allemagne**. Des rectifications de frontières mineures devront quand même être obtenues, pour réunifier certaines ethnies séparées par la frontière. "*L'arrivée de nos troupes et de nos administrateurs a été bien accueillie partout par les indigènes, mais les manifestations spontanées de joie enthousiaste qui ont salué notre occupation chez les Anlo, Peki et Dagomba*[1] *doivent être attribuées non seulement à leur préférence pour nos méthodes de colonisation par rapport à celles des Allemands, mais aussi par la satisfaction qu'ils ont éprouvée à voir enfin réunies leurs tribus divisées*". L'hypothèse du retour de l'Allemagne est de toute façon, pour de nombreuses raisons, de loin la plus inopportune.

2°) **Le maintien du partage actuel du Togo** entre la Grande-Bretagne et la France. L'accord, négocié à la hâte fin août, était alors le meilleur possible, et il donne pleine satisfaction, mais il est impraticable à long terme. Celle des deux puissances alliées qui gardera Lomé doit avoir aussi l'ensemble des voies ferrées, avec les trois terminus de Kpalimé, Atakpamé et Aného. Le Nord du territoire est peu utile économiquement, donc beaucoup moins important : il suivra le sort du Sud.

---

(1) Les Anlo sont, ici, surtout les Loméens. Les Anglais appellent "Peki" les Ewé occidentaux, de la Volta à Ho et Kpandu. On a déjà expliqué le cas des Dagomba, ravis de leur réunification. Ces tropismes ethniques joueront encore très fort lors du référendum de mai 1956, qui décida du rattachement du Togoland sous tutelle britannique au Ghana à la veille de l'Indépendance.

3°) **Le Togo entier est cédé soit à la Grande-Bretagne, soit à la France**. La cession à cette dernière devrait être compensée par les rectifications de frontières évoquées plus hauts[1]. Bien plus souhaitable, cela va de soi, est l'attribution de l'ensemble au Royaume-Uni, qui a d'ailleurs, affirme Clifford, contribué le plus à sa conquête et à son occupation, tant en hommes -forces combattantes et techniciens civils (qui ont remis en état les infrastructures et permis ainsi une victoire rapide)- qu'en dépenses engagées. Mais le retrait des Français (et, si possible, le nécessaire abandon par ceux-ci de l'excroissance d'Agoué et de Grand-Popo, jusqu'à l'estuaire du Mono) serait pour la France une cuisante perte de prestige. "*Bref, si généreusement que veuillent se traiter mutuellement les deux puissances alliées en termes de rectifications de frontières, il est inévitable que celle qui gardera Lomé et les voies ferrées s'assurera cet avantage au détriment de l'autre*".

4°) **Le Togo et le Dahomey sont cédés tous les deux à la Grande-Bretagne**, en échange d'autres territoires attribués à la France. C'est là, bien sûr, la formule qui a la préférence du gouverneur de la Gold Coast, qui en détaille complaisamment les avantages :

a) si la France trouve une compensation équitable, toutes les difficultés inévitablement soulevées par un partage du Togo disparaissent ;
b) Gold Coast, Togo, Dahomey et Nigeria formeront un ensemble homogène, sans enclaves étrangères. Les revendications tribales mentionnées plus haut sont *ipso facto* résolues ;

c) un tarif douanier unique sera en vigeur tout au long d'un millier de kilomètres de côtes, ce qui supprimera les dépenses considérables actuellement nécessaires pour protéger chacune des frontières terrestres contre la contrebande venue des colonies voisines ;
d) l'administration d'un territoire unifié de 1 300 000 km², avec des communications ne passant plus par des territoires étrangers, sera plus facile et moins coûteuse. On pourrait alors créer une fonction de gouverneur général de l'Afrique-occidentale britannique (*British West Africa)*, avec des lieutenant-gouverneurs dans les diverses provinces, selon le modèle de l'AOF.

Les inconvénients seraient que :

a) le Togo et le Dahomey sont relativement pauvres et peu peuplés ;
b) leur système fiscal repose largement sur les impôts directs, inconnus dans les colonies anglaises, et leurs ressources douanières sont faibles ;
c) le Dahomey met en relation les vastes domaines français de l'intérieur et la côte. Mais le chemin de fer prévu entre Cotonou et le fleuve Niger n'est construit que sur 300 km. Il est probable que les difficultés financières qui suivront inévitablement la guerre le retarderont longtemps. Sans cette ligne, le Dahomey comme voie de transit est de peu de valeur pour les Français.

Enfin, conclut Clifford, "*bien qu'il ne soit guère de ma compétense de faire des suggestions quant aux territoires à échanger avec la France en compensation du Dahomey et de ses droits sur le Togo, je pourrais signaler que la Gambie, dont la position d'enclave est un réel inconvénient pour la France, a pour nous une valeur plus sentimentale que pratique*". Par ailleurs le Cameroun, que les Alliés sont en train de conquérir est un territoire beaucoup plus riche que le Dahomey ou le Togo, et sa position par rapport à l'AEF est fort gênante pour les

---

(1) Ce qui sera effectivement le cas.

Français : "*Si, à la fin de cette guerre, on ne décide pas le retour de cette colonie à l'Allemagne, il est probable que la France attachera plus d'importance à la satisfaction de ses revendications dans ce territoire qu'à conserver le Dahomey ou à obtenir un partage équitable du Togo.*"

Autrement dit, Clifford offre plus facilement ce qu'il n'a pas -le Cameroun, encore à conquérir, et situé loin de lui- que la portion du Togo qu'il contrôle.

Du côté français, où l'on est totalement persuadé de la justesse de sa cause comme de l'inéluctabilité de la victoire, le débat fut lancé depuis Dakar par le gouverneur général de l'AOF par intérim, Angoulvant [(1)], dans une lettre au ministre des Colonies en date du 7 octobre 1916. La question du Togo est le point de départ d'une réflexion très ambitieuse sur l'avenir de toute l'Afrique occidentale (dont la plupart des limites, comme celles du Togo, n'ont guère que 15 à 25 années d'existence), qui souffre de l'incohérence d'un extrême morcellement. "*Au moment,* dit-il, *où les Empires de l'Europe centrale plient peu à peu sous la pression alliée* ", il prend donc l'initiative de proposer un remaniement "définitif".

La zone d'occupation française au Togo peut, selon lui, être sacrifiée sans remords :"*Nos intérêts* [y] *étaient nul avant la guerre*", et le territoire paraît beaucoup plus un *"complément logique"* de la Gold Coast que du Dahomey. On peut donc l'échanger contre la Gambie britannique, perpétuelle écharde dans le pied pour l'économie sénégalaise. La Sierra Leone est aussi une enclave fort gênante pour la Guinée française, mais très "anglicisée". L'échange sera donc équitable de la troquer contre le Dahomey (qui n'est pas indispensable comme débouché du "pays mossi", rôle dévolu plutôt à la jeune ville d'Abidjan). Par ailleurs, Angoulevant propose de racheter la Guinée portugaise au Portugal [(2)] et de mettre le Libéria sous protectorat français. L'Afrique occidentale se résumerait donc en deux vastes empires coloniaux homogènes, britannique le long du Golfe du Bénin, français pour tout le reste, que parcoureront bientôt de vastes réseaux de chemins de fer, qui rejoindront ceux du Magreb à travers le Sahara...

De retour à Dakar, le gouvereur général Clozel reprend à son compte le programme d'Angoulvant, en le déclarant *"un minimum"*. Dans une lettre du 15 mars 1917, il développe une vision encore plus ambitieuse, puisque, outre les Allemands[(3)] il évince également les Anglais de toute l'Afrique de l'Ouest : sans préciser le moins du monde ce qui pourrait être offert à la Grande-Bretagne en contrepartie, il attribue le sud de la Gold Coast (juqu'à la vallée de la Volta) à la Côte d'Ivoire, et le nord à la "colonie du Haut-Niger" (chef-lieu Bamako), qui comprendra aussi le nord du Togo et du Dahomey, jusqu'à Sokodé et Parakou, ainsi que toute la région de Niamey. Le sud-est de la Gold Coast, le reste du Togo et du Dahomey et le Territoire du Niger seront regroupés avec l'essentiel du Nigeria ex-britannique dans une immense "colonie du Bas-Niger" (chef-lieu Lagos), qui s'étendra, au sud, du delta de la Volta à celui du Niger et, au nord, jusqu'au Sahara algérien et libyen. Tout ce qui est à l'est du cours inférieur du Niger et du lac Tchad, sera confié -avec, naturellement, tout le Cameroun allemand- à une Afrique-équatoriale française non moins ambitieuse...

---

(1) Connu pour la brutalité de sa répression en Côte d'Ivoire dans les années 1914-1915.
(2) En guerre du côté des Alliés depuis mars 1916.
(3) *"Il est indispensable que la tutelle des races primitives [du Togo] soustraites à l'arbitraire germanique soit remise à une puissance dont les traditions de libéralisme et l'exprérience en matière coloniale fournissent toute garantie aux indigènes"*, explicitera une note ultérieure du même dossier (sans date, ni signature).

Successeur de Clozel, le gouverneur général van Vollenhoven[1] reprend à son tour le dossier, mais sans en approuver toutes les ambitions pour une raison de principe fort réaliste : la démesure des moyens qu'il faudrait mettre en oeuvre.rend inconcevable une si vaste Afrique de l'Ouest toute française : "*La colonisation*, écrit-il le 22 septembre 1917, *exigera un tel effort d'hommes et de capitaux qu'il faudra concentrer notre action sur ce que nous possédons, sans songer à étreindre de nouveaux espaces*". Mais, aussitôt ces sages paroles énoncées, le goût de l'expansion le démange lui aussi. Comme ses prédécésseurs, il veut le Liberia, la Guinée portugaise et la plus grande partie de la Gambie. Mais il trouve impossible d'abandonner le Dahomey : "*A qui fera-t-on admettre que* [celui-ci] *n'est pas définitivement une terre française, puisque nous avons versé notre sang pour la conquérir, et qu'elle a donné ses hommes pour notre cause ?*" Le raisonnement symétrique doit s'appliquer à la Sierra Léone : les trocs de colonies sont désormais difficiles tant "*la guerre actuelle a développé le sentiment de nationalité*", y compris dans les territoires africains.

Quant au Togo, il ne saurait être question de le rendre à l'Allemagne, qui n'y a, d'ailleurs, guère de vrais intérêts : si c'est, pour les Allemands, la *"colonie la plus populaire"*, c'est parce que c'est celle dont la mise en valeur est la moins coûteuse. Cette "*colonie modèle*" n'est, en fait, selon van Vollenhoven, qu'une *"colonie d'amour-propre"*, dont *"je puis attester personnellement que, dans la première phase des négociations de 1911*[2]*, le Gouvernement de Berlin était disposé à l'abandonner"*. Le Togo "*a été conquis facilement. Ses populations ont accepté sans difficulté notre souveraineté et fourni d'appréciables contingents pour les forces de police*"[3]. On ne peut maintenir le partage actuel : le Togo doit rester entier, tout anglais ou -bien mieux- tout français, car "*la France a fait assez de sacrifices pour en avoir le droit...*"

Mais ce qui est vraiment important pour lui, c'est une mise en valeur commune des territoires africains des deux alliés, une union économique et douanière, où tous les ports seraient francs avec une harmonisation politique qui conduirait à une "*Fédération franco-anglaise de l'Afrique occidentale*" qui serait "*une expérience de cette* Société des Nations" *vers laquelle vont tous nos espoirs"*.

Que d'avenirs différents potentiels pour le Togo ! On notera la similitude entre les projets du Français Angoulvant et du Britannique Clifford d'une Afrique occidentale regroupée pour l'essentiel en deux vastes fédérations. Mais ce que proposait Clifford en échange du Dahomey et des "droits français sur le Togo", ce n'était que la petite Gambie (11 000 km²), et pas du tout la vieille Sierra Leone, chère aux coloniaux britanniques...

2 - Le véritable partage

A les en croire, les Alliés n'ont fait la guerre que pour le Droit et la Liberté, en particulier pour le Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il ne saurait être question de se partager tout simplement les dépouilles du vaincu. Donc on va faire ce partage, mais en l'enrobant d'un

---

(1) Le jardin public de Lomé (actuellement occupé par l'UTB et Air Afrique) portera son nom à l'époque française.
(2) Vaste marchandage à propos du Maroc (qui restera finalement à la France, en échange de morceaux d'AEF). L'idée d'un abandon du Togo, maladroitement (ou très habilement) lancée dans la presse, avait provoqué une violente levée de boucliers de l'opinion publique nationaliste allemande, et fut retirée par Berlin.
(3) On avait même envoyé deux recrues togolaises rejoindre les troupes dahoméennes pour combattre en France. En avril 1917, on les avait rapatriés *in extremis*, car c'était totalement contraire aux conventions internationales.

habillage idéologique à la mode. Les colonies allemandes vont être, en théorie, remises à la Société des Nations -censée instaurer l'harmonie universelle- qui les confiera, sous forme de *"mandats"* aux puissances coloniales "qui le méritent" : la France, la Grande-Bretagne, secondairement la Belgique et le Japon.

La Société des Nations va se mettre en place en 1920 et le système de mandat, appliqué au Togo et au Cameroun, sera juridiquement adopté le 20 juillet 1922. En réalité, aussitôt que le traité de Versailles (28 juin 1919) eut privé l'Allemagne de ses colonies, les deux principaux vainqueurs se répartirent celles-ci : l'aval de la SDN n'interviendra qu'après coup, deux ans plus tard, et l'autorité de sa "commission des Mandats" sera expressément exclue de cet aspect essentiel : le découpage territorial décidé exclusivement par les puissances censées n'être que des mandataires(1).

Dans le cas du Cameroun et du Togo, Londres laissa à Paris une portion de ces territoires nettement plus grande et plus avantageuse que ce que le sort des armes aurait pu indiquer : les Anglais avaient été les premiers à Lomé comme à Douala et à Yaoundé. Mais il s'agissait d'un marchandage à l'échelle planétaire : ne voulant pas voir les Français revendiquer des morceaux de l'Afrique orientale ou du Pacifique allemands, les Anglais leur abandonnèrent l'essentiel des territoires d'Afrique occidentale, par l'accord signé à Londres le 10 juillet 1919 par les ministres des Colonies respectifs, Henry Simon et le vicomte Milner(2).

Certes, au Togo comme au Cameroun, la Grande-Bretagne se réserva une bonne tranche de territoire allemand, avec de riches zones de plantations (la région de Ho et Kpandu d'un côté, les flancs du Mont Cameroun de l'autre), qui étaient d'une valeur tout à fait intéressante. Mais l'essentiel restait du côté français, non seulement en superficie (au Togo, environ 57 000 km2 sur 87 000) et en population, mais surtout en structures économiques : le wharf (ou le port), le réseau des voies ferrées, les villes principales... Tout ce qui fait la cohérence de la production et des échanges dans un territoire(3).

Cette solution rejoignait les propositions qu'avaient faites Clifford et Van Vollenhoven : un Togo restant intact, hormis quelques rectifications de frontière (plus que généreuses) au profit des Anglais. Mais on aurait pu fort bien concevoir que, pour ne paraître défavoriser aucune des deux puissances, on se soit mis d'accord sur la solution la plus commode pour l'amour-propre de chacune : le maintien du partage "provisoire" d'août 1914, avec un "Togo utile" coupé en deux. C'était le genre de solution qui aurait évité tout litige désagréable si l'Angleterre n'avait pas, de son plein gré, laissé le plus gros morceau à la France. Que serait alors devenu le Togo ? Il y a gros à parier qu'il aurait tout simplement disparu. Ces deux moitiés d'égale importance, avec leurs tronçons de voies ferrées, n'étaient pas viables : elles ne pouvaient, à terme plus ou moins rapproché, qu'être absorbées par les deux colonies voisines, ce qui a été effectivement le sort du "Togoland" britannique.

---

(1) Ce qui fait que toutes les pétitions venues du Togo soit dénonçant le partage du Togo allemand, soit réfutant la puissance mandataire, seront systématiquement rejetés *a priori* comme ne relevant pas de la compétence de la commission.
(2) Celui-ci reconnaissait que son collègue français avait réclamé le Togo, mais "sans insister sérieusement".
(3) Kpalimé se trouvait coupée de son arrière-pays, riche en cacao ; mais dans la pratique l'existence du terminus ferroviaire y attirera longtemps la production de la zone anglaise.

Le Togo confié aux Français était donc amputé, mais il était viable, et son existence, désormais, ne sera plus jamais remise en question, après cette période de profonde incertitude où il a bien failli disparaître.

3 - Les Togolais prennent la parole

La décision finale, on l'a vu, a été prise entre Londres et Paris, et imposée à la fois à la SDN et aux Togolais. Or ceux-ci ont pourtant exprimé haut et fort leurs préférences. Il est très vraisemblable que les fonctionnaires européens ont discrètement incité les Togolais de leur zone d'occupation à manifester leur désir de rester leurs sujets : comme cela avait été le cas en 1880-1884, il est toujours tentant pour un responsable colonial local d'essayer de forcer la main à la métropole, quitte, ici, à s'appuyer sur le principe du "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes".

Pendant toute la durée de la guerre et de l'incertitude quant au vainqueur final, les représentants des puissances mandataires ne devaient en aucun cas présager des décisions finales de la paix à venir. Mais les Anglais de Lomé, en février-mars 1918, se mirent à enregistrer des déclarations "spontanées" de Togolais expliquant qu'ils voulaient rester sous tutelle britannique. Voici, par exemple, dans un rapport confidentiel, les témoignages très explicites de deux Loméens particulièrement éminents par la richesse et l'influence, Octaviano Olympio et Augustino de Souza :

- Déclaration d'Octaviano Olympio :

"Si les Allemands reviennent, beaucoup d'entre nous devront partir, aller se réfugier en Gold Coast et perdre leurs propriétés. Les Allemands ont dit qu'ils reviendraient dans les six mois, et qu'ils puniraient ceux qui auront aidé les Anglais ou les Français. [...] Les gens ont donc peur de s'exprimer ouvertement. S'ils savent que les Anglais vont rester, ils diront que c'est bien. Si l'on demande aux gens de payer une compensation aux Allemands, tout le pays le fera. [...] Si vous réunissez les gens de Lomé demain, et si vous leur racontez ce que j'ai dit, ils diront que ce qu'Olympio dit, c'est vrai"[1].

- Déclaration d'Augustino de Souza :

"Avant la guerre, j'étais employé dans une firme commerciale. Je n'aimais pas les Allemands, mais ils étaient là, et ils nous dominaient. [...] Quand vous aviez un litige avec un Blanc (fonctionnaire ou commerçant), vous aviez toujours tort et lui toujours raison [...] Nous n'avions pas la liberté du commerce, comme à Lagos ou en Gold Coast. [...] Quand on essayait de faire des affaires, ils nous rabaissaient toujours.

"J'ai commencé mes affaires pendant la guerre. Je peux maintenant exporter mes marchandises et en commander à Liverpool, comme toutes les autres firmes. J'envoie du maïs et des palmistes à Liverpool. J'ai fait de très bonnes affaires l'an dernier, et je préfère rester sous l'autorité anglaise, même après la guerre. [...] Il y a peut-être un petit nombre de gens, à Lomé, qui aimeraient que les Allemands reviennent. Ce sont des jeunes, qui ont été éduqués en allemand, des employés de l'Administration, qui sont maintenant sans travail. [...] Vous pouvez

---

(1) O. Olympio avait lui-même signé deux pétitions de protestation officielle aux autorités allemandes, en 1909 et en 1913.

trouver quelqu'un qui vous dira qu'il veut rester sous les Allemands ; c'est parce qu'il a peur, si les Anglais s'en vont, d'être puni par les Allemands : emprisonné ou peut-être pendu".

Les arguments exposés ici sont suffisamment objectifs pour qu'on puisse les croire sincères : il n'y avait sans doute pas grande difficulté à faire s'exprimer les Togolais de l'Ouest en faveur d'un régime qui leur avait donné une administration discrète à souhait, une justice sans brutalité et des affaires commerciales florissantes. Il est vraisemblable que rares étaient ceux qui souhaitaient le retour des Allemands, et sans doute encore bien plus rares ceux qui voulaient de la troisième solution : les Français.

Avec la fin des hostilités (le 11 novembre 1918), ce fut le gouverneur de Gold Coast qui monta en ligne pour défendre "son" Togo par une série de messages anxieux à son Ministre, comme ceux-ci, du 3 février 1919 :*"Tout transfert à la France serait perçu sur place comme un manquement à notre parole, qui ruinerait notre prestige en Afrique occidentale, car les indigènes préféreraient même l'Allemagne à la France" ;* et du 1er avril : *"Une pétition est en cours parmi les chefs et les indigènes de la zone britannique demandant à rester sous le Gouvernement de Sa Majesté. Ils ne l'ont pas fait jusqu'à présent par peur d'être rendus aux Allemands ou de représailles françaises s'il est décidé de céder le Togoland à la France. Maintenant, ils sentent que leur position est désespérée et qu'ils doivent tout tenter".*

Puis la catastrophe tant redoutée -l'attribution de Lomé et de Kpalimé à la France- arriva, par cet accord de Londres du 10 juillet 1919, qui n'entrera en application que quatorze mois plus tard, le 1er octobre 1920.

Les Togolais de l'Ouest vont quand même se battre, à coups de lettres et de pétitions. Un "Comité représentatif des Togolais"(1), présidé par Octaviano Olympio, va multiplier les démarches auprès des autorités anglaises et de la SDN naissant, pour essayer d'empêcher l'inéluctable. On n'en citera qu'une, particulièrement représentative : un télégramme de Comité daté du 12 septembre 1919 :

"Suis chargé par Comité représentatif des Togolais vous informer que n'avons reçu aucune réponse aux nombreuses pétitions envoyées par Chefs et habitants à Sa Majesté et au Secrétaire d'Etat depuis cinq mois, demandant à rester sous administration britannique. Stop.
Rumeurs et dépêches télégraphiques annonçant possible transfert Colonie à autre puissance ont rempli habitants d'inquiétudes. Stop [...]
Tout transfert de notre Colonie à puissance étrangère serait contraire à promesse du Premier ministre, et complètement opposé aux principes pour lesquels, avons-nous appris, les Alliés ont combattu. Pendant la guerre, quand délégué spécial a été envoyé pour recueillir opinion des habitants, Grande-Bretagne a été choisie unanimement. Stop.
Togoland et Sud-Est Gold Coast sont peuplés par tribus parlant éwé, dont sentiments sont loyalement britanniques. Division perturberait conditions ethnologiques et géographiques, et bouleverserait économie. Stop.

---

(1) *"Commitee on behalf of Togoland Natives"*. Il comprend des membres des familles Mensah, Acolatsé, Tamakloé, d'Almeida ...

Changement de langue affecterait sérieusement les travailleurs et encouragerait exode et chômage de la classe éduquée. Car habitants sont anglophones, et donc introduction d'une langue étrangère provoquerait recul intellectuel et gênerait développement économique. Stop. Toute décision contraire aux voeux des habitants serait comprise comme asservissement et exploitation. Stop.
Prière assurer diffusion de nos voeux légitimes par votre presse, et éclairer l'opinion publique britannique pour plaider notre cause. Tous les habitants en appellent à votre sens de la Justice et demandent, au nom du fair play *britannique, à tous les Britanniques de les aider dans leur plus grand désir : devenir membres de l'empire britannique".*

O. Olympio, président

Pour tourner l'objection (tout à fait fondée) que Lomé est l'exutoire indispensable du Togo central français, l'une de ces pétitions va jusqu'à proposer de fournir gratuitement la main d'oeuvre pour la construction d'une voie ferrée de Notsé à Aného, et le creusement d'un port à Aného ou à Agbodrafo, si la frontière franco-anglaise reste la ligne de partage de 1914, le long de la vallée du Haho. Dans le cas où une telle hypothèse aurait été mise en application, on imagine combien la carte du Togo aurait été différente aujourd'hui...

A l'est du Haho, le son de cloche était diamétralement opposé : on réclamait non moins énergiquement le maintien des Français.

Ces déclarations n'étaient pas forcément très spontanées : le 28 octobre 1918, le gouverneur général[1] avait signalé à Aného *"l'intérêt capital de prendre acte de toutes les manifestations officielles indigènes qui témoignent des excellents résultats obtenus par notre administration juste et bienveillante dans le pays conquis, dont toute la population redoute le retour des anciens maîtres. Le caractère d'évidente sincérité de cette documentation ne peut que servir à combattre les prétentions allemandes et à prouver -notamment au président Wilson[2]- la supériorité incontestable de la civilisation française en pays noir".*

Le commandant Woelffel réunit ainsi, le 17 novembre, les notables du cercle d'Aného dans un banquet pour fêter la Victoire : comme prévu, ceux-ci *"rappellent que le Togo fut la première colonie délivrée du joug allemand, acclament la victoire du Droit sur la force brutale, envoient l'expression de leur vive admiration aux armées françaises, souhaitent que la France, répondant à leurs aspirations, guide dans l'avenir la nation guin suivant son magnifique exemple de Justice"* (etc., etc.).

En janvier 1919, parmi d'autres manifestations d'enthousiasme pro-français, Amoussou Bruce déclare : *"les jeunes aiment bien l'administration anglaise, car ils font ce qu'ils veulent, mais les gens sérieux aiment mieux l'administration française. Celle-ci est plus ferme : elle ressemble à l'administration allemande, qui nous a fait du bien mais qui était trop brutale. Vous êtes plus paternels, et vous permettez aux indigènes de travailler librement, ce que les Allemands ne voulaient pas".*

---

(1) Dès le 13 octobre, il demande qu'on réunisse un dossier sur les "atrocités allemandes" au Togo (contenant "notamment des photographies aussi suggestives que possibles").
(2) Le président des Etats-Unis est l'âme de la coalition anti-allemande, le champion du droit et de la morale.

Quant au roi de Glidji et aux notables du clan Adjigo d'Aného, ils adressèrent à Paris, le 10 novembre 1919, le télégramme suivant :

"Nous, représentants des familles qui, depuis 1870 [sic]*, ont toujours demandé la protection de la France, qui ont signé en 1885 protectorat que nous considérons toujours en vigueur, n'ayant jamais cessé rester Français, avons appris avec joie entente conclue remettant le Togo à la France. Stop.*
Etrangers guidés par intérêts particuliers, sans autre titre que "habitants de Lomé", adressent télégrammes au Ministre anglais demandant cession du Togo à l'Angleterre. Stop.
Deux cents chefs indigènes englobant pays Ho et Kpandu parlent notre langue et appartiennent à notre famille. Stop. Pouvons fournir toutes preuves. Stop.
Demandons prise de possession rapide par la France en vue organisation administrative et économique permettant prospérité du pays.

Ouébo, roi
Ajavon, pour Pedro Kodjo
Gaba, pour Quadjovi

Ces prises de position des Togolais de l'Est étaient-elles moins sincères que celles de leurs compatriotes de l'Ouest, ces "gens de Lomé" auxquels l'héritier d'un vénérable royaume nie qu'ils puissent légitimement s'exprimer au nom du pays[1] ? Il est bien difficile de le savoir.

Ce qui est certain, c'est qu'il était toujours fort dangereux, à l'époque coloniale, d'afficher des opinions désagréables pour le colonisateur, fut-il temporaire. Le rejet de la domination allemande était tel que l'on négligea vite l'élémentaire prudence d'envisager leur retour victorieux. Des deux côtés du Haho, le nouveau pouvoir paraissait solide, et les positions acquises auprès de lui par les colonisés dignes d'être conservées. Chacun chanta donc -sincèrement ou non, peu importe- la chanson que le maître des lieux voulait entendre. Comment aurait-on pu, à l'époque, faire autrement ?

Le 30 septembre 1920, Louis Woelffel, "commissaire de la République Française pour le Territoire du Togo placé sous le mandat de la France" arriva officiellement à Lomé, pour recevoir une partie du Togo de l'Ouest des mains de son homologue anglais, le major Jackson, tandis que les deux drapeaux flottaient de concert sur le palais des anciens gouverneurs allemands. Devine-t-on qui prononça le discours de bienvenue (un peu mitigé, mais aussi chaleureux que possible) ? Octaviano Olympio, bien sûr... Que pouvait-il faire d'autre ?

L'un des plus habiles politiciens de la IVè République française, Edgar Faure, grand expert en retournements de toutes sortes, a eu cette heureux formule : *"Ce n'est pas la girouette qui tourne ; c'est le vent..."* Le vent tournait ; les Togolais eurent la sagesse de s'y adapter.

---

(1) Le gouvernement anglais se débarrassa de sa mauvaise conscience avec le même argument : *"Les éduqués du sud n'ont pas plus le droit de représenter les peuples du Togo que les Lagossiens ceux du Nigéria".* (note interne, 27 août 1919).

Photo 24 : **Les cadres de l'Eglise évangélique en 1920.** Debout, de gauche à droite, les pasteurs Aku, Quist et Baéta ; assis M. et Mme Bürgi

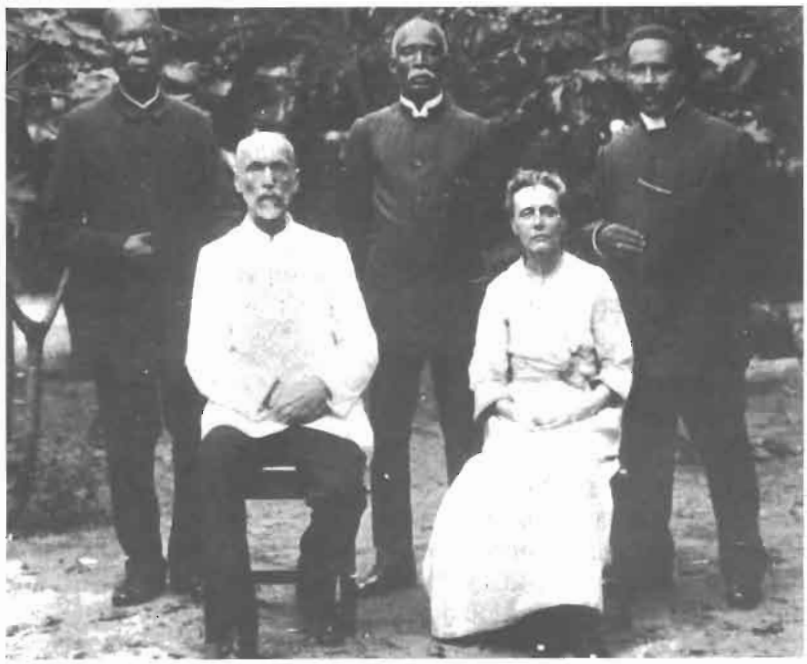

Que conclure de ces six années du "Togo franco-anglais" ? Matériellement, rien n'a été édifié, et les infrastructures ont été à peine entretenues[1]. Les producteurs et les commerçants se sont enrichis, du moins dans les régions déjà entrées dans l'économie moderne. Les paysans du Nord virent sans doute les drapeaux changer sans y prêter beaucoup d'attention, mais ils eurent le soulagement de voir leurs jours de corvée diminuer quelque peu. Les élites côtières ont repris une meilleure assise, bien que leur pouvoir économique soit maintenant totalement surclassé par celui des firmes européennes.

C'est surtout politiquement que le Togo a changé, parce que les Togolais ont pu s'exprimer. Sur le moment, on n'en a tenu aucun compte dans le partage décidé par les grandes puissances. Mais, sur place, il ne sera plus possible de les faire taire. Les nouveaux maîtres du Togo, les Français, seront bien obligés, bon gré mal gré, de tenir compte de l'opinion de leurs nouveaux colonisés : le Togo ne sera plus jamais une colonie comme les autres, et cette période de la Première Guerre mondiale -pourtant bien sortie des mémoires- y a largement contribué.

---

(1) Les Français firent tout de même tracer une route carrossable Aného - Atakpamé, puis Sokodé - Bassar - Mango - Ouagadougou.

CHAPITRE V

DU "MANDAT" A LA "TUTELLE" : LE TOGO ADMINISTRÉ PAR LA FRANCE

Une situation de pure force -le partage entre les vainqueurs du butin qu'étaient les colonies allemandes- avait donc été rendue plus présentable par un concept juridique nouveau : le principe d'une délégation d'autorité : le "mandat", confiée par la nouvelle Société des Nations à une puissance "mandataire". En contrepartie, celle-ci a l'obligation de rendre des comptes à une instance spécifique : la "commission permanente des mandats". Cette dernière dispose d'un droit de conseil et de critique, mais n'a, dans la pratique, aucune possibilité d'imposer sa volonté. Cependant, ce regard international sur des territoires coloniaux jusqu'ici soumis à la seule discrétion de leur maître va modifier sensiblement la relation colonisé-colonisateur, en particulier quand la "tutelle" de l'ONU aura succédé, sans changements majeurs, à la formule originelle du mandat.

I - LE STATUT INTERNATIONAL DU TOGO

1 - L'autorité de la SDN

Pour répondre à la diversité des territoires enlevés à l'Allemagne et à la Turquie, il fallut concevoir trois types de formule. Le mandat "A" était destiné aux pays arabes du Moyen-Orient, dont le degré de développement est plus avancé que celui des territoires soumis aux régimes de type B et C. Le type "C" était conçu pour les îles du Pacifique : leurs mandataires (Australie, Nouvelle-Zélande, Japon) avaient l'autorisation de les traiter comme partie intégrante de leur territoire, c'est-à-dire de les annexer *de facto*, tout en continuant à tenir la SDN informée de la situation qui y prévalait.

Les colonies allemandes d'Afrique reçurent un mandat de type "B". Celui concernant le Togo et le Cameroun fut défini le 20 juillet 1922. Les clauses donnaient au mandataire un certain nombre d'obligations, en premier lieu d'assurer *"la paix, l'ordre, la bonne administration du Territoire, en accroître par tous les moyens en son pouvoir le bien-être matériel et moral et favoriser le progrès social des habitants"* (article 2), affichage de bonnes intentions qui ne tranchait guère sur l'idéologie colonisatrice de l'époque et qui, surtout, ne promettait en aucun cas une évolution ultérieure vers une quelconque prise en compte de la volonté des habitants en question.

Certaines clauses relevaient des combats idéologiques du XIXè siècle, comme la lutte contre toutes les formes d'esclavage ou contre les trafics d'armes et d'alcool, et comme :"*le libre exercice de tous les cultes qui ne sont contraires ni à l'ordre public ni aux bonnes moeurs*" (art. 4,

5, 7...). D'autres stipulations, beaucoup plus originales, avaient l'ambition de protéger effectivement les indigènes contre les excès du travail obligatoire (*"sauf pour les travaux publics essentiels et sous condition d'une équitable rémunération"* (art. 4 - 3), l'usure, les diverses formes de fraudes ou d'exploitation et -principe qui aura un rôle important au Togo- l'expropriation indue des terres des autochtones : *"aucune propriété foncière indigène ne pourra faire l'objet d'un transfert (excepté entre indigènes) sans avoir reçu au préalable l'approbation de l'autorité publique"* (art. 5), ce qui restait assez souple, mais marque, au Togo, la fin définitive de toute économie fondée sur les plantations européennes.

Les autres obligations relevaient du principe de la responsabilité collective des Etats membres de la SDN, et surtout de leur égalité d'intérêt : la puissance mandataire ne peut garder pour elle seule les bénéfices des territoires sous mandat (ni ses avantages stratégiques : l'article 3 y interdit toute fortification et tout recrutement militaires) ; elle doit assurer une pleine égalité aux commerçants, aux entrepreneurs et aux missionnaires de tous les Etats membres[1], sans aucune distinction de nationalité (art. 6 et 9). Ses réserves mises à part (qui n'étaient pas du tout négligeables, car elles contrariaient l'évolution vers la *"préférence impériale"*, qui faisait des colonies des chasses gardées de leur métropole), la puissance mandataire pouvait faire ce qu'elle voulait, mais sous le regard de la commission permanente des Mandats.

Celle-ci, créée le 22 février 1921, comprenait neuf membres (chiffre porté à dix en 1926, pour accueillir un représentant de l'Allemagne), qui élisait librement son président en son sein. Bien que toutes les grandes puissances coloniales en fussent membres, avec quelques autres qui ne l'étaient pas (comme le Danemark) les membres n'étaient, en principe, pas les délégués des Etats (qui devaient pourtant présenter leur candidature), mais des personnalités indépendantes, choisies pour leur compétence. Un représentant de la puissance mandataire devait venir à Genève (siège de la SDN) répondre aux questions que suscitaient sa gestion, qui devait être présentée dans un rapport annuel. Dans cette ambiance de club de bon ton, les discussions étaient toujours courtoises et mesurées, les critiques adressées au mandataire jamais bien féroces. L'absence de pouvoir de contrainte enlevait en fait à la commission tout enjeu réel, si ce n'est symbolique.

Un élément important pour l'histoire du Togo est que ces rapports annuels (qui commencent, de façon modeste, en 1922 mais vont s'étoffer par la suite) sont une source d'information très précieuse et très riche, dont les autres pays africains regrettent bien, aujourd'hui, de ne pas avoir l'équivalent. Autre effet direct de ce regard extérieur chargé de juger le mandataire, la France délégua au Cameroun et au Togo l'élite de ces administrateurs (sachant les immenses pouvoirs de ceux-ci, c'était un atout non négligeable), et leur réserva une part de ces investissements plus importante, proportionnellement, qu'à ses vraies colonies : même si les Togolais n'en ont pas pris conscience, être la "vitrine coloniale" de la France fut certainement une chance pour le Togo.

De plus, à partir du 22 septembre 1924, les habitants des territoires sous mandat eurent le droit d'envoyer des pétitions au conseil de la SDN. Mais celles-ci devaient obligatoirement transiter par la puissance mandataire. Le droit de pétition était cependant strictement réglementé

---

(1) Ce qui fait que, quand l'Allemagne républicaine fut admise à la SDN, en 1926, il fut impossible d'empêcher la DTG et l'armateur Woermann de revenir s'implanter au Togo. On devine que ce retour (qui resta discret) ne faisait guère plaisir aux autorités françaises.

en vue de sauvegarder le prestige de cette dernière. Les pétitionnaires ne pouvaient pas venir défendre en personne leur cause devant la commission, laquelle écartait systématiquement :

1° - les pétitions contenant des plaintes incompatibles avec les dispositions du pacte de la SDN ou avec l'accord du partage franco-anglais de juillet 1919,
2° - les pétitions anonymes ,
3° - celles *"reproduisant une pétition récemment communiquée à la puissance mandataire et ne contenant aucune nouvelle information",*
4° - celles qui relevaient de la compétence des tribunaux.

2 - L'époque de l'ONU

La SDN ayant été incapable de maintenir la paix, elle sombra avec la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) et fut remplacée par l'Organisation des Nations Unies (créée par la conférence de San Francisco de 1944), qui hérita de tout ce qui restait de son infortunée ancêtre, y compris bâtiments, archives... et principe du Mandat, que l'on va rebaptiser *"Tutelle"* (1).

Pour le Togo, la déclaration de la guerre avait *de facto* interrompu la logique du contrôle international, permettant à la France (qui s'était elle même retirée de la SDN moribonde en 1942) de supprimer toute singularité à la gestion du Togo et d'en faire un territoire de l'AOF comme les autres, au vif mécontentement de ses habitants (on le verra plus loin), qui insisteront à la fin de la guerre pour revenir à leur statut privilégié.

A leur naissance, les Nations Unies (dominée par les Etats-Unis, alors alliés à l'URSS) avaient une tonalité idéologique assez fortement anti-colonialiste et peu compréhensive pour les vieilles nations impériales. On va donc proclamer officiellement le principe d'une émancipation à terme de tous les peuples, comme l'affirment les articles 73 à 91 de la Charte de l'ONU :

"Les membres des Nations-Unies qui ont ou qui assument la responsabilité d'administrer des territoires dont les populations ne s'administrent pas encore complètement elles-mêmes, reconnaissent le principe de la primauté des intérêts des habitants de ces territoires. Ils acceptent comme une mission sacrée l'obligation de favoriser, dans toute la mesure du possible, leur prospérité, dans le cadre du système de paix et de sécurité internationales établi par la présente Charte et, à cette fin, [...] de développer leur capacité de s'administrer elles-mêmes, de tenir compte des aspirations politiques et de les aider dans le développement progressif de leurs libres institutions politiques"... (art. 73).

L'accord de tutelle sur le Togo et le Cameroun, élaboré en quinze articles *"en tenant compte du principe de l'égalité du droit des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes"*, fut approuvé par l'Assemblée générale de l'ONU le 13 décembre 1946. Il ne changeait rien au partage des territoires de 1919, ni aux grandes lignes tracées en 1922 : la "*puissance administrante*" est pleinement "*responsable de la paix, du bon ordre et de la bonne administration du Territoire*", ainsi que de sa défense (article 3), avec tous les "*pouvoirs de législation, d'administration et de juridiction*", y compris désormais, le droit d'y établir des fortifications et des

(1) On utilisa beaucoup, à l'époque, le terme anglais de *"trusteeship"*, qui a la même signification dans le vocabulaire du droit civil : l'autorité exercée par délégation officielle sur un être incapable d'être sujet du droit autonome (enfant, malade mental, etc.).

basses militaires[1], et d'y lever des troupes de volontaires (art. 4), et les pleins pouvoirs économiques (art. 6 et 9). Les droits fonciers des autochtones[2] sont à nouveau garantis (art. 7), ainsi que, de façon formelle, la "*liberté de parole, de presse, de réunion et de pétition, sous la seule réserve des nécessités de l'ordre public*" (art. 10). L'égalité des droits, dans tous les domaines, pour tous les ressortissants des Etats membres des Nations-Unies est confirmée (art. 8).

Beaucoup plus nouvelles sont les clauses demandant une "*participation des populations locales à l'administration du Territoire, par le développement d'organes démocratiques représentatifs*" et, "*le moment venu, des consultations appropriées en vue de permettre à ces populations de se prononcer librement sur leur régime politique*" (art. 5) et celles organisant le contrôle par le système des Nations-Unies : le gouvernement français s'engage à "*exercer les devoirs de tutelle*" conformément à la charte et à ses objectifs et à "*prêter toute assistance*" à l'Assemblée générale par un rapport annuel, la désignation d'un "*représentant et, le cas échéant, d'experts qualifiés, qui assisteront aux séances du conseil de tutelle*", lequel pourra recevoir directement des pétitions et organiser des "*visites périodiques*" de ses membres dans les territoires concernés (art. 2). Bien que non prévue expressément, la coutume s'établira que les pétitions des autochtones puissent être accompagnées et soutenues verbalement par les délégués de ceux-ci.

Ces dispositions étaient explicites, mais les moyens de contrainte internationale restaient toujours aussi faibles, pour ne pas dire nuls : seules les atteintes au prestige extérieur (l'amour-propre des nations) avaient un véritable impact sur les détenteurs de tutelle.

Le nouveau "conseil de Tutelle" différait de la défunte commission des Mandats d'abord par le fait qu'il n'était plus composé de personnalités indépendantes (au moins théoriquement), mais d'Etats. Sur les dix membres, devaient obligatoirement participer les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et URSS) et les autres pays responsables d'une tutelle (Belgique, Australie, Nouvelle-Zélande), ce qui ne laissait que deux puis quatre places soumises au vote de l'Assemblée. L'atmosphère de la Guerre froide empoisonna vite les débats du conseil, qui devint un lieu parmi d'autres d'affrontements verbaux constants et stériles, aux thèmes indéfiniment répétés. Différence importante, toutefois, avec la commission des Mandats, le conseil de Tutelle était désormais directement accessible aux populations concernées. Comme on le verra au chapitre VIII, tout ceci exercera un rôle actif dans l'histoire politique du Togo : les Togolais sauront jouer en virtuoses de ces possibilités pour en faire la caisse de résonnance de leurs revendications.

II - LA POLITIQUE DE LA FRANCE ET DE SES REPRESENTANTS JUSQU'EN 1945

L'originalité de la fonction de "commissaire de la République" était de ne dépendre que du Ministère des Colonies à Paris (Ministère de la France d'Outre-mer à partir de 1945), donnant à son titulaire une autonomie de décision sans commune mesure avec ses collègues, les "lieutenants-gouverneurs" des territoires de l'AOF. Quand le représentant de la France au Togo

(1) Ce qui amena le bloc soviétique à voter contre le statut.
(2) Le mot "indigène" fait désormais vieillot et colonialiste.

avait une forte personnalité et des idées personnelles, sa marge d'action était grande pour imposer sa marque à la période.

1 - La "lune de miel" de Bonnecarrère

Le commandant Louis Woelffel, qui avait succédé à Gaston Fourn à Aného le 26 avril 1917, fut, à partir du 1er octobre 1920, le premier commissaire de la République française au Togo avec siège à Lomé. Son rôle fut essentiellement d'imposer le plus possible de législations et de réglementations françaises[1]. On peut en choisir comme symbole la décision, en septembre 1921, de changer la totalité des noms de rue de Lomé. Mais Woelffel trempa aussi - consciemment ou non- dans une manipulation douteuse : la tentative d'un affairiste (par ailleurs député de la Réunion et défenseur attitré du *lobby* des planteurs en France), Gasparin, pour se faire attribuer pour une bouchée de pain les plantations naguère allemandes d'Agou. Un scandale éclata, avec interpellation à la Chambre des députés à Paris et suicide du magistrat qui, sous la pression de Woelffel, avait signé les actes officiels illégaux. Woelffel fut limogé sans délai (25 janvier 1922), sans même pouvoir attendre l'arrivée de son successeur.

Photo 25 : Le gouverneur Bonnecarrère et son épouse en 1930

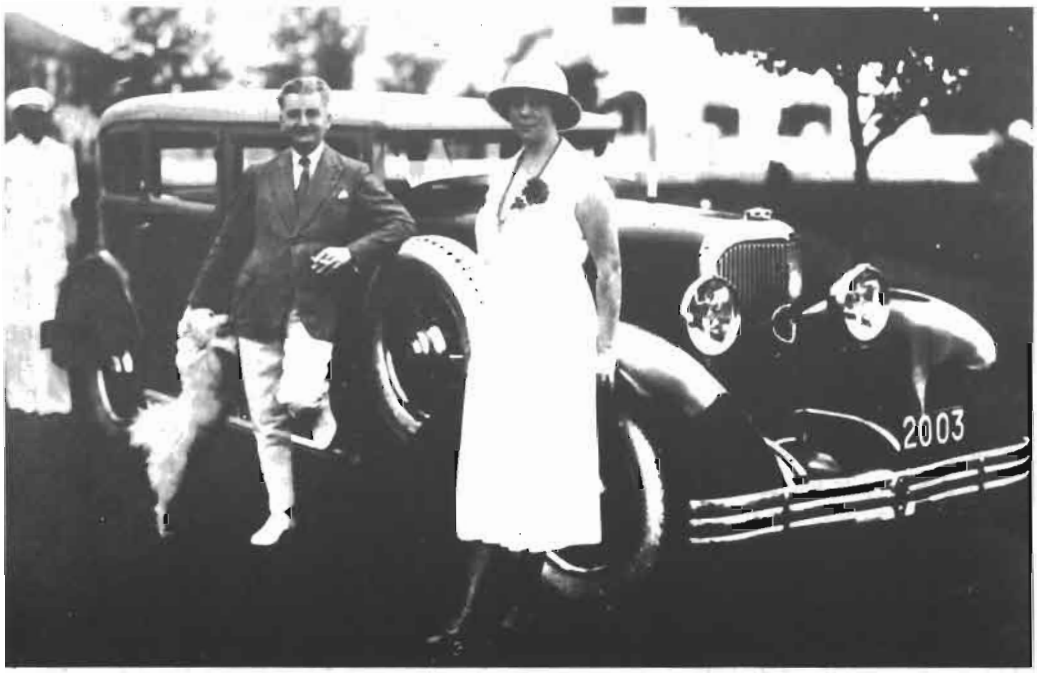

Le 31 janvier 1922 débarquait Auguste Bonnecarrère, qui restera près de dix ans (jusqu'au 28 décembre 1931) : le plus long séjour d'un commissaire de la République au Togo,

(1) Mais quand il voulut imposer de lourdes taxes à la population de Lomé, en février 1921, le tollé fut tel qu'il dut reculer.

dix années de paix intérieure[1] et, pour l'essentiel, de prospérité (avec une fiscalité légère[2] et des investissements nombreux). Bénéficiant ainsi de conditions exceptionnellement favorables, Bonnecarrère, homme brillant, actif, audacieux, marqua profondément le Togo français. On reparlera plus loin de sa création politique la plus originale : les conseils des notables, par lesquels il sut apprivoiser les élites togolaises qui, au moins à Lomé et à Kpalimé, lui était *a priori* hostiles. On connaît moins les autres volets de son action. Il fit ainsi reconstruire les infrastructures de transport héritées des Allemands et ériger à Lomé de beaux bâtiments complétant heureusement les édifices de prestige laissés par les prédécesseurs, qu'il s'agissait de faire oublier. On verra plus loin sa politique agricole. Sa conviction essentielle était que le Togo avait pour atout principal le commerce. Il voulut donc le favoriser au maximum, ce qui signifiait alléger ses taxes le plus possible. Cela ne pouvait nuire à la riche Gold Coast, mais le Dahomey se mit à souffrir d'une concurrence perçue comme parfaitement déloyale : les textes officiels de l'AOF accusent le Togo de *"vol organisé"* ! Dans cette guerre économique que se livraient deux territoires français voisins, Porto-Novo demanda le soutien de Dakar, qui protesta violemment à Paris, obtenant enfin que le dangereux "cavalier seul" togolais fût contraint à s'aligner. Bonnecarrère résista jusqu'à la fin des années 1920, puis dut porter ses impôts sur le commerce au niveau de ceux du Dahomey. C'était malheureusement le moment (1930-1931), où la crise économique mondiale gagnait l'Afrique, et la prospérité du Togo était dangereusement compromise au moment où Bonnecarrère quitta le pays.

2 - La crise de 1933 et ses conséquences

Son successeur, Robert de Guise (27 décembre 1931 - 30 octobre 1933), homme froid et hautain, ne sut pas maintenir le contact que Bonnecarrère avait noué avec les élites togolaises. Plus économiste que politique, il conçut pour pallier les effets de la dépression économique, une politique de grands travaux financés sur fonds publics, en particulier la prolongation du chemin de fer jusqu'à Sokodé. Pour renflouer les finances du Territoire qu'asséchait la baisse des revenus douaniers[3], il fallait renforcer lourdement la fiscalité sur la population. Ayant perdu à la fois la séduction politique de Bonnecarrère et la prospérité (fut-elle artificielle) de la décennie écoulée, les Togolais étaient de plus en plus mécontents. Les notables -disqualifiés par le jeu de mots anglais de *not able* ("incapables")- n'étaient plus perçus comme les délégués de la population mais comme des instruments du pouvoir colonial. Des hommes plus jeunes et moins riches, qui n'avaient pas été élus au conseil de Lomé en 1931, s'étaient organisés en groupe de contact et d'information, le *Duawo* ("les Gens"), qui capitalisait le mécontentement populaire en l'informant des projets fiscaux de l'Administration. Celle-ci, bien maladroitement, crut qu'il suffirait de faire arrêter les meneurs pour calmer le mouvement. Le 24 janvier 1933, la police emprisonna donc Michel Johnson et Kobina Ghartey.

C'est aussitôt l'extraordinaire soulèvement des populations togolaises. A Lomé, les femmes se sont distinguées en marchant en cortège sur le palais des gouverneurs et en envahissent les jardins. Déboussolé, de Guise cède : les responsables des *duawo* sont libérés, et ramenés en triomphe en ville. Dans la nuit, plusieurs notables se voient menacés ; Jonathan

---

(1) Il y eut quand même quelques bavures, comme la malencontreuse affaire des notables Adjigo déportés à Mango pour leur refus de reconnaître le chef que Bonnecarrère voulait leur imposer. Voir ci-dessous.

(2) Les prestations furent ramenées de 12 à 4 jours par an, contre 6 à 10 dans les autres territoires français. En 1930, l'impôt de capitation était au Togo de 40 francs pour les hommes (seuls à être imposés), au Dahomey de 52 francs pour les hommes et 26 francs pour les femmes.

(3) Le budget total passe de 30,6 millions en 1930 à 24,8 en 1931, 22,7 en 1932, 20,8 en 1933.

Savi de Tové, le brillant et polyglotte secrétaire du conseil, a sa maison saccagée... la foule savourait sa première victoire, mais restait le problème principal : la menace des nouveaux impôts. Au matin du 25 janvier, la foule (davantage masculine) s'assemble entre la gare et le wharf. Le ton est plus dur : des insultes et des cailloux volent (mais personne ne fut molesté). De Guise capitule à nouveau et envoie annoncer que toutes les nouvelles charges sont "suspendues". La tension retombe d'un coup. Le soir, arrivent de Ouidah les troupes appelées en renfort par de Guise, dans une ville calme et narquoise. En fait, la répression sera à la mesure de l'affront subi : la ville est soumise à une occupation militaire humiliante, parfois brutale (comme lors d'une perquisition très "musclée" du quartier Kodjòviakopé le 30 janvier), et les *duawo* que la justice put saisir furent condamnés le 8 mai à des peines d'amende et de prison(1). Le 4 février, un "tirailleur sénégalais" tire sur la foule à Hanoukopé : on relèvera une dizaine de morts. Toute la sympathie francophile que Bonnecarrère avait pu patiemment tisser était évanouie.

Les impôts nouveaux ne furent jamais établis. L'affaire coûta son poste à de Guise, mis à l'écart avec les délais et les honneurs d'usage, pour ne pas trop donner aux Togolais la conscience de leur victoire. Mais elle coûta aussi fort cher au Togo : faute des ressources attendues, le budget était désespérément déficitaire(2). Le Togo ne pouvait continuer à vivre sur le même pied.

La réponse de la France, en plein période de déflation et de coupures budgétaires massives, fut de jumeler les administrations du Togo et du Dahomey. Par un decret du 23 novembre 1934, celui-ci récupéra toutes les fonctions de direction (agriculture, sûreté, travaux publics, enseignement, douanes, PTT...), ainsi que les élèves du cours complémentaire de Lomé(3). Léon Bourgine, lieutenant-gouverneur du Dahomey, devint cumulativement Commissaire de la République française au Togo à partir du 1er janvier 1935. Il était représenté à Lomé par un "administrateur supérieur" (Léon Geismar, du 23 janvier 1935 au 7 juillet 1936), aux pouvoirs (et au prestige) étroitement limités(4).

Le gouvernement général de l'AOF pouvait être satisfait de cette "union personnelle" : le Togo était enfin ramené à la norme commune des colonies. Mais les économies réalisées étaient modestes (à peine 22 % du budget précédent, car le Togo devait payer sa part des frais des fonctionnaires qui le dirigeaient depuis Porto-Novo). Le coût politique est très élevé : les Togolais étaient furieux et l'image de la France à la SDN fortement dégradée. La commission des Mandats protesta vigoureusement contre cette "annexion déguisée" totalement illégale ; l'Allemagne(5) avait beau jeu de ridiculiser l'échec de son successeur, et ses partisans, réunis dans le *Bund der Deustschen Togoländer* ("Union des Togolais allemands"), multipliaient les pétitions anti-françaises...

---

(1) M. Garthey, réfugié en Gold Coast, fut condamné par contumace à 2 ans de prison et 500 francs d'amende, M. Johnson et quatre autres accusés à 2 mois de prison et 100 francs d'amende, Georges Ames, président du Duawo, à 300 francs d'amende, les autres à des peines de 50 et 25 francs. D'autres soulèvements furent, ailleurs, réprimés bien plus durement.
(2) La première victime en fut la voie ferrée du Nord, définitivement abandonnée à l'arrêt "provisoire" de Blitta en juillet 1934.
(3) Créé par Bonnecarrère, il portera son nom quand il fut transformé en lycée en 1953.
(4) Mais le budget du Togo resta distinct, géré par une caisse spécifique.
(5) Qui ne se retirera de la SDN qu'en 1936.

3 - Le renouveau de Montagné

En France, le gouvernement du Front populaire, à partir de juin 1936, amorçait un politique beaucoup plus ouverte dans tous les domaines. Le décret du 19 septembre 1936 attribua le titre de commissaire de la République au Togo directement au gouverneur général de l'AOF, et l'on désigna Lucien Montagné comme administrateur supérieur à Lomé (où il séjourna du 23 octobre 1936 au 15 mars 1941), un homme habile et dynamique (il sut notamment séduire les jeunes Togolais par son engagement en faveur des sports populaires).

Petit à petit, Montagné récupéra pour le Togo toutes les fonctions du pouvoir, et, le 20 juillet 1937, le titre de commissaire de la République, le gouverneur général de l'AOF prenant celui de "haut-commissaire", ce qui lui permettait de continuer à s'interposer entre Lomé et Paris. Il fallait aussi à Montagné essayer de restaurer l'image de la France aux yeux des Togolais, d'autant plus que montait en Europe l'ombre menaçante d'Hitler et de sa formidable propagande nationaliste, qui n'était pas sans écho en Afrique.

Dès avant l'arrivée de Montagné, un magistrat, le procureur de la République E.Thébault, avait lancé un "cercle des Amitiés françaises" avec, comme vice-président, un jeune et brillant cadre commercial togolais, Sylvanus Olympio. Le Togo français ne connaissait pas l'*apartheid* méthodique de l'époque allemande, mais, hormis Bonnecarrère qui, le soir, allait en bicyclette rendre visite au pasteur Aku, les relations entre colonisateurs et colonisés étaient à peu près nulles dans la pratique. Le nouveau cercle[1] devait être un lieu où, affirma Thébault, *"Européens et indigènes pouvaient se rencontrer, se côtoyer, fraterniser : ayant travaillé côte à côte toute la journée, ils pouvaient, le soir venu, se délasser et se distraire ensemble [...] l'Européen, par des contacts personnels avec l'indigène, gagnera à le connaître mieux et, par la suite, à le mieux estimer et à l'aimer davantage. De son côté, l'indigène comprendrait vraiment que l'Européen est son frère, son grand frère, son tuteur, auquel sans doute le respect est dû comme à un frère aîné, mais à un aîné qu'il suit non par crainte, mais par estime, avec sympathie et confiance"*[2].

Photo 26 : Le gouverneur M. L. Montagné au Togo de 1936 à 1941.

Pareille langage nous paraît aujourd'hui insoutenable de paternalisme auto-satisfait. Il représentait quand même, il y a une soixantaine d'années, un progrès remarquable. Mais il fallut encore bien longtemps -c'est-à-dire l'Indépendance- avant que ces belles paroles puissent

(1) L'expression désignait la sorte du club (avec surtout une salle de réunion et un bar), où les Européens venaient se distraire ensemble le soir.
(2) Discours d'inauguration, 5 septembre 1936.

signifier quelque chose : quelle fraternisation pouvait-il y avoir dans une relation coloniale, fondée par principe sur l'inégalité ? Cette phraséologie était typique de l'impasse fondamentale de la colonisation, française, qui, au delà de la réalité de la domination pour l'exploitation, prétendait apporter aussi "liberté, égalité et fraternité".

La Seconde Guerre mondiale déclarée, Montagné s'efforça d'exalter la francophilie des Togolais par une cérémonie spectaculaire, le 24 décembre 1939 : l'inauguration du stade de Lomé avec la statue de Clemenceau[1], financée par une large souscription ("spontanée") des Togolais. Toujours soucieux de ne pas contrarier le plus fort, ceux-ci avaient payé, acclamé, chanté, applaudi... Mais combien des participants à cette grand-messe patriotique espéraient, dans le secret de leur coeur, la victoire de l'Allemagne ? Il est aujourd'hui impossible de le dire.

En mai-juin 1940, l'Allemagne gagna la première manche de la guerre, et obligea la France à accepter un armistice très dur. Mais, à propos des colonies, elle s'abstint prudemment de soulever le problème avant la conclusion de la paix qu'elle était sûre d'imposer bientôt[2]. Dans sa capitale administrative de Vichy, l'"Etat français" vassal s'efforça d'imposer un patriotisme de façade ultra-conservateur et anti-anglais. Le Togo était bien trop petit et enclavé pour pouvoir faire sécession et rejoindre la "France libre" gaulliste, comme le firent l'AEF et le Cameroun dès la fin août 1940. Mais, derrière la façade officiellement vichyste, nul ne cachait ses sympathies pro-anglaises, pas même le gouverneur Montagné. Vichy avait imposé un "blocus" des colonies anglaises, parfaitement absurde dans le cas du Togo, qui dépendait tellement de la Gold Coast pour ses approvisionnements. Montagné s'efforça de couvrir de son autorité tous les trocs possibles (en particulier bétail contre essence et autres produits de première nécessité), mais le commerce du Togo s'effondra[3]. Les campagnes pouvaient vivre en auto-suffisance ; dans les villes, la situation de la population devint de plus en plus difficile.

Pour maintenir la fidélité du Togo à la France (pas vraiment évidente : toutes les enquêtes administratives de l'époque insistent sur le total non-engagement des Togolais, qui cachent toute expression de leurs préférences en attendant de savoir de quel côté le vent va tourner). Montagné, la veille de son départ (qui était un limogeage à peine déguisé), créa, avec les principaux notables de tout le territoire, un "Cercle de l'Unité togolaise", pour "*unir le Nord et le Sud dans une commune fidélité à la France*". Il ne pouvait imaginer que celui-ci deviendrait bientôt la plus efficace des machines de guerre contre la présence française au Togo.

4 - De l'alignement vichyste à la résistance grâce à Noutary

Les successeurs de Montagné étaient maintenant appelés "Commissaires de France", ce qui ne leur donnait ni autorité, ni personnalité supplémentaires. Léonce Delpech et Pierre Saliceti (15 mars 1941 - 14 septembre 1943), fonctionnaires âgés et sans personnalité, ne purent que s'efforcer de réprimer les "menées gaullistes", par exemple en recrutant pour la première

---

(1) Réputé principale artisan de la victoire française en 1918, et négociateur essentiel du traité de Versailles, c'est lui qui avait obtenu pour la France le Togo et le Cameroun. Depuis 1974, cette statue est abritée dans le jardin de l'ambassade de France.

(2) En 1941, avant l'invasion de l'URSS (et son échec), Hitler fit dessiner les plans d'un ministère des Colonies à construire à Berlin, préparer un recrutement de fonctionnaires coloniaux (il y eut beaucoup de candidats), et... prélever dans les archives du ministère français les dossiers concernant le Togo et le Cameroun. Ceux-ci, récupérés à Berlin en 1945 par les troupes soviétiques, sont maintenant à Moscou.

(3) 329 bâteaux au wharf de Lomé en 1939, 91 en 1940, 29 en 1941...

fois des policiers lettrés, afin de pouvoir détecter les tracts "subversifs". Le Togo était alors totalement aligné sur l'"Afrique française", réduite à la seule AOF.

A la fin de 1942, l'AOF rentra dans la guerre du côté des Alliés, mais il fallut longtemps aux gaullistes pour en reprendre les leviers de commande aux derniers vichystes. Au Togo, arriva au début de 1944 un homme à poigne, Jean Noutary (10 janvier 1944 - 29 janvier 1948), que l'on peut qualifier, avec Bonnecarrère et Montagné, de grand gouverneur, de ceux qui ont marqué positivement le Togo. Fanatiquement patriote, il est tout à fait sincère dans sa certitude qu'il n'y a pas de plus grand bonheur pour les Togolais que d'être pleinement Français. Energique et autoritaire, au verbe haut, il va tout de suite batailler sans répit contre Dakar pour rendre au Togo son autonomie d'avant-guerre, tout en imposant au pays un "effort de guerre" très brutal[1], qui lui aliène toutes les sympathies. Face à Dakar, bribe par bribe, il récupère tous les instruments de décision : le 3 janvier 1946, le Togo retrouve enfin son statut particulier, auquel les Togolais tiennent tant. Face aux Togolais, par contre, il va complètement échouer à combattre le nationalisme qui apparaît et qui, de façon voilée puis de plus en plus directement, va exiger le départ de la France. Rappelons cependant que Noutary, qui a vivement combattu les nationalistes, et qui a été si détesté et brocardé par les Togolais (qui lui reprochaient son goût présumé pour l'alcool et les soirées joyeuses), a rendu grand service au Togo en lui restituant sa singularité politique. Sans celle-ci, la personnalité togolaise aurait bien plus de mal à s'affirmer.

III - L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DU TOGO FRANCAIS

A l'opposé de ces hautes sphères de la politique, les réalités quotidiennes de l'administration par la France des 57 000 km², qui lui restaient[2], ne furent pas fondamentalement différentes de ce qu'elles étaient sous la colonisation allemande.

1 - Les cercles

Les circonscriptions allemandes furent rebaptisées "cercles"[3], parfois secondés de "subdivisions". Les chefs-lieux étaient les mêmes, les limites aussi, hormis quelques retouches de détail et les adaptations aux nouvelles frontières. Il était courant de les classer en "cercles du Sud" (ou "Bas-Togo") et "cercles du Nord" (ou "Haut-Togo") pour tenir compte des réalités géographiques et d'une différence d'"évolution" provoquée par les transformations économiques et sociales survenues depuis les débuts de la colonisation.

A l'Extrême-Nord, la vieille ville de Sansanné-Mango restait le chef-lieu incontesté d'un territoire amputé du pays dagomba, avec Yendi et la rive droite de l'Oti. Mais le pays Anoufo est

---

(1) De 1937 à 1945, les sanctions disciplinaires sont multipliées par 4,5, les journées de prison par 5,2, les amendes par 8 (en francs constants).

(2) Au cours de la fixation précise de la nouvelle frontière entre les deux Togo, de 1927 à 1929, on procéda finalement à une rectification par une échange de territoires qui ne faisait qu'entériner la réalité : au sud-ouest du cercle de Sokodé, la vallée de l'Adjouti (300 km²) était toute tournée vers la Gold Coast ; à l'ouest des Monts de l'Akposso, la petite plaine du Litimé (500 km²), avec ses gros villages akposso jalonnant le pied du plateau, appartenait à la même ethnie que celui-ci. Le cacao s'y développait, mais les Anglais savaient que, faute de route jusqu'à Atakpamé (elle ne sera construite que lentement, avec de grandes difficultés), la production partirait vers la Gold Coast. On ne pouvait prévoir que, dans les années 1960, le Litimé, désormais bien desservi en routes, pompera massivement la cacao ghanéen grâce à la puissance économique du FCFA.

(3) Pour redevenir "circonscription" en 1960, puis préfectures par la loi du 23 juin 1981.

relativement peu peuplé, et le poids démographique des régions moba et gourma rendit nécessaire la création, d'une subdivision que, faute du moindre noyau urbain dans ces régions de paysanneries dispersées, on implanta au marché de Dapaong[1], qui deviendra un cercle à part entière en novembre 1952 (mais il faudra beaucoup de temps à Dapaong pour devenir une vraie ville). Au sud-est, l'importance du peuplement lamba et tamberma amena la création d'un poste administratif à Kanté en août 1952 (subdivision en novembre 1953).

Sokodé, en développement économique rapide, affirmait toujours plus son rôle de capitale du Nord. Au nord-ouest, son autorité était relayée par la subdivision de Bassar[2], comme à l'époque allemande, qui sera promue au rang de cercle, mais restait une grosse agglomération paysanne assez engourdie. Au nord-est, le poids humain de l'Outre-Kara, où les Kabiyé et les Nawdéba étaient le réservoir de main-d'oeuvre qui l'on souhaitait pour peupler les plaines du Centre, fit créer dès 1927 une subdivision à Kara (alors "Lama-Kara"), au site fixé par le pont allemand, qui deviendra cercle, alors secondé de subdivisions nouvelles à Niamtougou (nébuleuse paysanne sans aucun caractère urbain) et à Pagouda, née de son rôle de centre de lutte contre la maladie du sommeil dans les années 1930[3]. Pure création administrative dans une population toute dispersée (et, à l'époque, encore prudemment recluse dans ses montagnes), Kara attirera quelques commerçants guin-mina, haoussa et yoruba[4], mais n'arrivera guère à s'affirmer comme centre urbain avant l'Indépendance[5].

Le cercle d'Atakpamé succéda logiquement à son prédécesseur allemand, en récupérant à l'ouest les Monts Adélé, qui appartenaient naguère à Kete-Kratchi. Notsé[6] ne reprit rang de subdivision qu'en novembre 1954 (l'Akposso attendra encore plus longtemps). La frontière avec Sokodé fut déterminée en 1932, par un ligne pratiquement est-ouest passant à 4 km d'Agbandi[7]. La création de la gare de Blitta, où s'achevait la voie ferrée, en fit pour l'opinion publique la limite entre le Nord et le Sud.

Héritier (très amputé) de l'ancien Misahöhe, le cercle de (K)Palimé (ou du Klouto, encore Kloto) était petit de surface, mais particulièrement important par sa richesse en cacao et en café, et aussi par l'avance culturelle que lui donnaient les nombreuses écoles des missions (financées grâce aux revenus des cultures de rente).

Sur la côte, les cercles d'Aného[8] et de Lomé continuaient sans modification les anciennes circonscriptions allemandes, Lomé-Campagne renaissant en subdivision de Tsévié, puis en cercle.

Lors de la grave crise politique et financière des années 1933-1934, les autorités françaises, pour limiter au maximum les frais d'administration, décidèrent de réduire le nombre

---

(1) Prononcé par les Français "Dapango".
(2) Alors "Bassari".
(3) Bafilo devenant de son côté subdivision de Sokodé.
(4) On disait surtout "nago" (voire "nagot" , féminin "nagote").
(5) Elle ne comptait alors que 2 800 habitants, trop peu pour avoir droit à une municipalité.
(6) Les Français reprirent la graphie allemande de "Nüatjä", mais en la prononçant à la française : "Nuatja", ce qui n'avait aucun sens.
(7) C'est l'une des seules limites qui sera vraiment modifiée par la suite, au moment de la création de la circonscription de Sotouboua, constituée aux dépens de Sokodé comme d'Atakpamé. Cette limite est restée, pour l'Eglise catholique, celle qui sépare les diocèses de Lomé et de Sokodé.
(8) Là encore, l'orthographe allemande (où *ch* = *x*) fut prononcé à la française : un "Anécho" dépourvu de signification.

Carte n° 10 : Les découpages administratifs à l'époque française

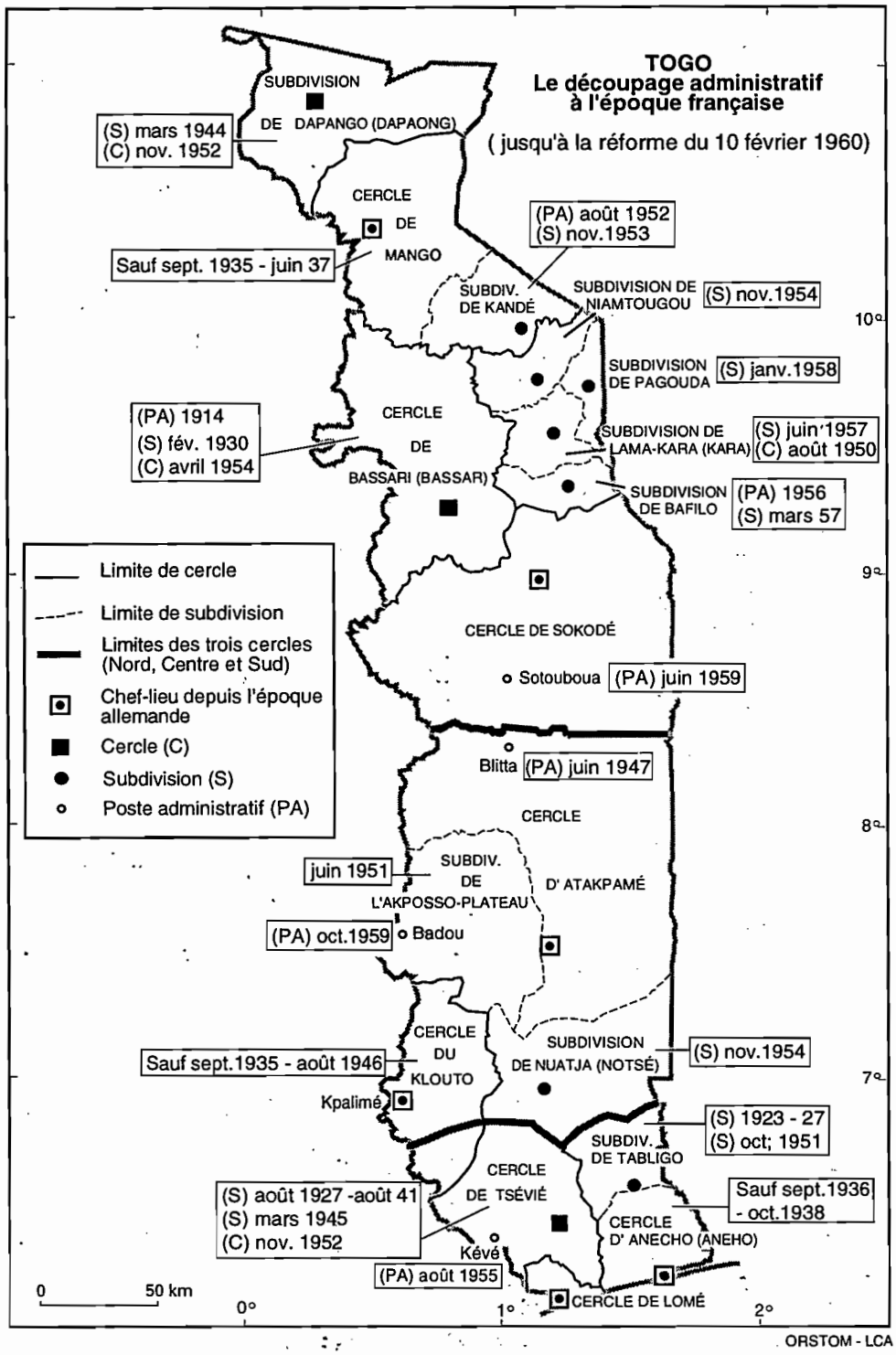

des cercles du Togo de six à trois : le Sud (chef-lieu Lomé avec Aného et le sud du Kloto), le Centre (chef-lieu Atakpamé, avec Kpalimé), le Nord (chef-lieu Sokodé). Ce dernier, qui couvrait pratiquement la moitié du pays à lui seul, était ingérable : on dut rétablir les cercles de Mango[1] (1937) puis d'Aného (1938) et de Kpalimé (1946). L'évolution ultérieure, avant et surtout après l'Indépendance, se fera par la subdivision de ces grands cadres anciens en unités de plus en plus fines, non par modification des découpages spatiaux : leur assise correspondait donc assez bien aux réalités géographiques[2].

Tableau n° 10 : Les divisions administratives entre 1935 et 1946

Cercles	Chefs-lieux	Subdivisions	Rétablissement des cercles
SUD	LOME	Lomé	20 - 10 - 1938
		Tsévié	
		Aného	20 - 10 - 1938
CENTRE	ATAKPAME	Atakpamé	27 - 8 - 1946
		Kloto	27 - 8 - 1946
NORD	SOKODE	Sokodé	7 - 6 - 1937
		Bassar	
		Kara	
		Sansanne-Mango	7 - 6 - 1937

NB : Tsévié, Bassar et Kara sont demeurés des subdivisions.

Ces cercles étaient confiés à des "commandants" qui représentaient l'élite de la fonction publique coloniale. Comme à l'époque allemande, ces "rois sans couronne" disposaient d'immenses pouvoirs, et de peu de moyens. Ils devaient passer une grande partie de leur temps en "tournées", pour visiter personnellement chacun des cantons et des villages, pour y vérifier que le chef était conforme à ce qu'on en attendait, que les impôts rentraient, que le dénombrement des populations était à jour, les travaux publics promis réalisés... Avec le temps, et la multiplication des routes, des automobiles, des postes de téléphone ou de radio, leur rôle devint moins difficile, mais également plus étroit le contrôle exercé sur eux par les autorités de Lomé, et donc leur autonomie de décision, principal attrait de leur fonction.

Soigneusement sélectionnés pour les territoires sous mandat, ces "administrateurs des colonies", de mieux en mieux formés par l'Ecole coloniale de Paris, étaient en général de qualité : aucun n'a été signalé pour les dérapages que connurent d'autres colonies. Beaucoup restèrent longtemps au Togo (dont Péchoux et Bérard devinrent gouverneurs), mais en changeant assez souvent de poste : ce n'était plus ces commandements locaux de dix à vingt ans qui caractérisaient le Togo allemand. La plupart des centres administratifs virent leur titulaire changer tous les deux ans, ce qui correspondait à la fois à la volonté de l'administration centrale de ne pas voir se créer des féodalités locales et au désir des fonctionnaires coloniaux de "voir du pays".

---

(1) Qui perdit au passage son "Sansanné" officiel, qui reviendra dans les textes, mais guère dans le langage populaire.
(2) La loi du 10 février 1960 rebaptisera les dix-sept cercles en "circonscription administratives" et les regroupera en quatre Régions. Mais, bien que le Togo ne soit alors pas formellement indépendant, on n'est déjà plus dans l'époque coloniale.

Cette rotation relativement rapide des titulaires n'était pas perçu comme un obstacle à une bonne administration, car la gestion française était profondément "jacobine", c'est-à-dire à la fois centralisatrice et uniformisatrice : toutes les fonctions devaient être les mêmes partout, les méthodes les mêmes partout, sans soucis des spécificités locales. Les fonctionnaires étaient donc réputés interchangeables.

Lesquels de ces commandants de cercle ont mérité de rester dans la mémoire de la postérité ? Robert Cornevin (p. 247) -qui fut l'un d'eux dans les années 1950, tour à tour à Atakpamé, Bassar et Dapaong- mentionne *"Goujon à Mango, Fréau, Gaudillot et Guillon à Atakpamé, Péchoux et Bérard à Aného, Mouragues à Sokodé, Barbero et Maillet à Bassar, Dubois, Durif et Guérin à Kara"*... Qu'ont pensé d'eux leurs administrés, à l'époque et de nos jours ? Beaucoup de Togolais, surtout dans la tension politique de la fin de la période française, ont perçu leurs administrateurs comme des adversaires, des oppresseurs... L'objectivité impose de reconnaître que, dans leur grande majorité, ils furent compétents, actifs, et qu'ils ont contribué à façonner ce pays, tout en maintenant et en appliquant le principe de base de la colonisation, à savoir rechercher, à travers tous les actes qu'ils posent, l'intérêt de la métropole.

Tableau n° 11 : Les divisions administratives en 1960

REGIONS*		SUBDIVISIONS	CERCLES	CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	CHEFS-LIEUX
MARITIME	1- LOME		1er-10-1920	10-2-1960	LOME
	2-ANEHO		14-12-1915	10-2-1960	ANEHO
	3-TABLIGBO	18-11-1954		10-2-1960	TABLIGBO
	4- TSEVIE	6-11-1920 28-7-1927	17-11-1952	10-2-1960	TSEVIE
PLATEAUX	1- KLOTO		1er -10-1920	10-2-1960	KPALIME
	2- AKPOSSO	9-6-1951		10-2-1960	HIHEATRO
	3-ATAKPAME		14-12-1915	10-2-1960	ATAKPAME
	4- NOTSE	18-11-1954		10-2-1960	NOTSE
CENTRALE	1- SOKODE		14-12-1915	10-2-1960	SOKODE
	2- BAFILO	28-3-1957		10-2-1960	BAFILO
	3- BASSAR	14-12-1915	16-4-1954	10-2-1960	BASSAR
	4- KARA	30-6-1927	9-8-1950	10-2-1960	KARA
	5- NIAMTOUGOU	18-11-1954		10-2-1960	NIAMTOUGOU
	6- PAGOUDA	21-1-1958		10-2-1960	PAGOUDA
SAVANES	1- KANDE	25-11-1953		10-2-1960	KANDE
	2- SANSANNE - MANGO		14-12-1960	10-2-1960	SANSANNE - MANGO
	3-DAPAONG	18-12-1942	17-11-1952	10-2-1960	DAPAONG

* Création des 5 régions par la loi du 10.2.1960

2 - Les cantons

La différence faite traditionnellement entre administration directe (modèle français) et indirecte (modèle anglais) est largement fictive : dans la pratique, toutes étaient indirectes, car elles avaient toutes besoin d'échelons inférieurs africains : les "commandements indigènes".

Différence sensible avec l'administration allemande, qui avait escamoté tout échelon intermédiaire entre le village et la circonscription, les Français développèrent au Togo les "cantons", en principe expressions d'unités humaines spécifiques, en général homogènes en terme d'ethnie ou de sous-ethnie[1]. Les chefs de canton et les "chefs supérieurs[2]" , au nord, avaient les mêmes statut et fonctions que les chefs de village, mais plus importants quantitativement. Ils étaient particulièrement concernés par la levée de l'impôt, dont (comme les chefs de village, mais à une échelle supérieure) ils touchaient une ristourne proportionnelle à leur rapidité. L'enrichissement que cela leur procurait (permettant aussi une large polygamie, et la scolarisation de leurs enfants) et leur influence politique en firent des personnages-clés du Togo français, parfois d'une grande notoriété, comme Kalipé de Vogan, Palanga de Kara ou Ayéva de Sokodé. Pour l'attibution de cette fonction, les autorités coloniales s'efforçaient de respecter les

Photo 27 : Le chef Tsedię Kpelenga, dit Palanga, chef supérieur des Kabiyè et Nawdéba

(1) Dans certains régions au peuplement historiquement très complexe, la délimitation des cantons (qui sous-entendaient des liens de dépendance envers le chef-lieu de canton) donna lieu à des conflits si passionnés qu'on dut multiplier les "villages indépendants". Là où les situations étaient les plus explosives, dans le Sud-Est, on finit par supprimer tout simplement l'échelon des cantons.
(2) Au nord, fonctionnèrent des "chefs supérieurs".

règles traditionnelles de dévolution du pouvoir, quand elles existaient (ailleurs, le choix des responsables coloniaux ne reposait que sur leur perception des rapports politiques locaux). Quand plusieurs "traditions" s'opposaient, que plusieurs légitimités étaient avancées, la désignation des chefs de canton donna lieu à de vifs affrontements, le camp gagnant se rangeant derrière le pouvoir colonial, le perdant -dès qu'une expression politique fut possible- s'affichant comme opposant.

Le conflit le plus fameux se déroule à Aného, dans les années 1920. La ville, qui avait connu plusieurs guerres civiles au XIXè siècle, était divisée en deux camps (pour schématiser) : les Lawson et les familles du clan Adjigo. On se rappelle que celui-ci, dans les années 1880, avait appelé à son secours les Français, puis, ceux-ci ne bougeant pas, les Allemands, alors que les Lawson comptaient sur le soutien anglais pour maintenir leurs positions. L'autorité allemande, en s'appuyant sur des enquêtes historiques a bien reconnu la légitimité des droits des Adjigo, mais, en fonction de ses intérêts, maintint le *statu quo*, en ne confirmant aucun des protagonistes dans le poste de chef supérieur. Pendant la Première Guerre mondiale, les occupants français ne modifièrent en rien le rapport de force, même après la confirmation de leur pouvoir sur le Togo.

Photo 28 : Le chef Lawson V d'Aného

Mais quand arriva le gouverneur Bonnecarrère (début 1922), il renversa brutalement la situation au profit des Lawson[1], imposant la prépondérance du "roi Lawson V" (1922-1950), qui

(1) Les Adjigo étaient accusés par l'inspecteur des colonies Meray d'avoir été soutenus par Woelffel, en disgrâce, qui aurait accordé à leur candidat comme chef de la ville, Amouzou Bruce, le monopole de la vente et de la répartition de la poudre à canon dans la colonie. En tout cas, Bonnecarrère, qui passa à Lomé pour le plus libéral des gouverneurs, a laissé à Aného (hors de la mouvance des Lawson) le souvenir d'un autoritarisme brutal et fermé à tout dialogue.

Photo 29 : Atchikiti, chef du canton d'Atakpamé entouré de quelques conseillers notables

Photo 30 : Tiem Yendabré, chef du canton de Pana, chef supérieur des Gourma

fera en quelque sorte figure de "chef modèle" du Togo français. Les Adjigo, en particulier les chefs des familles Bruce et Gaba, furent impitoyablement réprimés pour leur refus de reconnaître le fait accompli et l'autorité de Lawson V : douze des membres du groupe furent déportés à Mango le 1er mai 1922, dans des conditions pénibles. Ils ne furent autorisés à revenir chez eux, le 26 septemdre 1926, qu'après une amende honorable et des promesses d'obéissance qui n'étaient dues qu'à leur situation de faiblesse. L'affaire laissa des traces cuisantes, et les affrontements politiques des dernières années françaises fourniront, naturellement, de nouveaux champs de bataille à cette vieille querelle. Ce n'est qu'en 1961 que le président de la République, Sylvanus Olympio, imposera la paix par la reconnaissance de deux chefs traditionnels simultanés pour la ville d'Aného, situation unique qui dure encore de nos jours.

Photo 31 : **Tiagodémou, chef supérieur des Tem** (1er rang, 3è à partir de la gauche) entouré de quelques conseillers notables et administrateurs

3 - Les conseils des notables

On l'a vu, les Français arrivèrent dans la partie du Togo que leur cédaient les Britanniques contre le gré des habitants, qui avaient affirmé bien fort leur préférence pour le régime anglais. Dans la capitale de la nouvelle "vitrine coloniale" de la France, il était particulièrement important d'apprivoiser ces populations réticentes. Il fallait d'autant plus en séduire les élites que les nouveaux arrivants ne disposaient, sur place, d'aucun de ces relais qui, partout ailleurs, servaient d'auxiliaires indispensables au colonisateur : les interprètes, les lettrés, les chefs qui jouaient le jeu du pouvoir colonial, tout ceux qui devaient tout à celui-ci, et le servaient aussi fidèlement que possible, puisque leur sort était lié au sien. Au Togo, les Français n'avaient rien de pareil.

Sitôt arrivé, Bonnecarrère décida de créer des "conseil des notables". L'institution avait été rendue possible en AOF par un décret ministériel du 21 mai 1919, mais, là où ils fonctionnèrent, ces conseils ne furent que des assemblées de "béni-oui-oui", des chambres d'enregistrement des décisions des commandants de cercle. Au Togo, ils permirent une vie

politique particulièrement précoce et originale : d'abord une véritable association des élites locales à l'élaboration des décisions, puis une tribune pour l'expression d'une opposition qui disposait ainsi d'une légitimité donnée par le pouvoir colonial lui-même.

Photo 32 : Jimongou K. Yentchabré, chef du canton de Dapaong

Photo 33 : Quelques conseillers notables de Lomé, d'Aného et de Kpalimé (Kloto)

A Lomé, après une courte concertation avec ses chefs de service, Bonnecarrère créa le premier conseil le 28 février 1922, moins de trois semaines après avoir débarqué : furent désignés une quinzaine de personnalités, une moitié représentant la ville (c'étaient les principaux commerçants et propriétaires terriens, ou des autorités morales comme les pasteurs Aku, puis Baeta), l'autre la partie rurale du cercle (dont les chefs des cantons d'Amoutivé et de Bè). Puis, très vite, furent créés les conseils d'Ar.ého (8 mars), Atakpamé (31 mai) et Kpalimé (27 juin). Suivirent Sokodé et Bassar, le 11 janvier 1924, puis Kara (13 janvier 1928) et enfin Mango (20 novembre 1931). A partir de 1925, les membres des conseils furent élus (par les chefs de village et de canton et, à Lomé, les principaux chefs de quartier et de famille). Ces élections - incontestablement libres- donnèrent lieu à une véritable lutte politique, avec ses vainqueurs et ses battus des scrutins[1], vingt ans avant les autres territoires coloniaux français. Depuis 1925, les conseils élisaient en leur sein leur président, qui devint un personnage important[2], ainsi que leur secrétaire.

En principe la compétence des notables se limitaient à donner un avis consultatif sur les impôts, de prestations et patentes, accessoirement sur les travaux publics souhaitables, sur les questions d'hygiène... En fait, dans ce pays qu'il découvrait, Bonnecarrère utilisa largement le

Photo 34 : Quelques conseillers notables de la subdivision de Kara

(1) Après les événements de 1933, les élections de 1935 virent l'élimination de nombreux notables perçus comme trop proches de l'Administration. Celle-ci, pour y maintenir Octaviano Olympio (perçu maintenant comme fidèle soutien des Français qu'il avait tant combattus), décréta en 1938 que les titulaires de la légion d'honneur seraient membres de droit des conseils.

(2) A Lomé tour à tour Felicio de Souza, Théophile Tamakloé, Augustino de Souza, puis, à nouveau, T. Tamakloe.

conseil de Lomé (dont il présida souvent les réunions) pour discuter franchement avec les notables, dont les avis lui étaient précieux pour éviter les faux pas. Il lança devant eux de nombreuses idées sur l'aménagement et l'avenir du Territoire entier, afin d'en tester les réactions, qui seraient celles des Togolais. C'était donc une instance consultative qui était effectivement consultée, et qui valut à Bonnecarrère, par ce que S. Gbedemah a qualifié de "démocratie administrative coloniale" au Togo, une sorte de lune de miel avec ses administrés, mais c'était aussi, une bombe à retardement.

Les successeurs de Bonnecarrère, qui critiquaient aigrement son "libéralisme excessif" (susceptible de constituer de fâcheux exemples), ne virent pas la nécessité de traiter les Togolais mieux que les colonisés ordinaires. Les débats des conseils des notables tournèrent alors au dialogue de sourds, en particulier pendant la Seconde Guerre mondiale : les commandants de cercle insistaient sur l'effort de guerre et la nécessité d'accroître la pression fiscale, les conseillers protestaient de la pauvreté de leurs électeurs, et refusaient de donner leur approbation.

Photo 35 : Atakpa Kpanté (dit Banté), chef supérieur de Bassar et quelques conseillers notables

4 - Les municipalités

Les villes présentaient un stade d'évolution sociale qui nécessitait à un traitement particulier. Lomé, surtout, avec sa bourgeoisie riche et lettrée, ne pouvait être soumise à une gestion du style ordinaire. Les Allemands avaient envisagé plusieurs solutions, du choix d'un chef "traditionnel" (mais qui choisir ?) à une forme d'association -mal définie- de notabilités locales (ils avaient retenu Octaviano Olympio et le pasteur Andreas Aku), sans avoir vraiment tranché en 1914.

Toujours motivé par son désir de faire participer les populations, et ainsi de les ancrer dans la fidélité à la France, Bonnecarrère voyait plus loin que les conseils des notables : il rêvait de vraies municipalités[1], avec un minimum de pouvoir exécutif en matière de fiscalité et de budget. Mais les ressources financières prévisibles des villes restaient désespérément insuffisantes.

Obtenant un aval sans enthousiasme de Paris, le gouverneur signa le 6 novembre 1929 un décret permettant de créer des municipalités de moyen exercice au Togo. Il ne put en voir la réalisation. La commune de Lomé fut créée officiellement le 20 novembre 1932, pratiquement le 3 janvier 1933, avec la désignation de Jean Bouquet comme premier administrateur-maire[2]. Mais les temps étaient particulièrement défavorables : la population, touchée de plein fouet par la crise économique, se savait menacée d'une forte hausse de la pression fiscale ; elle ne vit dans la création de la commune qu'une manière détournée de se décharger sur celle-ci -donc sur les contribuables citadins- de dépenses assumées jusqu'ici par le pouvoir central. Quand éclatèrent les émeutes des 24 et 25 janvier 1933, l'Administration dut faire un appel précipité à un nouveau commandant de cercle et maire, Henri Fréau, qui sut, avec l'aide des notables, pacifier une population qui avait obtenu satisfaction sur l'essentiel, c'est-à-dire la suppression des nouvelles taxes. Pendant deux ans, Henri Fréau dirigea la ville avec un budget fortement subventionné par le Territoire, qui lui permit de nombreux aménagements urbains, dont le plus connu porte encore son nom dans l'opinion publique : "Fréau-Jardin", une place publique au centre de la ville qui sera, par la suite, un lieu de rassemblement des Loméens, notamment pour les meetings politiques et les départs de manifestations.

A partir de 1935, les subventions se tarirent, et les moyens d'action de la municipalité devinrent pratiquement nuls, d'où un long sommeil, dont elle ne sortira, à la fin de la période française, que comme un lieu d'affrontement entre les autorités coloniales et l'opposition. Elle était un enjeu politique et symbolique si important qu'en 1959, S. Olympio, Premier ministre, s'en fit élire maire, et le resta devenu président. Mais cela signifiait, pour la municipalité, sa complète subordination au pouvoir politique national, ce qui est en général le sort des capitales dans les pays fortement centralisés.

Quelques années après la Seconde Guerre mondiale, et une fois la vie politique togolaise reprise en mains par l'Administration, on créa des "conseils de circonscription" pour remplacer ceux des notables, et l'on put multiplier les municipalités. En 1950, Lomé et Aného devinrent communes du troisième degré (au conseil municipal élu et non plus nommé). Puis on créa des municipalités dans les villes les plus importantes démographiquement (pas toujours économiquement, d'où leur faiblesse budgétaire) : Kpalimé, Atakpamé et Sokodé en 1951, Tsévié en 1952 et finalement Bassar, la plus septentrionale, en 1954[3].

---

(1) Il ne s'agissait encore que de communes de "moyen exercice", contrôlées plus ou moins étroitement par le commandant de cercle selon leur statut (du "premier degré", où les conseillers sont désignés, du "troisième" où ils sont élus au suffrage universel). Dans celles de "plein exercice", le maire est élu par le conseil municipal.

(2) Avec une commission municipale composée de quatre Français et de quatre Togolais, avec autant de supléants, tous désignés le 31 décembre 1932.

(3) Ce n'est qu'en 1987 que se fera la généralisation du statut municipal à toutes les villes (définies comme les chefs-lieux des préfectures) du Togo, mais avec des moyens qui, hormis Lomé, n'ont jamais cessé d'être dérisoires, aujourd'hui comme autrefois. C'est ce qui a, de tout temps, beaucoup limité les possibilités de participation démocratique que permet en principe le cadre municipal.

CHAPITRE VI

LES TRANSFORMATIONS ECONOMIQUES DE 1920 A 1960

Le changement de colonisateur ne modifie en rien l'essentiel : une situation de domination et d'extraversion qui faisait régner au Togo, comme dans toutes les colonies, une économie fondée sur le drainage des richesses au profit de l'extérieur, et la dépendance croissante face au marché mondial, même si les termes de l'échange sont alors souvent favorables (en particulier dans les années 1950-1955, qui ont marqué l'apogée inégalée des cours des produits tropicaux).

L'agriculture d'auto-subsistance reste l'activité de l'écrasante majorité de la population (que cela protège des à-coups de l'économie mondiale), avec, dans certaines régions, un essor progressif des cultures d'exportation, entraînant un certain enrichissement, mais aussi une fragilisation. La transformation industrielle des produits agricoles est dérisoire (sauf à l'extrême fin de la période française). L'économie reste cloisonnée, c'est-à-dire que la croissance de certains secteurs (il y en eut, bien sûr) n'a pas d'effets d'entraînement sur les autres, ce qui est l'un des facteurs essentiels du sous-développement.

Sur l'économie paysanne d'un côté, capitaliste de l'autre, les pouvoirs publics n'avaient à l'origine guère de prise. Ils s'efforcèrent de peser de plus en plus sur la production et la transformation, non sans succès, par des interventions directes et indirectes (infrastructures, législations, fiscalité...) en vue de la "mise en valeur" (au profit -faut-il le rappeler ?- avant tout du colonisateur). Celle-ci exigeait d'importants capitaux, que, à l'époque du Mandat, la métropole refusait. Après la Seconde Guerre mondiale, par contre, les crédits du "Fonds d'investissement pour le développement économique et social" (FIDES) représenteront enfin un important transfert de fonds (et, pour l'Afrique, le début d'un endettement durable).

I - LES INFRASTRUCTURES

1- L'organisation commerciale

Le commerce reste celui de la "traite" : les firmes européennes (que les Togolais, malgré l'embellie de la Première Guerre mondiale, avaient définitivement renoncé à concurrencer) achètent et exportent les produits agricoles, que vont drainer dans tous les villages des "acheteurs" en général issus de la bourgeoisie côtière ; elles importent les marchandises européennes et les diffusent par le réseau de plus en plus dense de leurs boutiques et agences régionales, que relayent les commerçants africains (dont un nombre croissant d'originaires du Nigeria et des territoires soudano-sahéliens). Parmi ces redistributeurs, les femmes prennent, au Sud, un rôle croissant. Les années 1950 verront en particulier l'essor des "nana-benz" : leur

spécialité est les cotonnades imprimées, le "pagne", dont elles sont seules à maîtriser les filières et les bénéfices.

A l'origine, les grandes maisons de commerce, étaient surtout anglaises. La crise économique mondiale des années 1930 amena une brutale chute de leurs activités, le départ ou la faillite de certaines, et surtout une concentration en quelques grands groupes, comme la UAC (branche commerciale du trust anglo-hollandais UNILEVER), qui absorba, entre autres, la vénérable Swanzy. Du côté des firmes françaises, avec les groupes SCOA et CFAO, l'originalité du Togo fut la constitution, le 1er janvier 1930, de la "Société Générale du Golfe de Guinée" (SGGG), issue de la fusion de la maison Carbou et d'autres firmes qui avaient des intérêts au Dahomey et au Cameroun. Après des débuts difficiles (la crise économique qui s'abattait alors sur l'Afrique fit chuter son chiffre d'affaires de 75% la première année), la SGGG s'affirmera si dynamique qu'elle deviendra -et restera- la première entreprise commerciale du pays, puissante comme une multinationale, mais exclusivement implantée au Togo.

2 - Les transports routiers

Ce qui caractérise les transports à l'époque française, c'est que la route, désormais, supplante le rail.

En 1920, l'administration française avait hérité de trois axes principaux : Lomé-Aného, Lomé-Kpalimé et surtout Lomé-Sokodé, désormais unique lien avec le Nord, puisque la vallée

Photo 36 : Pont métallique sur la kara

de la Volta est anglaise. Le réseau routier comprenait 1 745 km de routes dont 22 % pour le cercle d'Aného, 21 % pour celui de Sokodé et 17 % pour celui de Lomé. On distingue deux

phases dans l'amélioration du réseau routier sous le mandat français. La première, de 1922 à 1929, est consacrée, au Sud, à l'élargissement des voies, portées de 3 à 6 m, avec de solides ponts en béton, renforcés de barres métalliques[1]. Au Nord, l'effort fut porté sur le prolongement de la route jusqu'à Sansanné-Mango en passant par Alédjo, Bafilo, Kara[2]. Le pont suspendu sur la Kara fut remplacé en 1923 par un pont métallique, le plus long du Togo. Les liaisons secondaires furent également assurées dans la partie septentrionale du pays, afin de relier les villages entre eux.

Dans la deuxième phase (1930-1940), l'effort est porté plutôt sur le cercle du Centre, région riche en ressources agricoles, mais pauvres en infrastructures de communication. La route Atakpamé-Badou, suspendue par les Allemands à Okpahoué, atteignit Klabè (25 km) en 1931, Kougnohou (41 km) en 1932 et enfin Badou (90 km) en 1939. Le projet du tracé Kpalimé-Badou permit de désenclaver le plateau de Dayes en 1934, mais il n'a pas pu atteindre son objectif avant d'être abandonné. L'Adélé fut atteint à partir de Démadéli, Gamè et Bato, dans la partie orientale de l'Akposso. Les marchés importants du cercle du Centre furent reliés à Atakpamé (Atakpamé-Boko-Mono, Kamina-Kpakpo, Anié-Palakoko-Akaba...). Par contre, les régions frontalières, à l'est et à l'ouest, restèrent enclavées.

Photo 37 : Pont de 4 m en béton armé sur le Haho entre Tabligbo et Tokpli (1933).

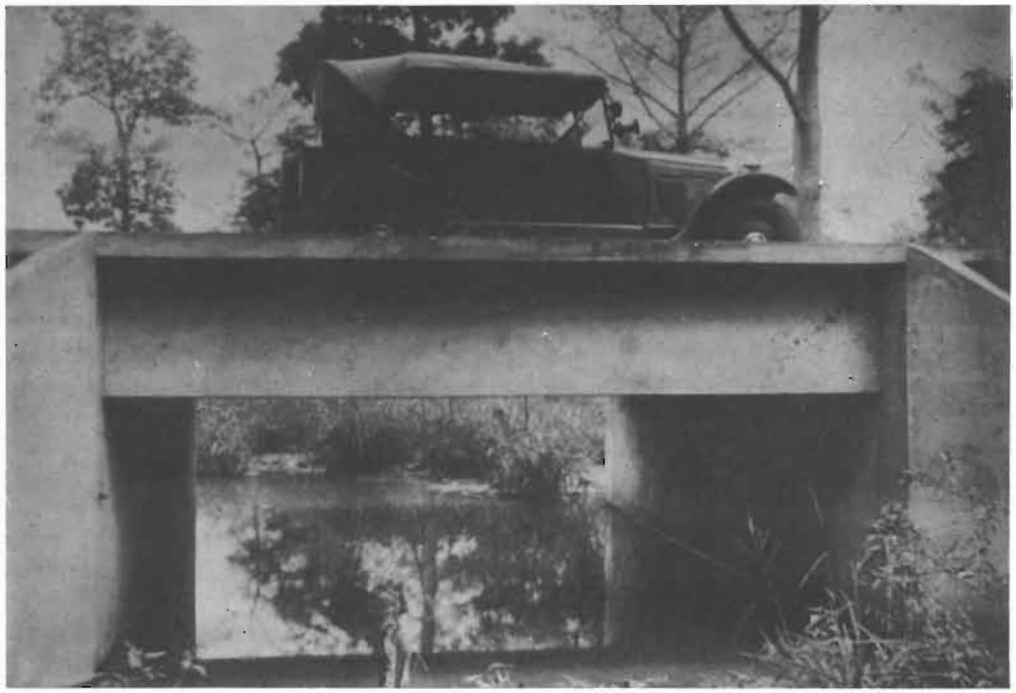

A partir de 1947, 40 % des crédits du FIDES furent investis dans le renforcement des routes et voies vicinales déjà construites. Les pistes, pratiquement impraticables pendant la

(1) Ainsi qu'à l'ouverture d'une route côtière Lomé - Aného (1923-24).
(2) Un autre axe était pratiqué : Sokodé - Bassar - Guérin-Kouka - Mango, mais le développement du trafic avec le pays kabiyè, par le pont de Kara,fit tomber l'autre en désuétude.

saison pluvieuse, devaient être remises en état tous les ans, avec des crédits dérisoires[1]. L'ensemble du travail était effectué par les populations locales, à la main, sous forme de prestations. Les liaisons vicinales étaient des initiatives des collectivités desservies. A la fin de la colonisation française, le Togo ne comptait encore qu'une seule voie complètement bitumée[2] : la voie côtière (55 km) entre la frontière du Ghana et celle du Dahomey, ainsi que 700 autres km de routes "inter-coloniales", 440 km de routes "coloniales" et 3 300 de chemins vicinaux, et un total de 283 ponts définitifs ou semi-définitifs. Le parc automobile comportait 82 voitures en 1925, 500 en 1930 et 4 500 au début de 1960. Loin d'être seulement un outil de développement, les routes étaient aussi un instrument de domination, en permettant un contrôle accru des populations. C'était aussi un moyen d'exploitation économique, en rendant possible la mobilisation des ressources agricoles.

En raison de la faiblesse numérique du parc automobile, une bonne partie du transport routier est resté longtemps assurée par le portage, qui n'a malheureusement pas été réglementé. Il a persisté jusqu'à l'Indépendance dans les cercles du Nord et du Centre, où les infrastructures routières furent tardives et où les barrières montagneuses ne favorisaient pas le trafic automobile. Les biens d'équipement destinés aux régions enclavées devaient être transportés à tête d'homme. Le portage des particuliers et des entreprises privées a longtemps persisté à Atakpamé, où 12 000 porteurs furent ainsi enregistrés en 1926. Le fléau s'affaiblit avec l'ouverture du trafic ferroviaire Atakpamé-Blitta, mais persista avec la complicité de l'Administration.

En 1950, 60 transporteurs privés (pour la plupart Togolais) assuraient l'essentiel du trafic routier. La compagnie SGGG avait un accord avec les pouvoirs publics pour assurer le trafic administratif et postal au nord de Blitta. La société Jonquet s'occupait du transport des passagers entre Lomé et Cotonou.

3 - Le chemin de fer

La gestion du réseau ferré n'était plus confiée à une société privée, mais à un service de l'Administration. Les rails de la période allemande, devenus vétustes, furent totalement changés. On construisit aussi 15 gares, 18 pavillons, 4 magasins, des ponts et des quais de chargement... Les voies étaient réparées par les soins du Service du chemin de fer. De nombreux wagons et 15 locomotives furent achetés de la France par l'intermédiaire de l'Agence générale des colonies. Trois projets de voies ferrées nouvelles furent élaborés, mais avortèrent[3].

Seul le prolongement de la ligne du Centre connut une exécution partielle. Le chantier fut confié à un service particulier : les "Travaux-neufs", et devait être exécuté par sections successives à partir d'un emprunt public de 73 millions, des ressources financières issues de la liquidation des biens allemands et de subventions du budget local prises sur la Caisse de réserve. La première tranche, Agbonou-Anié (30 km), fut inaugurée le premier avril 1932, la deuxième, Anié-Akaba-Pagala (64 km), le 1er janvier 1934. Blitta (18 km) fut atteint le 30 juillet 1934. Le

---

(1) D'où l'interdiction du trafic par des "barrières de pluie" à la moindre ondée.
(2) La route Blitta-Sokodé était en travaux.
(3) Le projet Aného-Grand-Popo devait permettre à la France d'ouvrir le Sud-Ouest du Dahomey et de faciliter les communications entre les deux pays. La liaison Tsévié-Tokpli, pour collecter l'huile de palme, et celle de Notsé à Tététou, pour la collecte du coton, furent abandonnées au profit de la route, bien moins coûteuse.

Carte n° 11 : Les voies de communication en 1950

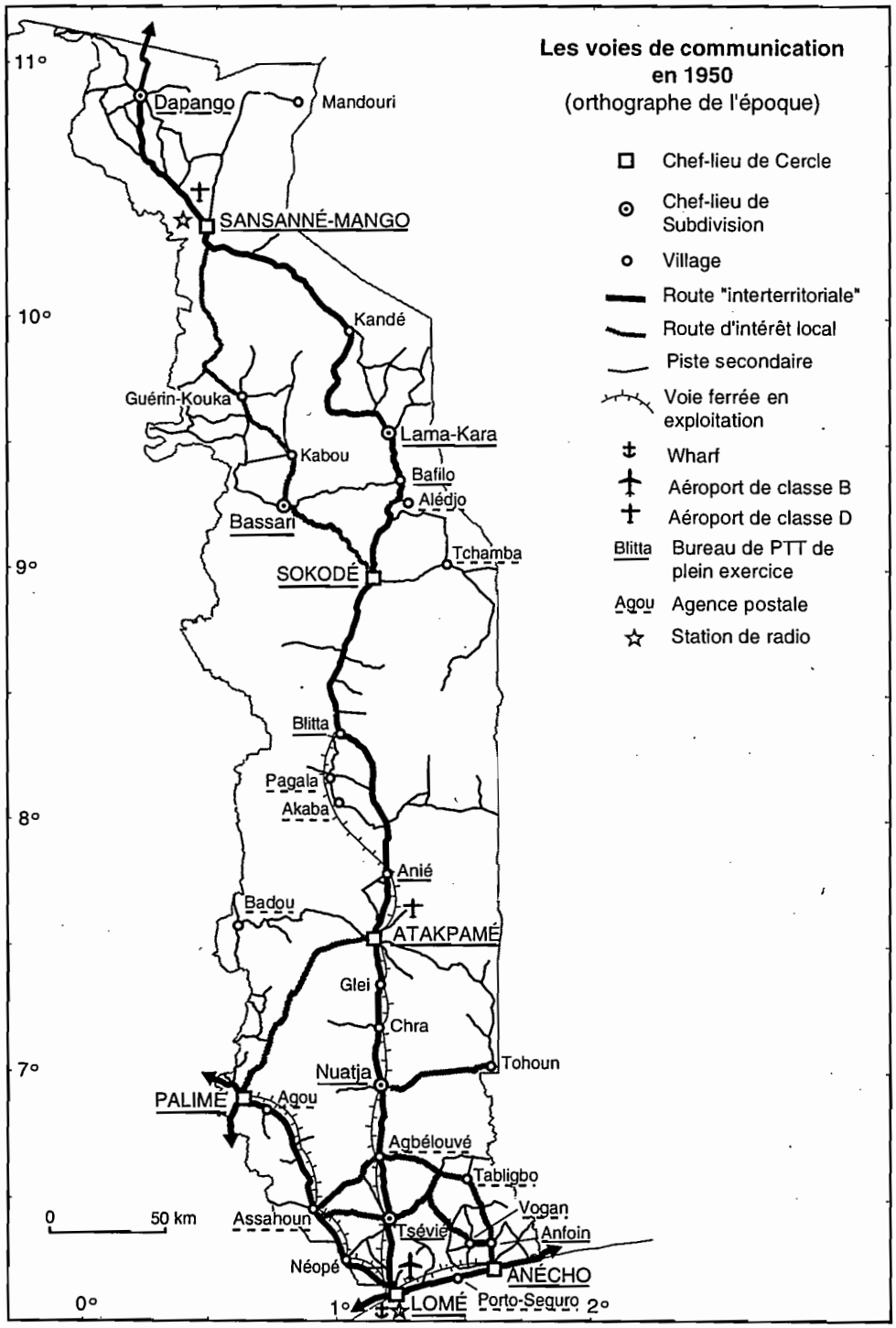

ORSTOM - LCA

projet fut arrêté à cette hauteur, au km 112, après l'enquête de l'inspecteur des colonies Cazaux, suite à un audit du service des Travaux-neufs, qui avait mis en lumière une mauvaise gestion dans l'exécution des travaux. Une deuxième raison provenait de la crise du financement. De Guise n'avait pas prévu des ressources nouvelles pour permettre au budget du Territoire de faire face aux besoins supplémentaires des travaux. L'exploitation du tronçon mis en circulation se révélait par ailleurs déficitaire, incapable de garantir la suite du projet prévu pour desservir le Nord. L'objectif n'était pas atteint et le chemin de fer de l'intérieur paraissait désormais inutile face à la concurrence de la route.

Les trois voies ferrées ont tout de même permis de drainer les ressources agricoles vers Lomé, et de convoyer vers l'intérieur du territoire les personnes, les marchandises et les biens d'équipement (représentés dans le tableau n° 12), mais avec une concurrence de plus en plus forte de la route.

Tableau n° 12 : Marchandises transportées (bagages compris) en milliers de tonnes

Ligne	1938	1950	1959
Ligne de Kpalimé	16,1	48,8	27,6
Ligne du Centre	26,1	54,7	33,8
Ligne d'Aného	30,6	32,5	11,0

Source : BCEAO : *Togo : faits et chiffres*, 1960, p. 39.

4 - Les transports maritimes et aériens

a) - La mise en place d'un nouveau wharf

Extrêmement délabré, l'ancien wharf allemand ne répondait plus aux besoins croissants de la navigation maritime. Un nouveau wharf fut construit de 1925 à 1928 par la maison Daydé[1] sur les fonds du budget local (environ 6 300 000 F). D'une capacité journalière de 700 tonnes, il fut ouvert au trafic le 25 juillet 1928. En service jusqu'en 1968, le wharf connut plusieurs réaménagements, dont un allongement de 50 m en 1953. Sept remorqueurs et vingt chaloupes transportaient les hommes et les biens à bord des navires et les marchandises vers les magasins d'entrepôts, grâce à neuf grues de charge différente et à des chariots. Après le repli de l'armateur anglais Elder Dempster dans les années 1930, les navires étaient surtout français. Trois compagnies maritimes principales desservaient Lomé : les Chargeurs-réunis, Fraissinet-et-Fabre et Delmas-Vieljeux. En 1950, les navires français assuraient 72 % du trafic, les anglais 9 %, les italiens 6 %, avec une moyenne de 220 à 250 bateaux par an.

En 1928, année de la mise en marche du nouveau wharf, le tonnage manutentionné était d'environ 45 000 tonnes soit (20 000 tonnes à l'embarquement et 25 000 au débarquement). En 1959, le tonnage total s'élevait à 107 400 tonnes (41 600 tonnes à l'embarquement et 65 800 tonnes au débarquement) ; il s'était donc multiplié par 2,5 en l'espace de trente ans.

(1) Spécialisée dans les ponts métalliques, elles construisit pratiquement tous les wharfs d'Afrique française.

b) L'apparition des transports aériens

A partir de 1931, Lomé fut dotée d'un aéroport (à l'emplacement de l'actuel CHU), que l'on transféra à son site d'aujourd'hui en 1944. C'est alors que se mirent en place des lignes régulières, vers les villes côtières voisines et vers la France. A la fin des années 1950, le trafic était de plus en plus important (600 avions en 1948, 1 100 en 1950...), en passe de supplanter totalement celui des bateaux pour les passagers. En 1960, la piste, longue de 2000 m, recevait les avions d'Air France, TAI et UAT[1]. Les principales villes de l'intérieur avaient des pistes, de longueur et d'équipement variables en fonction de leur importance, mais il n'y eut jamais de trafic intérieur régulier.

Photo 38 : Les deux wharfs et la douane allemande[2] vers 1930.

5 - L'utilisation du travail forcé dans la mise en place de l'outillage économique

Dans tous les cas, la mise en place de l'outillage économique fut assurée grâce au support financier du budget local et à l'exploitation d'une main-d'oeuvre indigène peu payée.

Le régime de prestations avait été réorganisé en juillet 1922. Tout individu adulte devait quatre jours de travail obligatoire par an pour la mise en place de l'outillage économique, la

(1) Les deux dernières fusionneront peu après pour former la compagnie UTA, qui desservira le Togo pendant une trentaine d'années, avant d'être absorbée par Air France.
(2) Construite en 1904.

construction des lignes de télécommunication, des marchés, des écoles, des hôpitaux et autres. Les prestations sont rachetables, sur avis du commandant de cercle. Elles avaient lieu pendant les périodes de cultures et étaient exécutées loin des lieux de résidence. Les quatre jours n'étaient, en fait, souvent pas respectés et se prolongeaient au gré de l'Administration. Les contrevenants s'exposaient à des sanctions disciplinaires de 1 000 F d'amende et de 15 jours d'emprisonnement. Les travailleurs étaient nourris chichement avec les vivres réquisitionnés des villages environnants. Parfois, ils devaient se nourrir eux-mêmes pendant la durée des prestations.

Parallèlement aux prestations, se développait le travail salarié, proche du bénévolat. Des travailleurs étaient recrutés, surtout dans le cercle de Sokodé, pour l'entretien et la construction du chemin de fer, du wharf et autres sous forme de contrat de six mois maximum et rémunéré. Le travail salarié se transforma dès 1928 en bénévolat, et les chefs indigènes furent sommés de fournir des travailleurs, choisis généralement parmi ceux qu'ils trouvaient indésirables. Il arrivait parfois que tout un village fût réquisitionné. La rémunération forfaitaire était parfois détournée par le chef de village ou de canton. Par conséquent, les exodes étaient massifs vers la Gold Coast, où ce système n'existait pas. Les conflits étaient fréquents et furent durement réprimés par l'Administration. L'implantation du chemin de fer a permis la naissance de nouveaux villages créés par les travailleurs saisonniers ou réquisitionnés.

Somme toute, à l'époque du Mandat comme auparavant, le rôle de la population locale fut déterminant dans la mise en place de l'outillage économique dont le financement a été assuré en grande partie par le budget local ou à partir d'un emprunt payé par le budget. Les collectivités locales gardent encore un souvenir amer de ces moments difficiles, où tout était conçu sans eux et où elles étaient taillables et corvéables à merci par la volonté du colonisateur.

II - LA POLITIQUE DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES NATURELLES

L'objectif primordial de la colonisation était, on le sait, l'exploitation aussi systématique que possible de toutes les ressources naturelles des colonies. Ce pillage, pudiquement nommé "mise en valeur", était pensé et organisé au gré des conjonctures économiques successives qui influencèrent les décisions de l'administration coloniale. Cependant, si l'exploitation du Togo se situait dans ce sillage et s'inscrivait dans le macrocosme de la politique coloniale globale de "mise en valeur" qu'élaborèrent certains théoriciens des milieux coloniaux, les spécificités du pays déterminèrent beaucoup les inflexions de l'application de ces décisions.

Le premier élément de spécificité -et de loin le plus déterminant en ce sens qu'il modela les structures traditionnelles de production- avait été la colonisation allemande. Le début de la période française fut caractérisé par un flottement auquel l'arrivée du gouverneur Bonnecarrère mit fin. Ce dernier établit les bases de la politique économique et sociale du Togo français. Ensuite l'évolution ultérieure de cette politique de mise en valeur fut grandement influencée par la grave crise économique des années 1930, puis la Deuxième Guerre mondiale ; enfin la reprise économique, essentiellement marquée par les investissements sur FIDES, s'amorça après 1945.

1 - Les productions agricoles du Togo

Comme à l'époque allemande, la production vivrière pour l'auto-suffisance et le commerce local était l'activité essentielle, mais négligée par les interventions publiques et

totalement ignorée des statistiques, qui ne pouvaient comptabiliser que les passages en douane. A l'époque allemande, les principales exportations avaient été le maïs (avec des "dents de scie" très prononcées d'une année sur l'autre, entre 3 000 et 30 000 tonnes), les noix palmistes (avec une croissance sensible à partir des années 1905-1908 : de 3 à 4 000 t. à une douzaine de mille en 1911-1912)[1]et l'huile de palme (qui dépasse les 3 à 4 000 t. à partir de 1909). A partir de 1910, se développent des exportations produites exclusivement pour le marché extérieur : le coton (qui dépasse les 500 t./an à partir de 1908), le coprah (130 à 200 t. à partir de 1910) et surtout le cacao, qui apparaît en 1910 (140 t.) et croît rapidement (230 t. en 1911, 280 en 1912, 335 en 1913).

Pendant la double occupation alliée, continuent à dominer les palmistes (avec un record de 19 000 t. après une chute en 1915-1916). Le maïs n'est important qu'en 1915-1917 (1 000 à 6 000 t.). Le coton (500 à 1 000 t.) et le coprah (500 à 2 000 t.) progressent, avec de grandes inégalités d'une année sur l'autre. Le cacao, lui, poursuit son essor régulier : 4 à 500 t. de 1915 à 1917, 1 600 en 1918, 2 200 en 1919, 3 000 en 1920...

Photo 39 : Marché de coton à Boko (cercle d'Atakpamé)

Sous le régime du mandat, qui commença par une chute quasi-générale en 1921, les exportations vont s'accroître et surtout se diversifier. L'huile de palme plafonne entre 1 500 et 3 000 t. par an, régressant nettement dans les priorités. Les noix palmistes restent en tête (6 000 à 10 000 t. de 1922 à 1933, 12 000 à 20 000 ensuite), sauf en 1928 et 1933, où le cacao

(1) L'année 1913, probablement à cause d'une sécheresse, vit presque toutes les exportations diminuer.

l'emporte[1] (3 000 t. en 1922-23, puis 5 000 à 7 000 t. jusqu'en 1934, 8 à 10 000 t. avant la Seconde Guerre Mondiale). Le coton (fibre et graine) plafonne entre 2 000 et 3 000 t. Le coprah passe de 1 000 à 2 000 t. avant 1933, à 3 000-5000 ensuite. Le café fit son apparition (très modestement) en 1922 (200 kg, 1 tonne en 1923, 2 en 1924...) ; il dépasse les 20 t. en 1929, les 60 en 1932, les 100 en 1935, 400 en 1937...

Apparaissent aussi, mais discrètement, les productions agricoles du Nord : le kapok (quelques kg à partir de 1921, une vingtaine en 1926, 100 à 200 kg par an à partir de 1928). Les arachides sont exportées dès 1917, mais en quantité inférieure à 100 t. par an, jusqu'en 1927, puis entre 100 et 200 de 1928 à 1935 ; l'essor n'est net qu'à partir de 1936-37 (1 500 t. en moyenne). Le karité (en amandes et en beurre) fait une apparition modeste en 1927, puis reste sporadique, pour ne compter vraiment (400 à 700 t.) qu'en 1936-37.

Si faibles que soient les prix payés au paysan par rapport aux cours mondiaux, ces productions de plus en plus massives amènent de l'argent dans les campagnes, en particulier celles des montagnes du Sud-Ouest, les seules où la pluviosité est suffisamment abondantes pour les cultures riches. L'écart se creuse donc avec les plaines du Centre (de Notsé à Sokodé) et surtout avec le Nord, qui ne pénètre que tout doucement dans l'économie de marché, avec ses avantages et ses périls.

Photo 40 : **Association élevage/agriculture dans la zone côtière :** la plantation Ajavon avec des bovins paissant à l'ombre des cocotiers.

(1) En volume. En valeur, il est beaucoup plus important.

On notera que l'accroissement important de la production, à partir de 1935-1936, se fait avec des prix en baisse sensible, afin de maintenir (au mieux) le pouvoir d'achat des producteurs et les recettes douanières de l'Administration. Cet effort est dû à un meilleur encadrement de la paysannerie, comme on le verra plus loin.

Ces cultures de rente proviennent presque exclusivement de petites exploitations familiales : ce qui reste des plantations allemandes[1] est, après l'échec du "hold up" de l'affairiste Gasparin, géré en régie par les commandants de cercle, ce qui n'a jamais été un facteur de dynamisme. Par contre le coprah, lui, vient des vastes cocoteraies (plusieurs centaines d'hectares) plantées par la bourgeoisie côtière sur le cordon littoral : de Lomé à Aného, c'est un ondulement infini de palmes caressées par le vent[2].

Après la Seconde Guerre mondiale, le cacao (de 6 000 à 8 000 t., un record de 14 000 en 1955) et le café (4 000 à 6 000 t., 12 000 en 1959) rivalisent victorieusement avec les palmistes (8 000 à 12 000 t.) pour la première place des volumes. L'huile de palme régresse en dessous de 1 000 t. Le coprah se maintient entre 4 000 et 5 000 t. Le manioc est devenu une ressource importante, à la fois en farine ("gari"), en tapioca et en fécule (4 à 8 000 t. au total). Le coton plafonne à 4 ou 5 000 t., le kapok à 500. En 1950, le cacao représente 38 % de la valeur totale des exportations, les palmistes 26 %, le coprah 12 %, le café 11 %, l'arachide et le coton 3 % chacun, le karité 2 %...

L'essor du café et du cacao[3], enrichit considérablement le triangle Kpalimé-Atakpamé-Badou[4], d'autant plus que les cours, dans les années 1953-1955, atteignent des sommets. On raconte que certains paysans, après avoir vendu leur récolte, passent une journée entière à compter leurs billets de banque, avant de les cacher dans des cantines ou dans les champs. La croissance de la production provoque un appel de main-d'oeuvre : paysans éwé ou ouatchi des plaines du Sud et du Sud-Est ou, surtout, migrants kabiyè, soit directement en leur région d'origine, soit seconde génération de migrants à partir des "terres neuves" du Centre colonisées dans les années 1925-1930. Ils s'installent en général en hameaux à l'extérieur des villages éwé ou akposso : la cohabitation est toute pacifique, mais il n'y a pas fusion. Le besoin de main-d'oeuvre des autochtones est tel qu'ils vont accepter (chose rare en Afrique) d'aliéner une partie de leurs terres au profit de leurs métayers[5] : les contrats appelés *dibi-ma-dibi* ("je mange/tu manges") prévoient que le propriétaire du sol et le métayer qui assure la mise en place de la plantation se partagent celle-ci[6] quand elle se met à produire. La région de Kpalimé-Badou va en être profondément transformée socialement.

---

(1) La plupart des terres, surtout dans la région d'Agou, ont été rétrocédées aux paysans.

(2) Aux alentours de Lomé, une spéculation intéressante (initiée par O. Olympio dès les années 1905) est de mettre les bovins (qui sont descendus à pied du Nord) à paître sous les cocotiers : en s'engraissant avant de passer à la boucherie, les animaux nettoient gratuitement le sol entre les arbres, et l'enrichissent de leurs déjections.

(3) Qui vont rester jusqu'aux années 1985 de loin les principales exportations agricoles du Togo.

(4) A la fin de l'époque coloniale, la contrebande à travers la frontière du Ghana s'inverse au profit du Togo.

(5) A la différence du "fermier", qui paie un loyer fixe pour la terre qu'il occupe, le métayer partage la récolte (et ses aléas) avec le propriétaire. En fait, dans les Monts du Togo, tous les cas de figure se rencontrent .

(6) En principe moitié-moitié, mais en réalité, selon les rapports de force, cela va de 1/3 - 2/3 à 2/3-1/3, voire à un simple usufruit, sans transfert de la propriété foncière. La terre devenant rare avec le temps, cela a bien sûr généré pas mal de conflits locaux..

2 - Les tentatives d'encadrement du monde rural

Trois périodes caractérisèrent les efforts faits pour améliorer la productivité des paysans.

a) Les premières tentatives (1922-1931)

Elles s'inséraient dans la logique du "plan Sarraut"[1], qui se résumait essentiellement à l'équipement de l'outillage économique et au développement de l'assistance médicale et de l'hygiène. Ce plan n'accordait pas la priorité à la production agricole. Bonnecarrère le modifia en donnant une plus grande importance à celle-ci. La période de 1922 à 1930 fut celle de la prospérité relative et surtout celle des essais.

Le Service de l'agriculture, dont l'ébauche datait de 1923, fut définitivement organisé en janvier 1924, avec pour objectif de veiller au fonctionnement des stations agronomiques et de former des moniteurs agricoles. Les agents du Service de l'agriculture (avant tout des conseillers techniques de l'Administration) devaient parcourir la campagne en vue de pousser les paysans à entreprendre des plantations nouvelles. Les commandants de cercle, les chefs de canton et les conseillers notables se chargeaient d'inciter les paysans à produire. Ils encadraient les masses rurales et veillaient à ce que les cultures faites fussent conformes aux exigences des pouvoirs publics.

Des champs communaux et des coopératives agricoles furent créés en 1924, dans le but de vulgariser les cultures d'exportation. L'Administration voulait imposer une culture d'exportation à chaque région géographique : le coton pour le Centre (principalement le cercle d'Atakpamé), le palmier à huile dans le Bas-Mono et dans la chaîne montagneuse de l'Akposso, le cacao et le café au Sud-Ouest, le cocotier sur la côte sablonneuse...

Il y eut des tentatives d'introduction de cultures d'exportation dans le Nord, comme le coton. Cet effort de vulgarisation, entrepris depuis 1924, se solda par un échec, de sorte qu'en 1934, il n'y avait pas encore vraiment de cultures industrielles spécifiques dans la partie septentrionale du Territoire. Les cercles de Mango et de Sokodé restaient en marge du commerce international, limitant leur production aux cultures vivrières et à l'exploitation de certains produits de cueillette, essentiellement le karité et le kapok.

Les tentatives d'encadrement du monde rural se firent aussi à travers les mesures incitatives. Dès 1922, furent organisés des concours agricoles régionaux dans le but de valoriser les cultures d'exportation en suscitant chez les paysans le désir et l'intérêt de produire.

L'encadrement du monde rural prit surtout l'allure d'un embrigadement au sein des champs "communaux" et des coopératives agricoles, dont l'expérimentation débuta dès 1923 dans le cercle de Lomé et qui furent étendus en 1924 aux autres cercles en 1925. Les champs appartenaient à la collectivité locale et étaient créés sous la direction des commandants de cercle et des chefs de canton. Le but poursuivi était d'inculquer à l'indigène le principe du secours mutuel. Mais, en réalité, l'Administration incitait surtout à la pratique des cultures d'exportation,

---

(1) Lancé en 1920 par le ministre des Colonies Albert Sarraut, il prévoyait un très ambitieux programme d'aménagement global de l'Afrique de l'Ouest, mais les moyens firent très vite défaut.

Carte n° 12 : Répartition des villages de colonisation du Centre

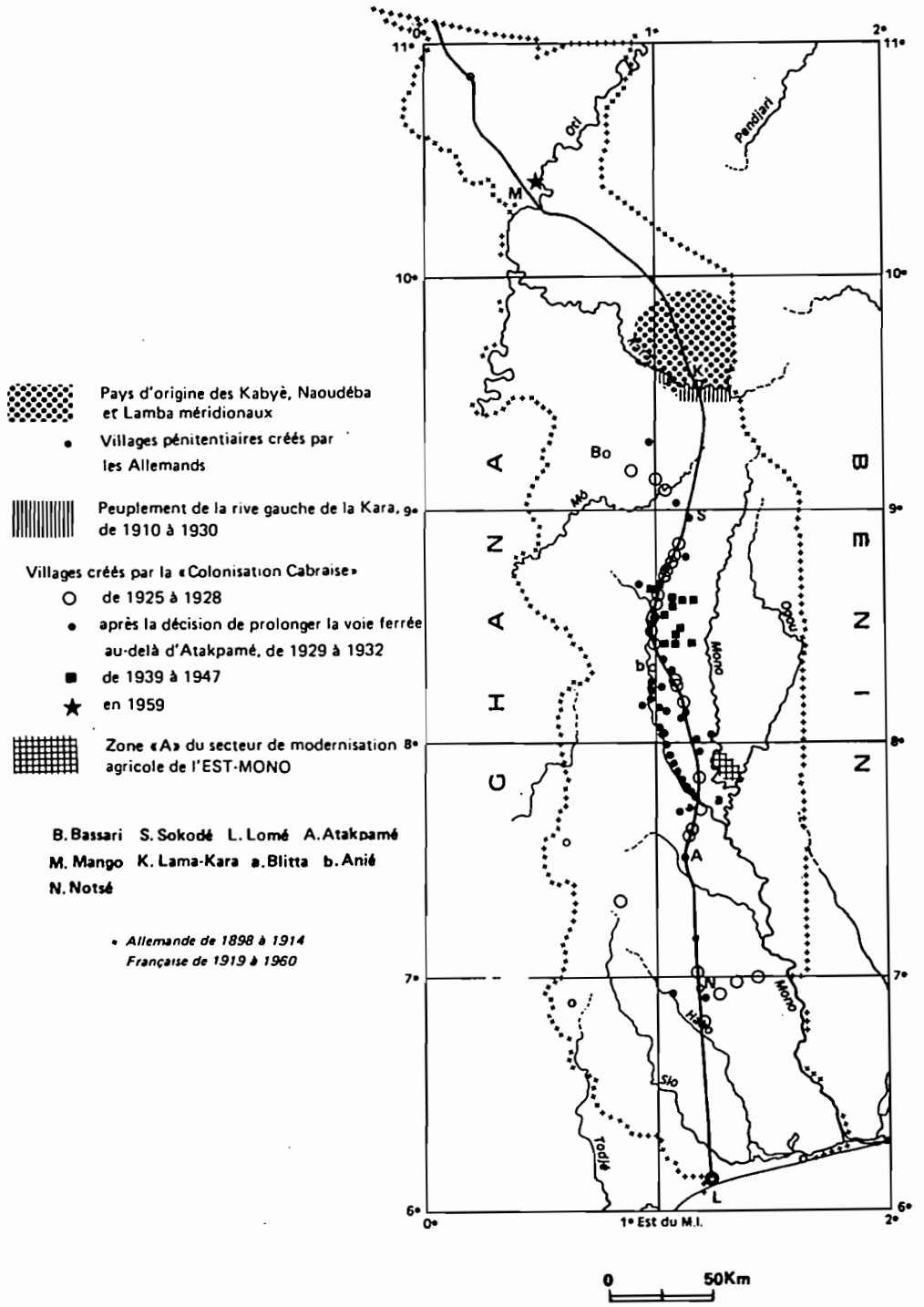

car les plantations communales créées au sein des coopératives étaient le moyen le plus efficace pour vulgariser de nouvelles cultures.

Simultanément, l'accent fut mis sur l'enseignement agricole dans les écoles régionales et villageoises. Les moniteurs eurent pour mission de former des élèves en matière d'agriculture. Ainsi naquirent les premiers "champs scolaires" dès 1923. L'enseignement devait avoir pour vocation de former de bons paysans. Cette "ruralisation" de l'école visait à canaliser le flux de scolarisés vers les travaux agricoles, de sorte qu'étant instruits et maîtrisant les techniques culturales modernes, ils puissent contribuer à répandre les cultures d'exportation.

Un aspect particulier de la politique d'aménagement rural de Bonnecarrère mérite un développement un peu plus long, du fait de ses répercussions sur le Togo d'aujourd'hui : le déplacement de paysans kabiyè et nawdéba (on disait alors "losso") destiné à la fois à peupler les régions presque vides situées entre Atakpamé et Sokodé et à soulager le "surpeuplement"[1] du pays kabiyè. On entreprit, à partir de 1925, d'organiser un mouvement de "colonisation des terres-neuves", qui fut l'une des rares réussites de l'histoire des grands aménagements de l'histoire coloniale africaine. Le mouvement ne devait concerner que des volontaires[2], qui recevraient des terres et de l'aide dans les sites villageois que l'Administration créait de part et d'autre de la grande route Nord-Sud. Bien sûr, aux débuts, la méfiance prévalait, et aussi la brutalité des autorités locales (chefs de village et de canton) dans la désignation des prétendus "volontaires", dont la moitié fuyaient dès qu'ils en recouvraient la liberté. Mais, assez vite, ceux qui restaient découvraient qu'ils échappaient ainsi à l'autorité collective très pesante des sociétés dites acéphales, ensuite qu'en adoptant les techniques agricoles très extensives des autochtones (Temba et Anyanga), ils obtenaient des rendements à l'hectare dérisoires par rapport à ceux du jardinage intensif de leurs montagnes aménagées par des siècles d'efforts. Mais mesurés en temps de travail, leurs revenus étaient nettement supérieurs : l'agriculture extensive leur procurait de véritables surplus et non une simple auto-subsistance. La leçon fut vite comprise : encadrement officiel[3], au point qu'aujourd'hui[4] les deux-tiers des kabiyè et les trois-quarts des Nawdéba vivent maintenant dans ces diasporas rurales. C'est là un phénomène démographique enclenchée sous la contrainte, la grande migration kabiyè-nawdéba se développa bientôt toute seule, de plus en plus intense au fil des décennies, même (ou surtout ?) en l'absence de tout encadrement suivi. Cette dispersion géographique fut d'un ampleur exceptionnelle en Afrique, qui a profondément marqué le Togo en comblant le vide humain qui séparait Nord et Sud[5]. La migration kabiyè continua dans les années 1950 vers les riches montagnes à café-cacao du Sud-Ouest, amenant ainsi des paysans d'origines différentes à cohabiter et à collaborer harmonieusement.

---

(1) Jusqu'aux études des géographes des années 1960, qui ont montré la remarquable adaptation de la civilisation agraire kabiyè à un milieu naturel beaucoup moins défavorable qu'il n'y paraît, on avait cultivé le dogme des "montagnes surpeuplées" de Nord du Togo (et d'ailleurs aussi du Cameroun).

(2) A la différence des villages de colonisation forcée des environ du Wahala (Chra) où les Allemands déportaient les gens du Nord qui leur résistaient, qui rentrèrent tous chez eux dès 1914.

(3) Dans les années 1955, la colonisation de "l'Est-Mono", plus encadrée, connut beaucoup moins de succès. La souplesse de l'Administration fut certainement une clé du succès de cette migration massive, qui continue de nos jours.

(4) Recensement de 1981.

(5) Il y avait cependant contact par les montagnes de la chaîne Akposso-Adélé-Ahlon-Bassar, et aussi, plus à l'est, par la haute et moyenne vallée du Mono.

Tableau n° 13 : Les villages d'émigration créés entre 1925 et 1929

NOMS DES VILLAGES	DATE DE CREATION	POPULATION			TOTAL
		Hommes	Femmes	Enfants	
1° - Cercle d'Atakpamé					
Tsagba	1925	39	47	29	115
Adakakpé	1926	39	28	8	76
Cabrais Kopé	1926	101	106	83	290
Assoumakodi	1927	55	38	25	118
Agodjololo	1927	58	34	21	113
Assrama	1928	33	15	8	56
Lossokopé	1928	30	12	7	49
Rodokpe	1928	65	19	3	87
Patatoukou	1928	57	58	41	156
Agbodougbé	1928	37	36	35	108
Djereouyé	1928	49	13	4	66
Xantho	1929	121	73	63	257
Gbégué	1929	24	16	2	42
Ayekpada	1929	20	"	"	20
Palakoko	1929	34	13	5	52
Dogogblé	1929	30	12	5	47
2° - Cercle de Sokodé					
Colonabois Aou	1925	58	34	52	144
Tchebébé	1926	101	118	87	306
Binako	1927	275	200	190	665
Kasséna	1928	42	45	47	134
Yaré Yaré	1928	59	32	21	112
Colonabois	1928	58	34	52	144
Ayengré	1928	62	36	23	121
Kaniembois	1928	70	55	72	197
Djabataouré	1928	83	51	62	196
Tigbada	1928	63	46	35	144
Défalé	1928	44	36	20	100
Niamtougou	1928	47	29	32	108
Boussalo	1928	45	27	28	100
Blitta	1929	62	24	12	98
Défoli Bocco	1929	73	31	14	118
Mélambois	1929	64	33	20	117
Sagbadé	1929	58	28	18	104
Total		2 056	1 370	1 125	4 560

b) L'encadrement sur fond de crise économique (1931-1939) : les "Sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles" (SIP)

La crise économique mondiale, commencée en 1929 aux Etats-Unis et généralisée en 1930-31, n'épargna pas l'Afrique dont l'économie était désormais bien intégrée dans l'économie

Photo 41 : Village d'émigration de Tchébébé

mondiale par le biais des échanges commerciaux. Les mesures prises afin d'encadrer les masses paysannes viseront avant tout à s'adapter à cette situation.

Dans ce contexte marqué par l'effondrement des cours mondiaux, entraînant la baisse de la production, l'Administration s'efforça de développer et diversifier le plus possible les exportations. Elle subdivisa le territoire en trois circonscriptions agricoles (Sud, Centre et Nord), afin d'intensifier la production de produits comme le ricin, l'arachide, le maïs, le manioc... Cette stratégie visait à renforcer la spécialisation des régions dans la production de denrées spécifiques et aussi à réduire les dépenses administratives (d'où la fermeture du Service de l'agriculture en 1930). L'avènement des SIP survint en droite ligne de cette logique.

En effet, avec la dégringolade des cours mondiaux, les paysans se désintéressaient des cultures d'exportation au profit des seuls produits vivriers. Or, avec la crise de surproduction qui sévissait, la France avait de plus en plus besoin des marchés coloniaux pour écouler ses marchandises ; d'où la nécessité d'élever (ou maintenir) le niveau de vie des autochtones, afin que ceux-ci puissent acquérir les articles de la métropole. Cette possibilité n'était envisageable que par la production accrue des cultures d'exportation, principale source de revenus du monde rural.

Par un arrêté du 27 janvier 1935, le commissaire de la République approuva les statuts de six SIP (un par cercle). Suite à la réorganisation administrative du 4 septembre 1935, elles furent réduites à trois, comme les cercles, puis rétablies en 1938.

Les SIP étaient dirigées par un conseil d'administration de sept membres autochtones, présidé de droit par le commandant de cercle. Les conseils d'administration étaient en fait aux ordres du commandant de cercle, des chefs de canton et des notables ; dans la plupart des cas, ces derniers -souvent illettrés- obéissaient aveuglement aux ordres du premier. L'instance suprême des SIP était l'Assemblée générale, qui regroupait les membres du conseil et les représentants des sections. Officiellement, elles devaient aider à résoudre les problèmes du monde paysan et promouvoir le développement agricole. En réalité, elles n'étaient pas des coopératives agricoles au sens vrai du terme ; elles étaient plutôt destinées à encadrer autoritairement les paysans, qui devaient produire au bénéfice du commerce européen. Elles furent donc des regroupements au service de la colonisation française, et non une véritable école de coopération[1]. Mais, il faut reconnaître que, techniquement, elles furent largement efficaces pour accroître la production.

c) Le temps de guerre (1939-1945)

A la veille de la Deuxième Guerre mondiale, la situation économique du Togo s'était un peu améliorée. Cependant, l'avènement du conflit occasionna des mesures exceptionnelles. La nécessité d'approvisionner la France en guerre fit mettre l'économie du Togo sous un régime de dirigisme et de contingentement[2].

L'encadrement du monde rural visa alors à canaliser la production agricole vers la France, quitte à rompre les séculaires relations commerciales avec la Gold Coast, en vertu du décret du 2 mai 1939 portant sur la mobilisation et la conduite de la guerre, qui autorisait les chefs de Territoire à réquisitionner les biens et les personnes nécessaires aux besoins des armées. C'est dans cette optique de canalisation de toutes les énergies vers l'effort de guerre que fut créé, le 2 septembre 1940, un Service territorial des échanges et du ravitaillement.

Avec la sortie des territoires français de la guerre active, et la rupture avec l'Angleterre, le commerce extérieur s'effondra presque totalement, ce qui se traduisit par la baisse de la production agricole et le retour des paysans à une économie de subsistance et à la thésaurisation des revenus monétaires, inutilisables du fait de l'arrêt des achats de produits et de l'importation de marchandises. Il se développa alors une contrebande intense sur la frontière avec la Gold Coast.

Aux termes de la loi du 25 octobre 1940, fut créé un fonds de "Solidarité coloniale" destiné à fournir les ressources financières nécessaires au soutien de la production agricole, industrielle et minière des colonies. Mais les paysans ne reçurent jamais les crédits prévus. Seuls les exportateurs (les maisons de commerce européennes, regroupées dans la Chambre de commerce et d'agriculture), opérant sur le terrain par des intermédiaires qui achetaient les produits à un prix anormalement bas, profitèrent de ce soutien financier.

A partir de janvier 1944, un "effort de guerre" très brutal exigea des paysans la vente à l'Administration (à des prix dérisoires) de quantités toujours plus fortes de denrées agricoles, alors

---

(1) C'est sans doute de cette période que, partout en Afrique française, commença la très durable méfiance des paysans pour toutes les formes de coopération que l'on voulait leur imposer (même si c'était effectivement pour leur avantage).
(2) Les produits importés n'étaient plus vendus librement, mais selon des quotas fixés par l'Administration. Il y eut quelques abus notoires au niveau des responsables de la chambre de commerce de Lomé.

que l'appareil de production était en sommeil depuis 1940. Amendes et peines de prison pleuvaient sur les paysans, qui en gardent un souvenir cuisant.

Face aux duretés des réquisitions de guerre, la masse rurale, fuyant les sévices des gardes-cercle et le portage, migra vers les villes où règnait le chômage, ou, plus souvent, chercha le salut au Togo britannique et en Gold Coast. Ce mouvement toucha surtout les jeunes. Les SIP vivotaient et ne constituaient plus que des structures au sein desquelles étaient commis toutes sortes d'abus contre les paysans.

L'efficacité de cette économie de guerre s'effondra avec la suppression des contraintes, dès mai 1945 : les exportations chutèrent de moitié en tonnage, mais redémarrèrent vivement à partir de 1947.

d - L'Après-Seconde Guerre mondiale : l'impact du "FIDES"

Des projets de modernisation avaient été envisagés dès la fin de la guerre. La France accorda aux colonies, dans le cadre de l'Union française, certains droits et avantages. Elle voulait en moderniser l'équipement, assurer la satisfaction des besoins des populations autochtones et généraliser les conditions propices au progrès social. Ainsi naquit en 1946 le "Fonds d'investissement pour le développement économique et social" (FIDES), avec pour mission de financer les plans décennaux de développement des colonies. Dans ce contexte, les SIP perdirent de leur emprise sur le monde rural.

* La fin des SIP

Conformément à l'esprit de l'époque, les SIP étaient maintenant directement gérées par les populations elles-mêmes pour mieux défendre leurs intérêts ; elles devaient conduire rapidement à la création de groupements de producteurs sous forme de coopératives capables de concurrencer les maisons de commerce et obtenir des prix plus rémunérateurs pour leurs produits.

L'Assemblée représentative du Togo (ART), élue en 1944, eut de longs débats dans ce sens. L'Administration émit le désir de voir les SIP remplacées par de véritables coopératives de producteurs et de consommateurs dynamiques. Ces projets aboutirent à la suppression des SIP et à la création de la "Société mutuelle de Développement rural" (SMDR) en 1953.

* Les nouvelles institutions d'encadrement du monde rural : SMDR et SPAR

La SMDR, qui succéda aux SIP, visait essentiellement à désengager les structures paysannes de l'administration coloniale en les réaménageant pour un contact direct plus humain à la base. Son organisation permettait la création de coopératives gérées par les producteurs eux-mêmes. Ce fut le cas de la PROCALI (Coopérative des producteurs de cacao du Litimé), créée à Badou en 1957, qui constitua la première organisation de ce genre au Togo. Ce fut également le cas de l'Unicoop-Klouto (Union des Coopératives de Klouto). Le "Secteur de modernisation de l'Est-Mono", créé en 1955-1956 dans le cadre du deuxième plan FIDES, de même que le SEMNORD (Secteur de modernisation du Nord), étaient autant d'organismes destinés à soutenir l'accroissement de la production agricole et à encadrer le monde rural.

En 1959, furent créées les "Sociétés publiques d'Action rurale" (SPAR) dans le but d'oeuvrer pour "l'épanouissement de la personnalité des paysans d'Outre-mer", afin de générer de meilleurs rendements, responsabiliser davantage les paysans et les solidariser au sein d'un groupe reconnu, afin de promouvoir leur dynamique de développement.

3 - Les difficultés de la mise en valeur

La "mise en valeur", cette exploitation des ressources, connut de nombreuses difficultés.

a) L'impossible encadrement du monde rural

La politique d'encadrement du monde rural connut des échecs à plusieurs reprises. L'expérience des champs communaux et des coopératives agricoles, depuis 1924, échoua parce que les fruits des champs ne profitaient qu'aux administrants.

La tentative d'introduction de l'enseignement agricole dans les écoles, en vue d'initier et d'intéresser les élèves aux travaux agricoles, connut bien des déboires. L'enseignement dispensé dans les champs scolaires où les élèves devaient effectuer leur initiation aux techniques culturales échoua pour plusieurs raisons. Les maîtres et les moniteurs chargés de cet enseignement ne croyaient pas à son efficacité. Le manque de crédit et la formation insuffisante des maîtres, ajoutés aux abus (dureté du travail dans les champs, bastonnades, corvées supplémentaires, etc) découragèrent les élèves et avilissaient les travaux ruraux dans l'esprit des jeunes générations. Sur ces difficultés, se greffait un malentendu fondamental : l'Administration considérait que l'instruction devait permettre d'accroître la production agricole, car les paysans scolarisés appliqueraient mieux les techniques culturales modernes que les illettrés. Pour les scolarisés et les scolarisables, l'école était avant tout un moyen d'échapper à la condition rurale.

En outre, peu d'initiatives privées vinrent renforcer les actions de l'Administration, qui fut seule à investir dans la production agricole, les acteurs privés (maisons de commerce ou particuliers) n'intervenant que dans la phase de la collecte et de l'exportation de la production.

Le monde rural togolais contourna les mesures administratives. Ainsi les paysans, qui considéraient les cotisations auxquelles ils étaient astreints au sein des SIP comme une simple forme d'impôt supplémentaire, boudèrent celles-ci autant qu'ils le purent.

L'imposition de type de cultures spécifiques par région ne fut pas non plus un succès. Quand les cours devenaient bas, les paysans se détournaient rapidement des cultures d'exportation, au profit des cultures vivrières. Ce fut le cas avec la crise des années 1930, qui vit le maïs et le manioc connaître une embellie. Ce fut également le cas pendant la Seconde Guerre mondiale, période qui connut le retour à l'auto-subsistance et à la thésaurisation, la floraison du marché noir, l'abandon des cultures d'exportation et l'exode rural. Une bonne partie de la production agricole, notamment les produits vivriers, fut souvent illicitement exportée vers les pays voisins. Le cas le plus remarquable était celui du maïs, qui alimentait les marchés de la Gold Coast, ce qui permettait aux paysans d'acquérir des livres ouest-africaines, se constituant ainsi une source de monnaies fortes : le Togo fut ainsi pendant longtemps le grenier de la Gold Coast.

Il faut souligner que l'évolution globale de la production, marquée par un rapide glissement des cultures vivrières vers les cultures d'exportation, se fit sous la contrainte. Ce processus, que l'Administration crut irréversible, s'inversait quand la contrainte se relâchait. Il en

fut ainsi de la culture d'arachide imposée dans le Nord, culture qui recula de moitié aussitôt que la Seconde Guerre mondiale fit desserrer l'étreinte de la surveillance.

b) Les unités de transformation et d'extraction

Les exigences de la métropole faisaient des colonies des pourvoyeuses de produits agricoles et un marché de consommation. Pour cette raison, les premières industries créées furent, comme à l'époque allemande, des usines de transformation des produits agricoles : usines d'égrenage de coton à Lomé (1925), à Kara (1926) et à Atakpamé. Celles-ci furent rétrocédées ensuite aux sociétés commerciales : la UAC s'appropria celle de Lomé, la SGGG et la SCOA celle d'Atakpamé, etc. Les huileries d'Agou (datant de l'époque allemande) et d'Alokoégbé (créée en 1952), de même que la féculerie de manioc de Ganavé (1951), s'intégrèrent parfaitement dans cette politique.

En fait, ces premières usines produisaient des matières semi-finies, qui servaient de matière première aux usines métropolitaines, donc à alimenter l'exportation. Le coton égrené, par exemple, ravitaillait les industries textiles françaises. Les huiles servaient au fonctionnement des savonneries françaises.

Des incohérences et des contradictions marquèrent cependant l'implantation des unités de transformation de produits agricoles.

Le cas le plus frappant fut celui de la féculerie de Ganavé, à laquelle les modes traditionnels de transformation de manioc et surtout la concurrence des revendeuses (qui avaient endetté les paysans) faisaient concurrence, et qui dut finalement fermer, faute de manioc, après l'Indépendance. Au lieu d'unités de production susceptibles de favoriser l'essor industriel du Togo, la France n'a fait qu'accroître ses capacités d'exploitation à travers des usines extractives ou de transformation des denrées agricoles en produits semi-finis, dans la pleine logique de la "préférence impériale".

4 - Les ressources minières et leurs conditions d'exploitation

La politique de mise en valeur passait aussi par l'exploitation des ressources minières. La découverte de ces ressources a été l'oeuvre des prospecteurs depuis la période allemande.

a) Les ressources minières

Les premiers inventaires des minerais du Togo dataient de la période allemande, grâce aux géologues comme Hupfeld, von Seefried et surtout Koert. Les prospections furent continuées dans l'entre-deux-guerres par les Français Arsendaux, Kouriatchy, Prokopenko et Kachinsky. Les principales ressources minières alors repérées se composaient de chromite des monts Ahito, de la bauxite du Mont Agou, du manganèse à Pagala, d'un gisement de fer près de Bassar et surtout, tardivement, des riches gisements de phosphates du Bas-Togo. Diverses entraves en retardèrent l'exploitation.

b) Les tentatives d'exploitation

L'exploitation de ces minerais (du moins les plus rentables) exigeait des investissements très importants, que ne permettait pas le contexte économique des années 1930.

L'Après-Seconde Guerre mondiale, qui fut une période d'expansion économique pour la France, favorisa les projets d'exploitation de ces ressources minières, car les industries françaises avaient en effet un besoin accru de matières premières, afin de faire face à l'accroissement de la production induite par les besoins de la reconstruction.

La première industrie minière proprement dite fut celle d'extraction des phosphates du pays ouatchi. Les importants gisements de phosphates découverts dans la région d'Akoumapé, Hahotoé et Kpogamé donnèrent lieu à la naissance de la Société minière du Bénin, qui devint, le 14 octobre 1954, la Compagnie togolaise des mines du Bénin (CTMB), au capital initial de 6 milliards de francs, avec une très faible participation du Togo (1 % du capital). Cette industrie était donc aux mains de capitaux français et américains. La législation minière du Togo était largement favorable à la France, au détriment de la population autochtone. Ainsi, le décret du 17 novembre 1957, qui octroya l'agrément à la CTMB, exonéra celle-ci de taxes sur les transactions et de droits fiscaux sur l'entrée d'équipements pour une durée de 10 ans (renouvelable). La société jouissait ainsi de la pérennité d'un régime fiscal largement favorable dans un contexte économique difficile pour le Territoire. Ce n'est qu'après l'Indépendance, en septembre 1961, que l'exportation des phosphates commença, devenant rapidement la première ressource du Togo.

III - LES MOYENS DE FINANCEMENT DE LA MISE EN VALEUR

La richesse agricole du Togo devait, selon la mission d'inspection Méray, en 1919, fournir les bases d'un budget autonome (créé par l'arrêté du 1er janvier 1920). Les finances publiques, mobilisées à partir de la fiscalité, assuraient le fonctionnement des services administratifs, le payement des fonctionnaires et la réalisation de certains projets de développement. Sous le régime du Mandat et de la Tutelle, les dépenses d'équipement furent effectuées grâce à des emprunts sur le marché financier auprès de la Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer (CCFOM)[1], ainsi que par les subventions du FIDES. Néanmoins, elles restaient fortement redevables aux finances locales, qui étaient alimentées par les différentes formes de fiscalité.

1 - Finances publiques et fiscalité

Conformément au décret de 1912 sur le régime financier des colonies françaises en général, le territoire du Togo fut soumis officiellement au régime d'autonomie financière à partir du 23 mars 1921. Ce décret préconisait clairement l'institution d'un budget autonome, alimenté par des recettes de toutes sortes effectuées sur le territoire ; ce budget devrait en revanche supporter toutes les dépenses publiques, sauf celles à caractère militaire. Dès lors, les services fiscaux ont eu la prépondérance, mais le budget local ne put continuer à bénéficier des subsides de la France. Plusieurs aménagements furent apportés par la suite aux règlements financiers et fiscaux, afin de mobiliser les ressources locales indispensables à la mise en valeur du Territoire.

L'autonomie financière s'est traduite dès le début par la confection annuelle d'un budget général prévisionnel, traçant les recettes à recouvrer et les dépenses à effectuer, accompagné d'un plan de campagne pour les travaux d'entretien et les travaux neufs. A la fin de chaque exercice, est établi un compte définitif constatant les réalisations.

---

(1) Devenue, à l'Indépendance, la Caisse centrale de coopération économique (CCCE), aujourd'hui,la Caisse française de développement (CFD).

Les excédents de recettes sont versés dans une caisse spéciale dénommée "Caisse de réserve", sollicitée pour compenser les déficits en mauvaise année ou pour financer les travaux d'insfrastructure. En particulier, les travaux de réfection des voies ferrées et du wharf en ont largement bénéficié entre 1926 et 1930. Dans l'ensemble, les recettes budgétaires ont beaucoup progressé, mais elles n'ont jamais été à la hauteur des besoins de financement de la mise en valeur.

Le montant des recettes est passé de 4,2 millions de francs en 1921 à plus de 48 millions en 1930, et près de 60 millions à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, à 215,18 millions en 1945 et enfin à 3 milliards en 1959. Mais cette croissance est relative, du fait de l'inflation, particulièrement sensible pendant la guerre et au lendemain des années 1945.

Les dépenses ont suivi et même dépassé les recettes. Elles n'ont pas permis au Territoire d'amorcer un développement économique, ni d'élever le niveau de bien-être social de la majorité de la population.

En dépit de la règle d'autonomie financière, la France a plusieurs fois accordé des avances et des subventions au Territoire pour lui permettre de boucler les dépenses de fonctionnement et de travaux. Cette situation devient permanente à partir de 1947, avec la création du FIDES. A chaque exercice, ce fonds a financé environ 55 % des travaux d'infrastructure, sous forme de subventions de la France, les 45 % restants constituant un emprunt. Au terme de ce fonds, le Togo a bénéficié de 5,2 milliards de francs CFA environ entre 1947 et 1959. C'est bien cet argent qui permit la mise en place d'une bonne partie des infrastructures coloniales de la France au Togo[1].

2 - Le régime fiscal

a) Les ressources fiscales

La fiscalité se définit comme l'ensemble des mécanismes par lesquels l'Etat prélève des fonds sur les revenus des personnes physiques et morales, d'une manière directe ou indirecte. Le régime fiscal du Togo, inspiré du régime financier des colonies françaises, fut élaboré par le commissaire de la République Woelffel. La fiscalité comprenait les contributions directes, que constituent la capitation[2] et les taxes diverses, et les contributions indirectes, qui sont les droits de douane et les taxes annexes.

* La capitation

En 1921, Woelffel réorganisa le système des prestations fiscales. Tout individu adulte en âge de travailler devait quatre jours de prestations par an pour l'entretien et la construction des routes, des marchés et des campements. Les prestations pouvaient être rachetées. Le rachat, fixé à 2 F en 1921, passa à 5 F en 1923. A partir de 1924, apparut la régionalisation du rachat,

---

(1) La part de ce fonds octroyé au Territoire (en gros 45 %) a constitué, avec l'emprunt contracté par le Togo en 1931 et ceux des diverses collectivités publiques auprès de la CCFOM, ainsi que les liquidations des dommages de guerre allemands, les dettes publiques du Togo, qui ne seront éteintes qu'en 1972, à l'occasion du voyage à Lomé du président français Georges Pompidou.

(2) Du latin *"caput"* : tête ; la capitation est un impôt payé par tête d'habitant.

dont la fourchette se situait entre 8 F et 12 F. La réforme fiscale de 1922 institua de nouveau l'impôt personnel que devait payer tout individu mâle âgé de 18 à 50 ans, européen ou indigène, à l'exception des militaires, des gardes de cercle, des proposés des douanes et des gardes forestiers. Cette mesure fiscale créait 5 catégories de contribuables indigènes, selon les régions et une échelle des fortunes, que présente le tableau n° 14.

Dans les cercles du sud, les conditions d'existence paraissent meilleures du fait de l'introduction précoce des cultures d'exportation, qui n'avaient guère concerné le Nord. Les nuances du fisc entre les populations du Nord paraissaient aléatoires et créaient une catégorie de privilégiés. Du Nord au Sud, le poids fiscal se solda par l'exode massif des populations, soit vers les régions d'économie de plantation, soit vers la Gold Coast et le Togo britannique. L'impôt de la population européenne s'élevait à 25 F en 1922. L'indigène de la 5è catégorie payait donc plus cher sa capitation que le personnel européen, dont la capacité contributive était pourtant bien plus élevée.

Tableau n°14 : Impôt personnel indigène en 1922

Catégories	Cercles et Cantons	Taux
1ère catégorie	cercles de Lomé et d'Aného	10 F
	cercle du Centre - cantons Akposso et de Notsé - cantons d'Atakpamé et Kpessi - cantons Akébou et Adélé	 10 F 9 F 8 F
	cercle de Sokodé - cantons Kotokoli (Tem) et Bassar - canton Konkomba - cantons Kabiyè, Nawdem, Tamberma	 7,50 F 5 F 5 F
	cercle de Mango - cantons Gourma, Moba, Tamberma - canton Tchokossi (Anoufo) - Kabiyè	 5 F 6,75 F 5 F
2ème catégorie 3ème catégorie 4ème catégorie 5ème catégorie	(Tout le Togo)	15 F 20 F 25 F 30 F

Source : JOTT, 1922, p. 254.

Plusieurs aménagements furent apportés aux taux d'imposition des indigènes. En 1923, la fourchette de la première catégorie était de 17 F à 32 F. En 1960, l'assiette se situait entre 500 et 1000 F. Lorsque le numéraire manquait, l'impôt personnel devenait impôt en nature, dont le montant était fixé chaque année selon les régions.

La capitation comprenait également l'impôt sur la population flottante, constituée de personnes étrangères incapables de donner la preuve du paiement de leur capitation dans leur pays d'origine. Le taux, fixé à 15 F dans les cercles du Sud en 1922, était de 8 F dans les cercles du Nord. Ce taux a largement varié au cours des années.

* Les autres taxes directes

Les dispositions fiscales du 23 novembre 1920 élaborèrent plusieurs taxes. Il s'agit des taxes sur les véhicules, les armes à feu, l'émigration, le droit d'abattage des animaux et du bois, la taxe de fourrière et le droit de place au marché, les patentes, les licences, la taxe sur la circulation, les chiens, les droits de passeport, de laisser-passer, de permis de conduire, les taxes sur la carte d'identité et de justice, les amendes administratives et des tribunaux indigènes, les droits d'expédition d'actes civils, les retenues de logement et de campement... Certaines taxes furent supprimées, notamment la taxe sur les chiens, celle sur les émigrants et la taxe annuelle de balayage. La taxe sur les marchés, créée en 1921, supprimée en 1922, fut restaurée en 1932, puis "suspendue" après les émeutes de 1933.

* Les taxes indirectes

La part de la contribution indirecte comprenait les droits de douane et les taxes annexes, qui frappaient les marchandises à leur entrée et à leur sortie, dans le respect de l'égalité économique établie par le régime de Mandat. Les frais de douane était de 10 % *ad valorem*[1] en 1920. L'insuffisance des recettes entraîna l'établissement des droits de sorties sur les produits du crû. En 1931, le Togo fit, contre son gré, son entrée dans l'union douanière de l'AOF. Le régime "aofien" supprima les droits de douane avec le Dahomey, mais en établit avec la Gold Coast, contrairement à l'esprit du Mandat. Les droits de sorties furent supprimés en 1933 pour faciliter les exportations, vitales pour maintenir à flot l'économie du Territoire. Les taxes d'entrée et de sortie, établies par la loi de mars 1958, oscillaient entre 5 et 40 % sur la valeur des marchandises. Les marchandises d'import-export furent également frappées en 1958 d'une taxe de statistique (15 F la tonne) et d'une taxe forfaitaire représentative de transaction (TFRT) de 5,5 % sur la valeur des marchandises d'exportation et de 12,5 % sur les importations. Les phosphates devaient honorer une taxe de conditionnement et de recherche.

Les contributions directes et indirectes représentaient les recettes essentielles qui devaient couvrir les dépenses ordinaires.

b - Les recettes et les dépenses

La fiscalité représentait environ 9/10è des recettes budgétaires. Les recettes douanières étaient prépondérantes.

(1) Par rapport à leur valeur.

Tableau n° 15 : Pourcentage des diverses recettes du budget

Recettes	1928	1938	1948	1958
Impôts directs	19,1	24,6	12,4	7,7
Impôts indirects	76,6	69,1	85,9	88,2
Enregistrements et timbres	1,3	1,6	0,9	2,1
Taxes diverses	3,0	4,7	0,8	2,0

Source : BCEAO, op. cit. p.178.

Les recettes douanières représentaient plus de 80 % des prévisions budgétaires de 1959, 91 % pour celles de 1960.

Il est difficile d'apprécier l'ensemble les dépenses du Territoire, du fait de l'autonomie budgétaire des cercles et des collectivités secondaires, et surtout du transfert de certaines dépenses au budget français. Le tableau n°16 donne un aperçu des dépenses ordinaires du Togo. Jusqu'en 1939, sauf pendant la période de récession économique (1931-1934), les recettes dépassèrent largement les dépenses, et les excédents étaient versés dans la "caisse de réserve". L'exercice de 1928 laissait ainsi apparaître un excédent de 23,1 millions, avant de plonger dans le déficit ; l'exercice de 1938 revint à une marge de 12,4 millions. Cette situation a duré jusqu'en 1948 (hormis l'exercice 1941). A partir de 1948, le budget togolais fut équilibré grâce aux subventions du budget français, de plus en plus massives, et donc contraignantes.

Tableau n°16 : Dépenses ordinaires (1947-1959) en millions

Année	Dépenses ordinaires en million de F	Année	Dépenses ordinaires en million de F
1947	340	1954	1 636
1948	586	1955	1 621
1949	980	1956	1 824
1950	145	1957	2 111
1951	1 349	1958	2 501
1952	1 639	1959	2 560
1953	1 621		

Source : Goeh-Akué (1992 : 181).

c) L'aide financière extérieure

L'aide financière extérieure a connu deux périodes. Entre 1921 et 1945, le Territoire, cautionné par le budget français, avait obtenu un crédit de 73,7 millions de francs remboursable en quarante annuités de 1,9 million, pour la mise en place du chemin de fer du Nord. A partir de 1946, intervint l'aide financière du FIDES, qui s'est effectuée en deux temps. De 1946 à 1953, la France participa à la hauteur de 55 % au financement de la production agricole et de l'équipement économique et social du Togo. Après le 1er juillet 1953, l'apport du FIDES passa à 75 %. La valeur des contributions financières du FIDES est reportée dans le tableau n° 17.

Tableau n° 17 : Aide financière du FIDES au Togo

Plans	Période	Montant en millions
1er plan	1946 - 1953	2 348
2ème plan	1953 - 1959	2 506

Source : BCEAO, op. cit. p.441.

L'importance financière que laisse entrevoir ce tableau ne coïncide pas avec les résultats obtenus. Le développement prôné ne fut pas atteint et le niveau de vie de la population resta globalement bas. Malgré leur importante contribution, les crédits du FIDES étaient loin de couvrir les besoins en équipements et avaient marginalisé les besoins socio-économiques du territoire. Ni la transformation sur place des produits agricoles, ni la promotion des produits vivriers n'étaient pris en compte dans cette aide.

La Caisse centrale de coopération économique (CCCE) finançait les projets d'équipement des collectivités secondaires non compris dans le FIDES. Les communes, les sociétés publiques et privées se partagèrent un crédit global de 15,018 milliards entre 1951 et 1959. Le FAC (Fonds d'Aide et de Coopération), le FEDOM (Fonds Européen de Développement pour les Pays et Territoires d'Outre-Mer) intervinrent dans la modernisation de l'outillage économique et dans les projets sociaux tels l'électrification de Lomé[1], la construction d'écoles primaires, de la maternité d'Aného, de la maternité et du pavillon d'hospitalisation de Kpalimé de 1959 à 1960...

Ces caractéristiques des finances publiques, largement dépendantes de recettes aléatoires et d'aides extérieures, constituent une des tares préfigurant le cycle de l'endettement.

d) La monnaie et le crédit

Les populations locales avaient vivement ressenti la domination politique directe par les diverses pressions qui avaient alourdi l'atmosphère coloniale. Mais la monnaie, symbole essentiel de la colonisation, passa inaperçue et pérennisa la domination politique.

* Historique du système monétaire

Au tout début des années 1920, trois unités monétaires avaient cours au Togo : la monnaie de compte était encore le mark, le franc était la monnaie officielle et la livre, la monnaie tolérée, mais de fait dominante. La réforme monétaire du 11 octobre 1923 imposa théoriquement l'usage du franc, qui se généralisa à partir de 1925. Mais le dynamisme de la livre remettait constamment en cause l'hégémonie officielle du franc.

L'unité monétaire est la même en France et au Togo jusqu'en 1945, où fut créé le "franc CFA"[2] , dont la parité était d'abord de 100 F pour 170 F français, puis en 1947, de 100 F

(1) Inaugurée dès 1926.
(2) "Colonies françaises d'Afrique", puis "Communauté franco-africaine" ; aujourd'hui "Communauté financière africaine".

pour 200 F français[1]. La parité admise par le Fonds monétaire international à partir de 1959 était de 100 F pour 3,6 g d'or. La monnaie togolaise était garantie par la monnaie française, du fait de la convention du 28 février 1958, qui attribuait à la France la souveraineté dans la définition de l'unité monétaire au Togo, la fixation de la parité, le contrôle des changes et du commerce extérieur, l'émission des billets de banque et des monnaies métalliques, la réglementation et l'organisation des activités bancaires ainsi que la direction du crédit. Le Togo n'était alors qu'un associé de la France et devait envoyer un représentant au siège du Comité monétaire de la Zone Franc, organe de décision, et un autre au Conseil supérieur du crédit (né le 20 février 1960). L'appartenance à l'union monétaire française était d'une grande portée :

- l'unité monétaire du Togo se définit par rapport à la monnaie française, avec une parité fixe (de 50 F pour un "nouveau franc"), sans considération d'équilibre de la balance de paiements,

- la France devait assurer la couverture du change et des échanges extérieurs,

- le Togo s'intégrait dans un vaste marché ouest-africain, qui fut malheureusement bloqué par trop de velléités nationalistes.

Au total, le Togo, comme les autres pays de l'ex-AOF, disposait de la solidité d'une monnaie relativement forte, mais y perdait beaucoup de son autonomie de décision, tant politique qu'économique.

* L'infrastructure bancaire

La Banque de l'Afrique Occidentale (BAO[2]), qui avait succédé à la Banque anglaise, reçut, le 20 mai 1921, la charge d'émettre la monnaie utilisée au Togo. Le 1er octobre 1955, cette fonction fut transférée à "l'Institut d'émission de l'Afrique Occidentale française et du Togo", qui devint, le 4 avril 1959, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest" (BCEAO). Elle devait émettre la monnaie, mais aussi garantir sa convertibilité. La BCEAO avait émis pour le Togo 230 millions de FCFA en 1956, 359 millions en 1957, 320 millions en 1958, et 649 millions en 1959. Elle travaillait avec le Trésor public et les banques privées.

En 1930, Lomé abritait trois banques : la Banque française de l'Afrique (BFA), la Banque commerciale africaine (BCA) et la BAO. Avec la crise, la BFA ferma ses portes en 1933. La BCA dut fusionner avec la BAO la même année. En 1946, arriva au Togo la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (BNCI)[3] ; le Crédit Lyonnais s'intalla à Lomé en 1958. Le Crédit du Togo naquit le 29 mai 1957 : ce dernier était une institution financière de l'Etat, chargée du développement rural et de la modernisation des entreprises[4]. La tutelle des services de change revenait à la "Caisse centrale de coopération économique", institution publique française.

(1) Avant la réforme de 1959, qui crée le "nouveau franc" français (=100 anciens francs).
(2) Future Banque internationale pour l'Afrique de l'Ouest (BIAO), aujourd'hui BIA-Togo.
(3) Future Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCI) au Togo, BNP à Paris.
(4) Il deviendra la banque togolaise de développement (BTD) après l'indépendance.

* Le service financier postal

Le service postal jouait aussi un rôle important dans les activités financières au Togo ; il était contrôlé étroitement par la France.

Les mouvements financiers de la poste se faisaient au centre des chèques postaux et à la caisse d'épargne. En l'absence des services financiers postaux, les Togolais avaient la possibilité d'ouvrir des comptes courants aux bureaux des chèques postaux d'Abidjan ou de Cotonou. Le 2 mai 1958 fut ouvert le centre des chèques postaux de Lomé. Ce service obtenait des dépôts, réalisait des virements de fonds et assurait le transfert de fonds vers l'extérieur. Au 31 décembre 1958, on enregistrait 623 comptes, 1 564 au 31 décembre 1959. Jusqu'en avril 1953, où fut ouverte la caisse d'épargne de Lomé, les opérations d'épargne de la poste togolaise étaient centralisées à Porto-Novo. Le taux d'intérêt servi était de 3,25 % par an. L'importance des ouvertures de comptes, dès l'époque allemande, permet de constater que les Togolais ont eu une longue tradition d'épargne et de crédit.

Ainsi la politique économique de la France au Togo s'est-elle limitée à l'exploitation des ressources agricoles et minières. Les actions entreprises en direction du monde rural visaient surtout à encadrer les masses paysannes afin qu'elles fournissent une production conforme aux besoins de la métropole. Les unités de transformation des produits agricoles qui servaient de matières premières aux unités industrielles françaises s'inscrivent dans cette logique. L'industrialisation réelle du pays n'était pas à l'ordre de jour. Mais cette "mise en valeur" connut des déboires et des difficultés de toutes sortes, ce qui ne lui permit pas toujours d'atteindre les objectifs visés.

CHAPITRE VII

L'EVOLUTION CULTURELLE ET SOCIALE DE 1920 A 1960

Petit à petit, les effets de la situation coloniale pénètrent en profondeur les divers peuples du Togo, les obligeant à se transformer, pour le meilleur ou pour le pire. L'économie marchande s'infiltra dans les sphères jusque là auto-suffisantes. D'anciens circuits commerciaux disparaissent ; d'autres, en particulier les gros marchés régionaux, s'enflent, tant par le volume des échanges que par la superficie de leur zone d'attraction. Lentement, très lentement, les méthodes médicales modernes pénètrent dans les campagnes et font reculer la mortalité (pas la natalité). Les écoles, de plus en plus nombreuses, ouvrent de nouveaux horizons de promotion sociale, de perspectives politiques. Les villes commencent à bourgeonner, peu nombreuses encore, mais déjà lieux où se façonnent une société nouvelle, beaucoup plus individualiste et compétitive.

I - LE POTENTIEL HUMAIN ET SON EVOLUTION

1 - Combien y avait-il de Togolais ?

Le premier recensement scientifique du Togo -opération lourde et coûteuse- n'eut lieu qu'en 1958-1960. Auparavant, on ne disposait que de "dénombrements administratifs"; dont l'établissement était l'un des principales tâches des administrateurs en tournée , qui réunirent, grâce à leurs "fiches de village", une documentation importante. Mais l'objectif premier de ces dénombrements était de compter les hommes afin de lever sur eux impôts et corvées. Inutile de dire que les populations essayaient par tous les moyens de dissimuler autant que possible leurs effectifs réels, en particulier de jeunes hommes[1] : aussi soigneux qu'ils puisent être, ces recensements administratifs ne pouvaient être que plus ou moins fortement sous-évalués. Quand parurent les résultats du recensement de 1958-60, on s'attendait à un total de l'ordre de 1 250 000 habitants. Ils étaient en fait 1 440 000, soit 15 à 20 % de plus que prévu : un bon sixième des Togolais avait échappé aux mailles des statistiques administratives.

Néanmoins, pour avoir une idée de l'évolution de la population du Togo français, on ne peut qu'utiliser (comme ordre de grandeur) les données des rapports officiels. Du million d'habitants de la fin de la période allemande (pendant laquelle, il est impossible de savoir quelle fut l'évolution), les Français avaient reçu environ les trois-quarts. Les chiffres officiels montrent ceci :

---

(1) Le Togo ayant cependant eu l'avantage de ne pas être menacé par les levées de soldats, qui avaient été très lourdes en AOF pendant les deux Guerres mondiales.

Tableau 18 : Comptages administratifs de 1922 à 1957

1922 :	728 000
1925 :	744 000
1930 :	726 000
1935 :	763 000
1940 :	810 000
1945 :	912 000
1950 :	982 000
1955 :	1 070 000
1957 :	1 092 000

Source : Locoh (s.d. : 2)

Photo 42 : Un comptage administratif à Pagouda

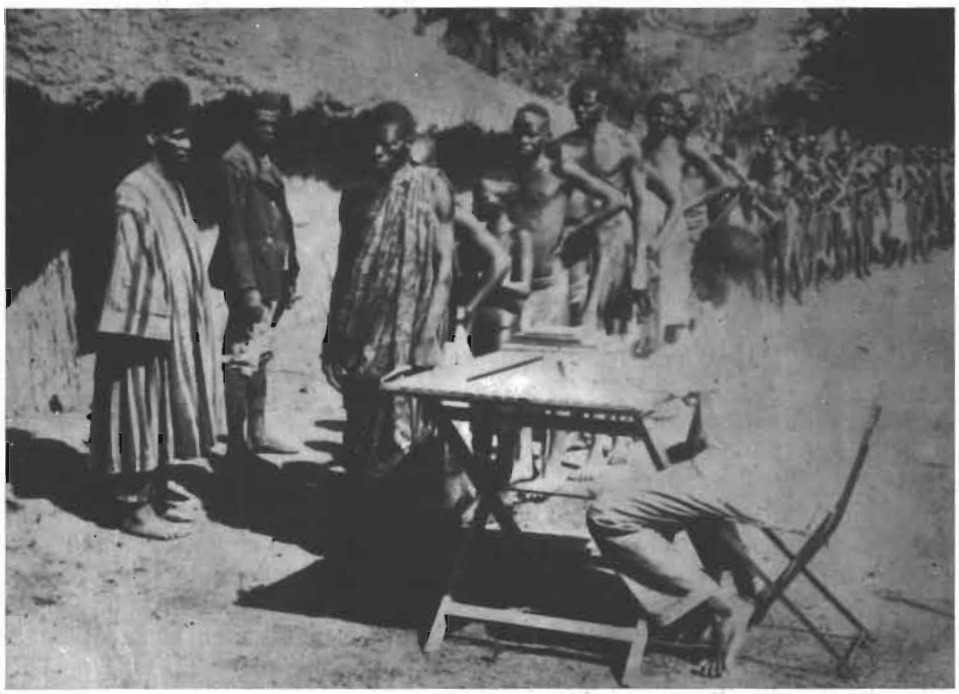

Ces chiffres doivent être pris avec beaucoup de prudence. Outre leur imprécision originelle, ils représentent une situation très fluctuante, les migrations transfrontalières étant absolument impossibles à comptabiliser. Or le Togo a toujours baigné dans des flux transversaux importants qui l'unissaient à ses voisins.

Ce qui apparaît, en tous cas, c'est une relative stagnation de la population à l'époque du Mandat, et, au contraire, une croissance de plus en plus ferme dans les années 1940-1960, tendance qui ne fera que s'accentuer par la suite. C'est vraisemblablement là l'effet d'une amélioration progressive de la situation sanitaire et de l'encadrement médical (en particulier face à la mortalité infantile), dans une société où la natalité est traditionnellement forte (au moins 6 enfants par femme).

Des structures démographiques de cette société (répartition par sexe, âge, etc.), nous ne savons rien à l'échelle du pays. Sa répartition spatiale était la préfiguration de ce qu'elle est aujourd'hui, avec des pôles de peuplement très denses (pays moba-gourma, pays kabiyè-nawdem, pays ouatchi) et des zones peu peuplées, en particulier de Sokodé à Atakpamé, contrastes que les migrations intérieures ont depuis nettement atténués.

2 - Les flux de migrations internes

Tout au long de cette époque correspondant à "la paix coloniale", les courants d'échanges anciens entre communautés voisines ont continué à exister et à prospérer, les grands marchés régionaux à draîner des flux de personnes et de marchandises selon un rythme désormais hebdomadaire.

Dans la région méridionale, les marchés des environs d'Aného et surtout ceux du Bas-Mono ont constitué des centres de convergence des surplus agricoles, mais aussi des populations nouvelles ayant migré des zones côtières pour mettre en valeur l'arrière-pays et profiter de ces ressources. Il s'en suit un développement progressif des agglomérations rurales comme Anfoin, Vogan, Afagnan, Aklakou, Tabligbo, dont certaines seront transformées en centres administratifs secondaires. Au Centre, l'axe du chemin de fer, prolongé à partir de 1930 à travers la vallée de l'Anié et les plaines du Moyen-Mono, constitue l'épine dorsale structurante des flux de marchandises et de populations. Les agglomérations de Notsé et d'Atakpamé lui doivent, en partie, leur extension au cours de cette période, quand bien même elles étaient déjà des centres urbains relativement importants avant 1920. Quant à Wahala (anciennement Chra) et Anié, elles sont -comme d'autres petites bourgades- filles du chemin de fer et, de ce fait, redevables pour leur peuplement aux flux migratoires internes entre 1920 et 1960, dont les plus importants sont les flux de main-d'oeuvre draîné, dans les années 1930, de la partie septentrionale vers la zone centrale, puis, dans les année 1950, vers les plateaux du Sud-Ouest.

A l'intérieur même de la zone septentrionale, les flux de population sont permanents. A part ceux qui alimentent les marchés régionaux comme Kétao, Bafilo, Sokodé, Bassar, Mango, etc, il y a lieu de signaler les courants traditionnels de migrations liés à l'ancienne route de la cola qui draînaient des populations d'origines diverses (Gourma, Bariba, Peul, Haoussa, Djerma, etc) et ont favorisé un début de brassage interne.

3 - Les flux de migrations avec l'extérieur

Ils sont tout aussi significatifs du point de vue de l'immigration que de l'émigration.

a) L'immigration

Du côté est, la coupure n'a jamais existé. Les vestiges de la route de la cola ont continué à alimenter le courant de ceux que l'administration fiscale considérait alors comme une population flottante. Des courants migratoires traversaient de part en part le territoire à différentes latitudes, surtout quand les frontières coupaient en deux les mêmes peuples, en particulier les Guin/Mina, les Aja, les Ifê-Yorouba...

A noter l'implantation dans le Sud (amorcée dès l'époque allemande) de groupes de marchands haoussa (et assimilés : le ciment et le modèle culturel de tous est l'islam) qui créent dans chaque ville-étape des "zongo", quartiers spécifiques où les logeurs, les *maigida*, accueillent

les commerçants itinérants. Des pasteurs peuls conduisent (à pied) des troupeaux de bovins soudano-sahéliens jusqu'aux marchés de consommation de la côte.

Quant aux Européens, ils restent fort peu nombreux (moins de 1 500[1] en 1965), avec quelques centaines de Libanais[2].

b) L'émigration

Il y a deux causes bien distinctes au départ hors du Togo, selon qu'il est forcé ou volontaire. Le premier cas est essentiellement celui des populations voisines de la Gold Coast et du Togo britannique qui, pour échapper à la pression fiscale française, passaient de l'autre côté de la frontière. C'était en particulier le cas de Konkomba, renommés pour la facilité avec laquelle ils "votaient avec leurs pieds". On ne trouvait naturellement pas l'équivalent du côté du Dahomey, où la pression fiscale était pire : c'est la Gold Coast qui a toujours été le principal pôle d'attraction des Togolais.

Les migrations volontaires concernaient, à l'origine, les populations côtières, qui partaient s'embaucher dans les postes relativement qualifiés (voire très qualifiés, comme les agents de commerce, comptables, dactylos...) qu'offraient les villes de Gold Coast en priorité, mais aussi Abidjan, Lagos, Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa)... Rapidement, des migrants à bien moindre niveau scolaire (en particulier les Ouatchi, à l'étroit sur leurs terres de barre surpeuplées) partirent excercer des métiers manuels urbains (les Ouatchi d'Accra étant ainsi systématiquement menuisiers, mécaniciens ou blanchisseurs). Plus on s'éloigne de la côte et plus l'émigration se dirige vers le salariat agricole dont l'économie cacaoyère de Gold Coast est grosse consommatrice[3], que ce soit pour une saison, quelques années ou une vie. A la fin de la période coloniale, il y a probablement plus d'une centaine de milliers de Togolais au Ghana, et des milliers en Côte d'Ivoire, comme cadres intellectuels (avec les Dahoméens), en particulier dans l'enseignement et le secteur privé. Une poussée de xénophobie des Ivoiriens, en octobre 1958, obligea à rapatrier des milliers de "Daho-Togo". Le marché de l'emploi, assez limité, n'a pas pu les absorber. Beaucoup durent repartir quelque temps après, certains se mirent à leur compte en créant de petites entreprises commerciales urbaines (premiers taxis de Lomé, installation de moulins à grains, etc.).

4 - L'essor urbain : nouvelles couches sociales et nouvelles valeurs

Depuis l'époque allemande, Lomé s'affirme toujours plus comme le centre urbain dominant du pays, où se concentre le pouvoir politique, économique et culturel, où se façonne une nouvelle société citadine. La ville, qui comptait 7 000 habitants en 1913, en a 10 000 au début des années 1920, 15 000 vers 1930, 18 000 à la fin du Mandat, alors que les vieilles cités d'autrefois (Aného, Bassar, Mango) ont tendance à plafonner. L'effort de guerre, qui a envoyé de nombreux Togolais à l'abri en Gold Coast, en a aussi rejeté beaucoup à Lomé (en 1945, le gouverneur Noutary estime à 10 000 les jeunes clandestins dans la ville).

---

(1) Dont 1 100 à Lomé.
(2) Venant tous de quelques villages du Nord du Liban. Il n'y a pas de Syriens parmi eux, malgré l'appellation officielle.
(3) A la différence du Togo, les plantations de Gold Coast sont de grandes entreprises capitalistes (à propriétaires africains), fondées sur le salariat.

L'essor économique rapide des années d'après-guerre entraîne, partout en Afrique francophone, une explosion urbaine spectaculaire. De 1945 à 1960, Lomé quadruple, avec un rythme de croissance de 8,5 % par an, qui ne sera jamais égalé par la suite, bien que les chiffres postérieurs soient plus importants en volume.

A la fin de l'époque française, Lomé compte environ 90 000 habitants (contre 35 000 en 1950), et se développe au-delà des limites municipales : sur le plateau de Tokoin, à Souza Nétimé, Bè... La deuxième ville du pays, Sokodé, vient très loin derrière : 14 000 citadins seulement, devançant de peu la capitale du cacao, Kpalimé (12 000). Aného et Atakpamé en dénombrent 10 000, Tsévié et Bassar 9 000, Mango 8 000, Dapaong moins de 5 000, Kara moins de 3 000... Sur une population totale de près d'un million et demi de Togolais, cela fait à peine 10 % d'habitants dans les villes (dont beaucoup sont bien plus des ruraux agglomérés que de vrais citadins).

Les fonctions administratives et commerciales constituent les facteurs structurants essentiels des centres urbains du Togo. La stratification des couches sociales est donc fonction de l'implication des populations dans ces secteurs.

En ville, le premier clivage distinctif de niveau social est la qualité de salarié. Ceux de l'Administration constituent une couche moyenne, dont le nombre très limité (environ 5 % de la population active) et le niveau de rémunération n'ont aucune commune mesure avec le prestige que ce statut confère. Ces agents administratifs, pour la plupart, ne bouclent leur budget familial mensuel que grâce à l'appoint de leurs épouses (souvent nombreuses), qui, tenant le commerce de détail (et parfois de semi-gros) sur les marchés, s'adonnent aussi au commerce sur longue et moyenne distance pour collecter auprès de leurs consoeurs des campagnes les surplus de production vivrière.

Au-dessus de cette classe moyenne, on retrouve les "évolués", fine fleur de la société togolaise de l'ère coloniale, composée des cadres de l'AOF, des agents des maisons de commerce, des hommes d'affaires appartenant pour la plupart à de vieilles souches urbaines. Ce sont ceux qui, forts de leur culture et de leur instruction, animent la vie politique locale jusqu'à l'Indépendance. Bien que divisée par des fines stratifications (Afro-Brésiliens, Anlo, métis d'Allemands...), cette élite côtière forme une véritable classe sociale, qui détient le pouvoir économique, le pouvoir culturel et, bientôt, le pouvoir politique. C'est après l'Indépendance qu'elle se dispersera dans tous les statuts sociaux, des plus hauts aux plus humbles.

La population rurale est restée très homogène en ce qui concerne les conditions de la vie quotidienne : travail agricole dominé par les outils aratoires rudimentaires et l'usage de la force musculaire. Les ruraux favorisés sont ceux qui s'adonnent aux cultures d'exportation comme les planteurs de cacao et de café du Kloto et de l'Akposso ; les moins nantis furent ceux qui n'avaient pour ressources monétaires que les maigres subsides tirés des produits de cueillette ou de chiches produits vivriers, aux rendements généralement faibles. L'opulence des intermédiaires des relations ville/campagne : acheteurs de produits (tristement celèbres pour leurs manipulations et leurs escroqueries lors de l'achat des produits d'exportation dans les campagnes) et migrants de retour de la ville, faisant l'étalage de leurs biens (bicyclettes, ustensiles en émail, cotonnades aux coloris chatoyants) constitue un attrait irrésistible pour les jeunes générations de ruraux.

II - L'EDUCATION COLONIALE : UN CADRE DE FORMATION DES AUXILIAIRES

Après la période d'incertitude consécutive au partage du Togo allemand entre les vainqueurs, une nouvelle conquête s'imposait aux nouveaux maîtres des lieux. Celle-ci s'inscrit dans le cadre d'une politique sociale sans laquelle, affirmait le ministre des colonies Albert Sarraut, l'oeuvre de civilisation serait vaine, sinon impossible. Pour atteindre cet objectif, on opta pour le développement de deux domaines essentiels : l'enseignement et l'entretien sanitaire de la force de travail. Il est cependant évident que la réalisation de ces options devaient compter avec la résistance des forces traditionnelles et l'impact de l'oeuvre de l'époque coloniale allemande.

1 - Les fondements idéologiques de l'éducation coloniale française

Dans le domaine de l'enseignement, les orientations de principe des Français seront très différentes de celles des Allemands. Dans la tradition de l'école "laïque, gratuite et obligatoire" de Jules Ferry, l'Etat doit conduire une politique volontariste et ambitieuse, les écoles des missions n'étant, en principe, que tolérées faute de moyens pour tout faire[1]. Dans l'esprit jacobin, on veut aussi une scolarisation spatialement homogène, en commençant par les villes, avec une "école régionale" par chef-lieu de cercle (y compris, désormais, dans le Nord, dont les chefs de canton sont vivement incités à donner l'exemple et à scolariser leurs enfants[2]. Elle doit être gratuite, et offrir une promotion aux plus méritants, en particulier grâce aux concours qui donnent accès aux écoles "fédérales" de Dakar, dont les promus feront effectivement de brillantes carrières -y compris politiques- dans toute l'AOF.

Comme en France, où l'on pourchasse les "patois" locaux, l'enseignement doit se faire exclusivement en français, selon les normes françaises. Ce sera là un obstacle important, faute de cadres compétents[3].

Mais, si l'idéologie officielle se veut assimilatrice, elle se heurta très vite à des contraintes, dès que les moyens se feront rares : former des cadres locaux francisés conduit à les traiter comme les égaux des colonisateurs, ce qui est impossible dans une situation coloniale... D'où d'innombrables blocages et contradictions, comme en témoignent ces deux citations, du gouverneur général Brévié (avril 1931) : *"Organiser l'enseignement en tenant compte de ce principe que ce que nous devons viser est de répandre le plus possible l'instruction élementaire et de diffuser notre langue de manière à faciliter nos rapports avec les populations et à mieux comprendre leurs desiderata"* et de Bourgine, gouverneur du Dahomey et du Togo en janvier 1935 : "*Nous avons le devoir de pousser l'instruction des enfants particulièrement doués, mais, sous peine de créer un prolétariat intellectuel, nous ne pouvons, pour l'instant, souhaiter que la plus grande partie de la population scolaire dépasse le niveau du cours élementaire*".

Dans la réalité, cet enseignement se faisait fondamentalement dans l'intérêt premier du colonisateur ; il visait ensuite à hiérarchiser la société selon les besoins, renforçant ainsi des

---

(1) La "séparation de l'Eglise et de l'Etat" de 1905 a laissé fonctionner les congrégations missionnaires, utiles au rayonnement colonial de la France ; mais les relations restent tendues et l'anti-cléricalisme fréquent dans la Fonction Publique, y compris coloniale.

(2) Qui seront particulièrement nombreux dans les futures élites du Nord.

(3) En 1921, le personnel total ne comprend que six instituteurs français et huit indigènes, togolais ou dahoméens (ils seront 18 en 1923).

intérêts antagonistes de classe. En effet, à l'origine, il n'a jamais été question de former une élite. L'objectif majeur est de produire des agents nécessaires à l'exploitation des territoires coloniaux. Aucune considération n'était donc accordée aux cultures locales. L'éducation a été le moyen le plus efficace d'aliénation des indigènes ; elle a oeuvré à l'effacement de la mémoire culturelle des peuples à travers l'interdiction d'utiliser les langues maternelles dans l'enseignement. En même temps, elle a donné aux Togolais une ouverture sur le monde, et le moyen de communiquer entre eux.

2 - La mise en place de l'enseignement français au Togo de 1920 à 1932

Quand bien même l'administration allemande n'a insisté que tardivement sur l'enseignement de la langue allemande, son système éducatif a laissé des marques certaines dans l'évolution sociale au Togo. Le taux relativement élevé de scolarisation par rapport aux colonies voisines a généré une classe de petits clercs. Ces derniers, regroupés dans l'association *Togo-Bund*, ont formé un courant d'opinion hostile à l'occupation française. Tout au long de la période mandataire, ils ne cesseront de constituer, du fait de leur culture germanique, un épouvantail pour l'action sociale de l'administration française, par leur possibilité de la comparer à la précédente.

Par ailleurs, la tolérance initiale de l'administration allemande vis-à-vis de l'influence économique et culturelle de la colonie britannique de Gold Coast avait laissé intact l'attrait des Togolais pour ce territoire voisin et pour la culture anglaise. Celle-ci continua à fasciner les Togolais évolués, dont beaucoup enverront longtemps leurs enfants faire leur scolarité secondaire en Gold Coast.

Toutes ces particularités firent du Togo un cas spécifique dans le cadre de la mise en oeuvre du système d'enseignement français, qui a tout de même fini par s'imposer.

L'enseignement fut organisé par l'arrêté du 4 septembre 1922, calqué sur le texte du 24 septembre 1903 qui avait défini les objectifs et l'organisation du système scolaire des Territoires de l'AOF. Ce système scolaire comprenait trois ordres : un enseignement primaire élémentaire, un enseignement primaire supérieur et un enseignement primaire professionnel. Il était gratuit dans le secteur public, payant dans le secteur confessionnel.

a) L'enseignement public

* - **L'enseignement primaire** élémentaire était destiné à familiariser les indigènes avec la langue française et à les préparer à devenir dans leur propre milieu de bons travailleurs. Il se subdivisait en deux échelons : l'école de village et l'école régionale.

. L'école de village constituait la base de l'enseignement ; elle était fréquentée par les enfants de 7 à 14 ans. L'enseignement dispensé devait mettre les élèves en contact avec la culture et surtout la langue française. La scolarité durait quatre ans, au terme desquels les meilleurs élèves étaient sélectionnés pour suivre l'enseignement, plus élaboré, de l'"école régionale".

. L'école régionale, second niveau des études primaires (en principe une par cercle), était subdivisée en "cours préparatoire" et en "cours moyen". La scolarité durait 3 ans. L'enseignement comportait le français, les sciences naturelles appliquées à l'hygiène et à

l'agriculture, le calcul, le dessin, la morale, etc. Il était en outre prévu des travaux pratiques d'agriculture pour les garçons et d'arts ménagers pour les filles. Le "Certificat de fin d'études primaires élémentaires" (CEPE) sanctionnait les études à l'école régionale ; il jouissait d'un grand prestige dans la population citadine.

*** L'enseignement primaire supérieur**

Le cours complémentaire de Lomé, créé en 1922[1], était ouvert aux titulaires du CEPE. Les études duraient trois années, en internat, au cours desquelles les élèves recevaient une formation qui les préparait aux carrières de l'enseignement, de la santé, de l'administration générale et du commerce.

Photo 43 : **Le cours complémentaire de Lomé** (Devenu le lycée Bonnecarrère en 1953, puis le lycée technique ; actuel bâtiment de l'ENA).

Il préparait en outre les élèves les plus doués aux concours d'entrée des écoles du gouvernement général de l'AOF : l'école normale William-Ponty (Dakar[2]), puis l'école normale des jeunes filles de Rufisque, les écoles rurales de Katibougou et de Dabou, l'école de médecine et de pharmacie de Dakar, l'école technique supérieure de Bamako et l'école vétérinaire de Bamako.

---

(1) Le bâtiment fut construit en 1927 par Bonnecarrère.
(2) Le premier fut, en 1923, H. Kponton, qui sera une figure majeure de la vie culturelle togolaise (ses collections seront la base du musée national).

A partir de 1926-27, cinq des meilleurs élèves togolais furent envoyés en France, par leur famille ou par l'Administration, pour y continuer les études secondaires. Quatre réussirent[1] et poursuivirent des études surpérieures. Mais les finances du Territoire ne permirent pas de renouveler l'opération.

*** L'enseignement primaire professionnel**

L'école professionnelle de Sokodé, créée le 21 septembre 1922, accueillait les jeunes gens ayant une constitution physique leur permettant de travailler en atelier. Ils recevaient en quatre ans un enseignement général (français, arithmétique, dessin...) complété par une formation pratique en menuiserie, maçonnerie, filage-tissage, ajustage, fonderie, forge...

L'école d'agriculture de Tové (Kloto) formait des moniteurs d'agriculture. Le programme d'enseignement comportait des travaux pratiques, des cours élémentaires de botanique et de biologie végétale, de topographie pratique, d'arpentage, de parasitologie agricole, de préparation des principaux produits agricoles d'exportation et vivriers et d'expertise de ces produits.

A ces deux établissements professionnels, s'ajoutent :

- l'école des ouvriers du chemin de fer (créée le 19 avril 1923) forme des ouvriers qualifiés pouvant être embauchés par les services techniques du Territoire comme ajusteurs, forgerons et charpentiers ;

- la section professionnelle de l'école régionale de Lomé (créée par arrêté du 28 avril 1926) recrutait un nombre limité de 10 candidats parmi les élèves des écoles régionales de Lomé, Aného, Kpalimé et Atakpamé. Elle formait des ouvriers menuisiers, forgerons, charpentiers, maçons en 2 ans. Ces élèves bénéficiaient d'une bourse mensuelle (45 francs en 1926) et des soins médicaux gratuits.

Par ailleurs, les autorités coloniales recommandèrent que, dans toutes les écoles publiques et privées, au moins une heure par jour soit consacrée aux travaux manuels ou agricoles. Mais on a déjà dit l'inefficacité de cette mesure.

b) <u>L'enseignement confessionnel</u>

L'article 1er de l'arrêté du 7 septembre 1922 portant organisation générale de l'enseignement au Togo stipulait : *"Nul ne peut créer ou entretenir une école privée, s'il n'y est autorisé spécialement par le commissaire de la République"*, ce qui dénote la volonté de contrôler l'influence et le développement de l'enseignement privé confessionnel. Mais l'administration était incapable de s'en passer, ses écoles n'offrant de places pour une moitié des élèves qu'à partir des années 1930.

Les missions avaient l'infrastructure, mais elles n'avaient plus les subventions abondantes qu'envoyaient généreusement les Eglises d'Allemagne : le problème financier sera pour elles un handicap lancinant, d'autant plus que leurs écoles sont payantes et leurs salaires modestes, alors

---

(1) A. Santos devint avocat, N. Grunitzky ingénieur en travaux publics, A. Akakpo et R. Ajavon médecins. Tous quatre feront de la politique au plus haut niveau.

que les écoles publiques sont gratuites et leurs maîtres bien payés, ce qui attire irrésistiblement les meilleurs éléments vers le secteur concurrent.

Pour éviter la ruine de ses écoles, Mgr Cessou proposa, en 1927 au gouverneur Bonnecarrère -qui l'accepta- une solution logique, qui est celle qu'a adopté le Togo indépendant : faire prendre en charge par l'Administration les salaires de l'enseignement privé. Mais, en février 1928, le Ministère des Colonies refusa cet accomodement, comme contraire à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Mgr Cessou dut négocier des solutions d'aide publique beaucoup moins avantageuses, d'autant plus qu'un nouveau venu dans le débat, le pasteur Maître, envoyé par la Mission de Paris au secours de l'Eglise évangélique du Togo (dont les cadres ne parlaient même pas le français et ignoraient tout des complexités politico-administratives de la France), signa un accord avec Bonnecarrère le 18 mai 1929. Mgr Cessou dut s'aligner (le 17 juin 1929), comme les méthodistes d'Aného (14 février 1930). L'enseignement privé vit ses effectifs chuter brutalement (7500 élèves en 1928, 2500 en 1930 et 31) pour remonter lentement (de 4 à 5000 jusqu'à la Guerre). Désormais les écoles ouvertes dans ce cadre suivront les programmes en vigueur dans les écoles publiques et seront placées sous le contrôle de l'inspecteur des écoles officielles ; elles bénéficieront de subventions en fonction de leurs résultats aux examens du CEPE. Ce système durera jusqu'à l'Indépendance.

L'enseignement religieux dispensait également une formation professionnelle. C'était le cas de l'école professionnelle de la Mission catholique de Lomé, depuis 1905, réorganisée par Mgr Cessou (vicaire apostolique du Togo à partir de 1921). Les élèves, admis après quatre ans d'école primaire, y étaient formés durant quatre ans aux métiers de menuisier, cordonnier, peintre, tailleur, sculpteur, imprimeur-typographe, etc. Ils percevaient au cours de leur apprentissage des subsides qui leur permettaient de payer leur entretien. Grâce à cette organisation, elle a formé la plupart des meilleurs artisans de l'époque. Cette école traversa cependant une grave crise financière due au manque d'encadrement et de ressources, qui l'obligea à fermer certaines sections : en 1934, il ne restait plus que la typographie et la menuiserie. Mais elle redémarra après 1945.

Dans l'ensemble, la transition de l'enseignement allemand au système français s'est bien déroulée. La mise en oeuvre a été rapide grâce aux enseignants africains venus du Dahomey voisin qui prêtèrent main forte à l'Administration. Les effectifs rattrapent le niveau de la période allemande (10 000 élèves) dès 1924, puis plafonnent à 10-11 000 élèves jusqu'en 1928, avant de connaître une inflexion à partir des années 1930 (6 000 élèves en 1929-30), suivie d'une réadaptation du système à partir de 1933.

3 - Les nouvelles données de la politique scolaire (1933-1945)

La crise économique des années 1930 obligea les autorités coloniales à changer de politique scolaire : réduction des crédits, rattachement au Dahomey, fermeture d'écoles... On n'ouvrait plus de nouvelles écoles de village ; les cours préparatoires étaient annexés aux écoles régionales existantes ; le cours complémentaire de Lomé fut transféré, le 26 octobre 1935, à l'école primaire supérieure Victor-Ballot de Porto-Novo, au Dahomey.

Par arrêté du 18 janvier 1935, les structures scolaires furent réorganisées. Le système scolaire comprenait désormais un enseignement populaire rural, un enseignement primaire élémentaire, un enseignement primaire supérieur.

a) **L'enseignement populaire rural** était donné dans toutes les agglomérations et avait pour objectif *"d'instruire l'enfant dans son milieu propre en l'exerçant à la pratique du français parlé, à de nouvelles méthodes de travail agricole, d'élevage et à l'hygiène destinées à lui donner de bonnes habitudes de travail et de conduite"*.

b) **L'enseignement primaire élémentaire** comprenait les écoles rurales, urbaines et ménagères. Les élèves y suivaient les programmes des cours préparatoires et élémentaires, complétés par des travaux manuels et agricoles (les écoles ménagères recevaient les filles). Les élèves les plus méritants des écoles rurales, urbaines et ménagères étaient admis dans les écoles régionales qui, en deux années, conduisaient au CEPE. Les cours d'adultes furent annexés à cet enseignement en 1935, avec pour objectif de *"diffuser l'usage du français dans la masse et d'inculquer aux adultes les notions indispensables sur la vie économique du pays"*.

c) **L'enseignement primaire supérieur** était donné au cours supérieur, qui préparait en un an au concours d'entrée au cours complémentaire, où les études duraient 3 ans : deux années d'enseignement général et une année de spécialisation dans l'une des 3 sections proposées (enseignement, administration et commerce). A la sortie, les titulaires du diplôme d'études primaires supérieures (DEPS) pouvaient préparer les concours d'entrée dans les écoles du gouvernement général de l'AOF.

Pour limiter le nombre des scolarisés (et éviter de former des chômeurs contestataires), on imposa un système de limite d'âge qui écarta un grand nombre de jeunes. Il existait par ailleurs un décalage très important entre les contenus de l'enseignement et les réalités du terroir. Malgré le côté professionnel de l'enseignement, rares étaient les élèves qui trouvaient un emploi à la fin de leur scolarité. Par ailleurs, la volonté affirmée de l'Administration d'inciter les élèves à retourner à l'agriculture échoua complètement, faute de leur avoir proposé des moyens réels. Surtout, il était psychologiquement impossible aux élèves de se résoudre à retourner à la terre. Bon nombre émigrèrent alors vers les pays voisins (Gold Coast, Côte d'Ivoire, Nigeria, Afrique centrale). Quant aux effectifs, ils remontaient lentement : 7 000 élèves en 1932, 8 000 en 1934, 10 000 en 1936, 17 000 en 1945.

4 - L'enseignement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : une harmonisation avec le système francais

Sous la pression des évènements de l'après-guerre, les autorités coloniales adoptèrent le système scolaire en vigueur en France.

Ainsi l'enseignement primaire durait-il désormais six ans (2 années de cours préparatoire, 2 années de cours élémentaire, 2 années de cours moyen). Au terme de ces 6 ans d'études, l'écolier sortait nanti d'un CEPE. Au cours de cette période, on assiste à un net accroissement des effectifs de 17 800 en 1946 à 57 000 en 1954 (dont 21 % de filles), pour atteindre 87 400 (dont 26 % de filles) en 1960 (une multiplication par cinq en quinze ans).

Dans l'enseignement secondaire, le cours complémentaire de Lomé, devenu école primaire supérieure à la rentrée 1941-1942, fut transformé en "collège moderne et classique" à la rentrée 1947-1948, puis en "Lycée Gouverneur-Bonnecarrère" en 1953. A la rentrée de 1947-1948, un collège moderne fut ouvert à Sokodé. A partir de 1954, le Togo comptait 5 établissements secondaires : 2 publics et 3 confessionnels (le cours complémentaire évangélique, le collège Saint-Joseph pour les garçons, et l'institution Notre-Dame des Apôtres,

pour les filles), tous situés à Lomé. Les effectifs du secondaire passaient de 500 en 1948 à 1000 en 1952, 1 600 en 1957, 2 000 en 1960.

Les collèges préparaient les candidats au BEPC, dont les sujets étaient choisis et les résultats proclamés par les autorités académiques de l'université de Paris. Quant au lycée, il préparait aussi les candidats au BEPC, puis aux baccalauréats (I et II), dont la préparation (sujets et jury) relevaient de la compétence de l'université de Bordeaux. Une centaine de bourses d'études, dont 56 dans l'enseignement supérieur en France, étaient distribuées en 1950.

La multiplication et la transformation des établissements se firent également sentir dans le domaine de la formation professionnelle et technique. Ainsi, l'école professionnelle de Sokodé fut transformée en école pratique de commerce et d'industrie (EPCI). Réorganisé en 1956, le centre d'apprentissage de Tové préparait en 3 ans au certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA).

Il existait aussi deux centres qui formaient des enseignants : le cours normal des moniteurs d'Atakpamé, devenu école normale d'instituteurs en 1951, et l'école normale d'instituteurs catholique de Togoville[1]. Ces cours formaient des enseignants en cinq ans. Le cours complémentaire évangélique comportait aussi une section pédagogique pour la formation des enseignants de l'Eglise évangélique, à partir de 1951.

A la fin de l'époque française, le Togo était le pays le mieux scolarisé de l'AOF, avec un taux moyen de 24 % en 1950. Mais ce chiffre couvrait de grandes disparités régionales : le taux de scolarisation attteignait les 85 % dans le riche Kloto (l'argent du cacao permettait de payer les écoles des missions), 50 % dans le cercle de Lomé, 33 % dans celui d'Atakpamé. Il n'était que de 18 à 20 % dans les cercles d'Atakpamé (malgré l'avance du plateau akposso) et d'Aného (du fait du retard du pays ouatchi), 8 à 9 % pour ceux de Kara et de Mango. Cependant, le Nord commence à combler son handicap : en 1950, il représente 22 % des élèves du Togo, en 1953 29 %, en 1956 31 %, en 1958 33 % (pour environ 45 % de la population).

Autre conséquence notable de ces efforts, l'école coloniale, sans l'avoir vraiment voulu, a formé un élite africaine qui jouera un rôle décisif dans la lutte pour l'indépendance.

III - POLITIQUE SANITAIRE OU ENTRETIEN DE LA FORCE DE TRAVAIL ?

De passage au Togo en 1933, pour y défendre l'oeuvre de la France, l'écrivain et homme politique Jean Martet note avec autant de naïveté que de cynisme : "*Nous sommes au Togo et au Cameroun d'abord pour nous. Ce qui ne veut pas dire que nous n'y soyons pas aussi, ensuite, pour les autres. Le succès, le bonheur, la santé d'une entreprise coloniale sont faits du succès, du bonheur, de la santé des colonisés. Une bonne colonie, qui produira et qui durera, est une colonie où le matériel humain est amené à son maximum de rendement physique et intellectuel. Le devoir de la puissance colonisatrice est le même, qu'on le considère du point de vue de l'idéal ou de l'intérêt : il faut que l'indigène se porte bien, qu'il conserve ses forces le plus longtemps possible, que ses enfants vivent et se développent...*"

(1) Créé en 1927. Par la suite collège secondaire Saint-Augustin.

Dans la même logique que l'enseignement, la politique sanitaire n'avait d'autres ambitions que d'entretenir la force de travail indispensable à la mise en valeur du territoire. Dans tous les rapports que la France adressait annuellement à la SDN puis à l'ONU de 1922 à 1957, une attention particulière est accordée à l'état de santé des populations. L'Administration ne manque pas une occasion pour vanter la vigueur de ces dernières et le recul des endémies. Cette action peut être différemment appréciée suivant les secteurs ; mais, dans tous les cas, l'organisation des services sanitaires à l'européenne ne semble pas avoir atteint tous les recoins du Territoire, ni avoir effacé les pratiques médicinales du terroir.

1 - L'organisation des services sanitaires et les actions engagées

Cette organisation est calquée sur celle de l'administration territoriale. A la tête de chaque subdivision sanitaire, est placé un médecin-chef, assisté d'un personnel subalterne entièrement autochtone formé sur le tas. A partir des années 1950, la formation fut donnée dans un cadre formel à Lomé, au centre hospitalier. Les lauréats sortent nantis du diplôme d'infirmier. Les médecins européens (en général des militaires) sont aidés dans leur tâche par des auxiliaires formés à Dakar, les "médecins africains", qui servaient dans certains centres sanitaires comme médecins-chefs.

Les actions entreprises peuvent être regroupées en quatre volets :

a) **La police sanitaire, interne et externe**.

La politique sanitaire extérieure vise essentiellement à contrôler les frontières terrestres et maritimes. Elle fut organisée par l'arrêté du 30 septembre 1922. L'objectif était de contrôler les voyageurs débarquant des paquebots au wharf de Lomé, afin d'éviter l'introduction de diverses maladies (peste, choléra, fièvre jaune, etc.). Un lazaret fut aménagé dans le secteur du wharf, pour isoler les cas détectés. Les mêmes actions sont menées au niveau des frontières terrestres. Elles furent très peu efficaces, compte tenu de la fluidité des frontières et de leur porosité. Les endémies sont diffusées de part et d'autre, les mêmes peuples vivant, le plus souvent, des deux côtés des frontières et les échanges de biens et personnes étant quasiment libres et quotidiens.

A l'intérieur, la police sanitaire constituait davantage en une sensibilisation aux règles d'hygiène et à l'amélioration du cadre de vie. Les agents sanitaires visitaient les maisons et verbalisaient ceux qui favorisaient les gîtes de moustiques par des jarres non couvertes, des puisards non entretenus, etc.

b) **La lutte contre les endémies**

Ce fut une des actions les plus efficaces dans le domaine sanitaire. Elle a concerné la rougeole, la syphilis, le paludisme, la méningite, etc. Le pian, la fièvre jaune, la variole et surtout la maladie du sommeil sont jugulés.

La lutte contre la maladie du sommeil a été la plus énergique. A partir de 1927, de longues campagnes de dépistages et de soins ont été effectuées, surtout dans le Nord-Ouest (à partir de l'hôpital de Pagouda). La lèpre fut circonscrite et deux léproseries furent construites à

Akata-Dzokpé (Klouto) et à Kolowaré (Sokodé)[1]. Toutes ces actions ont été menées par le Service général d'hygiène mobile et de prophylaxie, héritier en 1945 de l'ancien Service de la maladie du sommeil.

Photo 44 : Equipe de microscopistes dans un hangar de rassemblement.

c) **La lutte contre l'alcoolisme**

Il s'agissait de lutter contre l'importation et la fabrication d'alcool. Pour combattre l'alcoolisme, l'Administration limita la fabrication et le transport des boissons de base, notamment le vin de palme[2]. Quant aux boissons importées, le décret du 2 septembre 1922 réglementa l'importation, la circulation, la détention et la vente des alcools de traite et de boissons alcoolisées. Les alcools étaient frappés de taxes élevées, ce qui tempéra leur importation au profit de la distillation clandestine, qui fournit des alcools souvent toxiques (et quelquefois mortels) comme le *sodabi* [3].

d) Les soins à l'enfance

Dès 1923, le gouverneur Bonnecarrère fit créer à Lomé "L'Oeuvre du Berceau", dirigé par sa femme et où les épouses d'Européens étaient mobilisées pour assister et former à l'accouchement moderne les parturientes togolaises. Une véritable protection maternelle et infantile fut établie à partir de 1946, dont les résultats furent spectaculaires dans la régression de la mortalité des nouveaux-nés, en particulier par l'encadrement des accouchements (6 400 dans

(1) Elles existent toujours.
(2) L'arrêté du 23 novembre 1920 taxait à 4 francs un pied de palmier à abattre.
(3) Produit par le distillation du vin de palme. Il semble qu'il soit apparu dans les années 1930.

douze maternités publiques en 1950, ce qui est modeste) et les consultations pré et postnatales (26 000 consultantes en 1950).

2 - Un bilan des services de santé

Il est évident qu'après les six années de la période d'occupation, au cours desquelles toutes les actions avaient été quasiment bloquées, l'amorce de la croissance démographique ne pouvait se faire qu'à la faveur d'une action sociale systématique. De 7,7 % des dépenses publiques en 1920, les services d'intérêt économique et social qui enregistrent les dépenses de santé sont passées à près de 17 % en 1932, ce qui constitue un effort relatif en la matière. Mais, à partir de 1923, dès lors que les travaux d'outillage économique (chemins de fer, routes) ont été engagés, les dépenses sociales (surtout de santé), suscitèrent de moins en moins d'intérêt. Pour pallier cette indigence, il fut créé un "budget autonome spécial d'assistance médicale indigène" par décret du 18 décembre 1926, alimenté en recettes par des taxes du service d'hygiène imposées aux populations, ainsi que des subventions du budget général[1]. En définitive, le coût de la santé publique resta largement supporté par les populations elles-mêmes, bien que les soins et les médicaments fussent gratuits. La population (surtout dans la campagne) restait par ailleurs fidèle à ses pratiques traditionnelles.

La même année, il a fallu recourir à un emprunt de 7 millions pour couvrir les besoins en équipement sanitaire. Ce n'est que dans le cadre des investissements du FIDES que de nombreux équipements ont pu être mis en place en 1947, en l'occurrence le centre hospitalier moderne de Lomé dont les travaux ont débuté en 1949, pour être achevés en 1954[2].

Certes, en 1940, le Togo possédait 40 formations sanitaires, 132 en 1950 et environ 160 en 1960 (pour la plupart des dispensaires de brousse), mais plusieurs régions n'étaient pas desservies. On continue à recourir à la thérapie traditionnelle et à la vertu des plantes dont certains vieillards gardent toujours les secrets. Mais, faute d'une étude rationnelle de ces pratiques, cette médecine est souvent dépassée en cas d'épidémies, et ses connaissances, en perte de vitesse face à la médecine moderne, sont qualifiées d'obscurantisme par le personnel médical (y compris africain), au lieu de rechercher des complémentarités entre les deux pratiques.

IV - LES FORCES RELIGIEUSES DE 1920 A 1960

On compte au Togo trois courants religieux : la religion traditionnelle, l'islam et le christianisme.

1 - La religion traditionnelle

Bien que fortement combattue par l'administration coloniale et le christianisme, la religion traditionnelle demeurait encore, au lendemain de la guerre de 1914-1918, celle de la grande masse de la population.

---

(1) Ce budget n'eut d'ailleurs qu'une existence éphémère : il fut supprimé en 1932.
(2) Actuel CHU-Tokoin, qui entraîna la fermeture du vieil hôpital allemand.

En effet, tous les peuples du Togo, avant l'introduction des religions révélées, croyaient en l'existence d'un "Etre Suprême", tout puissant, créateur de l'univers visible et invisible. Cette puissance habite une région cosmique supérieure, située au-dessus et inaccessible aux hommes. C'est un Dieu qui a plusieurs fonctions. De ce fait, il a besoin de collaborateurs, donc d'intermédiaires à son service. D'où la multiplicité des divinités secondaires et l'importance accordée aux cultes et rites pour se concilier les bonnes grâces des forces de la nature créées par le Dieu suprême. Celui-ci était désigné, chez différents peuples, sous divers noms : *Boukou* chez les Ana d'Atakpamé, *Esso* chez les Kabiyè et Tem, *Mawou* chez les Ewé et Guin, etc.

Mais cette religion était perçue par les étrangers, les missionnaires et l'administration coloniale, comme satanique. L'on n'ignore pas, en effet, que l'évangélisation reposait en fait sur une analyse qui considérait le mode de vie africain en général comme arriéré, idolâtre et animiste. Il fallait donc que l'Occident, à travers la figure du missionnaire, vienne sauver l'Afrique pécheresse, enfermée dans ses pratiques démoniaques. C'était un combat à mener contre l'obscurantisme, l'ignorance, l'analphabétisme, bref, contre tous les maux dont on affirmait que souffrait l'Afrique. De ce fait, les missionnaires ne respectaient rien des cultes et pratiques ancestraux : il fallait faire disparaître les pratiques de la religion traditionnelle, ainsi que le déclarait un agent de l'administration française : *"S'il est vrai que le fétichisme joue en Afrique un rôle néfaste, c'est en combattant l'ignorance dont il est le fruit que nous l'atténuerons, le transformerons et le ferons disparaître".* Pour convertir "*ces païens voués à la perdition*", l'école était, entre autres oeuvres sociales, le moyen le plus efficace dont se servirent les missionnaires, avec l'appui relatif de l'Administration.

D'une manière générale, les populations adeptes des religions traditionnelles, étaient très tolérantes en matière religieuse. Cela explique d'ailleurs la relative facilité avec laquelle les autres religions ont pu d'abord pénétrer au Togo, puis s'y implanter, au regard du peu de succès qu'elles enregistrèrent dans les pays islamisés.

Cependant, compte tenu du regard négatif porté sur cette religion et toute la culture négro-africaine, puis de l'attitude de certains missionnaires, les religions étrangères (surtout chrétiennes) furent perçues à leur tour comme une menace réelle pour la société traditionnelle. Musulmans et chrétiens étaient dès lors considérés comme des gens venus perturber l'ordre établi. En conséquence, leurs religions furent également combattues par les tenants de la religion traditionnelle. Des réactions violentes et des frictions ont été enregistrées ça et là.

Tout au long de la période française, cette défense des adeptes de la religion traditionnelle, qui se sentaient en quelque sorte agressés par les nouvelles religions, persista, même si au fil des années, elle perdait son dynamisme[1]. Le refus de conversion de nombreuses populations, en particulier des vieux, traduisait une fidélité à la religion locale, à la tradition, aux coutumes et aux ancêtres.

En dépit de cette résistance, les prêtres de la religion traditionnelle qui partageaient désormais le pouvoir religieux avec les chrétiens et les musulmans, assistaient impuissants à la perte de vitesse de leur religion, ce qui se traduisait par la régression des pratiques animistes et la relativisation du culte des dieux et des ancêtres de la part de leurs adeptes, même si, jusqu'en

---

(1) Mais sans perdre sa créativité, comme en témoigne, dans les années 1930, l'apparition de l'expansion du "culte de la cola" (*Goro-vodou)*, que l'Administration chercha en vain à enrayer.

1960, leurs adeptes demeurèrent majoritaires au sein de la population (et le sont encore aujourd'hui).

2 - L'islam

Rappelons que l'islam a été introduit au Togo dès le XVIIIè siècle par les commerçants musulmans qui sillonnaient la partie septentrionale du territoire.

Photo 45 : La mosquée de Mango

Lors de l'arrivée des Allemands, les populations déjà islamisées du Nord, notamment les Anoufo et les Temba (Kotokoli), ont activement participé à la "pacification" des populations de l'arrière-pays en fournissant à la conquête des contingents de mercenaires. En revanche, la pénétration par l'islam de la partie méridionale du territoire ne commença que dans la deuxième moitié du XIXè siècle, par l'intermédiaire des marchands djerma, haoussa et tem déjà islamisés, qui venaient acheter du sel sur la côte. A Lomé, depuis la fondation de la ville, cohabitent une communauté "nago" (d'origine yorouba et, largement, de culture portugaise) et une communauté à dominante haoussa, qui accueille au zongo (fixé depuis 1909) les commerçants itinérants, chacun avec sa mosquée.

Au Nord, les administrations coloniales avaient privilégié l'islam[1]. Les Allemands, on s'en souvient, avaient fermé la région aux missionnaires jusqu'en 1912, où les catholiques purent timidement s'implanter à Alédjo, la mission de Bâle à Yendi. La guerre remit tout en question. Les

(1) Les musulmans passaient pour des colonisés plus dociles que les chrétiens (les Anglais et les Allemands avaient la même idée). Il ne faut pas oublier que les pouvoirs publics français sont alors volontiers anti-cléricaux.

catholiques purent s'implanter à Tchitchao, en pays kabiyè, en 1926, mais il fallut attendre 1929 pour que l'administration française autorise l'ouverture d'une mission catholique à Sokodé, longtemps considérée comme entièrement islamisée. L'administration coloniale favorisa l'extension de l'islam, en apportant son appui à la construction en 1948 de mosquées à Sokodé, à Kara et à Lomé. Déjà, en 1939, elle avait offert un vaste terrain à la communauté musulmane de Lomé.

Jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, l'islam, bien que solidement implanté à Mango, Sokodé et Tchamba, n'avait pas une forte emprise. Son influence était infime par rapport à la masse de la population. La grande période d'islamisation se situe entre 1940 et 1960. En effet, au cours de ces deux décennies, l'islam connut une forte expansion pour deux raisons fondamentales :

- à partir de 1940, l'administration française avait demandé aux musulmans de prendre en charge l'approvisionnement du pays (de la capitale en particulier) en gros bétail importé du Soudan. Par conséquent, les commerçants étrangers de bétail, notamment mossi, haousa, djerma, devinrent plus nombreux ; la corporation des bouchers se développa et de jeunes manoeuvres et revendeuses musulmans arrivèrent en grand nombre ;

- à partir de 1960, les commerçants du zongo de Lomé organisèrent aussi l'approvisionnement de la capitale en planches et en fripes importées d'Europe pour satisfaire la population locale. Ces nouvelles positions économiques des musulmans nécessitait une main-d'oeuvre dont l'arrivée va stabiliser de nouveaux étrangers sur place.

Ces facteurs seront à l'origine d'un essor qui se traduisit par l'accroissement de la population musulmane, la multiplication des écoles coraniques et la prolifération des mosquées et des quartiers musulmans à travers tout le territoire, sans cependant faire beaucoup de conversion chez les autochtones.

La conversion à l'islam devait, en principe, s'accompagner du rejet de toutes les pratiques de la religion traditionnelle. Mais de nombreux musulmans n'hésitaient pas à recourir aux pratiques traditionnelles dans certaines circonstances, s'accommodant tranquillement d'une parfaite symbiose.

3 - Le christianisme

Il est prêché par des missionnaires catholiques et protestants, toujours discrètement rivaux.

a) La mission catholique

Les missionnaires allemands avaient fait un travail remarquable, grâce à leurs puissants effectifs. En 1958, le nombre de missionnaires était à peine supérieur à celui de 1914, alors que le pays comptait maintenant 150 000 fidèles.

Le partage de l'ancienne colonie allemande entre les Français et les Anglais avait aussi entraîné un partage sur le plan ecclésiastique. Rome confia les deux morceaux du pays aux pères de la Société des Missions Africaines des vicariats apostoliques de la Gold Coast et du Dahomey. La période de transition (1918-1921) ne fut pas facile à gérer. Le nombre de fidèles

avait certes augmenté, mais la plupart des écoles de village restaient fermées, car on ne pouvait pas payer les maîtres et les catéchistes, ni entretenir les bâtiments. On comptait au total 3 prêtres en 1918, 5 en 1919, 8 en 1920. Par ailleurs, la nouvelle répartition géographique posait un problème délicat à Lomé, siège du diocèse et centre de la mission. La ville devenant française en 1920, on n'y désirait plus l'autorité de l'évêque d'une colonie anglaise. Cette situation se régla définitivement à partir de 1921, non sans quelques tractations, par la nomination d'un vicaire apostolique français : Mgr Jean-Marie Cessou, le 11 janvier 1921. Il restera à Lomé jusqu'à sa mort le 3 mars 1945.

C'est sous la direction de Mgr Cessou que la mission catholique connaît une expansion dans la partie septentrionale du pays. Dès le début de son apostolat, il essaya de redonner vie à la mission et rouvrit rapidement toutes les anciennes stations avec le personnel de la Société des Missions Africaines (SMA), pour la plupart des Alsaciens, puis il continua l'expansion catholique dans le Nord. Après Tchitchao en 1926. Il ouvrit à nouveau en 1927, Alédjo, puis fonda la mission de Sokodé[1] en 1929,Kara en 1930, Bassar en 1933, et Mango en 1936... Mgr Cessou s'occupa particulièrement de la scolarisation (on note en particulier, en 1927, l'ouverture de l'école normale de Togoville, pour la formation des instituteurs et des catéchistes, qui joua un rôle considérable dans l'expansion du catholicisme au Togo). Lors de la célébration du jubilée de l'évangélisation du pays en 1942, Mgr Cessou avait défini son programme en trois volets : la jeunesse et l'école, la famille chrétienne et le clergé autochtone. Toutes ces préoccupations, Mgr Strebler, nommé vicaire apostolique de Lomé le 8 novembre 1945 à la mort de Mgr Cessou, les fera siennes.

Photo 46 : La mission d'Alédjo, vers 1930 (carte postale postée en 1931)

(1) Sokodé sera érigé en préfecture apostolique en juillet 1937 et confié à Mgr joseph Strebler (au Togo de 1937 à 1962), puis à Mgr Jérôme Lingenheim (de 1946 à 1965).

Pour cela, il fallait de nouvelles oeuvres. C'est ainsi que Mgr Strebler ouvrit le collège Saint-Joseph à Lomé en 1948, confié aux pères des Missions Africaines. L'école normale de Togoville est dirigée par les frères des Ecoles chrétiennes depuis 1952, tandis que les soeurs de la Congrégation Notre-Dame-des-Apôtres (NDA), qui dirigeaient de nombreuses écoles primaires, fondèrent en 1953 à Lomé l'institution secondaire Notre-Dame-des-Apôtres pour les jeunes filles. En 1956 fut ouvert le collège Chaminade à Kara, par les frères marianistes suisses.

En plus des congrégations déjà citées, on notait la présence des Petites-servantes-du-Sacré-Coeur de Menton, qui s'occupaient des dispensaires de Yadé et de Bombouaka, et du noviciat de Noépé, où une congrégation de religieuses autochtones se préparait à l'apostolat de l'éducation et aux soins des malades. L'apostolat des pères SMA était également soutenu par les soeurs de la Providence de Peltre et les soeurs de Saint-François de Rodez qui travaillaient à l'hôpital de Lomé et tenaient l'unique pouponnière du Togo à Tokoin. Enfin les soeurs de Saint-Augustin s'occupaient de l'imprimerie de Lomé. Le petit séminaire Saint-Pierre-Claver de Lomé-Tokoin ouvrit ses portes en octobre 1957, tandis que le foyer Pie-XII (1955) devenait un pôle culturel de la ville.

L'objectif majeur des missionnaires était de former un clergé indigène qui pourrait, à terme, constituer l'ossature d'une église pleinement autochtone. Le premier prêtre africain du Togo, le RP Anastase Dogli, venait de Gold Coast, où il avait été ordonné en 1922, à l'âge de 30 ans. Sa première messe, dite à Lomé le 23 juillet 1922, une semaine après le sacre en grandes pompes de Mgr Cessou, connut un immense succès populaire : "*l'accueil extraordinaire que le Togo avait réservé à son premier prêtre impressionna viviement les Européens. Jamais un gouverneur, disait-on, n'a été reçu pareillement,* note avec joie et surprise Mgr Cessou. *Catholiques, protestants, musulmans, païens, tous voulaient le voir ; tous étaient fiers de lui, fiers et heureux de voir leur race à l'honneur. C'était donc vrai : un Noir peut devenir prêtre catholique !*".

Les premiers prêtres du Togo français furent Henri Kwakumé (ordonné en 1928 ; il sera le premier historien togolais des Ewé), puis André Anaté et Georges Kpoda (en 1931 -ce dernier décédant en 1949), suivi de Gérard Fini (1934, qui exercera en Gold Coast) et de Jean Gbikpi (ordonné en 1942 à Rome). A partir de 1951, il y aura une ordination ou deux par an, qui assureront la relève, y compris celle de l'épiscopat : Mgr Robert-Casimir Dosseh devint archevêque de Lomé le 4 avril 1962.

Le travail réalisé par les Pères SMA et ces diverses congrégations a donc été considérable. Le résultat en est l'augmentation régulièrement croissante des fidèles, ainsi que le montre le tableau ci-dessous.

Un décret papal en date du 19 février 1956 transforma le Togo en une province ecclésiastique, avec deux circonscriptions : l'archidiocèse de Lomé et le diocèse de Sokodé confiés respectivement à Mgr Strebler et Mgr Lingenheim, qui furent intrônisés les 24 février et 28 octobre 1956. Le Togo était désormais une église de plein exercice, et non plus une terre de mission.

L'église catholique du Togo était d'une manière générale en plein essor ; mais les prêtres faisaient défaut et les missionnaires n'arrivaient pas à atteindre toutes les populations, surtout les plus éloignées de la côte et les plus enclavées.

Tableau 19: Evolution des différentes composantes de l'Eglise catholique

Années	PRETRES		FRERES		SOEURS		FIDELES
	Africains	Etrangers	Africains	Etrangers	Africaines	Etrangères	
1892	-	2	-	3	-	6	40
1895	-	10	-	7	-	6	40
1900	-	12	-	7	-	7	1 331
1905	-	24	-	10	-	16	3 299
1910	-	39	-	12	-	21	10 124
1915	-	41	-	12	-	28	20 688
1920	-	14	-	6	-	10	25 000
1925	-	24	-	6	-	11	27 755
1930	1	29	-	11	-	19	41 428
1935	4	33	-	4	-	24	57 103
1940	4	26	-	5	-	24	72 344
1945	4	17	-	5	-	29	88 346
1950	3	39	-	4	-	30	109 003
1955	7	59	-	12	13	72	142 419
1960	16	55	-	13	60	61	191 727

Source : I. Perraud (1993 : 417-453).

Photo 47 : Mgr Cessou, les religieuses de l'école de la rue de la Mission et leurs élèves (vers 1930)

b) Les missions protestantes

Des trois missions protestantes qui s'occupèrent de l'évangélisation du Togo allemand, seule la mission de Brême eut un impact certain et durable sur la population. Elle créa l'Eglise éwé, qui se retrouva divisée entre la Gold Coast, le Togo britannique et le Togo français. Au Togo britannique et en Gold Coast, elle prit le nom de *"Ewe Presbyterian Church"* en 1927, puis de *"Evangelical Presbyterian Church"* à partir de 1954. Elle est secourue par la Mission d'Ecosse, qui a accueilli en 1927 des missionnaires allemands.

L'Eglise éwé était devenue *de facto* indépendante avec le départ des missionnaires allemands, faute de relève, au cours l'occupation anglo-française. Mais les moyens financiers et théologiques faisaient défaut. Cette "traversée du désert" obligea les autorités ecclésiastiques autochtones du Togo français, notamment les pasteurs Baeta et Aku, à faire appel à la Société des Missions Evangéliques de Paris, qui envoya en 1929 le pasteur Charles Maître pour répondre à trois nécessités : reprendre les biens immobiliers de la Mission de Brême, alors sous séquestre ; représenter l'Eglise évangélique auprès des autorités administratives qui refusaient le retour des missionnaires allemands ; réorganiser les écoles d'après les règlements en vigueur dans les colonies françaises.

Dans le but de continuer la formation de ses cadres, une école biblique avait été installée à Agou ; elle sera transférée à Gobé (sur le plateau akposso) en 1931, puis en 1938 à Atakpamé. A partir de 1949, les Togolais furent envoyés à l'école de théologie de N'doungué, au Cameroun. Certains partirent parfaire leur formation en France, dans les facultés de théologie de Paris et de Montpellier.

L'Eglise éwé, devenue "Eglise évangélique du Togo" en 1954, est dirigée par son synode, qui se réunit tous les deux ans, puis annuellement. Ce synode élit un comité synodal chargé d'assurer l'exécution des décisions prises. A la tête du comité, il y a le modérateur, secondé par le secrétaire synodal.

L'Eglise évangélique du Togo n'évolua que lentement, car elle restait largement confinée dans son milieu éwé d'origine, élargi aux Akposso. Elle entreprit tout de même de s'implanter en pays kabiyè dans les années 1930, où elle fit à nouveau un remarquable travail de linguistique et de scolarisation. En 1957, on ne pouvait opposer aux 178 090 catholiques que 34 250 protestants ; mais ceux-ci, formés avec soin, représentaient souvent une élite.

Photo 48 : **Accueil du pasteur Charles Maître à Lomé le 25 février 1927.** (A sa gauche le pasteur A. Aku, modérateur de l'Eglise évangélique ; à sa droite J. Savi de Tové, directeur des écoles évangéliques et T. Tamakloé, vice-président du conseil des notables

CHAPITRE VIII

LA LUTTE POUR L'INDEPENDANCE

Particularités locales mises à part, les conditions économiques et culturelles du Togo français étaient celles de toutes les colonies françaises. Par contre, le mouvement politique qui s'amorce en 1945, et qui conduira en 15 ans à l'Indépendance, est profondément original. Pour bien en saisir la singularité, il faut rappeler quel était le contexte de l'époque.

I - LES INDEPENDANCES AFRICAINES ET L'ORIGINALITE DU TOGO

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, tout le monde savait que plus rien, jamais, ne serait comme avant. Même si les grandes utopies de ces années d'espérance ont été plus ou moins vite, plus ou moins cruellement démenties, le monde est alors tout entier persuadé d'aller vers un avenir meilleur, ce qui signifie en particulier l'émancipation des peuples colonisés.

Le discours international de l'Après-guerre annonce la fin prochaine des empires coloniaux. Mais ceux-ci vont réagir très différemment les uns des autres : les Britanniques s'adapteront souplement, au cas par cas, pour sacrifier l'accessoire (la domination politique) et garder l'essentiel (l'exploitation économique)[1]. Les Portugais et les Belges se crisperont pour que rien ne change, aboutissant à tout perdre, d'un coup pour les derniers, après des guerres dévastatrices pour les premiers. Les Français réagirent d'une façon originale, par une belle utopie, qui était une impasse : l'assimilation, et beaucoup de tergiversations.

La conférence de Brazzaville (janvier - février 1944), qui réunissait tous les gouverneurs de colonies autour du général de Gaulle pour redéfinir l'avenir de l'Afrique[2], affirma un principe essentiel : il n'était pas question d'autonomie des colonies, car il n'y aurait plus, à terme, ni colonisateurs ni colonisés, mais des membres égaux d'une entité politique nouvelle, l'Union française. De Dunkerque à Brazzaville, il n'y aurait plus, bientôt, que des Français aux mêmes droits et mêmes devoirs. La première application politique majeure sera, le 21 octobre 1945, la participation des Africains (du moins une petite élite "évoluée") aux élections à une Assemblée constituante chargée de redéfinir la France nouvelle. Les colonisés étaient appelés -fût-ce dans des proportions modestes (un élu par Territoire[3])- à participer au pouvoir de la puissance coloniale...

Idée révolutionnaire, idée sans issue, pour trois raissons :

---

(1) Du moins en Afrique de l'Ouest. Là où il y avait un peuplement blanc (Kenya, Zimbabwé), il fallut des luttes sanglantes pour arracher le pouvoir aux colons.
(2) En l'absence de tout Africain.
(3) Plus exactement deux : un pour le "collège" des autochtones, un pour celui des citoyens français, si peu nombreux soient-ils. Les élus africains commanceront là, pour la plupart, de brillantes carrières : Félix Houphouët-Boigny, Léopold S. Senghor, etc.

1°) Il aurait fallu des moyens gigantesques pour amener les colonisés au niveau de vie et de culture des Français de la métropole dans des délais raisonnables. Ces moyens, une France appauvrie par la guerre ne les avait pas.

2°) Cette évolution niait toute identité culturelle à l'Afrique, condamnée à une aliénation totale à la civilisation du colonisateur. Très vite, les Africains réagirent contre cette tendance en proclamant la valeur de leur "négritude", thème avant tout littéraire, mais qui aurait pu déboucher sur une revendication culturelle (donc politique) de masse.

3°) Les responsables politiques français voulaient bien de quelques députés noirs (une vingtaine), qui valorisaient leur image progressiste et généreuse. Ils n'auraient jamais accepté d'en avoir 200 (proportionnellement à la population de la "France d'Outre-mer"), qui auraient pesé réellement sur le jeu politique, faisant de la France "la colonie de ses colonies"...

Un dernier problème est le rôle de l'empire dans l'économie française. Contrairement à la colonisation anglaise, orientée avant tout vers la réalisation de profits pour la métropole[1], l'impérialisme français s'était beaucoup nourri de prestige et de symboles, quel que fût le coût de l'occupation de *"ces sables où le coq gaulois pouvait gratter ses ergots"*, comme on disait méchamment à Londres. La colonisation française, au début du XXè siècle, avait ses profiteurs, en particulier les intérêts liés aux grands ports (Marseille et Bordeaux) et au commerce colonial. Dans l'économie globale de la métropole, c'était marginal, et globalement plutôt déficitaire. On peut résumer ainsi la situation : les colonies coûtaient (un peu) à tous et rapportaient (beaucoup) à quelques-uns.

Avec la crise des années 1930, qui désorganisa et fragmenta l'économie mondiale, les empires coloniaux devinrent de plus en plus des espaces clos, des chasses gardées au profit des industries et commerces de la métropole. Mais cette facilité, qui fut incontestablement efficace, était, économiquement, l'équivalent d'une drogue : un moyen de s'endormir dans le confort d'une économie protégée, et de laisser aux autres les progrès imposés par l'aiguillon de la concurrence, comme l'ont montré les travaux de l'historien Jacques Marseille. A mesure qu'avancent les années 1950, les responsables économiques lucides se rendent compte que la France d'Outre-mer est bien plus un frein qu'un avantage. L'avenir, c'est le marché commun européen. Pour y participer pleinement, il faudra sacrifier les colonies, ce qui sera fait dans des conditions étonnamment faciles (hormis en Indochine et en Algérie), malgré la puissance des *lobbies* coloniaux.

On a évoqué la volonté assimilatrice de la France, et, pour cela, l'efficacité de ses écoles. Les élites africaines, en particulier les cadres intellectuels passés par la fameuse école William-Ponty, pépinière de futurs présidents, se considéraient comme français par la culture : l'itinéraire d'un Senghor est là très représentatif. Les premiers hommes politiques africains participèrent avec délices (et souvent virtuosité dans la manoeuvre) à la vie politique compliquée de la IVe République française, certains d'entre eux accédant, à partir de 1954, à des responsabilités ministérielles dans le gouvernement français, promotion inouïe pour des colonisés, dont ils tiraient grande satisfaction. La "loi-cadre" du ministre Gaston Defferre, en 1956, tailla en Afrique des fiefs politiques assurant à ces élites politiques un pouvoir local solide.

---

(1) L'*indirect rule* était avant tout un moyen de diminuer les frais de gestion de l'empire colonial.

Ce qui fait que la notion d'indépendance ne progressa que très lentement en AOF, et encore plus en AEF, à la différence des pays anglophones, où les élites, qui ne pouvaient espérer accéder au parlement de Westminster, étaient pressées de se prendre en mains, comme le Ghana dès 1957. En 1958, le "non" que la Guinée oppose au référendum fondateur de la Vè République française n'était pas une revendication d'indépendance, mais le refus d'une constitution qui faisait éclater l'AOF. Ce n'est guère qu'en 1959 que les chefs des territoires africains se dirent que, au fond, mieux valait, comme disait Jules César, être le premier dans son village que le second à Rome. Et les indépendances s'enclenchèrent très vite, en quelques mois, la France accordant aux nouveaux Etats (qui gardaient avec elle d'innombrables liens) tout ce qu'elle avait refusé un an plus tôt à la Guinée... L'Indépendance fut donc une séparation par consentement mutuel qui satisfaisait les deux parties.

Le cas du Togo fut totalement différent, parce que, fondamentalement, ce territoire n'a jamais fait partie de la "famille française". Avoir connu plusieurs colonisations, qui toutes, bien sûr, s'affirmaient la meilleure, la seule parfaite, a permis aux Togolais de faire ce qui était impossible à ceux qui n'ont connu qu'une seule domination : juger leurs colonisateurs, et savoir s'en démarquer, tout en leur empruntant ce qu'ils avaient de bon.

Les Togolais avaient, en 1914, clairement rejeté la dureté du système allemand. L'occupation anglaise, pour ceux qu'elle avait concernés de 1914 à 1920, mais aussi, par une contagion facile, pour le pays entier, avait représenté sans doute une période heureuse d'administration très discrète et de prospérité (même si c'était dû aux circonstances). Les Français furent subis. On apprécia sans doute une autorité sans brutalité, la gratuité de l'école et de l'hôpital... L'effort de séduction de Bonnecarrère réussit, sans doute, pendant une dizaine d'années. Mais la crise qui suivit son départ, et en particulier les évènements très symboliques de janvier 1933, montrèrent que le charme était brisé. Montagné sut retrouver une certaine compréhension, en particulier en jouant sur les jeunes citadins, qui commençaient à sortir du moule scolaire français, et qui étaient donc beaucoup plus en phase avec lui. L'effort de guerre de Noutary fut certainement ce qui brisa définitivement toute fascination des Togolais pour le modèle français. C'est alors qu'on voit apparaître une exaltation de l'Allemagne, fruit d'une reconstruction complètement mythique du passé, inconsciente bien sûr, mais clairement produite par un rejet de la France, comme une manière de réagir au discours assimilateur français en le relativisant, sans oser affirmer trop ouvertement le désir de s'en débarrasser.

Le personnage de Sylvanus Olympio (1902-1963) est très représentatif de cette situation : issu d'une famille afro-brésilienne, il avait baigné dans les cultures portugaise (celle de ses origines), allemande (celle de son enfance), anglaise (celle de ses études et de sa profession) et française (celle de son émergence comme homme politique). C'est un commerçant (cadre, puis directeur pour le Togo de la puissante firme anglaise UAC[1]), et non un fonctionnaire (médecin ou enseignant), comme la plupart des chefs d'Etat des Indépendances. Il n'a pas "fait" William-Ponty avec eux. Il n'a pas été député ou ministre à Paris : il ne se rêve pas Français, il se sait Togolais. En 1936, cadre de 34 ans, il a accepté la main tendue par le procureur Thébaut pour ce "cercle" récréatif et bien-pensant. Mais dès la "conférence" de mai 1945, il va s'affirmer très nettement comme le porte-parole de l'identité togolaise, et, à l'époque, une large majorité des gens se reconnaîtra en lui.

(1) Seul Africain à avoir atteint ce niveau de responsabilité.

En face de lui, un homme comme Nicolas Grunitzky (1913-1969) est lui aussi typique. Fils d'un commerçant allemand, il a été éduqué aux frais de la France, et poussé aux plus hautes études. Il appartient donc, avec les premières élites togolaises, entièrement (ou presque) à la mouvance intellectuelle française. Mais -évolution spontanée ou réaction aux prises de position des nationalistes, on ne sait- il va lui aussi se définir comme Togolais, comme ses partisans au même itinéraire intellectuel : ils vont jouer la carte de la France, pour en obtenir, par une évolution graduelle, de plus en plus d'autonomie, alors que S. Olympio et ses amis voulaient une indépendance aussi rapide que possible.

Ces hommes politiques togolais étaient donc passionnément divisés sur la marche à suivre. Que Grunitzky et Olympio fussent par ailleurs beaux-frères nous rappelle que cette élite dirigeante togolaise, divisée politiquement, était largement homogène socialement. Les luttes qui les opposaient étaient des choix politiques, et les armes utilisées n'étaient que politiques, y compris face au colonisateur. L'Indépendance du Togo est un modèle de prise en mains de son destin par un peuple.

II - LES PREMICES DE LA CONTESTATION POLITIQUE

Le Togo avait été, une fois les résistances écrasées (Tové en 1895, le pays konkomba en 1897-98, le pays kabiyè en 1899-1901), une colonie toute pacifique, qui n'a pas connu les dévastations et les massacres d'autres colonies (Cameroun ou surtout Namibie, ou aussi Côte d'Ivoire). La transition des Allemands aux nouveaux occupants ne provoquera aucun soulèvement hormis en pays kabiyè. A l'époque du Mandat, le Togo était tout entier contrôlé avec une force de 200 à 250 hommes[1]. Les seuls troubles, hormis l'explosion des journées de janvier 1933 à Lomé, qui firent céder le gouverneur, furent ceux du pays konkomba, société acéphale qui entretenait des traditions belliqueuses de vendetta : ses fiers et beaux guerriers ne manquaient aucune occasion de s'affronter en représailles de violences plus anciennes. L'usage de flèches empoisonnées au suc de strophantus rendait les escarmouches relativement meurtrières. C'est pourquoi les aînés ne furent pas mécontents de la "paix coloniale", qui empêchait les jeunes de s'entre-massacrer. Au début de l'époque française, les Konkomba essayèrent de reprendre leurs anciennes turbulences. Il fallut plusieurs campagnes pour les en dissuader : celles du capitaine Lucien (fin 1922 - janiver 1923), du lieutenant Labadie (février - mars 1923), puis, surtout , du lieutenant Massu[2] (avril 1934 - juillet 1935), la plus longue car, après avoir montré sa force (40 hommes), sans avoir à s'en servir (il n'y eut aucun combat), il prit le temps de confisquer 300 000 flèches (trois tonnes de pointes et de couteaux furent fondues à Sokodé), de détruire méthodiquement les strophantus[3] et surtout de quadriller le pays d'un réseau de routes bien rectilignes, qui facilita la pénétration de tous les coins de la région, mais n'émoussa pas pour autant l'ardeur belliqueuse des Konkomba qui se manifestera encore à maintes reprises jusqu'à

---

(1) Chiffre qui restera pratiquement le même jusqu'en 1963.

(2) Futur général de la guerre d'Algérie.

(3) Il circule en effet à tort, dans les milieux scolaires, la légende selon laquelle Massu aurait fait couper les pouces aux guerriers Konkomba afin de mettre définitivement un terme aux révoltes konkomba. Il n'en est en fait rien. Les vieux Konkomba, témoins de la "pacification" de la zone par Massu, expliquent que ce dernier ayant détruit tous les plants de strophantus (l'herbe à poison), confisqué et fait fondre presque toutes les flèches, le guerrier konkomba qui ne sortait jamais sans ses armes, se retrouve du coup comme "privé" de son pouce dont il se sert pour tendre l'arc. D'ailleurs, en visite au Togo en 1979, le général Massu a été reçu en grandes pompes par les Konkomba qui lui ont offert un carquois (sans flèche !).

la fin de l'ère coloniale.

On a déjà évoqué les conseils des notables comme lieux d'expression et, parfois, de contestation. C'est ainsi qu'en 1923, lorsque le pouvoir mandataire décida de procéder à une réforme monétaire, les conseillers notables de Lomé tels Olympio, Baeta et Mensah, n'hésitèrent pas à émettre des réserves. Pour eux, la rectification de frontières est la seule solution réaliste à la question monétaire. C'est ce point de vue que résume le notable Albert Mensah en une formule pittoresque : "*La frontière actuelle met le Togo et la Gold Coast dans la situation de deux fumeurs auxquels on aurait donné à l'un du tabac, à l'autre une pipe. Aucun ne pourrait fumer. Les deux zones limitrophes possèdent en effet l'une les produits, l'autre les moyens de transport. Une frontière pareille est contraire à nos intérêts et nous demandons qu'on la change*". A la séance du 12 juin 1923 du conseil des notables de Kloto, Amekugee et le pasteur Quist émirent les mêmes voeux que leurs collègues de la capitale. Le commissaire de la République, Bonnecarrère, se contenta de faire la vague promesse de transmettre ces doléances au département ministériel concerné.

La contestation politique la plus décidée et la plus persistante fut celle du *Bund der Deutschen Togoländer* ou la *Ligue des Togolais allemands*, créé à une date inconnue(1). L'association fut structurée en 1922 ou 1923 et fixa alors son siège à Accra. Ses membres étaient en majorité d'anciens fonctionnaires germanophones et germanophiles, dont on ne sait pas grand'chose.

Le *Bund* militait non seulement pour un Togo réunifié et restitué aux Allemands, mais aussi pour que le pays soit *"arraché à la misère à laquelle il est exposé par l'administration française"*. Il menait ses activités en collaboration avec l'Allemagne qui essayait de tisser un réseau de propagande dans ses anciennes colonies. Les difficultés financières qui débouchèrent sur les événements de 1933 furent l'occasion pour cette association et la presse allemande de proclamer la faillite de la France au Togo. Les moindres troubles dans la colonie étaient portés à la connaissance de la SDN. Entre les deux guerres, le *Bund* fut le seul mouvement véritablement organisé, du moins qui se soit ouvertement manifesté. Il fut interdit en 1939 et ses membres se réfugièrent en Gold Coast, où les Anglais les mirent en prison.

Le mode d'expression habituel des mécontents était les pétitions qui se multiplièrent au cours des années 1930.

Mais c'est encore plus tôt que l'on peut situer la naissance d'un sentiment collectif togolais : dès 1913. L'occasion en a été la visite officielle au Togo du ministre des colonies de l'Allemagne, le Dr Solf. Les principales personnalités "indigènes" de Lomé en profitèrent pour lui remettre une pétition présentant leur point de vue sur ce qui, selon eux, n'allait pas dans l'administration du pays : pour la première fois, au Togo, les colonisés exprimaient publiquement leur opinion sur la colonisation. Pour la première fois, on a dit officiellement : "Nous, les Togolais".

A vrai dire, il y avait eu dès 1909 une pétition au gouverneur allemand d'alors, le Comte

---

(1) Vraisemblablement pendant l'occupation anglaise de Lomé.

Julius von Zech, présentée par Octaviano Olympio[1], et le futur pasteur Andréas Aku[2] alors catéchiste et instituteur. Cette pétition portait sur l'organisation de la justice dans certains de ses aspects pratiques, et surtout sur le principe de "l'application d'un droit identique quand il s'agit d'un procès entre Européens et Indigènes devant les tribunaux". La réponse du gouverneur avait été un refus formel et méprisant, mais longuement circonstancié :

La loi distingue clairement deux catégories de populations : les Blancs et les gens de couleur. [...] *Cette stricte distinction -qui, après réflexion, sera compréhensible pour l'Africain intelligent, qui la reconnaîtra comme justifiée- est fondée sur la différence naturelle des deux races. Elle se base sur la supériorité irréfutable de la race blanche, dans sa totalité, par rapport aux gens de couleur.* [...] *D'une telle différence des races résulte, naturellement, la différence dans le traitement de leurs membres quand les intérêts juridiques s'affrontent. La violation d'un droit appartenant à la race supérieure par un membre de la race inférieure au point de vue culturel doit être jugé plus sévèrement que le cas inverse. J'espère que les plus intelligents d'entre vous vont, après ce raisonnement, reconnaître que votre désir d'égalité avec les Blancs n'est pas justifié".*

Quatre ans plus tard, la pétition des principaux notables de la ville au ministre allemand reprend ces problèmes de la Justice - avec, en numéro un, l'inégalité entre Blancs et Noirs-, mais elle élargit considérablement le champ des revendications :

"Lomé, ce 12 octobre 1913

Nous, Indigènes de Lomé, avons l'honneur de souhaiter cordialement la bienvenue à Votre Excellence.

Que votre Excellence soit assurée que cette que cette visite, qui est de la plus haute importance, est pour nous un grand honneur. En cette occasion, nous nous permettons de soumettre très humblement à la haute considération de Votre Excellence les points suivants :

1- Meilleure organisation de la Justice
2- Suppression de la détention avec chaînes et des châtiments corporels
3- Amélioration de l'état des prisons
4- Admission de représentants indigènes aux assises du Conseil de gouvernement
5- Introduction d'un code général pour le pays
6- Diminution des impôts
7- Libre commerce pour les Indigènes

1er point : Meilleure organisation de la Justice

Ce point se rapporte essentiellement à l'inégalité juridique entre Européens et Indigènes. Les différends judiciaires entre Européens et Indigènes sont souvent réglés de façon telle que l'indigène est toujours le perdant, et condamné à des peines démesurées. Il arrive très souvent, malheureusement, qu'un Indigène, ayant manqué de saluer un Européen inconnu, soit arrêté

---

(1) 1859-1940. Personnalité emblématique de Lomé (et l'homme le plus riche de la ville) jusqu'à sa mort. Son fils Pedro sera le premier médecin togolais.
(2) 1863-1931.

pour ce seul fait. Si l'Européen en question est un fonctionnaire, le malheureux, quel que soit son rang social, est conduit sur le champ au lieu des châtiments corporels[1], *au bureau du district ou au poste de police. En outre, si l'Indigène attaqué par un Européen se défend, il est alors, par-dessus le marché, condamné iniquement à une peine exceptionnellement sévère. Nous demandons, par la même occasion, que les auditeurs soient admis aux débats de la Justice.*

2ème point : <u>Suppression de la détention avec chaînes et des châtiments corporels</u>

En ce qui concerne les chaînes, nous considérons qu'elles ne sont pas nécessaires. Dans une ville aussi chrétienne que Lomé, qui a atteint un certain degré de civilisation, l'enchaînement des prisonniers est vraiment déplacé. Nous considérons que la garde sans chaînes de ces prisonniers n'est qu'un jeu pour une aussi grande puissance que l'Empire allemand, qui maintient l'ordre et la paix dans tout le Protectorat avec l'aide d'à peine quelques centaines de soldats. Nous demandons aussi la suppression des châtiments corporels. Il faut ajouter ici que les habitants des colonies voisines nous appellent, pour notre plus grande honte, les "enfants des chaînes et du bâton".

4ème point[2] *: <u>Admission de représentants indigènes aux assises du Conseil de gouvernement</u>*

On a malheureusement négligé jusqu'à présent d'admettre les Indigènes aux assises du Conseil de gouvernement[3], *pour y défendre leurs intérêts. Ceci s'impose de façon urgente, eu égard au niveau actuel de civilisation des Indigènes.*

5ème point : <u>Introduction prochaine d'un code général pour le pays</u>

L'introduction d'un tel code [de lois] est à présent indispensable en considération de l'ancienneté du Protectorat.

6ème point : <u>Diminution des impôts</u>

Les taux d'imposition en cours jusqu'à présent sont insupportables pour notre territoire, encore économiquement en retard. C'est pour cette raison que nous demandons très humblement à votre Excellence de bien vouloir baisser ces taux à 6 marks. Nous nous référons aux taux d'imposition des Indigènes du Cameroun[4].

7ème point : <u>Libre commerce des Indigènes dans le Protectorat</u>

Nous, Indigènes du Togo, sommes depuis toujours, en grande majorité, des commerçants. Autrefois, nous entretenions d'actives relations commerciales avec les Européens,

---

(1) Vraisemblablement au pilori situé au grand-marché.
(2) Le point 3 n'est pas développé, les pétitionnaires ayant préparé leur texte dans la précipitation.
(3) Organisme consultatif, créé en 1904, composé par moitié de fonctionnaires et de personnalités européennes (commerçants, planteurs, missionnaires ...).
(4) Cas unique dans l'empire colonial allemand, les habitants de Lomé et d'Aného sont, depuis 1909-1910, soumis à un impôt personnel proportionnel au revenu, beaucoup plus lourd que la capitation uniforme de 6 Mk, impôt d'autant moins accepté que les années 1912-1913 sont une période de crise économique.

pour le plus grand bien de notre pays. Depuis l'introduction des taxes sur le commerce[1], *ces relations se sont réduites à un tel point que, aujourd'hui, on ne trouve plus un seul commerçant indépendant*[2]. *Pour une plus grande prospérité du Protectorat, nous considérons qu'il est opportun de garantir aux indigènes le libre commerce, sans parler des facilités douanières.*

Sur la base de ces explications, nous adressons très respectueusement et très humblement à Votre Excellence la très urgente supplication de bien vouloir examiner cette pétition avec bienveillance, et lui donner une suite favorable.

Nous sommes de Votre Excellence les très humbles serviteurs.

Pour les Indigènes de Lomé :

- Octaviano Olympio
- Théo, W. Tamakloe[3]
- Joseph Byll[4]
- Th. Assah[5]
etc., etc.

"Nous, indigènes du Togo..." Les pétitionnaires sont d'abord des grands commerçants lésés dans leur situation matérielle par la politique économique allemande, qui défendent bien sûr leurs intérêts personnels, en particulier dans le dernier point ou quand ils revendiquent plus de considération pour leur "niveau de civilisation". Mais lorsqu'ils évoquent les impôts, les prisons, les châtiments corporels, c'est au nom de tous qu'ils parlent, c'est la dignité de tous les Togolais qu'ils défendent. Quant à revendiquer une participation des Indigènes au Conseil de gouvernement qui dirige le territoire, c'est en 1913, une demande proprement révolutionnaire[6].

A cette pétition, le ministre répondit ainsi :

"*J'ai trouvé que votre sol est très fertile ; vous devez porter toute votre attention et un soin particulier à l'agriculture. Je verrai pour un code de lois pour la colonie. La seule difficulté est que l'Administration elle-même n'est pas encore mûre. Je pourrai laisser les prisonniers sans chaînes si vous garantissez à l'Administration qu'il n'y aura pas d'évasions. Vous devez en parler au gouverneur. Je verrai si les licences d'import-export peuvent être réduites. Les impôts seront réduits au début de l'année prochaine. Sur les points 4 et 5, modifier l'organisation de l'administration est impossible, car la colonie est encore jeune. De toute façon, on demandera l'avis des Indigènes pour établir les lois. Vous devez aider l'Administration à développer le pays".*

---

(1) 500 marks pour une patente d'importateur ou d'exportateur : les commerçants africains sont donc étranglés et, dans ces années, pour la plupart réduits à s'engager comme "clerks" dans les firmes européennes (ils en dirigent en général les agences de l'intérieur et s'occupent - avec une large autonomie - de la collecte des produits agricoles d'exportation).
(2) Octaviano Olympio, lui, a pu garder son indépendance, mais il est plus planteur et entrepreneur que commerçant.
(3) 1860-1943. Riche commerçant et propriétaire foncier. Sera constamment président ou vice-président du Conseil des notables de Lomé de 1925 à sa mort.
(4) D'une grande famille d'Aného. Il y a un Joseph Byll "conducteur de locomotive" au recensement fiscal de 1909.
(5) Théodore Assah (décédé en 1928), lui aussi l'un des fondateurs de Lomé, propriétaire, commerçant, notable...
(6) Selon Peter Sebald, l'Administration envisageait cependant en 1914 d'associer O. Olympio et A. Aku à la gestion de la ville de Lomé.

A partir des années 1930, les pétitions devinrent monnaie courante, comme mode d'expression du mécontentement des Togolais. Certaines, telle celle des chefs et population de Woamé, demandaient la modification des frontières douanières et revendiquaient la libre circulation des personnes et des biens. D'autres, comme celle d'un certain Sossouvi, dénonçaient les brutalités de l'administration française. Certaines autres encore, comme celles du *Bund der deutschen Togolander*, exigeaient la reconstitution du Togo allemand.

Certes, à la commision permanente des Mandats, les débats autour de ces pétitions étaient en général escamotés. Cependant, le fait que les administrés aient la possibilité de mettre au banc des accusés une puissance administrante est un élément positif dont on ne doit pas minimiser la portée(1) en cette période de l'entre-deux-guerres.

Si, pendant la Seconde Guerre mondiale, les Togolais durent taire prudemment toute expression de leurs opinions, celles-ci firent irruption immédiatement après la fin du conflit. L'occasion en fut la "conférence" des élites togolaises (du Sud exclusivement) que le gouverneur Noutary convoqua pour recueillir leurs avis, leurs voeux et leurs critiques sur les "modalités d'application au Togo des recommandations de Brazzaville".

Elle se réunit les 11 et 12 mai 1945 sous la présidence de Noutary, assisté de 13 de ses chefs de service et de 3 Français représentant la mission catholique, la mission protestante et la Chambre de commerce. Les Togolais étaient 45 : il s'agit de quelques vieux notables comme Emmanuel Ajavon, Félicio de Souza, Lawson V, etc, et surtout des jeunes(2) comme Sylvanus Olympio, Pédro Olympio, le RP Kpodar, Samuel Aquereburu... Mme Paas, institutrice et Mlle Boccovi, sage-femme, sont les seules femmes présentes.

Ouvrant la séance, Noutary déclare : *"J'ai tenu à connaître les sentiments des Togolais sur la nouvelle politique coloniale française [...] il n'est plus question d'empire français, mais d'Union Française. Il y a encore des sujets, des protégés, des citoyens français ; il n'y aura plus, bientôt, que des membres de la grande* ***Communauté Française.*** *[...] Je sais qu'ici dans cette salle, tout en restant foncièrement togolais, vous avez tous une âme française. [...] Tous unis pour un Togo français dans une France victorieuse !"*.

Noutary proposa donc aux Togolais ce qu'il considérait sincèrement comme ce qu'il y avait de meilleur pour eux : devenir Français. Un vif débat suivit : les délégués togolais manifestèrent unanimement leur refus à la proposition qui leur est faite. A la question de savoir : *"Voulez-vous être citoyens français, togolais ou citoyens d'Empire ?"*, les délégués ont répondu qu'*"ils ne veulent être ni français, ni citoyens de l'AOF"* car, comme l'a déclaré le chef Dorkenoo d'Aképé, *"nous sommes nés au Togo, nous sommes Togolais. Nous ne demandons pas autre chose"*. S. Olympio renchérit en ces termes : *"nous voulons rester Togolais, et nous ne voulons pas avoir le statut d'Européen.* [...] *Nous voulons évoluer dans notre cadre, ici"*. Les délégués ont, par contre, voté à l'unanimité la proposition concernant le rétablissement de l'autonomie politique et administrative du Togo vis-à-vis de l'AOF et celle demandant l'abolition de l'indigénat(3).

---

(1) C'est au cours de la même période qu'eut lieu la révolte des femmes de Lomé, événement qui eut un impact certain sur la naissance des mouvements revendicatifs au Togo.
(2) C'est-à-dire des quadragénaires.
(3) Obtenue en 1946. L'indigénat, codifié en 1924, donnait *de facto* les pleins pouvoirs judiciaires à l'Administration coloniale, sans recours possible.

Ces délégués sont d'accord pour l'égalité juridique et professionnelle avec les Français, mais pas question de perdre leur indentité. Ils ont poussé leur refus de la France au point que S. Olympio déclara à propos de la question de l'élection prochaine d'un député togolais à l'Assemblée constituante française : *"Nous voulons un représentant à Paris pour traiter uniquement les questions ayant rapport à l'indigène togolais, et non les questions métropolitaines* [...]. *Les affaires françaises débattues au Parlement ne nous intéressent pas".* Et, de fait, aux élections de ce député[1], première expression politique du Togo, les Togolais boycottèrent massivement les urnes, malgré les très vives pressions de l'Administration : le Nord Togo, mieux contrôlé vota à 83 %, le Sud à seulement 43 %, dont beaucoup de votes nuls[2].

Dès lors, l'opposition à l'ordre colonial français entre dans sa phase organisée, animée par des mouvements revendicatifs, notamment les syndicats et les partis politiques dont l'émergence est facilitée par l'espace de liberté créé à partir de la Conférence de Brazzaville : désormais, les libertés essentielles sont -formellement- reconnues aux colonies.

III - L'APPARITION DES ORGANISATIONS SOCIALES

1 - Les associations corporatives et ethniques

Jusqu'alors, les Togolais n'avaient pas le droit de se constituer en syndicats. Pour défendre leurs intérêts matériels et moraux, ils s'organisaient en associations professionnelles et groupes d'intérêts sous le régime de la loi de 1901. On peut citer, entre autres : l'Union de Souza, qui regroupe les descendants de cette famille d'origine afro-brésilienne à Lomé, "*Tugban Habobo*" ou "*Tugban Union*" qui regroupe tous les membres de ce clan de Glidji résidant à Lomé, "*Amenuveve Habobo*" (l'Union d'entraide) ou " *Pro-Patria",* qui regroupe un certain nombre d'intellectuels.

Ces associations purement locales disparaissent en général à mesure que la question qui avait motivé leur création se réglait.

2 - La presse

Le Togo a connu durant cette période (surtout de 1951 à 1958) une floraison de journaux qui, dans leur majorité, ont servi d'instrument de propagande aux partis politiques.

* Du côté du pouvoir colonial et des partis alliés, on citera :

- *Le Togo français*, quotidien (sur deux pages) puis hebdomadaire (sur quatre pages) d'information, tiré à environ 500 exemplaires. Dirigé par Georges Apédo-Amah[3], il est rédigé en grande partie par le cabinet du commissaire de la République ; il est essentiellement lu par la

---

(1) Maladresse de Paris qui révolta aussi les Français du "collège des citoyens", le Togo devait partager ses sièges avec le Dahomey, nettement plus peuplé et donc sûr d'imposer son candidat (ce fut Sourou Migan Apithy, futur président de la République). Pour le premier collège, ce fut le prestigieux missionnaire Aupiais, que les catholiques soutinrent activement.
(2) Les autres colonies de l'AOF ont voté à 85 ou 90 %.
(3) Futur ministre de la République autonome, puis de la IIème République togolaise et président de l'Assemblée nationale de la IIIe.

population européenne,

- *Le Progrès* : bi-mensuel tiré à 1 000 exemplaires, il est dirigé par J. Lawson et une rédaction togolaise ; c'est un organe du PTP, tout comme *La Flèche.*

* Du côté nationaliste (CUT) :

- *Le Guide du Togo* : bi-mensuel et organe de presse du CUT, dirigé par Jonathan Savi de Tové[1] et tiré à 1 500 exemplaires,
- *La Vigie Togolaise* : ce journal, fondé à Aného en 1952 par E.K. Kponton (du CUT), disparaît en 1959,
- *La Muse Togolaise* : fondé en 1956, ce journal disparaît deux ans plus tard ; il fut dirigé par B. K. Badolou et L. Azi,
- *Unité Togolaise* : organe officiel du CUT (1956-1963).

* De la Juvento :

- *L'Etendard*, fondé par Nicodème Amegah,
- *Les Echos*, de B.T. Dovi,
- *Négréta,* de Evans Quacoe et Messan Aithson[2],
- *La lumière*, de A. Amewo,
- *Le libérateur du Togoland,* de M. Marthelot.

* Des organes plus ou moins indépendants, mais souvent nationalistes, on citera :

- *Le Togoland,* avec pour directeur de publication E.K. Ansah Johnson,
- *Le National*, fondé par T. Hollard,
- *Le Petit Togolais libéré,* journal satirique et humoristique, dirigé par J.E. Yaovi,
- *La Vérité Togolaise*, de J. Wilson.

Tous les journaux précités paraissent en français. Il existe cependant des parutions en langue du pays, en éwé notamment. Ce sont :

- *Ablode Safui* "(La clé de l'Indépendance)", hebdomadaire nationaliste.
- *Kekeli kple Nyatefe"* (Lumière et Vérité)", de M. Wilson (du PTP).
- *Togo xletivi* (Etoile du Togo), rédigé sous la direction de A. Ajavon.

Du fait de leur engagement, certains journaux ont été à plusieurs reprises suspendus et leurs directeurs arrêtés. Face à ces aléas, d'autres seront édités dans la colonie voisine de Gold Coast. Ces journaux disparaîtront pour la plupart en 1958.

3 - Les syndicats

La formation des mouvements syndicaux au Togo sous administration française a été l'oeuvre des travailleurs salariés dans le secteur "moderne". On avait assisté à un accroissement

---

(1) Ancien secrétaire du conseil des notables de Lomé (réputé alors pro-français, ce qui lui couta cher lors de la révolte des loméens en 1933), désormais membre éminent du CUT, futur député et ambassadeur du Togo.
(2) L'un des fondateurs de la Juvento.

du nombre des salariés au lendemain de la Première Guerre mondiale, en raison des réalisations économiques et de la prospérité des activités industrielles, commerciales, de l'extension des travaux publics et du renforcement de l'initiative privée[1].

Il existait une grille de salaires pour chaque catégorie socio-professionnelle. Mais les écarts de salaires étaient importants aussi bien au sein de la même zone que dans un même service. Dans l'ensemble, ces salaires étaient dérisoires, et les travailleurs ne pouvaient pas introduire de plaintes auprès des autorités. C'est dans ce climat d'exploitation que les salariés autochtones feront l'apprentissage de la lutte syndicale. Ils constituent un élément structuré dont le rôle sera déterminant dans la marche du Togo vers l'Indépendance, en apportant un soutien décisif aux partis politiques.

Le décret du 7 août 1944 donne le départ de la création des syndicats professionnels en Afrique. Les premières organisations syndicales furent en fait le prolongement des syndicats métropolitains. Dès la publication de ce décret, la Confédération générale des travailleurs (CGT) dépêcha au Togo certains de ses membres pour oeuvrer à la création de syndicats et à la formation d'une Union syndicale. En 1949, la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) emboîta le pas à la CGT dans le but de contrebalancer l'influence grandissante de cette dernière. Quant à la Confédération Force Ouvrière (FO)[2], elle n'aura qu'une base fragile au Togo.

Les syndicats togolais peuvent être classés en deux catégories : ceux des employeurs[3] et les syndicats des salariés. Ces derniers recrutent essentiellement leurs membres parmi les enseignants, le personnel du chemin de fer et des PTT, les employés des banques, etc. Vingt des 35 syndicats de salariés qu'on dénombrait au Togo se constituèrent en une Centrale dénommée Union des Syndicats Confédérés du Togo (USCT) avec, comme secrétaire général, Paulin Akuété[4]

Parmi les plus importants, on peut citer les syndicats suivants :

- Le Syndicat des employés du secteur privé (SESP), créé en janvier 1946 avec comme secrétaire général Hubert Ajavon,

- Le Syndicat des commis et agents autochtones du Togo (SCAAT) créé le 26 décembre 1946 (premier secrétaire général : Michel Ako),

- Le Syndicat des agents autochtones du Service de l'agriculture, créé le 26 décembre 1946 et dirigé par Joseph Klusse Mensah,

---

(1) C'est ainsi que le nombre de manoeuvres engagés par contrat passa de 399 en 1924 à 1 865 en 1932. Par contre, le personnel travaillant dans l'Administration a chuté : de 9 962 en 1926, il regresse à 854 en 1933 (du fait de la crise économique de 1929). Quant aux salariés des maisons de commerce et des sociétés agricoles et industrielles privées, leurs effectifs ont varié selon les années : en 1924 ils étaient de 1 316 ; en 1927 : 2 437, en 1937 : 1 539.

(2) Issue d'une scission de la CGT quand celle-ci devint dominée par le parti communiste.

(3) 6 au total dont 3 africains et 3 européens. Le plus important est le syndicat des commerçants importateurs et exportateurs.

(4) Futur ministre du Travail de la 1ère République, député de Lomé en 1958.

- Le Syndicat des cheminots et agents autochtones du wharf et du phare du Territoire du Togo, créé le 27 décembre 1946 avec Emmanuel Afangbo comme premier secrétaire général,

- Le Syndicat des agents autochtones du Service des TP, du garage central de la voirie du Togo, créé le 28 décembre 1946 (secrétaire général : Jacob Lassey),

- Le Syndicat du personnel autochtone du Service de la santé du Togo, créé le 30 décembre 1946 (secrétaire général : Derman Ayéva[1]),

- Le Syndicat de l'enseignement privé (1946), premier secrétaire général : Albert David,

- Le Syndicat de l'Enseignement officiel (1946), avec Samuel Aquereburu[2] comme secrétaire général,

- Le Syndicat des agents autochtones du service des douanes du Togo, créé le 11 janvier 1947 (premier secrétaire général : Amerding),

- Le Syndicat des agents et sous-agents des Transmissions du Togo, créé le 13 janvier 1947; son premier secrétaire général fut Antoine Gonçalves[3].

Les syndicats furent dotés d'un nouveau statut avec la promulgation, le 15 décembre 1952, du "Code du travail" concernant toutes les colonies et territoires associés de la France. Il accorde aux syndicats africains un régime identique à ceux de la métropole, c'est-à-dire le dépôt obligatoire des statuts, le droit des syndicats d'agir en justice et d'acquérir sans autorisation des biens meubles, le droit de constituer des caisses de secours et de retraite et enfin le droit de constituer des unions syndicales. Ce code du travail constitue le soubassement de la réglementation du travail dans la plupart des Etats indépendants d'Afrique Noire.

Une fois les syndicats mis sur pied, des luttes s'engagèrent entre employés et patronat. Les premières revendications portèrent sur la fixation des catégories et des salaires, la classification des employés, la signature de conventions collectives, les allocations familiales, etc.

Ainsi l'USCT, en 1949, envoie-t-elle des pétitions portant sur l'amélioration des conditions matérielles de ses membres, la diminution des prix des produits de consommation courante et l'augmentation des salaires. Ces revendications restèrent lettre-morte, car le patronat blanc affichait cynisme et mépris vis-à-vis des employés noirs.

La première grève générale de 48 heures fut lancée dès 1948. En 1949, il y a eu 4 grèves contre la hausse des prix et les licenciements d'ouvriers, pour la révision et l'augmentation des salaires, la titularisation des agents auxiliaires et journaliers permanents et enfin le reclassement général dans la fonction publique.

---

(1) Frère du chef supérieur des Tem, membre fondateur de l'UCPN, président de l'Assemblée territoriale de 1952 à 1956.
(2) L'un des tout premiers Togolais devenu instituteur *via* l'école normale W. Ponty ; membre fondateur du PTP, puis du MPT, ministre de la deuxième République.
(3) Futur premier directeur togolais des PTT.

Les revendications, dans les années 1950, portèrent sur l'alignement des traitements des travailleurs des secteurs publics et privés sur ceux des autres territoires français et sur les exigences précédentes exprimées pendant les grèves. Cette lutte a abouti en 1955 à l'alignement des allocations familiales, aux relèvements des indices des cadres locaux, etc.

En définitive, la crainte de troubles graves contribua à fissurer l'alliance Patronat-Administration, ou plutôt à l'obliger à faire des concessions importantes, même si, dans le cas des salaires, les augmentations ne compensaient généralement pas les abattements auxquels ils avaient été soumis depuis 1930 (crise oblige). Concrètement, les salaires augmentèrent sensiblement, de l'ordre de 10 à 11 % entre 1949 et 1950. Une prime d'ancienneté variant entre 5, 10 et 15 % selon les cas, des gratifications de fin d'année et des primes de rendement furent accordées dans certains secteurs professionnels. C'est donc grâce à la loi de 1952 instituant le code du travail dans les Territoires d'Outre-mer que le droit syndical, les congés payés, l'institution de délégués de personnel dans les entreprises employant plus de 10 ouvriers, furent possibles.

Au-delà des revendications d'ordre matériel, les syndicats se mobilisèrent puissamment aux côtés des formations politiques dans la lutte pour l'Indépendance.

IV - LES PARTIS POLITIQUES

L'effort de guerre et les privations de tous genres ont renforcé le ressentiment que nourrissent les Togolais à l'égard de l'ordre colonial français. Aussi, les "évolués" n'hésitèrent-ils pas à créer des organisations à travers lesquelles vont s'exprimer leurs opinions politiques. En dépit d'un multipartisme apparent, la vie politique au Togo au lendemain de la Seconde Guerre sera régie par une bipolarisation politique de fait : d'un côté le courant "nationaliste", de l'autre, le courant "pro-administration".

1 - Le courant dit nationaliste

Il est représenté par deux formations politiques : le Comité de l'unité togolaise (CUT) et la Juvento, qui s'en distingue progressivement.

a) Le Comité de l'unité togolaise (CUT)

La création du Comité de l'unité togolaise est due, on se le rappelle, à une initiative du commissaire de la République Montagné, le 14 mars 1941. Comme sa dénomination le montre, l'organisation se voulait alors un instrument de solidarité et d'unité entre les différentes populations du territoire : parmi ses vingt-deux fondateurs, figurent les chefs supérieurs kabiyè, tem, anoufo et nawdéba aux côtés des notables du Sud, unis dans la fidélité à la France. Les successeurs vichystes de Montagné ne surent ou ne voulurent pas lui donner de véritables activités.

Paradoxalement cette association, une fois transformée en parti politique, deviendra le porte-flambeau du nationalisme togolais.

Le 26 avril 1946, à l'occasion du renouvellement de son bureau, le CUT change alors radicalement d'orientation avec ses nouveaux dirigeants : Augustino de Souza (président) ; Sylvanus Olympio (premier vice-président), Jonathan Savi de Tové (secrétaire général) : vieux

notables et jeunes cadres participent au coude à coude, capitalisant le courant apparu si nettement à la "conférence" de mai 1945.

Le nouveau bureau inscrit à son programme l'unification des Ewé comme l'une de ses revendications fondamentales et apparaît dès lors comme un parti anti-français. La réaction des autorités administrantes ne se fit pas attendre. Des mesures dissuasives sont prises, de manière à contrarier l'adhésion des fonctionnaires. Les militants du CUT seront ainsi décrits dans le rapport de 1947 à l'ONU : *"le CUT recrute ses adhérents dans les vieilles castes d'anciens notables auxquels plaît l'exaspération du particularisme répandu dans le Sud du Togo -chez les chefs locaux en mal de puissance, qui voient dans le Comité un moyen d'accroître leur hégémonie- auprès des demi-lettrés des villes qu'une évolution mal assimilée et que la facilité des moyens de vie des milieux urbains pousse aux revendications ambitieuses".* Description peu aimable, mais l'Administration était bien obligée de présenter ses adversaires à la commission de Tutelle de l'ONU.

Photo 49 : **Les leaders du CUT vers 1948 ;** assis, de gauche à droite : Bamezon, Vince Ayivi, ABC Lawson, Fumey, Augustino de Souza, Martin Aku, S. Olympio, J. Savi de Tové

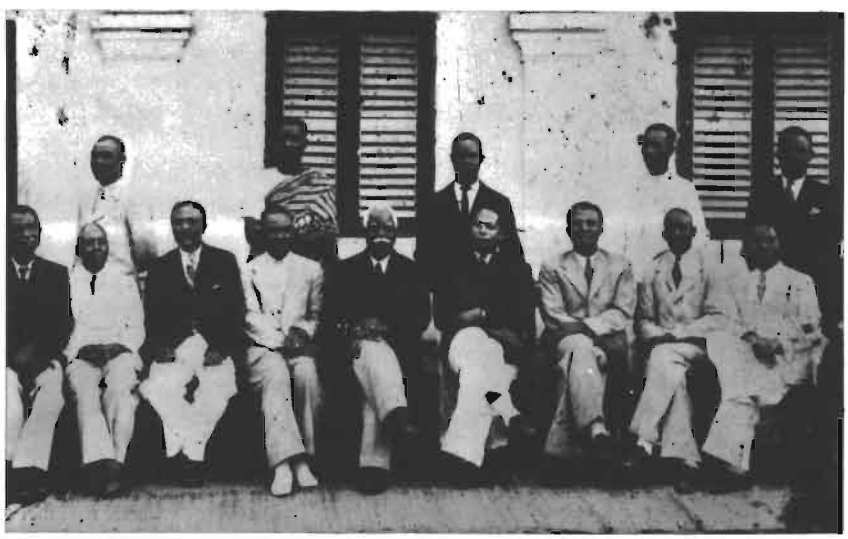

Malgré les pressions exercées sur eux, les responsables du CUT ne désarment pas. Ils réussissent à faire adhérer une bonne partie de la population togolaise au parti. Outre les chefs qui avaient fait partie des conseils de notables, les cadres du parti sont surtout recrutés parmi les gros commerçants, les propriétaires, les planteurs... C'est ce qui fait la particularité de cette formation politique : elle s'articule autour d'hommes à l'égard desquels l'administration dispose

de peu de moyens de pressions directs[1]. A la fin de 1947, l'Administration reconnaît que le CUT compte plus de 18 600 adhérents ; les bastions du parti se trouvent à Lomé - Tsévié (7000 adhérents), à Kpalimé (4 000 adhérents), à Aného (2 600 adhérents). Le cercle du Centre comptait 3 500 adhérents, les deux autres cercles du Nord 1 500. Les adhérents du CUT sont appelés "cutards" ou "nationalistes".

De par son poste d'agent général de l'UAC, Sylvanus Olympio est en contacts fréquents et suivis avec les revendeuses de Lomé, fort bien organisées, et qui constituent sans doute les éléments les plus riches de la population. Elles ont joué un rôle important dans cette formation politique : leur mobilisation, leur détermination, leur dévouement et leurs contributions financières ont été essentiels dans la réalisation des objectifs du parti.

Le réseau du CUT s'est étendu à l'intérieur du pays par le biais des acheteurs de produits, des agents locaux des maisons de commerce et dans les villages par celui des chefs coutumiers. L'audience du parti lui venait du fait qu'il avait entrepris une campagne systématique d'explication et d'éducation civique de ses membres et des citoyens afin de les éclairer quant à ses objectifs. Le CUT se voulait un parti de masse ; il est donc difficile de chiffrer son audience puisqu'en dehors de ses membres régulièrement inscrits dans les livres du mouvement, il comptait dans le pays de nombreux sympathisants.

Le financement du CUT provenait des cotisations tant ordinaires qu'extraordinaires de ses membres. Ces derniers ont observé avec rigueur la discipline de cotisation grâce au climat d'émulation qui présidait toutes les activités à l'intérieur du parti. Par ailleurs, les leaders n'hésitaient pas à mettre leurs fortunes personnelles au service de la cause du parti.

A partir des années 1950, le CUT sera puissamment épaulé par un mouvement de jeunes, qui se signalera par son extraordinaire dynamisme et deviendra un parti à part entière : la Juvento.

b) Le mouvement de la jeunesse togolaise (la JUVENTO)

Le 25 septembre 1951, le Mouvement de la Jeunesse Togolaise vit le jour sous le nom courant de Juvento[2]. Si Messan Aithson en est le père fondateur, le leader charismatique le plus connu en était le brillant avocat Anani Santos.

La première équipe de direction du Mouvement comprenait : Ben Apaloo (président), Paulin Akouété (1er vice-président), Messan Aithson (Secrétaire Général), Boniface Dovi (trésorier). A ces noms, il faut ajouter ceux de Firmin Abalo et d'autres qui ont eu à jouer un rôle important dans la vie du parti.

La Juvento recrute ses adhérents essentiellement parmi les jeunes fonctionnaires ou les jeunes employés du secteur privé et dont l'âge varie entre 20 et 25 ans. En raison de son

---

(1) Par contre, parmi les militants "de base" les plus actifs, il y avait beaucoup d'infirmiers ou surtout d'instituteurs, qui eurent, pour cela, à souffrir de nombreuses brimades administratives.

(2) Sans doute du latin *"juventus"* (la jeunesse) et du mot "Togo". Cependant, dans une note adressée au commandant du cercle du Centre le 4 juillet 1959, le secrétaire national du mouvement, M. Aithson, définissait le sigle de la JUVENTO comme suit : Justice, Union, Vigilance, Education, Nationalisme, Tenacité et Optimisme.

dynamisme, la Juvento a eu de nombreux sympathisants parmi les intellectuels, les jeunes chefs de village, les lycéens et les collégiens. Son ton et son style sont beaucoup plus radicaux que ceux des notables plus âgés du CUT. Par son organisation et ses méthodes d'action, la Juvento présente l'apparence d'une organisation "gauchiste", ayant flirté avec le marxisme sans toutefois y adhérer ; certains de ses membres furent par ailleurs de fervents admirateurs du "CPP" de Kwame N'Krumah[1]. Favorable aux tentatives de regroupement des pays africains, la Juvento n'hésitera pas à déléguer un de ses membres, (Me Amorin), à la conférence tenue à Accra en 1958 à l'initiative de N'Krumah.

En raison du dynamisme du parti, ses membres sont particulièrement dans le collimateur du pouvoir colonial. Par ailleurs, les dissensions qui couvent au sein du parti finissent par éclater au grand jour, mettant face à face l'aile radicale et l'aile modérée. Messan Aithson perd son fauteuil de président au profit de Ben Apaloo, qui le conservera jusqu'à la dissolution du mouvement en 1961 par Sylvanus Olympio. Badji Napo devient le secrétaire général de l'aile radicale.

2 - Un parti charnière : le mouvement populaire togolais (MPT)

Le Mouvement populaire togolais est né en 1954 à la suite d'une divergence intervenue au sein du PTP ayant abouti au limogeage du 1er vice-président du parti, Mr Amaté John Atayi. Les leaders de ce nouveau parti sont : le Dr Pedro Olympio[2], MM Samuel Aquéréburu, Salomon Atayi, John Atayi, François Akué. Le MPT apparaît comme un parti charnière entre les deux tendances politiques du fait des options de son programme politique qui sont tantôt celles des partis "nationalistes", tantôt celles des partis "progressistes".

Le programme politique du MPT s'articule autour des axes suivants :

- réaliser l'union de tous les Togolais autour de la France, en mettant fin à une situation qui divise le pays en deux blocs rivaux dont l'un se dit être le seul ami de la France ;
- travailler à l'unification et au *self-government ;*
- imposer le respect des chefs traditionnels, qu'on détrône arbitrairement ;
- défendre la liberté du petit commerce, la liberté de pensée, de parole et d'action...

Le MPT est une formation de cadres citadins qui rassemble les dissidents du PTP. Il n'a pas de ramifications ou de sections dans les campagnes. Ses membres sont essentiellement composés d'instituteurs et de médecins africains, liés à la fonction publique.

Face aux formations politiques nationalistes, le Parti Togolais du Progrès (PTP) et l'Union des Chefs et Populations du Nord (UCPN) s'affirment comme les défenseurs de l'ordre colonial français au Togo.

---

(1) Premier ministre de la Gold Coast (1951), qu'il mène à l'Indépendance en 1957, avec le "Convention People's Party" (CPP).
(2) Premier médecin togolais, propriétaire de la clinique "Bon secours".

3 - Le courant dit progressiste ou pro-administration

a) Le Parti togolais du progres (PTP)

Le Parti Togolais du Progrès[1], dont la constitution est autorisée par un arrêté local du 9 avril 1946, a été en fait suscité par les autorités coloniales pour contrecarrer les activités du mouvement pan-éwé accusé d'égoïsme tribal, d'être au service des intérêts britanniques et surtout d'être contre la présence française. En fait, le PTP, tout en ayant des principes d'action différents, va arracher à l'autorité coloniale l'essentiel de ses prérogatives.

Le PTP recrute essentiellement ses membres parmi les fonctionnaires de carrière et les chefs traditionnels, dont certains sont pures créations de l'Administration. Deux hommes seront à l'origine de cette structure : le Dr Pedro Olympio et M. Nicolas Grunitzky. En 1947, le PTP compte 500 membres à Lomé et 9 500 à l'intérieur du territoire, avec des sections notamment à Aného, Atakpamé et Sokodé. Selon ses propres estimations, le nombre des adhérents avait connu un accroissement fulgurant : de 20 000 en juillet 1950, ce chiffre aurait atteint 450 000 en 1952.

A sa création, le parti est dirigé par une équipe composée comme suit: Pedro Olympio (président), Amah John Atayi (1er Vice-président), Michel Segla (2e vice-président), Nicolas Grunitzky (secrétaire général).

Photo 50 : N. Grunitzky, Premier ministre et le Dr R. Ajavon, Président de l'Assemblée législative, quittant l'assemblée (1957).

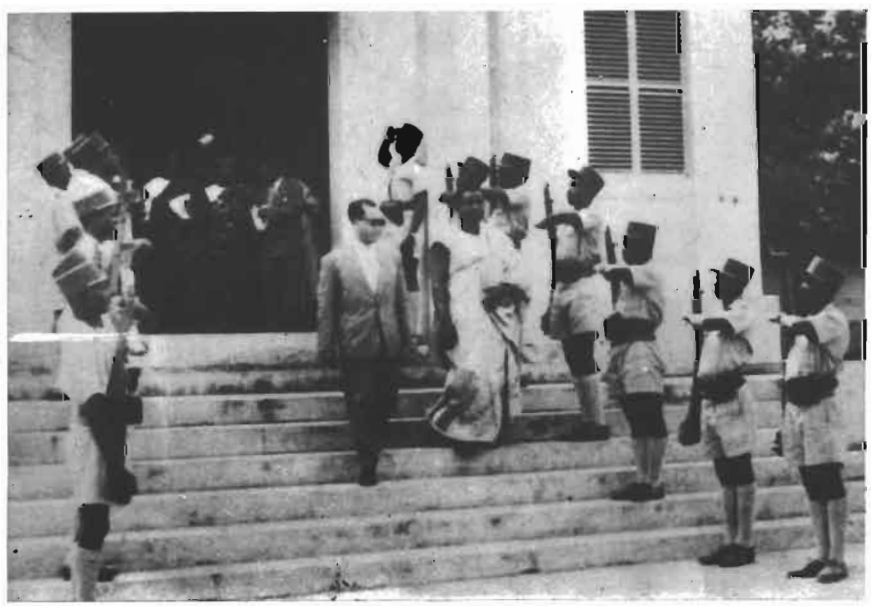

Jusqu'en 1958, l'appui de l'administration n'a jamais fait défaut au PTP : *"Il est tout à fait indéniable que notre parti a bénéficié d'un régime de faveur auprès des autorités coloniales*

(1) D'où le qualificatif de "progressistes", donné aux adhérents de ce parti.

françaises", dira le Dr Robert Ajavon[1]. En contrepartie de ce soutien, les dirigeants du PTP n'ont manqué aucune occasion de proclamer la nécessité du maintien d'un lien étroit entre le Togo et la métropole. A la création du parti, ils n'ont d'ailleurs pas fait mystère de cette orientation : *"après avoir appris l'allemand et l'anglais, nous sommes français depuis trente ans. Nos enfants font leurs études dans cette langue ; nous pensons qu'il nous faut encore un certain délai pour parvenir à notre maturité politique que nous souhaitons voir arriver dans le cadre de l'Union française"* , affirme Pedro Olympio. Mais la pratique sera le chantage permanent : "si vous ne nous donnez pas les pouvoirs que nous réclamons, le CUT va l'emporter". Cela marchera très bien.

Cette même orientation sera l'option de l'UCPN.

b) L'Union des chefs et populations du nord (UCPN)

L'UCPN est créée en 1951 à l'initiative de l'administration française. Elle regroupe les chefs et cadres du Nord. Ses principaux animateurs sont : Benoît Djobo Palanga, Gabriel Tallé, Marcel Agba, Albert Kpatcha, Valentin Blakimé, Antoine Méatchi, Derman Ayéva, Fousséni Mama, Baguilma Ywassa, le chef Mateyendou Sambiani.

Aux origines de l'UCPN : l'inégal développement des diverses régions du Togo. Avant 1884, on l'a vu, les diverses populations du Togo entretenaient préférentiellement des liens horizontaux avec leurs voisins de l'Est et de l'Ouest. Peu de rapports, sinon économiques essentiellement basés sur la traite[2], les reliaient verticalement. Par ailleurs un *no man's land* s'étendant de Kpessi à Tchalo séparait ces populations.

Au début de la colonisation, puis sous la période du mandat et de la tutelle, la déportation (le mot n'est pas trop fort) de dizaines de milliers de travailleurs forcés du nord vers le sud a créé une image négative de ces derniers auprès des populations des régions méridionales. Dans le même temps, l'Administration allemande ferma arbitrairement la région septentrionale à toute pénétration de 1907 à 1912. Ainsi, alors que des milliers de manoeuvres originaires de la région septentrionale travaillaient dans des conditions misérables à la mise en place des infrastructures au Sud, le Nord était privé de tout investissement. En dehors de l'Administration, ces travailleurs étaient également utilisés dans les plantations de cocotiers dans la zone côtière et de café-cacao dans le Sud-Ouest. Ces riches planteurs du sud s'illustrèrent dans le mouvement pan-éwé qui rejetait dans l'incertitude toutes les populations non-éwé. Il était donc tout à fait prévisible que ces populations aient revendiqué leur identité en écoutant les chants de sirène des autorités administratives qui, pour contrer l'influence du CUT, suscita la création de l'UCPN.

L'UCPN a profité de la réaction aux revendications unificationnistes éwé. Elle est particulièrement active à Kara et à Sokodé. C'est Derman Ayeva, un infirmier frère du chef supérieur des Tem, qui a le mieux précisé les raisons de l'opposition de l'UCPN au mouvement pan-éwé : les autres tribus seraient placées sous la domination d'un peuple éwé unifié. Par

---

(1) Elu sénateur à Paris en 1952. Il sera de 1956 à 1958 président de l'Assemblée législative du Togo. Son livre de souvenirs réunit surtout ses discours, mais raconte aussi comment un élu africain pouvait efficacement manoeuvrer dans la politique française.

(2) Témoin de ces rapports, le toponyme Yomaboua (rivière des esclaves) servant à désigner une rivière non loin de Blitta, dans laquelle les captifs étaient censés prendre un dernier bain avant le voyage sans retour vers la côte.

ailleurs, l'UCPN s'oppose à l'indépendance immédiate, car le Sud dominerait le Nord moins développé.

Le 12 décembre 1954, cette peur d'un Nord dominé par le Sud est clairement exprimée par Fousséni Mama devant la 4è commission de l'ONU : *"Les peuples du Nord ne sont pas envieux de l'état de développement plus avancé auquel est parvenue la population du sud. Mais ils ne veulent à aucun prix que les Ewe puissent exploiter cette situation en soumettant le nord à un néo-colonialisme sous le couvert de l'indépendance immédiate de l'ensemble du Territoire sous tutelle. Dans un tel système d'hégémonie raciale, les Togolais du Nord n'auraient même plus la possibilité de soumettre leur doléance à l'Organisation des Nations Unies".*

Photo 51 : Les membres de la nouvelle ART (élus le 9 décembre 1951) **dominée par le PTP et l'UCPN**

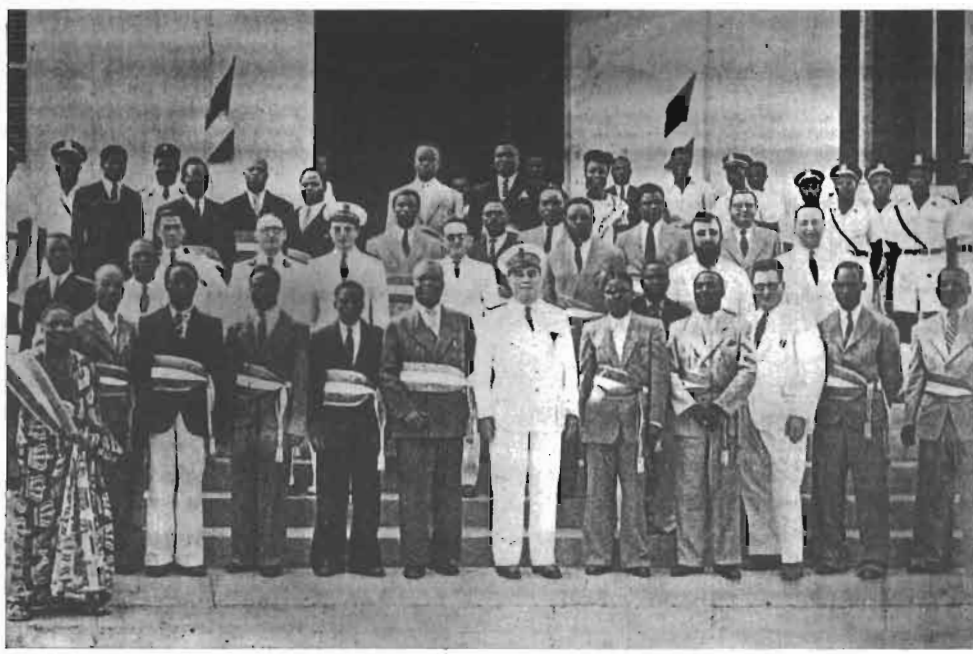

En réalité, en dépit de son caractère ethnique, le mouvement pan-éwé a été une forme de contestation de l'ordre colonial et, à ce titre, il a servi de rampe de lancement du nationalisme togolais au lendemain du second conflit mondial.

V - LA MARCHE VERS L'INDEPENDANCE

L'évolution de la vie politique au Togo de 1945 à 1960 comporte trois phases : 1945-1951, période dominée par la question éwé ; 1951-1956 : le mouvement pan-éwé se mue en mouvement pan-togolais ; 1956-1958 : d'intenses activités politiques aboutissent finalement à l'indépendance du Togo.

La première période, où le Togo est dirigé par l'énergique commissaire de la République Jean Noutary[1], puis le pâle Cédile[2], va voir le rejet de la domination française prendre un détour : revendiquer une réunification des Ewé pour, ensuite, les mettre tous sous l'autorité britannique. Mais l'effet pervers de cette option des élites du Sud est que, très logiquement, les élites du Nord se sentent exclus de ce mouvement. Soutenir l'Administration sera donc leur seul moyen de ne pas être marginalisés.

1 - Le mouvement pan-éwé, débuts masqués du nationalisme togolais

Si la revendication d'une unification éwé est aussi vieille que les frontières coloniales elles-mêmes, c'est au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale qu'elle s'exprimera de façon organisée. Le 9 juin 1946, à l'initiative d'un professeur de géographie d'Accra, Daniel Chapman Nyaho, est créée à Accra la *"All Ewe Conference"* (AEC) regroupant plusieurs associations. Au Togo, le CUT en devient la composante la plus solide et Sylvanus Olympio, son porte-parole incontesté. Le CUT va jouer un rôle de premier plan au sein de la AEC, d'autant plus que les élections qui ont lieu au Togo français en 1946 sont l'occasion pour le jeune parti nationaliste d'affirmer son option unificationniste, massivement approuvée au sein de la population.

a) Les élections de 1946 et 1947 : un test convaincant pour le CUT

Les élections pour le choix d'un député à l'Assemblée nationale française étaient prévues pour le 10 novembre 1946, avec un corps électoral de seulement 8 000 électeurs. Le CUT élabore un programme en trois points :

. Il exalte le peuple éwé sur son territoire partagé arbitrairement par le colonialisme européen.

. Il défend la spécificité du statut international du Togo, dont il refuse la représentation avec le Dahomey au sein de l'Assemblée française.

. Il réclame des réformes socio-économiques, notamment la libre circulation des biens et des personnes dans le "Togo franco-britannique", la réorganisation de la chefferie coutumière et des réformes fiscales.

Le candidat du CUT, le Dr Martin Aku[3], a comme adversaire celui du PTP, Nicolas Grunitzky, qui, dans son programme, veut l'intégration du Togo à l'Union française. Martin Aku est élu à une écrasante majorité : 73 %. La défaite du PTP est d'autant plus cuisante que ce parti bénéficiait du soutien des autorités administrantes. Les élections qui auront lieu quelques mois plus tard pour l'Assemblée représentative du Togo réservent la même surprise aux défenseurs de l'ordre colonial. Les élections de juin 1947 pour l'attribution des sièges (30 au total, dont 24 pour les Togolais et 6 pour les citoyens français) confirment la suprématie du CUT. S. Olympio est élu président de cette assemblée, pour un mandat de cinq ans. Il devient, après le commissaire de la République, le deuxième personnage protocolaire du Territoire. En fait, leurs relations seront toujours fort tendues.

---

(1) 1944-1948.
(2) 1948-50. Désormais, les commissaires de la République se succèdent au rythme de deux ans, trop court pour imprimer leur marque.
(3) Fils du pasteur Andreas Aku.

Pour l'heure, c'est le CUT qui mène la danse. Il tient la dragée haute à l'administration française. C'est le premier vice-président d'un parti bénéficiant de la confiance d'une majorité du peuple togolais qui va, au nom de la AEC, défendre la cause des unificationnistes en 1947 devant les instances de l'ONU.

b) La question éwé à l'ONU

Evoquée sur place depuis l'époque allemande, la question de la réunification des Ewé rendue plus complexe par le partage franco-britannique, va prendre une dimension internationale. Le 2 avril 1947, le Secrétariat des Nations Unies est saisi d'un télégramme de l'AEC dont le texte est ainsi libellé :*"La confédération générale des Ewé du Togo français, Togo britannique, Gold Coast. Salutations. Déplorons et protestons contre le partage du pays des Ewé. Demandons unification du pays des Ewé sous une administration unique qui sera choisie par la population elle-même par plébiscite".*

Le 10 avril, le secrétaire général de l'ONU transmet le texte de la pétition au conseil de Tutelle. Vers la fin de l'année, le conseil devait enregistrer au total sept pétitions, parmi lesquelles celle des Ewé travaillant au Congo Belge. Aussitôt que le Conseil prend connaissance de la pétition du 2 avril, il décide, aux termes d'une journée de discussions, d'écouter un exposé des pétitionnaires.

Sylvanus Olympio se présente devant le conseil de Tutelle en décembre 1947, comme porte-parole du Mouvement pan-éwé. Son exposé influence profondément les membres du conseil. *"Le pétitionnaire,* écrit un observateur, *était entendu avec bienveillance, sinon avec sympathie ; les représentants des puissances administrantes avec réserve, sinon avec défiance".*

Avant l'exposé d'Olympio, les puissances administrantes ont, dès le 17 novembre 1947, adressé un mémorandum au conseil. Elles y reconnaissent le fait éwé et s'engagent à prendre des mesures nécessaires pour améliorer la situation dénoncée. En réalité, le mémorandum franco-britannique marque le début de leurs manoeuvres pour sortir d'un mauvais pas[1].

2 - De la réorientation du mouvement pan-éwé au plébiscite de 1956

A partir des années 1950, le mouvement pan-éwé doit faire face à l'opposition d'un courant "pan-togolais" de plus en plus actif.

En effet le problème éwé, tel que posé par les nationalistes éwé (à savoir l'unification sous une administration unique de tous les Ewé), porte en lui-même les germes de son impuissance à aboutir et, pire encore, de sa destruction. On notera, en effet, pour sa réalisation, des difficultés de plusieurs ordres, mais essentiellement politiques :

- l'habitat éwé est dispersé sur trois territoires (les deux Togo et la Gold Coast) dont l'un, la Gold Coast, échappe à l'ONU ; d'où une première concession de taille : le problème ne pourra, à l'ONU, être discuté que pour les deux Togo.

---

(1) Des institutions mixtes furent créées pour régler le problème ; mais elles ont été peu efficaces, du fait du blocage imposé par les deux puissances administrantes.

- Les deux Togo comportent une majorité de populations non éwé. Que faire de celles-là ?

- Les puissances coloniales n'étaient pas prêtes à accéder aux revendications des Ewé, qui risqueraient de bouleverser l'équilibre précaire établi à travers toute l'Afrique coloniale.

- Les dissensions et méfiances entre les divers groupes éwé, résultant soit du contentieux historique entre les Anlo -alliés traditionnels des Akwamu et des Ashanti, ennemis héréditaires des groupes éwé du nord-ouest- et les Ewé de Peki, Danyi, Agou, Agomé et Kpélé (souvent razziés au cours des siècles passés avec l'aide des Anlo), soit de la méfiance (réciproque) entre anglophones et francophones, s'accusant mutuellement de visées hégémoniques.

Ce courant anti-pan-éwé s'exprime essentiellement à travers le *"Togoland Congress"* dirigé par Antor.

Au Togo français, le PTP et l'UCPN proclament que *"la création d'un Etat éwé entraînerait la désintégration du Togo et qu'en outre, elle priverait les tribus du Nord de tout accès à la mer"*. Le PTP préconise alors l'unification des deux territoires dans le cadre de l'Union Française. C'est que, entre temps, le mouvement pan-éwé du Togo français s'est mué en mouvement pan-togolais et on ne peut s'opposer à ce dernier courant sans se discréditer.

a) Le congrès de Kpalimé et la réorientation du mouvement pan-éwé

Ouvert le 7 janvier 1951 sous la présidence de *Fia* Apétor II, le congrès de Kpalimé, qui rassembla les grands groupes politiques aussi bien pan-éwé que pan-togolais, fut d'une solide teneur politique dans l'ensemble. Aucune déclaration ne traduit mieux l'esprit et l'ambiance de ce congrès que celle de Théophile Mally : *"Si les Ewé et leurs correligionnaires togolais qui ont lutté pour l'unification de leurs territoires devraient tomber, massacrés par les balles de l'adversité, je suis sûr que le dernier mot de la dernière victime sera : unification"*.

Au cours de ce congrès, le but constamment recherché est d'aboutir à une plate-forme unitaire d'action face à l'entente cordiale franco-britannique. Ce but est pleinement atteint, puisque la résolution finale demande, entre autres :

- l'organisation par les Nations Unies d'un plébiscite devant établir les véritables désirs et intérêts de toutes les sections de la population ;

- qu'aucune partie des territoires sous tutelle ne soit intégrée dans une colonie voisine jusqu'à ce que les habitants des deux territoires sous tutelle unifiés aient atteint leur autonomie ou l'indépendance, de façon qu'ils soient en mesure de décider eux-mêmes des modalités de leur union avec d'autres territoires ;

- que les Nations Unies fixent un délai maximum de cinq ans pour la préparation des territoires à l'Indépendance.

Le congrès de Kpalimé a marqué une phase décisive du nationalisme togolais. Le nationalisme éwé a provoqué des tensions ayant abouti au nationalisme togolais. Et, plus important, le nationalisme togolais entre en conflit ouvert avec le CPP quant à la nature d'une

association politique future.

b) Le coup de semonce du Dr N'krumah

Kwame N'Krumah, devenu Premier ministre en 1951, n'a jamais caché son intérêt pour la "Trans-Volta-Togoland". Dès juillet 1951, il déclare : *"la pacification de la Trans-Volta est la seule solution au problème de l'unification éwé".* L'année suivante, il revient à la charge et proclame son intention de libérer le Togo français dès que la Gold Coast et le Togo britannique seront indépendants. Dans cette perspective, il procède à la réforme administrative de la région et met au point un plan secret indiquant les mesures à prendre pour favoriser l'intégration du Togo britannique à la Gold Coast. Mais, devant l'opposition des leaders nationalistes, il sera obligé de démentir ce document.

Cependant les élections législatives ont lieu en Gold Coast le 15 juin 1954. Lorsqu'on considère les zones uniquement éwé, comme Ho et Kpandu, les résultats sont largement favorables aux unificationnistes, l'opposition tenant la dragée haute au Premier ministre. Mais, globalement considérés, les résultats sont favorables au CPP. La Grande Bretagne, favorable à l'intégration, tire les conséquences de ces résultats et juge le moment favorable pour adresser un mémorandum au conseil de Tutelle, pour demander que l'ONU s'assure du désir des populations quant au statut futur de la région. Au terme de 44 jours de présence dans la région, la troisième mission de visite conclut à la nécessité d'organiser un plébiscite.

c) Le plébiscite du 9 mai 1956 au Togo britannique

Supervisé par une commission de l'ONU, le plébiscite a lieu le 9 mai 1956. C'est une victoire pour les "intégrationnistes" qui obtiennent 58 % des voix, contre 42 % pour les "séparatistes". La perspective d'une Gold Coast indépendante a constitué un atout majeur pour les intégrationnistes au cours des consultations : l'effet psychologique en a été sans doute important.

Une autre considération qui ne manque pas d'intérêt, c'est l'interprétation globale des résultats. La troisième Mission de visite a recommandé une évaluation séparée des régions en jeu. Or, la région méridionale s'est prononcée majoritairement (60 %) pour la séparation, tandis que le vote pour l'intégration est majoritaire au Nord. Pourtant, le 31 septembre 1956 le conseil de Tutelle, sur une recommandation du Royaume-Uni[1], se prononce pour l'interprétation globale. La frustration est grande au sein des unificationnistes qui font une démonstration de force au sud du Togo britannique, qui aboutit à l'arrestation de plusieurs personnalités politiques. Les regards se tournent alors vers le Togo sous-tutelle française. Devant la détermination des nationalistes, la France tente de manoeuvrer en dotant le Togo d'un régime d'autonomie.

3 - L'offensive des partis progressistes

En 1951, le mouvement pan-éwé ne s'est pas mué seulement en mouvement pan-togolais. Les nationalistes demandent maintenant l'Indépendance du Togo réunifié. Mais le PTP et l'UCPN estiment que l'Indépendance hors d'une association économique étroite dans le cadre de l'Union française est peu viable, en raison des ressources limitées du Togo.

---

(1) Et vraisesmblablement séduit par la Gold Coast de N'Krumah, qui s'annonce comme le phare du Tiers-monde émergeant

A partir de 1951, bénéficiant de l'appui massif des autorités françaises, le tandem PTP-UCPN gagne toutes les élections organisées. Les élections pour les conseils de circonscription (août et septembre 1951) donnent 22 sièges au CUT, 48 au PTP, 82 à l'UCPN. Les élections à l'Assemblée représentative (9 et 30 décembre 1951) ne sont pas non plus favorables au CUT puisque sur les 24 sièges, il n'obtient qu'un seul, les 23 autres allant à ses adversaires. Auparavant, le 17 juin, le député Martin Aku a perdu son siège à l'Assemblée nationale française au profit de Nicolas Grunitzky à la suite du scrutin (39,5 % contre 60,5 %). Le 30 mars 1952, des élections ont lieu pour désigner les membres de l'Assemblée Territoriale (AT) qui remplace désormais l'ART. Si, au Sud, le CUT remporte 9 sièges sur 15, tous les sièges du Nord reviennent à ses adversaires de l'UCPN. En 1952, les 2 sièges au sénat français sont remportés par les candidats du PTP (R. Ajavon et J. Zèle).

La deuxième mission de visite de l'ONU (1952) enregistre, au sujet de ces élections, plusieurs plaintes qui montrent que le pouvoir local a sans doute travesti les différents scrutins par la manipulation des listes et cartes électorales et par des intimidations de tous genres. Welch a fait remarquer qu'en introduisant un nouveau système électoral au Togo, le gouverneur Yves Digo[1] entendait d'abord et avant tout favoriser les partis réputés pro-français.

Ces irrégularités sont doublées d'une politique de répression systématique. Les événements sanglants de Vogan[2], le 23 août 1951, ont mis à nu les méthodes répressives qui sévissent alors. Le choix de Laurent Péchoux[3] pour remplacer Digo est d'ailleurs significatif de l'option faite par les autorités françaises. En effet, partisan de la manière forte, Péchoux a fait ses preuves en Côte d'Ivoire où il a soumis le RDA à une terrible répression. Au Togo, il ne tarde pas à confirmer sa réputation : arrestation de militants nationalistes, bastonnades, suppressions de bourses aux étudiants, truquages électoraux... Ces pratiques valent d'ailleurs des remontrances à la France au sein de l'ONU.

C'est alors que les nationalistes décident de boycotter désormais les élections, en même temps qu'ils accentuent la pression sur les autorités. Dans une lettre adressée à l'ONU le 16 septembre 1951, le CUT demande la réforme du système électoral et propose que désormais le suffrage universel soit adopté. En décembre 1952, S. Olympio rappelle devant la quatrième commission de l'Assemblée générale de l'ONU que seule l'indépendance constitue une solution réaliste au problème togolais. Par ailleurs, le CUT notifie son opposition à l'intégration du Togo britannique à la Gold Coast. Une telle intégration, estiment le CUT et la Juvento, ne peut que servir de prétexte à la France pour intégrer le Togo français au Dahomey. Pour les nationalistes, les relations entre la Gold Coast et le Togo indépendant doivent être envisagées dans la perspective d'une fédération, et non d'une intégration (telle que N'Krumah en rêve tout haut).

Les élections anticipées organisées le 12 juin 1955 pour le renouvellement de l'AT dissoute le 4 mai sont boycottées par le CUT et la Juvento. C'est donc une Assemblée monocolore, entièrement contrôlée par le PTP et l'UCPN, qui adopte le 4 juillet 1955 une motion dans laquelle, entre autres, elle :

---

(1) 1950-52. Ancien secrétaire général de l'AOF, il avait combattu le "particularisme" pro-togolais de Noutary.
(2) Manifestations populaires du 13 août 1951 contre les partisans du chef Jacob Kalipé II, intronisé par l'Administration française au détriment de son rival, Kodjo Ferdinand, du CUT. La manifestation prit un tour anti-français. Des renforts sont envoyés d'Aného pour maintenir l'ordre. Les gendarmes, acculés par la foule, tirent sur les manifestants : on dénombre sept morts et des dizaines de blessés. C'est la première fois que la politique fait couler le sang au Togo.
(3) 1952-54.

- regrette que le contrôle des Nations Unies demeure toujours, pour une minorité, un motif d'agitations stériles, parfaitement nuisibles au plein épanouissement des institutions nouvelles du territoire ;

- considère que le contrôle des Nations Unies devient, de ce fait, une lourde hypothèque pour le Togo ;

- affirme la volonté du Togo de poursuivre son évolution en étroite association avec la France.

Alors que les nationalistes réclament avec insistance l'indépendance du Togo oriental, le PTP et l'UCPN prônent une évolution progressive et un *"self-government"* dans le cadre de l'Union française. Cette dernière position s'inscrit dans la stratégie de la France qui, inquiète de l'évolution politique en Gold Coast, a besoin de réformes pour donner un coup d'arrêt à la montée du nationalisme au Togo sous son administration. C'est ainsi que le Togo français va devenir le champ d'expérimentation de la "loi-cadre" du ministre de la France d'Outre-mer Gaston Defferre..

4 - De la République autonome du Togo aux élections du 27 avril 1958

Une première réforme avait été, par la loi du 16 avril 1955, la constitution d'un "conseil de gouvernement" (5 membres élus par l'Assemblée, 4 désignés par le haut commissaire) qui partage les fonctions du commissaire de la République. Mais, comme toutes les autres, cette institution sera rapidement dépassée.

Le Togo britannique étant maintenant rattaché à la Gold Coast, la France cherche à obtenir symétriquement la levée de la tutelle du Togo français. Ses alliés locaux ne cachent pas leur opposition quant à l'intervention de l'ONU dans les affaires togolaises. C'est pourquoi ils invitent la métropole à *"tout mettre en oeuvre pour mettre fin au régime de tutelle, au besoin après de nouvelles consultations des populations"*. C'est à cette fin que la France se propose d'organiser un référendum en vue de conférer l'autonomie à la zone dont elle est tutrice. Un mémorandum est envoyé à l'ONU. Par décret du 24 août 1956, la République autonome du Togo est créée, contre l'avis du conseil de Tutelle.

a) la République autonome du Togo

Le Togo est doté d'un drapeau vert frappé de deux étoiles d'or et d'un petit drapeau français dans l'angle supérieur gauche, d'une devise ("Union - Ordre - Travail"), d'un hymne (*La Togolaise*), d'une fête nationale (le 30 août). Mais les principaux postes de souveraineté restent entre les mains de la France. En effet, elle conserve le contentieux administratif, la justice de droit français, les forces armées, la monnaie, les relations extérieures. Par ailleurs, elle délègue au Togo un "haut-commissaire" de la République qui la représente, et qui nomme le Premier ministre, préside le conseil des ministres, exerce son autorité sur les forces armées de même que sur les services civils laissés à la charge du budget français. L'Assemblée territoriale devient l'Assemblée législative.

Photo 52 : Le gouvernement de N. Grunitzky (sept. 1956 - mai 1958).
1er rang de gauche à droite : MM. Mama Fousséni, Spénale, Grunitzky, Fiawoo ;
2ème rang de gauche à droite : MM. Ywassa, Christophe, Méatchi, Johnson, Schneider.

* L'installation de la République autonome

Instituée officiellement le 30 août 1956, la République Autonome du Togo est solennellement installée le 21 septembre 1956 par le ministre de la France d'Outre-mer. Nicolas Grunitzky est nommé Premier ministre. Le 28 octobre 1956, les Togolais sont invités à se prononcer sur ce nouveau statut de leur pays et sur la levée du régime de tutelle. Le CUT, la JUVENTO et le MPT boycottent la consultation. Les résultats sont favorables aux "autonomistes", par ailleurs partisans de la levée de tutelle. A l'ONU, on est loin d'être convaincu tandis qu'au Togo même, les nationalistes proclament clairement leur hostilité. Cette réforme[1] n'apporte donc aucun appaisement.

* Les réserves de l'ONU

L'Organisation des Nations Unies avait refusé l'invitation que lui avait faite la France d'envoyer des observateurs pour superviser les élections du 28 octobre 1956. Les opposants à cette invitation expliquent leur refus par le peu de temps dont avait disposé le conseil pour examiner la question (le 30 juillet 1956), ensuite par les termes de la consultation qui ne permettaient pas le choix entre l'indépendance et le maintien de la tutelle, et enfin par le peu d'informations qui leur avait été fournies au sujet du statut. La France ayant organisé conjointement avec le Togo le référendum sans le contrôle onusien, va porter à la connaissance

(1) C'est la première fois qu'un territoire sous l'autorité de la France accède ainsi à une autonomie de gestion, si vivement condamnée depuis 1944.

Photo 53 : **Le gouverneur J. Berard et le Ministre de la France d'Outre-mer, G. Defferre, à Lomé le 21 septembre 1956 pour l'installation de la République autonome du Togo.** On reconnaît, à leurs côtés, à gauche, M. R. Ajavon ; derrière G. Defferre, B. Palanga

de l'ONU les résultats du 28 octobre : sur 438 000 inscrits et 338 000 votants, le "oui" l'emporte massivement, par 313 000 voix (93 %) contre 22 000. Une bonne majorité de Togolais semblent avoir été visiblement séduits par l'idée d'une plus grande autonomie politique. Les nationalistes dénoncent cependant un trucage électoral qui aurait abouti à ces résultats.

Le Togo et la France envoient une mission conjointe conduite par Georges Apédo-Amah, et à laquelle participent des membres du gouvernement français, dont Félix Houphouët-Boigny. Cette mission devait défendre la République autonome et, par conséquent, demander à l'ONU de lever sa tutelle sur le Togo. Compte-tenu de l'atmosphère défavorable à l'ONU, la délégation renonça à cette mission. Par contre, elle prépara un texte de compromis susceptible de rallier le point de vue de la majorité au sein de l'Assemblée. Cette délégation annonce, par l'intermédiaire d'Apédo-Amah, qu'elle serait heureuse d'accueillir une mission onusienne chargée d'étudier sur place le fonctionnement des institutions de la République autonome.

* Position des nationalistes et des étudiants

Pourtant, après le référendum, la lutte nationaliste redouble d'intensité. L'Assemblée législative est tournée en dérision et qualifiée d'*"Alehawo"*, c'est-à-dire "Assemblée-mouton". Les partis nationalistes font une déclaration à Lomé, par la voix des présidents du CUT, de la Juvento et du MPT, demandant l'indépendance immédiate du Togo. Quant aux étudiants togolais, ils tiendront une conférence à Paris les 22 et 23 septembre 1956, tandis que la FEANF[1] organise pour les soutenir un meeting en octobre 1956 à Paris.

---

(1) Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France, extrêmement contestataire.

Les positions de ces différentes parties peuvent se résumer ainsi : les nationalistes togolais ne sont pas anti-français, bien au contraire ; ils ne refuseraient pas, une fois leur Indépendance reconnue, d'établir des liens avec l'Union française. Ils estiment que l'ambiguïté des termes de l'alternative proposée par le référendum ne leur permet pas le choix correspondant à leur aspiration, qui demeure l'unification et l'Indépendance, la levée de la tutelle ne devant venir qu'à l'issue de la réalisation de ces deux objectifs.

Face à cette situation, l'Assemblée générale de l'ONU, dans une résolution du 23 janvier 1957, surseoit à statuer sur la requête française de levée de la tutelle, jusqu'à ce qu'un rapport lui soit remis par une commission chargée d'étudier sur place la réalité de cette promotion politique du Togo.

* La mission King

Cette quatrième mission onusienne, conduite par le libérien Charles King, séjourna au Togo du 28 mai au 27 juin 1957. Ce fut l'occasion pour les nationalistes de présenter leurs doléances ; par ailleurs, la tension qui règne dans le territoire entre les adversaires et les partisans du nouveau statut se matérialisa par des affrontements.

Le passage de la mission dans le Nord du territoire est marqué par des incidents sanglants : le 20 juin 1957, à Mango, après le départ de la mission, plusieurs coups de feu sont tirés faisant un mort et plusieurs blessés. Le 21 juin[1], au marché de Pya- Hodo, dans les Monts Kabiyè, les villageois s'opposent à un mandat d'arrêt contre un certain Bouyo Moukpé ; l'adjoint au commandant de cercle s'affole et fait tirer dans le tas ; on dénombre une vingtaine de morts et plusieurs blessés. Lors du meeting d'accueil organisé à l'intention de la mission, le 31 mai 1957, au stade municipal de Lomé, trois militants de la Juvento se détachent de la foule, saisissent le drapeau de la République autonome au moment de sa montée et le déchirent, protestation spectaculaire contre le statut d'autonomie.

La mission de visite constate pourtant que le Togo est en train de faire des réformes conformes à la Charte de l'ONU et à l'accord de Tutelle. Toutefois, elle indique qu'il existe d'énormes restrictions liées au fait que l'autorité administrante conserve encore certaines compétences. Les nombreuses pétitions reçues et les incidents ci-dessus lui font conclure que la situation à l'égard des libertés politiques pourrait être améliorée, avec le concours de tous. Quant à la levée de la tutelle, la commission est d'avis que, le moment venu, il conviendra, par des moyens appropriés, de consulter la population du territoire sur son destin quant au statut futur du territoire. L'ONU considère donc que l'autonomie constituait une étape importante vers l'indépendance, mais qu'elle ne justifiait pas la levée de la tutelle réclamée par la France : celle-ci reste toujours en position d'accusée[2], et la situation ne se stabilise pas.

Mais au Togo, on célèbre avec faste le premier anniversaire de l'autonomie le 30 août 1957. Toujours dans le but d'obtenir cette levée du contrôle onusien, la France, par décret du 22 février 1958, transforme la "République autonome" en "République du Togo". L'Assemblée législative prend le nom de Chambre des députés ; la présidence du conseil des ministres est

---

(1) Le rapport du ministre de l'intérieur situe ce drame au 22 juin.
(2) D'autant plus que le déclenchement, depuis 1954, de la guerre d'Algérie, toujours plus sanglante, lui aliène l'opinion internationale.

confiée au Premier ministre ; le haut-commissaire de la République française au Togo n'exerce plus que les compétences dont la France a conservé l'autorité : les relations extérieures, la politique monétaire et la défense. Les liens entre la France et cette République du Togo sont maintenus, notamment en ce qui concerne la représentation du Togo dans les assemblées françaises : un représentant du Togo à l'Assemblée nationale Française (il s'agit de N. Grunitzky) ; 2 au Sénat (Robert Ajavon, président de la chambre des députés, et Jacques Zèle) ; un au Conseil de l'Union Française (Fousséni Mama).

Mais ces nouvelles concessions sont loin de satisfaire l'ONU qui, à la suite de l'examen du rapport de la mission King, recommande la dissolution de l'ancienne Assemblée législative et le renouvellement de celle-ci par voie d'élections au suffrage universel direct sous le contrôle des Nations-Unies, qui devront veiller scrupuleusement à la régularité de toutes les opérations.

b) La consultation du 27 avril 1958

Dans l'esprit du gouvernement français et de ses alliés togolais, la concession de l'autonomie devait assurer le maintien du Togo dans l'Union française. Paradoxalement, cette stratégie produira l'effet contraire en ce sens qu'elle crée les conditions qui accélèrent la marche vers l'indépendance.

Prenant en compte les recommandations de l'ONU, la Chambre des députés est dissoute en février 1958. Le corps électoral, de 483 000 inscrits (490 000 selon d'autres sources) est alors convoqué pour le 27 avril 1958 en vue d'élire 46 députés [1], au lieu de 30 précédemment. Devant l'importance de la consultation prévue, les nationalistes se mobilisent et décident de retourner aux urnes pour utiliser toutes les possibilités qui leur sont offertes de faire entendre leurs voix.

L'ONU envoie au Togo une nouvelle mission, dirigée par le haïtien Max Dorsinville, pour superviser les élections. On a introduit dans les opérations électorales deux innovations : le suffrage universel direct et le scrutin uninominal à un seul tour. Au terme de la loi, sont électeurs tous les citoyens des 2 sexes (il y a plus de 201 000 femmes inscrites sur les listes) âgés de 21 ans révolus, domiciliés dans la circonscription électorale depuis au moins six mois, et régulièrement inscrits sur la liste électorale.

En raison de l'importance de la consultation pour l'avenir du Togo, la mission onusienne recommande la révision des listes électorales. Au cours de ces révisions, des réclamations peuvent être introduites. Cette proposition n'a pas été acceptée par le gouvernement togolais, qui considère que la procédure régulière offre toutes les garanties. En même temps, les nationalistes resserrent leurs rangs. Un "Front de libération nationale" se constitue, regroupant le CUT, la JUVENTO et le MPT. Il bénéficie de l'appui des syndicats, des étudiants et des femmes.

A la veille de la consultation du 27 avril 1958, les syndicats réalisent pleinement toute l'importance de l'enjeu[2]. Les nombreuses grèves observées entre 1954 et 1958 sont plus motivées par des considérations politiques que matérielles. Le 18 avril, une "motion ultimatum"

---

(1) 23 pour le Sud, 23 pour le Nord.
(2) Cet engagement politique se matérialisa par l'élection à la Chambre des députés de Paulin Akoueté, secrétaire général de l'Union des syndicats.

Carte n° 13 : Les élections du 27 avril 1958

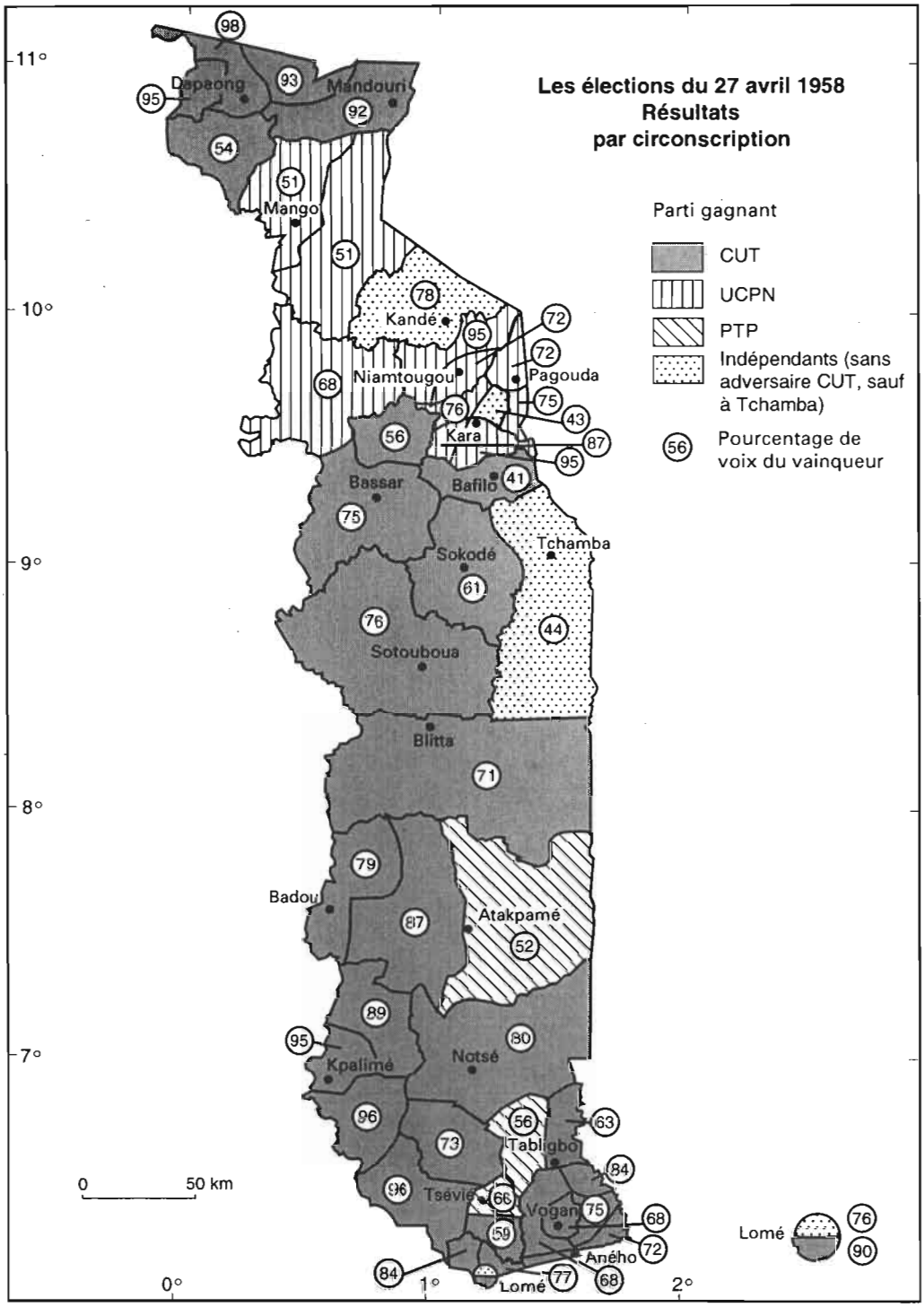

ORSTOM - LCA

est adressée à Georges Spénale, nouveau (et dernier) commissaire de la République française au Togo, à Nicolas Grunitzky, Premier ministre de la République autonome du Togo, à Max Dorsinville, commissaire des Nations-Unies, chargé de la supervision des élections. Cette motion énumère les mesures à prendre pour l'inscription des électeurs sur les listes électorales. Une grève générale est prévue pour le 23 avril, alors que les élections devaient avoir lieu le 27 avril. Les autorités cèdent.

La jeunesse estudiantine, mobilisée au sein de l'Association des étudiants togolais en France (AETF), encore appelée "Jeune Togo" et de la FEANF, a été particulièrement active. Au coeur de la métropole française, elle est devenue le porte-parole du mouvement nationaliste. Le "Jeune Togo" et la FEANF se sont opposés à la loi-cadre Defferre en proclamant que *"l'Indépendance ne saurait être une addition de réformettes"*. En 1958, un délégué du "Jeune Togo", Christian Quacoe, est dépêché au Togo pour participer à la campagne électorale. Les multiples brimades (suppression de bourses notamment) dont les étudiants ont été victimes n'ont en rien entamé leur détermination à s'engager aux côtés de leurs aînés.

Enfin, exemplaires ont été la détermination et le dévouement des femmes. Cet engagement aux côtés des formations nationalistes s'opérait avec ou sans le consentement des époux qui, souvent fonctionnaires, redoutaient les sanctions administratives. C'est surtout au niveau de la propagande et du soutien financier que l'apport des femmes togolaises paraît original. Mettant à profit l'extraordinaire mobilité due à leurs activités commerciales, elles diffusaient les mots d'ordre des partis et le matériel de propagande (tracts et journaux). Les places de marché devinrent ainsi les plaques-tournantes de la vie politique. Un de leurs moyens de propagande les plus efficaces furent les chansonnettes. Courte, simple et donc facile à retenir, la chansonnette avait plusieurs fonctions : diffusion d'un mot d'ordre, réponse à une attaque de l'adversaire, satire pour le ridiculiser, animation des meetings populaires[1]. Tout aussi importante fut leur contribution financière.

Le 27 avril au soir, à l'issue du scrutin, et à la surprise générale, sur les 46 sièges disponibles, 29 sont enlevés par la coalition CUT-Juvento[2], avec 190 000 voix sur 317 000 votants (60 %), 3 sièges par le PTP (40 000 voix), 10 par l'UCPN (56 000 voix) et 4 sièges (22 000 voix) vont à des candidats indépendants (mais ils rejoindront plus tard le camp des vainqueurs). La grande majorité des Togolais a prononcé son verdict : elle rejette ainsi la politique française d'intégration du Togo à l'Union française.

Il y a lieu de souligner fortement que la victoire du 27 avril 1958, en raison de son ampleur, n'est pas celle d'une région sur une autre, mais l'expression de la volonté d'une large majorité du peuple togolais, du Nord au Sud, toutes ethnies confondues.

5 - La proclamation de l'indépendance

Il revient donc à la majorité parlementaire de gérer la période de transition jusqu'à la proclamation de la République togolaise indépendant. Sylvanus Olympio est chargé par le haut-commissaire, le 6 mai 1958, de former le nouveau gouvernement. En collaboration avec la

(1) Les deux camps avaient les leurs.
(2) Sylvanus Olympio n'avait pu être candidat à la députation du fait de sa condamnation, en 1953, pour détention d'argent à l'étranger.

Chambre des députés (désormais présidée par Jonathan Savi de Tové), le nouveau premier ministre engage les négociations pour préparer la proclamation de l'indépendance sans rupture brutale avec la France.

Cette période de transition a été émaillée par des incidents regrettables après l'atmosphère très joyeux des premiers jours, marqués par des moqueries contre ses adversaires (surtout à Lomé, qui a donné 89 % de ses voix au CUT) ; la foule s'en prend aux biens de certains "progressistes" particulièrement détestés et en moleste plusieurs au cours du mois de mai, malgré les appels au pardon et la tournée de réconciliation et d'unité nationale du nouveau Premier ministre. Sur le plan international, le 8 octobre 1958, les autorités ghanéennes ferment leur frontière commune avec le Togo, tandis que la Côte d'Ivoire expulse plus de 5 000 Togolais le 24 octobre 1958. On note par ailleurs la dislocation de la coalition CUT-Juvento : Anani Santos, partisan d'une indépendance immédiate, démissionne du gouvernement le 11 mai 1959. La Juvento devient le Mouvement nationaliste Togolais, qui s'affirme rapidement comme un parti d'opposition. En octobre 1959, l'UCPN et le PTP fusionnent en une Union Démocratique des Populations Togolaises (UDPT).

Photo 54 : Le 1er gouvernement de S. Olympio.
1er rang de gauche à droite, MM. Akouété, Freitas, Olympio, Kpotsra, Coco ;
2ème rang de gauche à droite : MM. Karamoko, Santos, Sankarédja.

C'est dans cette atmosphère qu'est votée la loi du 23 avril 1960 portant sur l'organisation des institutions de la République Togolaise. Le Premier ministre assume les pouvoirs de chef de l'Etat, jusqu'à ce qu'il en soit autrement institué ; elle définit aussi l'emblème national[1], l'hymne

(1) Qui est le drapeau vert, jaune, un carré rouge avec en son centre une étoile blanche, dans le coin supérieur gauche. Le dessin fut choisi à l'issue d'un concours national, remporté par Paul Ahyi, alors jeune professeur d'Arts plastiques au collège moderne de Sokodé.

national : *Terre de nos aïeux* [1], et la devise : "Travail - Liberté - Patrie". Cette constitution, votée le 23 avril, déclare dans son préambule que *"le Togo est une République indépendante, souveraine et démocratique"* ; elle institue un régime présidentiel, avec un président élu pour 7 ans et un parlement, dont les membres sont élus pour 6 ans.

Deux ans jour pour jour après l'élection de 1958, la nouvelle constitution entre en vigueur le 27 avril 1960, date de la proclamation, dans l'allégresse, de l'Indépendance du Togo, avec ces mots d'introduction du Premier ministre à 0 heure :

"Sentinelle, que dis-tu de la nuit ?
La nuit est longue mais le jour vient, répond
la sentinelle"[2].

Ce même jour fut inauguré le monument de l'Indépendance. Oeuvre du sculpteur Georges Coustère, il symbolise les aspirations du peuple togolais à la liberté, à l'unité nationale, au renouveau politique, social, économique. Sur ce monument est gravée la phrase suivante :

"*Peuple togolais,*
Par ta foi et ton courage,
La Nation Togolaise est née".

Une nouvelle page venait ainsi de s'ouvrir pour le Togo.

Photo 55 : Le monument de l'Indépendance (1960).

(1) Les paroles de cet hymne sont de Robert Dosseh, futur archevèque de Lomé, et la musique de son frère Alex Dosseh.
(2) Esaie 21 : 11-12.

CONCLUSION

En dépit des bonnes intentions affichées, la colonisation ne fut pas une entreprise philanthropique. Elle n'a jamais été conçue, quelle que soit la métropole, comme un moyen de promotion des colonisés, mais de renforcement des colonisateurs. Ainsi la "mise en valeur" ne se fit-elle pas au profit du paysan, contraint de produire les cultures d'exportation et ployant sous les impôts ; les vrais bénéficiaires de cette politique furent les industries métropolitaines, les compagnies de commerce ainsi que les exploitants étrangers installés au Togo[1]. Dans la même logique, la politique sanitaire n'avait d'autres ambitions que d'entretenir la force indispensable à la mise en valeur du territoire. Cette volonté est nettement plus affirmée dans la politique éducative qui n'a jamais eu pour objectif de former des cadres de relève des administrateurs européens, mais des auxiliaires d'administration et des agents d'exécution. Ainsi, la grande avancée acquise par le Togo dans le domaine de la scolarisation sur ses voisins de l'AOF en 1914 fut-elle balayée par les Français et les Anglais soucieux de mettre en place leur propre système, rejetant dans l'oubli les milliers de scolarisés et petits clercs de l'administration allemande qui furent à l'origine du *Togo-Bund*. Pourtant, conséquence notable de ces efforts, l'école coloniale, sans le vouloir, a formé une élite indigène qui jouera un rôle décisif dans la lutte pour l'Indépendance.

L'originalité du Togo dans l'univers ouest-africain, remarquable à la veille des années 1960, repose sur le fait que ce territoire ayant connu et subi trois types différents de colonisation, a pu juger les diverses méthodes coloniales et se démarquer de ses maîtres en empruntant à chacun ce qu'il avait de meilleur. Ensuite les régimes de mandat, puis de tutelle lui ont donné très tôt un goût prononcé pour un véritable libéralisme politique qui se traduira dès les années 1950 par la revendication d'une indépendance totale à une époque où ses voisins osaient à peine accepter les bribes de liberté offertes dans le cadre de l'Union française. En effet, en 1958, le "non" de Sékou Touré à la France n'était pas une revendication d'indépendance -contrairement à la croyance unanimement répandue- mais le refus d'une constitution qui faisait éclater l'AOF. Dans le cas du Togo, l'indépendance fut véritablement arrachée à la France, et non octroyée, en douceur -mais avec précipitation- à un moment où la conjoncture internationale l'imposait. Elle fut, ici, un modèle de prise en mains de son destin par un peuple.

---

(1) C'est dans ce cadre qu'il faut placer, en la dénonçant, l'expression "colonie modèle", du point de vue togolais. En effet, le Togo fut une "colonie modèle" pour les Allemands parce qu'il ne coûtait rien aux finances du Reich. Mais à quel prix pour les Togolais ?

Reprenant à notre compte les quelques phrases gravées sur le monument de l'indépendance, on peut affirmer que la genèse de la constitution de la nation togolaise date de ces sept décennies de colonisation au cours desquelles les futurs togolais, réunis sur un même territoire au départ par un hasard fortuit, puis façonnés dans le même moule par la volonté des métropoles successives, ont appris à se connaître. Mais leur prise de conscience en tant que peuple(s) formant une nation ayant des intérêts communs, des aspirations communes et des fantasmes communs[1] date des années 1945 lorsque la conférence de Brazzaville offrit aux colonies françaises un espace de liberté que les Togolais surent exploiter efficacement pour se libérer du joug colonial.

(1) Le rejet de la France, au sortir de l'effort de guerre des années 1940-1950 se traduisit, on l'a vu, par une exaltation de l'Allemagne, fruit d'une inconsciente reconstitution mythique du passé : habile manière de rejeter la colonisation française en la comparant -négativement- à la colonisation allemande durement vécue par les Togolais de l'époque.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

A- Documents d'archives

1- à Lomé

- Archives nationales du Togo :
  - Fonds allemand
  - Séries françaises : APA, C, D..
  - Collections photographiques
- Bourse du Travail :
  - Archives de l'Union des Syndicats du Togo
- Chambre de commerce, d'agriculture et d'industrie du Togo :
  - Bulletins de la Chambre de commerce

2) en Allemagne

- Bundesarchiv, Abteitlungen Potsdam (archives du Reichkolonialamt)
- Staatsbibliothek Preussicher Kulturbesitz, Berlin

3) en France

- Archives nationales - Section Outre-mer (Aix-en-Provence) :
  - Série Cameroun - Togo
  - Fonds de l'Agence France - Outre-mer
- Archives du Ministère des Affaires étrangères (Paris) :
  - Mémoires et documents, série Afrique
  - Correspondances politiques : Allemagne, Angleterre
- Archives économiques et financières (Fontainebleau) :
  - Investissements FIDES-Togo
- Représentation des Nations-Unies (Paris)
  - Rapports de l'Assemblée générale
- Service historique de l'Armée de Terre (Vincennes)

4) au Ghana

- Ghana National Archives (Accra) :
  - Série Adm.
  - Série MFA

5) au Royaume-Uni

- Public Record Office (Kew Gardens, Londres) :
  - Séries Colonial Office
  - Séries Foreign Office
  - Séries House of Commons

6) au Sénégal

- Archives nationales du Sénégal (Dakar) :
- Archives de l'AOF (série 14 G)

7) en Suisse

- Archives de la Société des Nations (Genève)
- Archives de la commission des Mandats (série R)

8- **Imprimés officiels, périodiques**

- Amsblatt für das Schutzgebiet Togo
- Journal officiel du Territoire du Togo sous Mandat / Tutelle de la France
- Rapports annuels du gouvernement français à la SDN / à l'ONU
- Rapports des missions de visite / de supervision des élections (ONU)
- Annuaire rétrospectif du commerce du Togo (1937-64), n° spécial.
- The Gold Coast leader

B- Ouvrages

- ADUAYOM A.M., 1975 : *Frontières contre peuples en Afrique Noire : Le cas Ewé,* thèse de IIIè cycle d'histoire, Paris I, 378 p.

- AGBANON II (Fio), 1934 : *Histoire de Petit-Popo et du royaume guin.* (N.L. GAYIBOR éd.) Haho et Karthala, "Les Chroniques anciennes du Togo" n°2, Lomé (1991), 208 p.

- AGBOBLI A.K., 1992 : *Sylvanus Olympio, un destin tragique.* Livres-Sud et NEA, Dakar, 190 p.

- AGBOBLY-ATAYI B., 1980 : *L'enseignement français au sud Togo dans l'entre-deux-guerres : scolarisation et perspectives socio-politiques 1919-1933.* Paris I, Thèse de doctorat de 3è cycle, 381 p.

- AGIER M., 1983 : *Commerce et sociabilité : les négociants soudanais du quartier zongo de Lomé.* Orstom, Paris, 317 p.

- AHADJI A.V., 1976 : *Les rapports entre les sociétés des missions et le gouvernement colonial allemand au Togo 1884-1918.* Thèse de 3è cycle, Paris III, 386 p.

- AHADJI A., 1984 : *Les relations commerciales entre l'Allemagne et le Togo (1884-1914).* UB-INSE, Lomé, 71 p. multig.

- AHADJI A.V., 1996 : *Les plantations coloniales allemandes au Togo et leur évolution 1884-1939.* Thèse d'Etat en Etudes Germaniques, Paris VII, 651 p.

- AJAVON R., 1989 : *Naissance d'un Etat Africain : Le Togo, Territoire Pilote - Lumière et Ombre 1951-1958*, Lomé, NEA, p. 217.

- ALI-NAPO P., 1995 : *Le Togo à l'époque allemande : 1884-1914.* Thèse de doctorat d'Etat ès-lettres et sciences humaines, Paris I, 5 volumes, V-2507 p.

- ALI-NAPO P., 1997 : *Histoire des travailleurs-manoeuvres et soldats du Nord-Togo au temps colonial : 1884-1960.* Lomé, Presses de l'UB, 171 p.

- d'ALMEIDA-EKUE S., 1992 : *La révolte des Loméennes* (24-25 janvier 1933), NEA-Togo, Lomé, 166 p.

- ALONOU K.B.,1994 : *La politique sanitaire de la France au Togo à l'époque coloniale : 1914-1960,* Poitiers, Thèse de doctorat, 14-303 p.

- AMENUMEY D.E.K., 1989 : *The Ewe unification movement, a political history.* Ghana University Press, Accra, 374 p.

- Anonyme : *Statut du CUT.* Lomé, Imprimerie Savi de Tové, Sd. 8 p.

- ASSIMA-KPATCHA E., 1995 : *La Politique de professionnalisation de l'enseignement au Togo français : le cas de l'Ecole professionnelle de Sokodé (1922-1952),* mémoire de Maîtrise, option Histoire, UB, Lomé, 112 p.

- ASMIS R., 1942 : *Kalamba na M'putu. Koloniale Erfahrungen und Beobachtungen,* Berlin.

- Banque mondiale, Mission résidente Lomé 1995 : Plan de restructuration des institutions rurales, Etudes préparatoires, développement des ressources humaines du secteur rural, Evaluation de la vulgarisation et formation agricoles, étude du dispositif de formation agricole, rapport provisoire, Montpellier, CINAM, Tome I.

- BARANDAO K., 1987 : *"Mise en valeur" et changement social au Togo dans l'entre-deux-guerres (1914-1940)*, Thèse de doctorat, Université de Paris I, 2 tomes, 644 p.

- BARBIER J.-C., 1995 : *Sokodé, ville multicentrée du Nord-Togo.* Orstom, "Petit atlas urbain" n°1, Paris, 135 p. illustr.

- BARBIER J.-C. et al., *Histoire administrative du Togo 1884-1992* (avec base de données par chefs-lieux et administrateurs), s.d.

- B.C.E.A.O, 1960 : *Togo : faits et chiffres.* Direction des Etudes.

- BUCHNER, M., 1914 : *L'aurore de la colonisation. Fragments d'un journal de bord aux tout débuts de notre politique coloniale.*

- CORDONNIER R., 1982 : *Femmes africaines et commerce : les revendeuses de tissu de la ville de Lomé.* Orstom, Paris, 201 p.

- CORNEVIN R., 1988 : *Le Togo* (Des origines à nos jours), Académie des Sciences d'outre-mer, Paris, 556 p.

- CROUZAT H.,1959 : *Azizah de Niamkoko* (roman). Rééd. Press-Pocket, Paris (1983), 416 p.

- DECALO S., 1976 : *Historical dictionary of Togo.* (3è éd. 1996) Scarecrow Press, Baltimore et Londres, 390 p.

- DELVAL R., 1980 : *Les Musulmans au Togo.* PUF et CHEAM, Paris, 340 p.

- DOSSEH A., 1994 : *Togoville, histoire d'une théocratie,* suivi de Albert de SURGY : *Le roi-prêtre des Evhé.* PUB, "Patrimoines" n°4, Lomé, 135 p.

- DOTSE A., 1995 : *La réforme monétaire et ses Impacts socio économiques au Togo sous mandat de la France (1921-1948)*, Mémoire de maîtrise en Histoire, UB, Lomé, 109 p.

- Encyclopédie de l'Afrique française (collectif), 1951 : *Cameroun - Togo.* Editions de l'Union française, Paris, 574 p.

- GAYIBOR N.L. (édit.), 1994 : *Les Togolais face à la colonisation.* Collection Patrimoine n°3, Lomé, Presses de l'UB, 291 p.

- GAYIBOR N.L. 1994 : "Le mouvement pan-éwé : l'état de la question", in *Les Togolais face à la colonisation,* Lomé, Presses de l'UB, pp. 89-110.

- GEHRTS M., 1915 : *Une actrice de cinéma dans la brousse du Nord-Togo (1913-14).* (Traduction et édition de Ph. David) Haho et Karthala, "Les Chroniques anciennes du Togo" n°6, Lomé, 1996, 275 p.

- GBEDEMAH S.Y.G., 1984 : *La Politique d'association au Togo sous mandat de la France.* Thèse d'Etat en Histoire, Aix-en-Provence, AHPOM, 2086 pages.

- GBEDEMAH S.Y.G., 1994 : "L'échec de la politique française d'intégration au Togo sous tutelle (1946-1960)", *Les Togolais face à la colonisation*, PUB, Lomé, pp. 111-147.

- GLIGBE M.K., 1993 : *Vivre le multipartisme à Lomé de 1945 à 1963. Le parti Togolais du Progrès et le comité de l'Unité Togolaise* ; mémoire de Maîtrise es-lettres et Sciences humaines, option Histoire, UB, Lomé.

- GOEH-AKUE N. A., 1985 : *L'effort de guerre au Togo.* Memoire de maîtrise, Paris VII, 185 p.

- GOEH-AKUE N.A., 1992 : *Finances publiques et dynamique sociale en Afrique noire sous influence française : le cas du Togo (1920-1980)*, Thèse de doctorat, Université de Paris VII-Jussieu, XIV-779 p.

- GOEH-AKUE N. A., 1993 : Le gaullisme au Togo : nationalisme ou patriotisme ? in *Annales de l'UB* Lettres, vol. 13, pp. 131-144.

- GOEH-AKUE N. A., 1994 : Les budgets de la République autonome du Togo ou le mythe de l'état nation, in *Les Togolais face à la colonisation*, pp. 273-290.

- GU-KONU E.Y., 1983 : *Tradition et Modernité, la "Modernisation" agricole face à la mutation rurale en Afrique noire, l'exemple du Togo ;* 3 vol.

- GU-KONU Y.E., (éd.) 1981 : *Atlas du Togo.* Editions Jeune-Afrique, Paris, 64 p. illustr.

- HARDY G., 1917 : *Une conquête morale, l'enseignement en AOF.* Colin, Paris 356 p.

- KLOSE H., 1899 : *Le Togo sous drapeau allemand (1894-97).* (Traduit et édité par Ph. David) Haho et Karthala, "Les Chroniques anciennes du Togo" n° 3, Lomé, 1992, 424 p.

- KOMLAN A., 1981 : *Les politiques scolaires coloniales au Togo.* Thèse de doctorat, Université de Genève, 384 p.

- KPONTON G., 1977 : *La décolonisation au Togo (1940-1960)*, Thèse de doctorat de 3è cycle,Université de Provence, 3 volumes, 485 p.

- KÜAS R., 1939 : *Souvenirs du Togo.* Haho et Karthala, "Les Chroniques anciennes du Togo" n° 7, Lomé, 1997, 286 p.

- KÜLZ L., 1906 : *Blätter und Briefe eines Artzes aus dem tropischen Deutsch-Afrika.* Berlin.

- LANGE M.-F., 1991 : *Cent cinquante ans de scolarisation au Togo : bilan et perspectives.* UB-URD, Lomé, 174 p.

- LAUBER W. (éd.), 1993 : *Deutsche Architektur in Togo (1884-1914).* K. Krämer Verlag, Stuttgart, 165 p. illustr.

- LOCOH T., : La population togolaise d'hier à demain. Essai d'estimation de la population togolaise de 1920 à 1975, in *Etudes Togolaises de population*, vol. 7, s.d., pp. 1-14.

- LUCE E.-P., 1958 : *Le Référendum du Togo du 28 octobre 1956.* Pédone, Paris, 152 p.

- LUCIEN-BRUN B. et PILLET-SCHWARTZ A.-M., 1987 : *Les migrations rurales des Kabyè et des Losso.* Orstom, Paris, 391 p.

- LUCHAIRE F., 1957 : Du Togo français sous tutelle à la République Autonome du Togo, in *Revue juridique et politique de l'Union Française*, pp. 501-587.

- MARGUERAT Y., 1985 : *L'armature urbaine du Togo.* Orstom, Paris, 166 p.

- MARGUERAT Y. 1992 : *Lomé : une brève histoire de la capitale du Togo.* Lomé, Haho et Karthala, 64 p.

- MARGUERAT Y., 1993 : *Dynamique urbaine, jeunesse et histoire au Togo.* PUB, "Patrimoines" n°1, 230 p.

- MARGUERAT Y. 1993 : *La naissance du Togo selon les documents de l'époque ; 1ère période : L'ombre de l'Angleterre.* Haho et Karthala, "Les "Chroniques anciennes du Togo", n°4, Lomé, 471 p.

- MARGUERAT Y. et ROUX L., 1993 : *Trésors cachés du vieux Lomé : l'architecture populaire ancienne de la capitale du Togo.* CCF, Haho et Karthala, Lomé, 163 p. illustr.

- MARGUERAT Y. et PELEÏ T., 1992-96 : *Si Lomé m'était contée... Tome I, II et III.* PUB, Lomé, 244 p., 306 p. et 355 p.

- MARTET J., LESTRADE C., PECHOUX L. et MASSU J., 1995 : *Regards français sur le Togo des années 1930.* (Y. Marguérat éd.), Haho, NEA et Karthala, "Les Chroniques anciennes du Togo" n°5, Lomé, 264 p.

- de MENTHON J., 1993 : *A la rencontre du Togo.* L'Harmattan, Paris, 271 p.

- METZGER O.F., 1941 : *Unsere alte Kolonie Togo.* Neudamm.

- MEYER H. (ed.), 1910 : *Das deutsche Kolonialreich.* Vol II, Leipzig/Wien.

- MULLER K., (RP) : 1968 : *Histoire de l'Eglise catholique au Togo.* (Traduction et adaptation de Georges Athanasiadès). Bon Pasteur, Lomé, 253 p.

- NANGBADI D., 1988 : *Contribution à l'étude historique du Mouvement Syndical au Togo de 1944-1958*, Mémoire de Maîtrise, EDL, Lomé.

- NAPALA K., 1994 : *La politique fiscale au Togo dans l'entre-deux-guerres : 1920-1939*, mémoire de maîtrise d'histoire, Lomé, UB, 207 p.

- OCCANSEY S.K., 1972 : *Contribution à l'histoire de l'enseignement au Togo*, Thèse de doctorat d'Etat en Droit, Université de Strasbourg.

- PECHOUX L., 1939 : *Le Mandat français sur le Togo.* Pédone, Paris, 405 p.

- QUASHIE A.M., KOMLA A.M., 1988 : *Précis d'histoire de l'enseignement au Togo, des origines à 1975,* Service de Reprographie de la Bibliothèque universitaire (UB), Lomé, 105 p.

- SARRAUT A., 1923 : *La mise en valeur des colonies françaises,* Paris, Payot.

- SEBALD P., 1988 : *Togo 1884-1914. Eine Geschichte der deutschen "Musterkolonie" auf der Grundlage amtlicher Quellen.* Berlin, Akademie-Verlag, XXII - 792 p.

- SCHWARTZ A., 1985 : *Le paysan et la culture du coton au Togo.* Orstom, Paris, 106 p.

- SOSSOU S., 1996 : *La féculerie de Ganavé dans la préfecture des lacs, une initiative de politique coloniale d'industrialisation au Togo : 1952-1957,* mémoire de maîtrise, UB, 1996, 107 p.

- TCHAM B., 1992 : "Pouvoir colonial allemand et structures politiques traditionnelles", *Annales de l'UB*, Tome XII, série Lettres, PUB, Lomé, 1992, pp. 113-133.

- TCHAM B., 1994 : "Le pays konkomba : l'impossible pacification (1896-1946)", in *Les Togolais face à la colonisation,* PUB, Lomé, pp. 151-171.

- TCHESSOGBATA Y.W., 1991 : *Esquisse historique de la chambre de commerce de Lomé (1921-1954)*, mémoire de maîtrise, option Histoire, UB Lomé.

- WIYAO E., 1997 : *13 janvier 1963, 13 janvier 1967 : Pourquoi ?* NEA-Togo, Lomé, 111 p.

- YACONO X., 1985 : *Les étapes de la décolonisation française*, Paris, PUF, 127 p.

- YACONO X., 1988 : *Histoire de la colonisation française,* Paris, PUF, 127 p.

- YAGLA O.W., 1992 : *Les indigènes du Togo à l'assaut du pouvoir colonial 1920-1958.* (L'histoire politique d'un peuple africain), NEA-Togo, Lomé, 119 p.

- ZÖLLER H. 1885 : *Le Togo en 1884 selon H. Zöller.* (Traduction K. Amégan et A. Ahadji, édition Y. Marguerat), Haho et Karthala, "Les Chroniques anciennes du Togo" n°1, Lomé (1990), 216 p.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Photo 1 : Gustav Nachtigal 13
Photo 2 : Jesko von Puttkamer (1889-1894) 18
Photo 3 : Julius von Zech (1903-1910) 24
Photo 4 : Adolf-Friedrich, duc de Mecklenbourg (1910-1912) 24
Photo 5 : Le poste administratif de Misahöhe, vers 1912 25
Photo 6 : Le four à chaux de Tokpli (photo 1991) 37
Photo 7 : Le «Hamburger Strasse» (l'actuelle rue du commerce) à Lomé vers 1913 49
Photo 8 : La rue du commerce à Kpalimé 51
Photo 9 : Les travaux de prolongement des rails d'Agbonou vers Atakpamé 57
Photo 10 : Le bureau de poste de Lomé en 1898. 63
Photo 11 : L'hôpital Reine-Charlotte de Lomé 67
Photo 12 : L'hôpital Nachtigal d'Aneho 68
Photo 13 : La résidence du médecin à Kpalimé (construite en 1906) 69
Photo 14 : La cathédrale de Lomé, construite en 1901-1902 (photo de 1905) 73
Photo 15 : Le temple protestant de Lomé, construit en 1906-1907 74
Photo 16 : Leçon de géographie à l'école évangélique de Lomé (avant 1914). 77
Photo 17 : L'atelier de typographie de l'école professionnelle de Lomé (1912). 79
Photo 18 : L'école officielle de Lomé (1904) 80
Photo 19 :L'école d'agriculture de Notsé 81
Photo 20 : Hans Georg von Doering, gouverneur par interim en 1914. 88
Photo 21 : Pont détruit sur le Chra 92
Photo 22 : La conférence au sommet de Lomé (1926). 97
Photo 23 : Les «deux drapeaux» (anglais et français) flottant sur le palais des gouverneurs à Lomé le 30 septembre 1920. 99
Photo 24 : Les cadres de l'Eglise évangélique en 1920 114
Photo 25 : Le gouverneur Bonnecarrère et son épouse en 1930. 119
Photo 26 : Le gouverneur M. L. Montagné au Togo de 1936 à 1941. 122
Photo 27 : Le chef Palanga de Kara 129
Photo 28 : Le chef Lawson V d'Aného 130
Photo 29 : Atchikiti, chef du canton d'Atakpamé 131
Photo 30 : Tiem Yendabré, chef supérieur des Gourma 131
Photo 31 : Le chef supérieur des Tem 132
Photo 32 : Jimongou Yentchabré, chef du canton de Dapaong 133
Photo 33 : Quelques conseillers notables de Lomé, d'Aneho et Kpalimé 133

Photo 34 : Quelques conseillers notables de la subdivision de Lama-Kara 134
Photo 35 : Le chef supérieur de Bassar et quelques conseillers notables 135
Photo 36 : Pont métallique sur la kara 138
Photo 37 : Pont de 4 m en béton armé sur le Haho entre Tabligbo et Tokpli (1933) 139
Photo 38 : Les deux wharfs vers 1930 143
Photo 39 : Marché de coton à Boko (cercle d'Atakpamé) 145
Photo 40 : Association élevage/agriculture dans la zone côtière 146
Photo 41 : Village d'émigration de Tchébébé 152
Photo 42 : Un comptage administratif à Pagouda 166
Photo 43 : Le cours complémentaire de Lomé 172
Photo 44 : Equipe de microscopistes dans un hangar de rassemblement. 178
Photo 45 : La mosquée de Mango 181
Photo 46 : La mission d'Alédjo vers 1930 183
Photo 47 : Mgr Cessou, les religieuses de l'école de la rue de la Mission et leurs élèves (vers 1930) 185
Photo 48 : Accueil du pasteur Charles Maître à Lomé le 25 février 1927 186
Photo 49 : Les leaders du CUT vers 1948 201
Photo 50 : N. Grunitzky, Premier ministre et le Dr R. Ajavon, Président de l'Assemblée législative quittant l'assemblée (1957). 204
Photo 51 : La nouvelle ART (1951) dominée par le PTP et l'UCPN 206
Photo 52 : Le gouvernement de N. Grunitzky (sept. 1956 - mai 1958). 213
Photo 53 : Le gouverneur J. Berard et le Ministre de la France d'Outre-mer, G. Defferre, à Lomé le 21 septembre 1956 pour l'installation de la République autonome du Togo. 214
Photo 54 : Le 1er gouvernement de S. Olympio. 219
Photo 55 : Le monument de l'Indépendance (1960). 220

SOURCES DES ILLUSTRATIONS

Photo 1, 7, 8, 11, 12, 13, 18, 22, 23, 36, 37, 38, 39 à 45, 47, 49, 53, 55 : collection ANT ; Photo 2, 3, 4, 6, 14, 15, 20 : L'architecture allemande au Togo (1993) ; Photo 5, 9, : coll Ph. David ; Photo 10 : Bundespostmuseum (Frankfurt/Main) ; Photo 16 : coll A. Acolatsé ; Photo 17 : Archives SVD, Steyl (Pays-Bas) ; Photo 19 et 21 : Archives famille Schlettwein ; Photo 24 : Archives de l'EET, Lomé ; Photo 25, 26, 48 : coll S. Gbedemah ; Photo 27 à 35 : coll ANT et Gbedemah ; Photo 46 : coll Association France-Togo ;Photo 50 : Archives R. Ajavon ; Photo 51 : rapport ONU (1955) ; Photo 52, 54 : in R. Cornevin (1988 : 306).

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Statistiques par circonscription en 1912 28
Tableau 2 : Africains employés par l'administration coloniale (1913) 28
Tableau 3 : Population européenne (1913) 35
Tableau 4 : Répartition de la population par circonscription 44
Tableau 5 : Le commerce international en 1913 53
Tableau 6 : Evolution de la mission catholique de 1892 à 1917 74
Tableau 7 : Evolution des diverses activités de la mission de Brême au Togo de 1890 à 1936 75
Tableau 8 : Tableau comparatif des missions et de leur influence religieuse en 1913 75
Tableau 9 : Ecoles et effectifs en 1912 84
Tableau 10 : Les divisions administratives du Togo entre 1935 et 1946 127
Tableau 11 : Les divisions administratives du Togo français 128
Tableau 12 : Marchandises transportées en milliers de tonnes 142
Tableau 13 : Les villages d'émigration 151
Tableau 14 : Impôt personnel indigène en 1922 159
Tableau 15 : Pourcentage des diverses recettes du budget 161
Tableau 16 : Dépenses ordinaires (1947-1959) en millions 161
Tableau 17 : Aide financière du FIDES au Togo 162
Tableau 18 : Comptages administratifs de 1922 à 1957 166
Tableau 19 : Evolution des différentes composantes de l'Eglise catholique 185

TABLE DES CARTES

Carte n° 1 : Le "Pays de Togo" en 1884-87 14
Carte n° 2 : Le Togo après les accords de 1887 et 1890 17
Carte n° 3 : Le Togo après le traité de 1897 21
Carte n° 4 : L'organisation administrative du Togo allemand 27
Carte n° 5 : Activités commerciales et plantations industrielles en 1914 52
Carte n° 6 : Voies de communication et infrastructures en 1914 60
Carte n° 7 : Les missions en 1914 83
Carte n° 8 : Août 1914 au Togo 91
Carte n° 9 : Les partages du Togo (1914-1920) 95
Carte n° 10 : Les découpages administratifs à l'époque française 126
Carte n° 11 : Les voies de communication en 1950 141
Carte n° 12 : Répartition des villages de colonisation du Centre 149
Carte n° 13 : Les élections du 27 avril 1958 217

INDEX

ETHNONYMES ET GLOSSONYMES

Adélé 125, 150, 159
Adjigo 10, 12, 113, 120, 130, 132
Akposso 124, 128, 147, 150, 159, 176, 186
Allemand (s) 7, 9, 10, 12, 13, 15, 16, 19, 20, 22, 23, 26, 27, 30, 33, 34, 38, 39, 41, 42, 45, 53, 54, 57-59, 61, 62, 64, 65, 68, 72, 79-82, 85, 88, 89, 93, 99, 101, 102, 107, 109,110, 112, 125, 127, 142, 170, 174, 179, 186, 189-193, 195, 223, 224, 227, 229
Anglais (Britanniques) 10, 11, 12, 15, 19, 20, 30, 43, 48, 49, 51, 54, 62, 65, 71, 72, 79, 87-90, 92-94, 96-103, 105, 107-113, 117, 120, 123, 124, 129, 130, 132, 142, 181, 182, 187, 191, 204, 221
Anlo 10, 71, 72, 105, 169, 209
Anoufo (Anoufom, tchokossi) 18, 20, 26, 124, 159, 181, 200
Ashanti 10, 35, 54, 71, 209
Bassar (Bassari) 18-20, 22, 26, 28, 31, 35, 45, 57, 62, 66, 90, 101, 103, 114, 125, 127, 128, 134-136, 139, 150, 156, 159, 167-169, 183
Dagomba 18, 19, 90, 94, 105, 124
Djerma 167, 181, 182
Ewé 71, 73, 105, 180, 184, 201, 206-209, 224, 225
Français 11, 12, 15, 16, 19, 20, 26, 31, 56-58, 62, 85, 87, 89, 90, 92-94, 96, 98, 99, 101-103, 105-114, 118, 120, 122-125, 129, 130, 132, 134, 136, 139, 142, 144, 153, 156-158, 161-163, 165, 170, 171, 173-175, 181-184, 186-189, 195-197, 200, 201, 203, 205, 207-212, 214-216, 221, 224, 225, 227, 228, 233, 240
Gourma 20, 90, 125, 131, 159, 167
Guin-Mina (Guin, Mina) 11, 12, 15, 71, 72, 112, 125, 167, 180, 224
Haoussa 23, 54, 56, 125, 167, 181
Kabiyè 18, 22, 30, 58, 62, 103, 129, 139, 147, 150, 159, 167, 180, 182, 186, 190, 200, 215
Konkomba 18, 20, 22, 103, 159, 168, 190, 229
Kpessi 18, 159, 205
Lamba 62, 125
Moba 103, 125, 159, 167
Mossi 89, 90, 182
Nachtigal 10, 13, 23, 68
Nawdem (Nawdéba, Losso) 58, 62, 103, 125, 129, 150, 159, 167, 200, 227
Ouatchi 15, 20, 25, 50, 51, 147, 157, 167, 168, 176
Tamberma 103, 125, 159
Tchamba 103, 182
Tchokossi 159
Tem, Temba (Kotokoli) 16, 26, 73, 132, 150, 159, 180, 181, 199, 200, 205
Togolais 7, 9, 15, 16, 30, 31, 33, 34, 38-41, 44, 47, 49-51, 56, 59, 61, 63, 65, 66, 69, 80, 85, 90, 94, 96, 98, 100-102, 105, 110, 111, 113, 114, 116, 118, 120-124, 128, 135-137, 140, 155, 161, 164, 165, 168-171, 173, 184, 186, 189-191, 194-200, 203, 204, 206-211, 213-216, 218-222, 226, 227, 229

PATRONYMES

Ajavon (Ayité)40, 41
Ajavon (Robert) 173, 204, 211, 214
Aku (Andreas) 74, 100, 135, 207
Aku (Martin) 201, 207, 211
Apaloo (Ben) 202, 203
Apédo-Amah (Georges) 196, 214
Ayéva (Derman) 199, 205
Bismarck 12, 13, 16, 18
Bonnecarrère 71, 119-122, 124, 130, 132-136, 144, 148, 150, 172, 174, 178, 189, 191
Bryant 89, 92-94, 98, 101

Cessou (Mgr) 100, 174, 183-185
Cornevin (R.) 24, 71, 92, 93
Defferre (Gaston) 188, 212
Doering (von) 18, 20, 23, 26, 32, 34, 64, 88-90, 92-94
Falkenthal 15, 23
Firminger 11-13
Grunitzky (N.) 173, 204, 213, 216
Guise (de) 120, 121, 142
Kersting 22, 23, 26, 62
Koehler 24, 46
Külz 22, 33, 68, 70, 71, 227
Lawson V 130, 132, 195
Mama (Foussséni) 205, 206, 216
Maroix 93, 94
Massow (von) 19, 20, 22
Massu 22, 190, 228
Mecklenburg (Mecklenbourg) 24, 34, 88, 94
Montagné 122-124, 189, 200
Noutary 123, 124, 168, 189, 195, 207, 211
Oloff 40, 50, 51
Olympio (Octaviano) 40, 48, 49, 51, 110, 111, 113, 134, 135, 192, 194
Olympio (Pedro) 203-205
Olympio (Sylvanus) 132, 189, 195, 200, 202, 203, 207, 208, 218, 224
Puttkamer (von) 18, 23, 40
Rodenwaldt 70, 71
Savi de Tové (Jonathan) 121, 197, 200, 219
de Souza (Augustino) 47, 110, 134, 200, 201
Spénale (Georges) 213, 218
Vietor 40, 41, 47, 48, 50
Zech (von) 19, 23, 24, 31, 38, 42, 54, 82, 84, 85, 192
Woelffel 97, 112, 113, 119, 130, 158

TOPONYMES

Accra 11, 12, 54, 88, 89, 94, 99, 191, 203, 207, 223, 225
Aflao 11, 89
Afrique de l'Ouest 108, 187
Agbodrafo 12, 50, 89, 94, 112
Agou 15, 39, 42, 46, 50, 56, 78, 156, 186, 209
Agoué 12, 15, 20, 40
Alédjo 61, 73, 84, 139, 181, 183
Allemagne 12, 13, 29, 33, 43, 53, 65, 70, 74, 88, 223
Aného (Petit-Popo) 10, 12, 13, 15, 16, 19, 23, 25, 28, 35, 38, 40, 41, 44, 47, 48, 50, 51, 56, 59, 61-63, 68, 69, 71, 72, 77-79, 84, 96, 98, 105, 112, 114, 119, 127, 128, 130, 136, 138-140, 147, 168, 169, 173, 197, 202, 204, 224
Anfoin 50, 167
Atakpamé 18, 25, 26, 28, 32, 35, 43, 44, 50, 51, 54, 57, 58, 61-63, 69, 73, 78, 84, 94, 98, 100, 105, 114, 124, 127, 128, 134, 136, 139, 140, 147, 150, 156, 167, 169, 173, 186, 204
Bafilo 18-20, 61, 90, 125, 128, 139, 167
Baguida 10, 11, 13, 15, 23, 40, 47, 50
Bandjéli 20, 57, 58
Bè 11, 13, 48, 134, 169
Berlin 13, 15, 16, 28, 29, 45, 59, 64, 65, 72, 87, 89, 108, 123, 223, 225, 227, 229
Blitta 54, 57, 58, 121, 125, 140, 151, 205
Brazzaville 187, 196, 222
Brême 10, 48, 71-79, 84, 100, 186
Burkina Faso 16, 19, 89
Cameroun 9, 13, 16, 18, 19, 23, 24, 30, 33, 35, 38, 42, 46, 47, 49, 53, 64, 73, 89, 97, 98, 106, 107, 109, 115-117, 123, 138, 150, 176, 186, 190, 193, 223, 226, 240
Côte d'Ivoire 35, 107, 175, 190, 211, 219
Cotonou 55, 106, 140, 164
Dahomey 15, 19, 45, 47, 49, 54, 58, 62, 87, 90, 96, 97, 103, 106-108, 120, 121, 138, 140, 160, 168, 170, 174, 182, 196, 207, 211
Dakar 96, 97, 99, 107, 120, 124, 170, 172, 177, 224

Dapaong 125, 128, 133, 169
Djougou 19, 20
Etats-Unis 44, 112, 117, 118, 151, 240
Europe 13, 35, 45, 65, 87, 88, 93, 94, 99, 105, 122
France 12, 13, 15, 20, 53, 89, 92, 96-98, 100, 105-109, 111-113, 115-119, 121-124, 132, 136, 140, 143, 152-154, 156-158, 161-164, 170, 173-177, 186-191, 195, 196, 199, 200, 203, 210-216, 218, 219, 221-226, 240
Glidji 12, 15, 23, 49, 89, 113, 196
Gold Coast 10-12, 20, 23, 31, 32, 42, 53, 54, 62, 65, 71, 72, 87-90, 94, 97, 98, 100-103, 105-107, 110, 111, 120, 121, 123, 124, 144, 153-155, 159, 160, 168, 171, 175, 182, 184, 186, 191, 197, 203, 208, 210-212, 224
Grand-Popo 12, 15, 20, 47, 77, 106, 140
Hambourg 10, 48
Ho 25, 28, 43, 50, 59, 61, 72, 90, 105, 109, 113, 210
Kabou 19, 20
Kamina 63, 64, 89, 90, 93, 101, 139
Kara 61, 62, 125, 127-129, 134, 138, 139, 156, 169, 176, 182-184, 205
Kloto 25, 69, 125, 127, 128, 169, 173, 176, 191
Kpalimé 15, 19, 22, 25, 43, 50, 51, 54, 56-58, 61-63, 68, 69, 72, 73, 90, 94, 98, 101, 105, 109, 111, 120, 127, 134, 136, 138, 139, 142, 147, 162, 169, 173, 202, 209
Kpémé 40, 41, 56
Lagos 10, 11, 54, 71, 107, 110, 168
Libéria 49, 107
Lomé (Bey-Beach) 10, 11, 13, 15, 19, 20, 23-26, 28, 29, 31-33, 35, 38-40, 44, 47-51, 53-59, 61-64, 67-74, 77-81, 84, 87-90, 92, 94, 96-106, 108-113, 119-123, 125, 127, 130, 133-136, 138-140, 142, 143, 147, 148, 153, 156, 158, 159, 162-164, 168, 169, 172-179, 181-184, 190-198, 202, 204, 214, 215, 219, 220, 223-229, 240
Londres 11, 13, 20, 88, 89, 98, 99, 101, 103, 109-111, 188, 223, 226
Mali 89, 240
Mango 19, 20, 22, 26, 28, 31, 32, 35, 44, 45, 57, 62, 80, 89, 90, 93, 94, 114, 120, 124, 127, 128, 132, 134, 139, 148, 159, 167-169, 176, 181-183, 215
Misahöhe 19, 25, 28, 31, 35, 39, 42-44, 61, 70, 125
Niamtougou 125, 128, 151
Niger 16, 19, 20, 35, 106, 107, 240
Notsé 11, 43-45, 50, 62, 72, 81, 84, 92, 94, 112, 125, 140, 146, 159, 167
Pagala 140, 156
Paris 13, 20, 94, 97-99, 109, 110, 113, 118-120, 122, 127, 136, 163, 174, 176, 186, 189, 196, 205, 214, 223-229, 240
Royaume-Uni (Angleterre) 92, 104, 106, 118, 210, 223
Salaga 16, 20, 54
Mango (Sansanné-Mango) 19, 20, 22, 26, 28, 31, 32, 35, 44, 45, 57, 62, 80, 89, 90, 93, 94, 114, 120, 124, 127, 128, 132, 134, 139, 148, 159, 167-169, 176, 181-183, 215
Sénégal 89, 224, 240
Sokodé 15, 18, 22, 26, 28, 31, 32, 35, 43, 44, 50, 54, 61, 62, 69, 80, 84, 90, 94, 101, 103, 107, 114, 120, 124, 125, 127-129, 134, 136, 138-140, 144, 146, 148, 150, 151, 159, 167, 169, 173, 175, 176, 178, 182-184, 190, 204, 205, 219, 225
Tabligbo 25, 128, 139, 167
Tchamba 103, 182
Tchaoudjo 16, 18-20, 26
Tchitchao 103, 182, 183
Tchopowa 57, 66

Togo 7-13, 15-28, 30-35, 37-47, 51, 53-59, 61-68, 70-76, 78-80, 85, 87-91, 93, 120-124, 127, 129, 130, 132, 135-140, 142-144, 147, 150, 153-166, 168-171, 173-176, 179-181, 183-187, 189-191, 193-201, 203, 205-216, 218-221, 223-229, 233, 240
Togo britannique 22, 154, 159, 168, 186, 208, 210-212
Togo français 120, 122, 129, 132, 144, 165, 184, 186, 187, 195, 196, 207-212, 227, 233
Togoville 11, 13, 15, 50, 72, 89, 176, 183, 184, 226
Tokpli 20, 37, 38, 50, 59, 139, 140
Tové 22, 43, 57, 73, 121, 173, 176, 190, 197, 200, 201, 219, 225
Tsévié 25, 50, 58, 59, 90, 125, 127, 136, 140, 169, 202
Wahala (Chra) 30, 92, 150, 167
Yendi 19, 26, 28, 31, 35, 62, 90, 94, 101, 124, 181
Zébé (Zébévi) 23, 24, 41, 79, 80, 84, 89, 94, 96
Zongo 11, 167, 181, 182, 224

HYDRONYMES

Haho 44, 45, 70, 92, 94, 112, 113, 139, 224, 226-229
Kara 61, 62, 125, 127-129, 134, 138, 139, 156, 169, 176, 182-184, 205
Mono 20, 38, 50, 54, 93, 106, 139, 148, 150, 167
Niger 16, 19, 20, 35, 106, 107, 240
Volta 15, 16, 19, 25, 26, 39, 47, 54, 71, 78, 89, 90, 105, 107, 138, 210
Zio 73, 90

Sigles, expressions conventionnelles

AOF 124, 132, 163, 165, 189, 227
ART 115-118, 154, 206
Colonie modèle (Musterkolonie) 7, 22, 35, 59, 66, 108, 221, 229
CUT 197, 200-203, 205, 207, 208, 211, 213, 214, 216, 218, 219, 225
DTG 41-43, 46, 47, 50, 51, 56, 57, 61, 116
Duawo 120, 121
FIDES 137, 139, 144, 154, 157, 158, 161, 162, 179, 223
Juvento 197, 200, 202, 203, 211, 213-216, 218, 219
MPT 199, 203, 213, 214, 216
Nations Unies (ONU) 117, 206, 208, 209, 212, 213, 224, 240
PTP 197, 199, 203-207, 209-212, 218, 219
SCOA 98, 138, 156
SDN 109-111, 115-117, 121, 177, 191, 224
SGGG 56, 98, 138, 140, 156
SIP 151-155
Togo-Bund (Bund) 121, 171, 191, 195, 221,
UAC 40, 138, 156, 189
UCPN 203, 205, 211

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 7

CHAPITRE I : L'INSTALLATION ET LE FONCTIONNEMENT DU POUVOIR ALLEMAND 9
I - L'ETABLISSEMENT ACCIDENTEL DU PROTECTORAT ALLEMAND SUR LE "TOGO" 9
II - LA CONSTITUTION DE L'ESPACE TOGOLAIS : PENETRATION VERS L'HINTERLAND ET REDUCTION DES RESISTANCES 15
1 - L'occupation du Sud et du Centre 15
2 - La conquête du Nord 18
3 - La fixation des frontières et l'écrasement des poches de résistance ... 20
III - L'ADMINISTRATION ALLEMANDE 23
1 - Les hommes 23
2 - Les cadres territoriaux 25
3 - Les auxiliaires locaux du pouvoir colonial 29
IV - L'INSTITUTIONALISATION DU TRAVAIL OBLIGATOIRE 31
V - LA SOCIETE COLONIALE 32

CHAPITRE II : L'EVOLUTION ECONOMIQUE DE 1884 A 1914 37
I - LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE 38
1 - Huile de palme et noix palmistes 38
2 - Caoutchouc 39
3 - Noix de coco et coprah 39
4 - La culture du café dans la région côtière 41
5 - L'essor du cacao dans les Monts du Togo 42
6 - Le coton, une "culture indigène" 43
7 - Le "boom" du maïs en 1908 45
8 - Les grandes plantations allemandes 46
II - LE COMMERCE 47
III - LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 55
1 - Le wharf 55
2 - Les voies ferrées 56
3 - Routes et véhicules 59
4 - Poste, téléphone et télégraphe 62
5 - La station radio-émettrice de Kamina 63

CHAPITRE III : L'EVOLUTION SOCIO-CULTURELLE DE 1884 A 1914 67
I - POPULATION ET ACTIVITES MEDICALES 67
II - LES MISSIONS CHRETIENNES 71
III - L'ENSEIGNEMENT 76
1- Les écoles privées religieuses 76
2- Les écoles publiques et l'intervention de l'administration coloniale dans l'élaboration de la politique scolaire 79
3 - Un bilan 84

CHAPITRE IV : LE TOGO ENTRE TROIS PUISSANCES (1914-1920) 87
I - LA PREMIERE GUERRE MONDIALE AU TOGO 87
1 - Prélude au conflit 87
2 - La campagne du Togo 88
3 - Un bilan 93
II - LE TOGO FRANCO-ANGLAIS 94
1 - Le partage des dépouilles et la nouvelle administration 94
2 - L'élimination progressive de la présence allemande 98
3 - Les réactions des Togolais 101
4 - La reprise économique 103
III - LES GRANDES MANOEUVRES SUR L'AVENIR DU TOGO 105
1 - Une vaste redistribution des territoires ouest-africains ? 105
2 - Le véritable partage 108
3 - Les Togolais prennent la parole 110

CHAPITRE V : DU "MANDAT" A LA "TUTELLE" :
LE TOGO ADMINISTRÉ PAR LA FRANCE 115
I - LE STATUT INTERNATIONAL DU TOGO 115
1 - L'autorité de la SDN 115
2 - L'époque de l'ONU 117
II - LA POLITIQUE DE LA FRANCE ET DE SES REPRESENTANTS
JUSQU'EN 1945 118
1 - La "lune de miel" de Bonnecarrère 119
2 - La crise de 1933 et ses conséquences 120
3 - Le renouveau de Montagné 122
4 - De l'alignement vichyste à la résistance grâce à Noutary 123
III - L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DU TOGO FRANCAIS 124
1 - Les cercles 124
2 - Les cantons 129
3 - Les conseils des notables 132
4 - Les municipalités 135

CHAPITRE VI : LES TRANSFORMATIONS ECONOMIQUES DE 1920 A 1960 137
I - LES INFRASTRUCTURES 137
1- L'organisation commerciale 137
2 - Les transports routiers 138
3 - Le chemin de fer 140
4 - Les transports maritimes et aériens 142
5 - L'utilisation du travail forcé dans la mise en place de l'outillage
économique 143
II - LA POLITIQUE DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES NATURELLES . 144
1 - Les productions agricoles du Togo 144
2 - Les tentatives d'encadrement du monde rural 148
3 - Les difficultés de la mise en valeur 155
4 - Les ressources minières et leurs conditions d'exploitation 156
III - LES MOYENS DE FINANCEMENT DE LA MISE EN VALEUR 157
1 - Finances publiques et fiscalité 157
2 - Le régime fiscal 158

CHAPITRE VII : L'EVOLUTION CULTURELLE ET SOCIALE DE 1920 A 1960 165
I - LE POTENTIEL HUMAIN ET SON EVOLUTION 165
1 - Combien y avait-il de Togolais ? 165
2 - Les flux de migrations internes 167
3 - Les flux de migrations avec l'extérieur 167
4 - L'essor urbain : nouvelles couches sociales et nouvelles valeurs 168
II - L'EDUCATION COLONIALE : UN CADRE DE FORMATION DES AUXILIAIRES 170
1 - Les fondements idéologiques de l'éducation coloniale française 170
2 - La mise en place de l'enseignement français au Togo de 1920 à 1932 171
3 - Les nouvelles données de la politique scolaire (1933-1945) 174
4 - L'enseignement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : une harmonisation avec le système francais 175
III - POLITIQUE SANITAIRE OU ENTRETIEN DE LA FORCE DE TRAVAIL ? ... 176
1 - L'organisation des services sanitaires et les actions engagées 177
2 - Un bilan des services de santé 179
IV - LES FORCES RELIGIEUSES DE 1920 A 1960 179
1 - La religion traditionnelle 179
2 - L'islam 181
3 - Le christianisme 182

CHAPITRE VIII : LA LUTTE POUR L'INDEPENDANCE 187
I - LES INDEPENDANCES AFRICAINES ET L'ORIGINALITE DU TOGO 187
II - LES PREMICES DE LA CONTESTATION POLITIQUE 190
III - L'APPARITION DES ORGANISATIONS SOCIALES 196
1 - Les associations corporatives et ethniques 196
2 - La presse 196
3 - Les syndicats 197
IV - LES PARTIS POLITIQUES 200
1 - Le courant dit nationaliste 200
2 - Un parti charnière : le mouvement populaire togolais (MPT) 203
3 - Le courant dit progressiste ou pro-administration 204
V - LA MARCHE VERS L'INDEPENDANCE 206
1 - Le mouvement pan-éwé, débuts masqués du nationalisme togolais .. 207
2 - De la réorientation du mouvement pan-éwé au plébiscite de 1956 .. 208
3 - L'offensive des partis progressistes 210
4 - De la République autonome du Togo aux élections du 27 avril 1958 . 212
5 - La proclamation de l'indépendance 218
CONCLUSION 221
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE 223
TABLE DES ILLUSTRATIONS 231
LISTE DES TABLEAUX 233
TABLE DES CARTES 233
INDEX 234
TABLE DES MATIERES 239

Achevé d'imprimer sur les presses Offset CTCE
4e Trimestre 1997

La période de la domination coloniale au Togo a été, au regard de l'Histoire, bien courte : 76 ans sur la côte, environ 60 au Nord, soit à peine une vie d'homme (il y en eut, comme Felicio de Souza, qui, adolescents, virent l'arrivée des Allemands et, au soir de leur vie, assistèrent à l'Indépendance). C'est pourtant cette colonisation qui, à partir de populations jusqu'alors disparates, a donné au Togo son existence (un territoire internationalement reconnu) et son identité : une nation dont la grande singularité est d'avoir été façonnée par trois colonisations successives, fort différentes dans leurs principes.

La colonisation -domination d'un peuple par un autre, au profit d'abord du dominant, même si le dominé en tire des avantages certains- a donc façonné le Togo, avec ses inégalités régionales et ses disparités sociales, pour le meilleur comme pour le pire. Inclus malgré eux dans cette entité qui est maintenant la leur, les Togolais ont certes quelques tendances à se diviser, plutôt qu'à se traiter vraiment en frères issus d'une même mère-patrie (mais l'Histoire est riche de récits de frères que leur parenté n'empêche pas de se combattre, et qui -tôt ou tard- se réconcilient). Pourtant, quand ils se comparent à leurs voisins africains, tous les Togolais, quels que soient leur origine, leur âge ou leur classe sociale, se sentent bien, viscéralement, Togolais. C'est parce qu'ils ont une identité très forte, qui leur est spécifique, puisque issue d'une histoire singulière : leur héritage à tous, leur raison de se sentir frères et concitoyens. Puisse une meilleure connaissance de leur histoire commune aider les Togolais à mieux se comprendre, à mieux s'accepter, à mieux s'apprécier.

Couverture : Paul AHYI